N° 848 44e Année T. CCXLVII 15 Octobre 1933

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr. — Étranger : 1/2 tarif postal, ***5 fr. 75;*** plein tarif ***6 fr. 50***

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE
26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

VOLUMES SUR PAPIERS SPÉCIAUX [1]

Les papiers sont indiqués ici par des initiales Whatman : W ; Japon : J ; Madagascar : M : Chine : C ; Hollande : H ; Arches : A ; Rives : R : pur fil Lafuma : PF ; fil Montgolfier : FM.

ANONYME

Commémoration d'Albert Samain .... PF 10 »

CHARLES BAUDELAIRE

Vers latins .... PF 30 »

LÉON BAZALGETTE

Le « Poème Evangile » de Walt Whitman .... PF 60 »

FERNAND BENOIT

La Foire aux Paysages .... H 80 »

LÉON BLOY

Celle qui pleure .... PF 60 »
Le Mendiant ingrat, tomes I et II. Les 2 vol. .... PF 80 »
Mon Journal, I et II. Les 2 vol. PF 80 »
La Porte des Humbles .... C 90 »
Le même .... H 80 »
Le même .... PF 40 »

LÉON BOCQUET

Autour d'Albert Samain ..... H 80 »
Le même .... PF 40 »
3 ex. spéciaux sur jap. imp
Ex. contenant l'original du dessin reproduit en phototypie dans l'ouvrage ...... 1.200 »
Ex. contenant un dessin original et inédit de Samain. [illegible]00 »
Ex. contenant une lettre autographe inédite de Samain à l'auteur .... 350 »

GEORGES BONNEAU

Albert Samain poète symboliste. PF 40 »

L. CARIO ET CH. RÉGISMANSET

La Pensée française .... PF 60 »

F.-A. CAZALS ET G. LE ROUGE

Les Derniers Jours de Paul Verlaine .... PF 60 »

PAUL CHAUVEAU

Alfred Jarry, ou la Naissance, la Vie et la Mort du Père Ubu, avec leurs portraits ... PF 40 »

MARCEL COULON

La Vie de Rimbaud et de son Œuvre .... PF 60 »

ÉMILE DESPAX

La Maison des Glycines .... H 80 »
Le même .... FM 40 »

(1) Les tirages sur papiers spéciaux de la *Bibliothèque Choisie* sont catalogués avec les volumes ordinaires de cette collection.

LÉON DEUBEL

La Lumière natale .... PF 15 »

DIVERS

Le Souvenir de Charles Demange H 80 »

ÉDOUARD DUCOTÉ

La Prairie en fleurs .... H 80 »

GEORGES DUHAMEL

Elégies .... H 40 »
Le même .... PF 25 »
Journal de Salavin (Ingres vert clair, gris-bleu, crème 100 »
La Journée des aveux .... R 80 »
Le même .... PF 40 »
Lettres au Patagon .... J 175 »
Le même .... H 100 »
Le même (Roma 4 teintes : vert clair, bistre, paille, gris clair) .... 100 »
Le Notaire du Havre .... J 175 »
Le même .... H 120 »
Le même (Ingres crème) ..... 120 »
Paul Claudel suivi des *Propos critiques* .... PF 40 »
Querelles de Famille .... J 175 »
Le même .... H 120 »
Tel qu'en lui-même .... J 175 »
Le même .... H 120 »
Le même .... I 120 »
Le Voyage de Moscou .... J 175 »
Le même .... H 100 »
Le même (Ingres vert, crème, gris-bleu) .... 100 »

EDOUARD DUJARDIN

Antonia .... H 80 »
Poésies .... J 100 »

PAUL ESCOUBE

La Femme et le Sentiment de l'amour chez Remy de Gourmont .... H 80 »
Le même .... PF 40 »

LAURENT EVRARD

Le Danger .... H 80 »

ALBERT FLEURY

Poèmes .... H 80 »

ANDRÉ FONTAINAS

Histoire de la Peinture française .... PF 60 »

ANDRÉ FONTAINE

Verhaeren et son Œuvre ..... PF 40 »

PAUL FORT

Hélène en fleur .... H 80 »
Le même .... PF 40 »

ÉDOUARD GANCHE

Dans le Souvenir de Frédéric Chopin .... PF 60 »

PAUL GÉRARDY

Roseaux .... H 80 »

ANDRÉ GIDE

La Porte étroite .... FM 40 »

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ALBERT GLATIGNY

Lettres à Théodore de Banville. A 30 »
Le même .... PF 20 »

JEAN DE GOURMONT

Muses d'aujourd'hui .... H 80 »

REMY DE GOURMONT

Lettres intimes à l'Amazone.... A 80 »
Le même .... PF 60 »
Promenades Littéraires, VI... H 80 »
Le même .... PF 40 »
Promenades Littéraires, VII . H 80 »
Le même .... PF 40 »

BALTASAR GRACIAN

Pages caractéristiques .... A 80 »

CHARLES GUÉRIN

Premiers et Derniers Vers...... H 80 »
Le même .... PF 40 »

LAFCADIO HEARN

En glanant dans les champs de Bouddha .... FM 40 »
Etudes bouddhistes et Rêveries exotiques .... FM 40 »
Au Japon spectral........... FM 40 »
Lettres Japonaises............ PF 40 »
Pèlerinages japonais........ PF 40 »
Le Roman de la Voie lactée... PF 40 »
Voyage au Pays des Dieux... PF 40 »
Un Voyage d'été aux Tropiques. PF 40 »
Youma.................. PF 40 »

A.-FERDINAND HEROLD

Cléopâtre.................. H 60 »
La Route fleurie.............. H 80 »

ROBERT D'HUMIÈRES

Les Ailes closes.............. H 80 »
Le Livre de la Beauté.......... A 80 »
Les Parfums et la Cendre..... A 80 »
Le même .... PF 60 »
Théâtre, I.................. A 80 »
Le même .... PF 60 »
Théâtre, II.................. A 80 »
Le même .... PF 60 »

JEAN JACOBY

Le Secret de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans........... PF 40 »

VIRGILE JOSZ

Watteau.................. H 80 »

FRANCIS JAMMES

L'Antigyde.................. H 80 »
Le même .... PF 40 »
Choix de Poèmes.............. H 80 »
Le même .... PF 40 »
Cloches pour deux mariages.... A 80 »
Le même .... PF 40 »
L'Ecole buissonnière......... PF 40 »
Les Géorgiques chrétiennes, chants III et IV.... .... A 20 »
Les Géorgiques chrétiennes, chants V, VI et VII......... A 20 »
Jean-l-Poète.............. J 120 »
Le même .... H 80 »
Le même .... PF 40 »

Leçons poétiques............. H 80 »
Le même .... PF 40 »
Le Livre des Quatrains, I, II, III, IV. Les 4 vol......... A 100 »
Le même .... PF 60 »
Ma France poétique........... J 120 »
Le même .... H 80 »
Le même .... PF 40 »
Pipe, chien.................. H 80 »
Le même .... PF 40 »
Le Poète Rustique............ H 80 »
Le même .... PF 40 »
Les Robinsons basques....... M 100 »
Le même .... H 80 »
Le même .... FM 40 »
Le Tombeau de Jean de La Fontaine.................. H 80 »
Le même .... PF 40 »
Trente-six Femmes............ J 120 »
Le même .... H 80 »
Le même .... PF 40 »

RUDYARD KIPLING

« Capitaines courageux »..... PF 40 »
Contes choisis.............. A 100 »
Le même .... PF 60 »
Du Cran !.................. J 120 »
Le même .... FM 40 »
Mais ceci est une autre histoire FM 40 »

ENRIQUE LARRETA

Zogoïbi.................. H 80 »
Le même .... PF 40 »

PAUL LÉAUTAUD

Passe-Temps.................. PF 40 »

LOUIS LE CARDONNEL

De l'une à l'autre Aurore...... J 120 »
Le même .... H 80 »
Le même .... PF 40 »

CHARLES LÉGER

Louis Pergaud, sa Vie, son Œuvre .... PF 40 »

EDMOND LEPELLETIER

Emile Zola, sa Vie, son Œuvre. H 80 »

PAUL MARIÉTON

Les Epigrammes.............. J 120 »
Le même .... H 80 »

F.-T. MARINETTI

Le Roi Bombance.............. H 80 »

VICTOR-ÉMILE MICHELET

L'Espoir merveilleux.......... H 80 »

ADRIEN MITHOUARD

Le Tourment de l'Unité........ H 80 »

ALBERT MOCKEL

Emile Verhaeren, poète de l'énergie.................. PF 40 »

JEAN MORÉAS

Choix de Poèmes.............. PF 40 »

ALFRED MORTIER

Marius vaincu.............. J 20 »
Sylla .... J 100 »
Le Temple sans Idoles......... H 80 »

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS-6e (R. C. SEINE 80.493)

ANTOINE ORLIAC

Délivrance du Rêve........... M 40 »

LOUIS PERGAUD

Les Rustiques................ R 80 »
Le même.................... PF 40 »
La Vie des Bêtes............ PF 40 »

ANDRÉ M. DE PONCHEVILLE

Promenades avec Verhaeren.. PF 40 »

ALFRED POUSSIN

Versiculets.................. H 25 »

RACHILDE

Portraits d'Hommes........... H 80 »
Le même.................... PF 40 »

HENRI DE RÉGNIER

Choix de Poèmes.............. PF 40 »
L'Escapade................... H 100 »
Le même.................... M 100 »
Le même.................... FM 40 »
Esquisses Vénitiennes........ PF 25 »
Flamma tenax................. J 175 »
Le même.................... H 120 »
Le même, Velin de Rives bleu.... 120 »
Le même.................... PF 40 »
Lettres diverses et curieuses écrites par plusieurs à l'un d'entre eux.............. H 80 »
Le même.................... PF 40 »
Lui, ou les Femmes et l'Amour. J 175 »
Le même.................... H 120 »
Le même.................... FM 40 »
Nos Rencontres............... J 175 »
Le même.................... H 120 »
Le même.................... PF 40 »
Proses datées................ M 100 »
Le même.................... FM 40 »
Vestigia Flammæ.............. H 80 »
Le même.................... PF 40 »

ISABELLE RIMBAUD

Reliques..................... R 80 »
Le même.................... PF 40 »

J.-H. ROSNY AINÉ

Les Xipéhuz.................. PF 25 »

ANDRÉ ROUVEYRE

Exécution secrète d'un peintre........................ H 5 »
Le Gynécée (Simili-Japon).... 60 »
Phèdre....................... A 25 »

ALBERT SAMAIN

Des Lettres.................. PF 40 »
Œuvres choisies (Edition du Monument) avec 3 portraits. Tirage limité................ 50 »
Œuvres choisies (éd. in-16).. PF 40 »

CÉSAR SANTELLI

Georges Duhamel.............. PF 40 »

LÉON SÉCHÉ

Le Cénacle de la Muse française, 1823-1827.......... H 80 »
Muses romantiques : Delphine Gay....................... H 80 »
La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe.................. J 120 »
Le même.................... H 80 »
Muses romantiques : Mme d'Arbouville.................. H 80 »
Le Cénacle de Joseph Delorme, 1827-1830, I : Victor Hugo et les Poètes............. H 80 »
Le Cénacle de Joseph Delorme, 1827-1830. II : Victor Hugo et les Artistes............ H 80 »

E. SÉMÉNOFF

La Vie douloureuse d'Ivan Tourguéneff............... PF 40 »

GEORGE SOULIÉ DE MORANT

Anthologie de l'Amour Chinois A 50 »

LAURENT TAILHADE

Laurent Tailhade intime...... PF 40 »

ARCHAG TCHOBANIAN

Poèmes....................... H 80 »
Les Trouvères arméniens...... H 80 »

TEI-SAN

Notes sur l'Art japonais, II... H 80 »

ALBERT THIBAUDET

Le Cygne rouge............... J 100 »
Le même.................... H 60 »

OCTAVE UZANNE

Parisiennes de ce temps...... H 80 »

ÉMILE VERHAEREN

A la Vie qui s'éloigne....... A 80 »
Le même.................... PF 40 »
Les Débâcles (manuscrit reproduit en fac-similé, tiré à 315 ex.).................. H 248 »
Le même.................... M 230 »
Hélène de Sparte............. PF 40 »
Impressions, I............... A 80 »
Le même.................... FM 40 »
Impressions, II.............. A 80 »
Le même.................... FM 40 »
Impressions, III............. A 80 »
Le même.................... PF 40 »
Toute la Flandre, I.......... H 80 »
Le même.................... PF 40 »
Toute la Flandre, II......... H 80 »
Le même.................... PF 40 »
Toute la Flandre, III........ H 80 »
Le même.................... PF 40 »

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

Choix de Poèmes.............. PF 40 »
Le Domaine Royal............. A 20 »
Le même.................... PF 10 »
Laus veneris................. R 10 »
Le Livre des Reines (tirage à 130 ex. sur beau vélin).......... 200 »
La Rose au flot.............. A 20 »
Le même.................... PF 10 »
La Sagesse d'Ulysse.......... J 125 »
Le même.................... A 25 »

WALT WHITMAN

Feuilles d'Herbe, I.......... PF 60 »
Feuilles d'Herbe, II......... PF 60 »
Pages de Journal............. PF 60 »

HEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

LE WAGON-LIT A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES

Des wagons-lits de 3ème classe circulent sur le P.L.M. entre Paris et la Côte-d'Azur.

Tout comme les voyageurs de 1re classe, les voyageurs de 3ème classe ont ainsi la possibilité de se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3ème classe est des plus réduits : vous ne paierez que 75 fr. de Paris à Marseille, en plus du prix du billet de 3ème classe. Vous arriverez frais et dispos et vous aurez gagné un jour et économisé une nuit d'hôtel.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous adresser aux gares ou aux agences Wagons-Lits-Cook.



OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne

Vente au Palais, Paris, 19 octobre 1933, 2 h. 2 *lots*.
1° **PROPRIÉTÉ A DRANCY** (Seine), 1 et 3, r. J.-B. Clément. Contce 764 m. env. **Mise à prix : 25.000.**
2° **PROPRIÉTÉ A BOBIGNY** (Seine), 9, av. de Belleville. Contenance 544 m. environ. **Mise à prix : 25.000.** S'adresser à Me PLAIGNAUD, avoué, 14, rue des Pyramides, Paris, et BAUDUIN, notaire, Vanves.

Vente au Palais, Paris 19 Octobre 33, 2. h. **PROPRIÉTÉ CLAMART** Rue Blanche, 1. Contenance 617 m. environ. *Libre location*. **Mise à prix : 87.619. fr.** S'ad. Me PLAIGNAUD, avoué, Paris, 14, rue des Pyramides: DE FORGES, avoué; VIDECOQ, notaire, Paris.

QUELQUES PROPOSITIONS
SUR
CLAUDEL

—

Les pusillanimes, les ophtalmiques, *les gens qui se croient délicats parce qu'ils sont faibles,* se plaignent de la violence d'une œuvre qui, par la couleur et le style, rappelle Rubens et Rabelais...

Ainsi écrivait il y a bien des années Barbey d'Aurevilly parlant de l'œuvre de Cladel. Ainsi pourrait-on écrire aujourd'hui même, parlant de celle de Claudel. Cladel, Claudel... Cette homonymie n'est-elle pas singulière? Et qui sait si l'analyste ne pourrait tenter, entre l'auteur de *Saint Bartholomé porte-glaive* et celui du *Soulier de satin,* quelque lointain parallèle? Rubens et Rabelais eux-mêmes, évoqué par Barbey, — encore qu'ils ne semblent pas ,à première vue, les parangons de l'œuvre claudelienne, — ne laissent pas d'avoir laissé leur trace en elle. *L'Ours et la Lune, Protée, le Soulier de Satin* portent çà et là les marques d'une joyeuse truculence. Et nous ne saurions oublier cette page du *Soulier de Satin* où se lit tout justement un panégyrique du grand peintre flamand (1).

Mais les ressemblances entre deux hommes par ailleurs si disproportionnés, on les trouverait moins sans doute dans leurs thèmes, dans leurs images que dans leurs dispositions les plus intimes: oui, dans l'attachement iné-

(1) *Le Soulier de Satin,* I, p. 150.

branlable pour une forme d'art truculente et magnifique, irritante et farouche, qui éloigne d'eux le vulgaire apeuré et jusqu'aux fidèles hésitants. Si dans son époque, malgré tout veule et timide, Cladel brandit Rabelais comme une enseigne irritante, voire scandaleuse, Claudel, dans notre âge anarchique, offre l'anomalie de son biblisme impénitent.

Et sans doute ne faut-il pas chercher ailleurs les raisons de l'indifférence relative dont souffre aujourd'hui une œuvre qu'on ne saurait nier éminente et, comme on dit, de tout premier plan.

Je ne parle pas du « Français moyen », épouvanté par les outrances et (qu'il dit!) les obscurités du poète, — pauvre homme qui remâche tout bas une colère assez semblable à celle du mari trompé ou du candidat malheureux, aussi misérable qu'elle en tout cas. (Claudel a traduit à merveille sa sommaire psychologie: « Les choses que je ne comprends pas sont pour moi comme une offense personnelle (2). ») Mais on a vu des critiques, et non des moindres, se détourner de cette œuvre éclatante comme d'un ramas d'extravagances et d'inutilités. Et, ce faisant, sans doute s'irritaient-ils autant, fût-ce à leur insu, de ses préoccupations morales que de sa forme littéraire, autant de son éthique que de son esthétique... Oui, je crois bien que rien ne leur sembla singulier comme ce bonhomme qui, au cœur de notre âge, continue d'invoquer la Vierge et les Saints, s'attarde à discuter de l'Ange gardien et de la grâce. Hélas! ceux mêmes à qui ces préoccupations ne sont pas étrangères s'attristent que leur auteur ne les conte pas dans le style grisâtre, cher à toutes les sacristies... Ainsi, étonné par ses licences et ses emportements, voyons-nous se dissiper le dernier quartier de ses fidèles. Ni les snobs, ni les impuissants; ni les femmelins ni les invertis ne pouvant lui refaire une clientèle, encore un peu et il resterait

(2) *Le Soulier de Satin*, II, p. 32.

seul, seul à tourner dans l'enceinte d'un monde désert, seul à demander audience aux vents et à la nuit...

§

Enorme et complexe, l'œuvre de Claudel exigerait des gloses à proportions. Aussi bien ne saurait-il s'agir de récrire les belles études d'un Rivière, d'un Duhamel, de bien d'autres.

C'est seulement des œuvres postérieures à *l'Otage* que je voudrais parler. Et simplement, jetant l'ancre au milieu de cet archipel, me demander si cette œuvre des vingt dernières années répond aux jeunes promesses de *l'Arbre* et quel enrichissement elle apporte à nos lettres, singulièrement à notre poésie. J'essaierai d'y mettre l'indépendance d'un homme qui, selon un mot de Claudel lui-même, n'est le prisonnier d'aucune « charte poétique ».

DE « L'OTAGE » AU « SOULIER DE SATIN »

1911. *L'Otage!* Ici s'articule sur l'œuvre d'hier celle de demain. Et l'*Otage* n'est pas seulement une œuvre considérable. C'est la première journée d'une trilogie. On mesure par là son importance.

L'œuvre d'hier, celle qui va de *Tête d'or* à *Partage de midi,* nous offre non seulement les bouillonnements d'une jeunesse triomphante à peu près unique dans nos lettres: elle nous livre déjà l'effort d'ordonnance d'un homme conscient de ses jeunes conquêtes et soucieux d'organiser sa maturité. Dans le moule du drame, le poète n'a pas coulé que sa vision du monde; il y a mis sa philosophie. La leçon qu'il nous livre ainsi, par les voix alternées de tant de personnages, est une leçon de scepticisme, mais de scepticisme religieux. « Tout est vanité hors Dieu seul! » Invisible et toujours présente, cette glose rayonne au faîte de chaque page, au terme de chaque ouvrage. Vanité de la conquête humaine, sitôt qu'elle

est livrée à ses seules forces (c'est *Tête d'or*); vanité du couple sitôt qu'il n'est plus indissoluble (c'est *l'Echange*); vanité de l'édifice social sitôt qu'il ne repose plus sur l'ordre millénaire (c'est *la Ville,* c'est *le Repos du septième jour*); vanité encore, vanité de l'amour stérile et du couple sans Dieu (c'est *Partage de midi*). En sorte que, dès cette date, on pouvait appliquer à Claudel cette phrase qu'un critique écrira de lui trente ans plus tard: « Il n'est pas une phrase de Claudel d'où la croix soit absente. »

Dans une œuvre ainsi dogmatisée, *l'Annonce faite à Marie* apparaît moins comme une affirmation nouvelle que comme une libre effusion de la fantaisie. A cette œuvre déjà complète — avec son porche frissonnant de mille sculptures, son vaisseau assis sur de puissants piliers dogmatiques — « le mystère » apporte un dernier élément : la flèche à jour qui la couronne. *L'Otage,* au contraire, marque le point de départ d'œuvres nouvelles. Avec lui s'ouvre une série de drames entés sur la souche même de notre histoire et dont le symbolisme visionnaire s'appuie sur un réalisme excellent, plein de naturel et de sève, d'un tour parfois balzacien.

Tandis que son précédent théâtre est rigoureusement « intemporel », Claudel, dans sa trilogie, se place sous le signe de l'histoire. Choisissant la période étonnante qui va de 1789 à 1871, il la façonne, il l'interprète. Voici cependant qu'en dépit de ses licences, il va jeter sur tout ce siècle, l'un des plus mouvementés qui furent, une lumière inoubliable. Pour mesurer ce puissant effort de synthèse, il suffit de poser son doigt sur la trame et de la suivre en quelque sorte, fil à fil, de l'origine au dénouement.

Drame de l'époque napoléonienne, *l'Otage,* on le sait, repose sur une hypothèse: celle de la séquestration du Pape, non plus par Napoléon, mais par un conspirateur royaliste, avide d'utiliser, au profit de sa cause, la déten-

tion d'un tel « otage ». Grande licence, dira-t-on, mais les poètes grecs et Shakespeare se sont-ils montrés moins audacieux avec leur temps? Il est à remarquer d'ailleurs que Claudel se place pour ainsi dire en marge de l'histoire, mais ne va pas à son encontre. Le spectateur, se souvenant de la présence du pape dans la geôle impériale, est incontestablement préparé à admettre le postulat du poète : une soustraction éphémère du Souverain Pontife à son geôlier. Et le postulat devient générateur du plus haut pathétique.

Voici donc le Pape Pie transporté par le vicomte de Coûfontaine dans cet antique monastère où sa cousine, ange tutélaire de la race, a réuni les épaves sauvées de la tourmente: un vieux Christ de bronze et le blason, portant l'antique et fière devise: « Coûfontaine adsum. »

C'est le secret des Coûfontaine, percé à jour par le préfet Turelure, admirateur béat de Sygne, qui permet à celui-ci de poser les conditions d'un infâme marché: ou Sygne deviendra sa femme, ou il perdra Coûfontaine et le Souverain Pontifie. Ebranlée dans les plus profondes assises de son passé monarchique et chrétien (peut-être aussi dans son amour pour son cousin), Sygne, assistée du curé Badilon, gravit le calvaire dans l'horreur et les larmes. La scène du sacrifice se développe sans une défaillance, atroce, sublime, inspirée de ce que les grands mystiques appelaient « la folie de la croix ».

Mais tout n'est pas terminé par le sacrifice qui fait, de la vierge de Coûfontaine, l'épouse légitime du régicide. Turelure, que la réussite de son premier chantage met en appétit, en organise un second. Les circonstances ne sont-elles pas là pour le servir? Gouverneur de Paris pendant les Cent jours, pour le compte de l'empereur, il offre la reddition de la ville à Louis XVIII. Un seul prix à ce marché: que le vicomte de Coûfontaine renonce en faveur du petit Turelure à ses droits, prérogatives et dignités. Sygne, qui ne semble survivre que comme une

ombre, exhorte son cousin à se suprême sacrifice. N'est-ce pas la consommation de cette ruine mortelle où ils pourront s'abîmer ensemble? Et toute terre est semblable à six pieds de fond! Coûfontaine signe, la rage au cœur, mais braque son pistolet sur Turelure qui est lui-même armé. Deux coups partent. Sygne, qui s'est jetée entre les deux hommes, tombe mortellement frappée. Georges est mort sur le coup. Une scène finale nous montre Turelure recevant Louis XVIII et les alliés en présence du corps de sa femme. Car, et c'est la leçon du drame, le roi, restauré par les hommes (et quels hommes!) ne portera plus désormais que le simulacre d'une dignité que ses pères tenaient de Dieu. *L'Otage* marque le point où l'ordre ancien s'évanouit devant les conquêtes d'un ordre nouveau. Ce qui tombe, avec le corps de Sygne, c'est l'antique esprit de fidélité à la foi jurée, le respect aveugle du féal envers son suzerain, tout le vieil ordre féodal.

Comme le dit Coûfontaine : Hier, « l'homme n'avait rien qu'il n'eût de Dieu seul et dont il ne pût disposer entièrement ». Et voici la nouvelle doctrine, selon quoi :

> Tout chacun tient le même droit pareillement de propre nature, en sorte que celui des autres est un tort qui lui est fait.
>
> Ainsi il n'y a plus rien à donner. *Voici qu'il n'y a plus rien de gratuit entre les hommes* (3).

Au dénouement de la version imprimée en 1911, Claudel, pour la représentation, a substitué un autre dénouement plus intérieur, plus saisissant. Il nous montre Turelure assistant Sygne agonisante et l'exhortant à recevoir le prêtre, sachant bien, lui, le bourreau, que l'homme de Dieu lui imposera le pardon comme une condition du salut. Mais à toutes ces exhortations l'agonisante ne sait répondre que par un faible « signe que non... ». Elle a bu le calice jusqu'à la lie. Tout est épuisé.

(3) *L'Otage*, p. 68.

Est-ce à dire que cette chrétienne meure enfermée dans sa révolte et séparée de son Dieu?

Claudel s'est élevé avec énergie contre cette interprétation dans une lettre qu'il adressait au *Figaro* peu après la première représentation de *l'Otage,* et où il expliquait que le refus de Sygne n'est que le réflexe de son épuisement, mais que, lorsque Turelure profère l'antique devise de sa race: « Coûfontaine adsum », elle frémit et se tend vers Dieu, dans un élan qui suffit à la sauver (4).

Laissons ces querelles aux théologiens et retenons seulement que ce dénouement, supérieur à la figuration un peu pompeuse de la première version, est un des sommets de l'art dramatique de Claudel. Les accents qui résonnent là comme au cours du deuxième acte tout entier, sont des plus pathétiques qui soient. Et je ne crains pas de dire que notre scène n'en avait pas entendu de semblables depuis *Polyeucte.*

Avec *le Pain dur* se développe le tableau de ce monde « où il n'y a plus rien de gratuit entre les hommes ».

L'action, comme celle de *l'Otage,* est concentrée. Elle se dénoue entre quatre personnages à la fois symboliques et profondément réalistes: Turelure, son fils Louis, la Polonaise Lumir, la juive Sichel. Tous quatre menant un jeu âpre et serré qui aboutit à la victoire de l'adresse sur l'idéalisme, de la ruse sur la sincérité. C'est bien là le « pain de péché » que peuvent partager dans l'ombre ceux pour qui les antiques flambeaux se sont éteints.

Vingt ans ont passé. Serviteur des régimes qui se sont succédé, Turelure, devenu « maréchal comte de Coûfontaine », est toujours « l'homme d'affaires de la nation française ». Dans son cœur desséché, l'avarice et la cupidité règnent seules, associées à un attrait sénile pour le beau sexe. Il a abandonné son fils unique, engagé à l'armée d'Afrique. Mais Louis, en qui revit l'esprit pratique

(4) *Positions et propositions*, p. 246.

de son père ,a tenté de redresser son destin. Soutenu par un Polonais et sa sœur, la comtesse Lumir, il a entrepris de vastes défrichements aux portes d'Alger. C'est une œuvre de longue haleine et l'argent manque. Déjà il a dû « s'engager aux juifs », à un certain Ali qui se trouve, comme par hasard, le compère du vieux Turelure. De nouvelles difficultés surgissent. Faute de 10.000 francs, il va sauter. A qui les demander, sinon à son père? Il lui dépêche en ambassade son amie, la belle comtesse étrangère.

Celle-ci se heurte à Sichel, la fille du vieil Ali, dont Turelure a fait sa maîtresse. « Vous n'aurez rien de lui », lui dit-elle sans ambage, définissant le compère par cette formule digne de Molière:

> Son désordre n'a d'égal que son avarice qui ne le cède qu'à son improbité. Ah! c'est un grand seigneur (5).

Mais qui sait quels desseins nourrit tout bas cette fille obstinée qui entretenait une secrète correspondance avec Louis et l'a fait appeler en cachette, prévoyant que de la rencontre du père et du fils sortira quelque grand événement, susceptible de fixer sa propre fortune?

Turelure qui brûle pour toute jeune femme est bientôt aux genoux de la belle Lumir. Mais l'arrivée de Louis interrompt ces roucoulements. Il n'y a plus en présence qu'un père indigne et un fils exaspéré que la haine et la misère poussent aux dernières extrémités. La jalousie elle-même vient renflammer sa colère. Et il est armé. (Lumir lui a révélé les assiduités du vieillard et lui a remis deux pistolets.)

Grelottant de peur, sentant la mort dans l'air, Turelure défend pied à pied son argent. La menace même des pistolets ne l'amène pas à composition. Louis arme et tire... Turelure s'effondre mort. Pourtant aucune balle n'est partie. La terreur a suffi.

(5) *Le Pain dur*, p. 16.

Le parricide (car l'intention y était) n'embarrasse pas une seconde le fils de Turelure. Sa seule préoccupation est de recueillir le fruit de sa victoire. Ce ne sera pas la main de l'énigmatique Polonaise, sa compagne des mauvais jours de la Mitidja. Conspiratrice-née, reprise par ses rêves de libération de son pays, Lumir va reprendre la route de l'aventure « sans aucun espoir dans le ciel et sur la terre ». Que restera-t-il donc à Louis? Il restera Sichel.

Porteuse d'une donation en règle souscrite en sa faveur par le vieillard, n'a-t-elle pas barre sur lui? Belle joueuse, elle déchire la reconnaissance. Louis comprend et s'exécute, sans joie, sans illusion, froidement :

> Tu tires sur moi avec une lettre de change de mon père.
> C'est bien, j'honore la signature, il le faut..,
> Le sang des Coûfontaine qui s'est déjà appuyé un Turelure, voilà tout Israël qui débouche dedans (6)..,

A quoi Sichel réplique:

> Va, je n'en serai pas indigne. Tu verras. Je suis intelligente. On peut tout faire de moi.
> Et je prendrai la religion que tu voudras (7).

Louis coupe court à ses effusions, et, le vieil Ali survenant, il lui vend promptement, au poids du métal, le vieux Christ de bronze reconstitué autrefois à grand labeur par sa mère. Il n'a plus rien à faire de cette horreur.

On voit assez par où la scène et les personnages sont symboliques. Jamais, cependant, le réalisme de Claudel ne s'est mieux affirmé que dans ce drame, « qui a comme partie de son sujet la rupture des barrières et le mélange des races. » La mort de Turelure semble sortie de ces lignes que Balzac place dans la bouche de son Philippe Bridau :

> Je suis un parvenu, je le sais. Mon fils, lui, sera plus heu-

(6 et 7) *Le Pain dur.*

reux que moi. Il sera grand seigneur. *Le drôle souhaitera ma mort*, je m'y attends bien ou il ne sera pas mon fils.

Voici le fils de Bridau, — pardon de Turelure — hissé, tout jeune encore, sur le cadavre paternel. Il saura se servir du piédestal.

Franchissant une nouvelle et importante étape, *le Père humilié* nous transporte à Rome en 1869. Une autre révolution se prépare, celle de l'émancipation italienne. Louis Turelure, Ambassadeur de France dans la Ville éternelle, la surveille et la favorise dans l'ombre. Cette émancipation ne suppose-t-elle pas la suppression du domaine temporel de la papauté? L'idée de voir disparaître ces vieilleries ne pouvait déplaire au fils du grand Turelure, « catholique comme Voltaire ».

La vie de Louis n'est pas sans ombre pourtant. Dans sa propre famille, il connaît une lourde épreuve. La fille que lui a donnée Sichel, sa propre fille est aveugle. Aveugle, mais si belle que sa beauté fascine et fait oublier son infirmité. Deux jeunes gens, deux neveux du Pape, sont entraînés dans son sillage. Aimée d'Orso, c'est Orian qu'elle aime et elle le lui déclare. Effrayé, car tout le sépare de cette fille : le sang, la religion, les idées politiques (Pensée partage les opinions de son père), Orian souhaite entre eux « quelque chose d'irréparable qui les sépare ». Et que serait-ce sinon le mariage de Pensée avec Orso? Tout juste le Pape consulté se prononce en faveur d'Orso. Orian n'a qu'à s'éloigner. Mais Pensée parle trop clairement pour qu'Orso ne comprenne pas sa disgrâce. Tous deux partiront, mais Orian seul a gagné le cœur de l'aveugle; le cœur... et peut-être davantage...

L'émeute a emporté le patrimoine de Pierre. Une autre guerre s'est déclarée... France, Allemagne. Les frères ont épousé la cause de la France. Pensée, demeurée seule, songe à l'absent avec qui elle n'a pas échangé l'anneau de noces. Elle est enceinte. Soudain une voix se fait entendre, si semblable à celle d'Orian que l'aveugle d'abord

s'y trompe. C'est Orso qui apporte la nouvelle de la mort d'Orian, puis sa volonté dernière : qu'elle devienne la femme d'Orso. Révoltée d'abord, elle s'incline sur la promesse qu'il ne verra en elle qu'une sœur.

« Moi qui fais la vie, s'écria-t-elle, est-ce que je n'aurais pas le courage de l'accepter? »

Ainsi se clôt la trilogie inaugurée par l'*Otage*, grand drame spirituel, drame historique aussi. Une époque entière revit dans la puissante figure de Turelure. Nous entendons craquer les autels et les trônes. Napoléon passe et disparaît comme un météore. Voici venir le « Roi de la Charte », en attendant le « Roi des Français ». Aux antiques valeurs évanouies succèdent les utilités économiques. Le monastère cède la place à la manufacture. Une nouvelle noblesse se forge, faite de l'étoffe des anciens régicides. Et voici la fusion des races qui, hier, s'abhorraient, le Ghetto élevant ses filles jusqu'au lit des antiques chevaliers! Sygne n'a accepté Turelure que dans l'horreur et les larmes. Louis a reçu Sichel comme une fatalité. Quel est le sens du baiser qu'échange Pensée (aveugle comme l'antique Synagogue) avec le fier Orian de Homodarmes, propre neveu du pape? On ne sait. Mais entre le sublime sacrifice de Sygne et la touchante exclamation de sa petite-fille Pensée, s'inscrit un drame dont les harmoniques résonnent en nous longtemps après que s'est tu le concert des morts.

Ce n'est pas, on l'imagine, que tout se tienne à égale hauteur. Malgré des pages éclatantes, le *Père humilié* fléchit sous le poids de ses grands devanciers. Les figures restent flottantes, aucune n'est vraiment typique. Les effusions d'amour de Pensée et d'Orian rappellent, mais faiblement, les belles pages de la *Cantate*. On comprend mal et on n'admet guère l'épisode de la tête d'Orian rapportée dans un panier de fleurs...

Mais ces taches nombreuses ne sauraient faire oublier la beauté de l'œuvre — cet *Otage* rayonnant d'une lu-

mière surnaturelle, ce *Pain dur*, sculpté dans une matière plus lourde, mais peut-être non moins durable. La portée de ces œuvres est considérable et je crois qu'on ne l'apercevra que peu à peu.

Pour la première fois se réalise chez nous ce merveilleux chrétien dont on a tant et si vainement disserté. Dédaignant les vieux mythes, Claudel a eu l'audace d'en créer à son tour. Celui qui a écouté dans le recueillement de son cœur la « geste » de Sygne de Coûfontaine — si pure, si haute! — ne saurait dire qu'il n'y ait pas réussi. Et n'est-ce pas aussi quelque chose d'inédit chez nous, ce drame enté sur notre histoire, raciné dans nos croyances; drame profondément humain et qu'on peut dire cependant national; — dans le sens où ce mot s'applique au théâtre grec et au théâtre de Shakespeare?... Hélas! combien d'années faudra-t-il pour que viennent au jour des vérités encore si mal aperçues?

§

L'effort de condensation, la discipline presque classique que Claudel s'était imposée pour écrire la trilogie n'étaient qu'occasionnels. Le *Soulier de Satin* nous ramène à ce drame touffu et foisonnant, aux multiples personnages, aux complexes actions, qui fut dès ses débuts dans sa veine, mais qu'il porte ici aux dernières limites du genre.

« La forme est celle des drames de Calderon et de Shakespeare, a-t-il dit lui-même (8). Shakespeare, dans ses dernières pièces, employait un système d'actions conférentes qui se rapportaient l'une à l'autre comme les mots établissent des accords entre eux, du seul fait de leur juxtaposition... C'est une trame composée d'un fil bleu, d'un fil rouge, d'un fil vert qui sans cesse paraissent et disparaissent... »

(8) Entretien avec M. F. Lefèvre : *Nouvelles Littéraires*, 18 avril 1925.

Ce mode de composition, plus proche en vérité de la musique symphonique que de ce discours raisonné que fut toujours notre drame, est si peu familier encore à notre génie que certains ont pu se trouver décontenancés et, trop hâtivement je crois, prendre pour confusion ce qui n'est que complexité, pour désordre et cacophonie ce qui n'est qu'équilibre différé et cadences plus lointaines. Il faut se défier des jugements hâtifs devant une œuvre de proportions si vastes et où un auteur de la taille de celui-ci a mis « quatre ans et demi de sa vie » et le meilleur de lui-même.

Dans cette trame complexe, on pourrait fort bien retrouver « le fil bleu, le fil rouge, le fil vert », c'est-à-dire le destin de ces personnages qui s'appellent Rodrigue, Prouhèze, Pélage, Musique, Camille, Ramire, Isabel... La glose en serait assez longue, assez vaine aussi car le sujet véritable est supérieur aux aventures individuelles. Ne réside-t-il pas dans le « pacte de l'Espagne avec Dieu », son apport aux « moments successifs de la Révélation et de la Rédemption? » Ne se confond-il pas, comme l'écrit Claudel, avec le drame même « de notre salut » ? (9).

Et l'on y peut voir aussi cette conquête de la joie qui fut, dès ses débuts, pour Claudel, un de ses objets essentiels (Voir passim *Le Repos du Septième Jour, la Ville, la Jeune Fille Violaine, le Magnificat, l'Hymne de la Pentecôte,* etc...).

S'il a situé l'action du *Soulier de Satin* au XVIe siècle espagnol (alors que l'Espagne élargissait le monde et dépêchait, pour étendre la catholicité triomphante, ses conquistadors et ses prêtres, ses nonnes et ses vice-rois), c'est que cette Espagne des Colomb et des sainte Thérèse lui est apparue comme le sommet de la conquête catholique. Et le *Soulier de Satin* est drame catholique par excellence.

(9) *Positions et Propositions*, p. 217.

Catholique par l'époque où il se place, par le souci du salut qui anime ses personnages, il l'est aussi par son cadre qui est l'univers. Car il nous promène de l'Orient à l'Occident, de l'Ancien au Nouveau Monde; et quand défaut la terre, il s'installe sur les eaux; et quand les eaux mêmes, quand l'immensité marine est incapable de le contenir, il s'élance, il bondit dans ces espaces interplanétaires où les âmes délivrées deviennent étoiles et entraînent à leur tour les âmes captives dans leurs orbites de clarté. Le mouvement même du drame est celui d'immenses ellipses qui emportent dans leurs courbes les destinées à la fois distantes et rapprochées de cent personnages. Et ces courbes, à tous les points de leur période, disent l'harmonie de l'œuvre divine où tout semble s'affronter et se contredire dans la confusion du monde, où, en réalité, tout s'équilibre et se compense au regard de Dieu.

Claudel a répété souvent cette formule mystique qui correspond au juste à sa vision de l'univers : « Le monde est un livre écrit en dedans et en dehors (10). » Comme il nous en montre magnifiquement le dehors, le *Soulier de Satin* tente parfois de nous en faire apercevoir *le dedans*. D'où ces pures et ineffables harmonies, telle la scène VIII de la 3e journée, dialogue de l'âme et de l'Ange gardien, qui est bien l'une des plus audacieuses trouvailles de la poésie catholique de tous les temps.

Et si l'on s'étonne de cet « incongru mélange de bouffonnerie, de passion et de mystère », que Claudel tout le premier dénonça et que reste le drame, il nous répondra avec un personnage :

> C'est avec son œuvre tout entière que nous prierons Dieu. Rien de ce qu'il a fait n'est vain. Rien qui soit étranger à notre salut (11).

(10) *Nouvelles Littéraires*, 18 avril 1925.
(11) *Soulier de Satin*, I, p. 151.

Ou encore, avec un autre :

Le bien que désire mon âme est mêlé à ce corps interdit (12).

Ne va-t-il pas jusqu'à dire que chacun prie Dieu à sa manière, même lorsqu'il croit s'en éloigner : le dévôt avec sa prière et « le pécheur avec son péché » ? Une telle conception est le fait d'un de ces esprits robustes, nourris d'un optimisme foncier et pour qui sans doute il n'est péché que de tiédeur. Tout le *Soulier de Satin* respire l'appétit, on dirait presque la frénésie de Dieu.

« Terrible silence de Midi où votre nom seul est répondu », a-t-il dit quelque part. Si le *Soulier de Satin* répond à *Partage de Midi*, c'est qu'il nous montre comment se résout en Dieu cette poursuite, cette quête insatiable par l'homme de la femme désirée et interdite, et il est bien vrai que par là l'œuvre touche « aux points les plus obscurs de la pensée et de l'âme (13). »

DE LA « CANTATE A TROIS VOIX » AUX « ÉCRITS SUR LE SOUFFLE »

Féconde aventure que celle du lyrisme Claudélien! *L'Arbre* était écrit déjà, et aussi *Partage de Midi,* lorsque le poète aborda l'Ode, l'Ode fulgurante et sonnante à laquelle il devait donner chez nous, après un siècle entier de lyrisme, une fougue et un éclat inattendu. La logique, la nécessité de cette évolution, nous en trouvons la clef dans ce passage du *Magnificat :*

Et de cet esprit et bruit que vous avez mis en moi,
Voici que j'ai fait beaucoup de paroles et d'histoires inventées, et personnes ensemble dans mon cœur avec leurs voix différentes.
Et maintenant, suspendu le long débat,
Voici que je m'entends vers vous tout seul un autre qui commence

(12) *Soulier de Satin,* I, p. 188.
(13) *Nouvelles Littéraires,* 18 avril 1925.

A chanter avec la voix plurielle comme le violon que l'archet prend sur la double corde (14).

En vérité, c'est tout un orchestre qu'il déchaîne, orchestre aux riches polyphonies, aux masses puissantes et où n'est pas superflue, souvent, l'intervention des « Muses Modératrices... » A cette construction vertigineuse l'être tout entier, cœur et sens (et non pas seulement le cerveau) concourt. Et le mouvement, pareil à celui du ravisseur fondant sur sa proie, fixe l'instant du corps à corps, alors que dominateur et dominé, fondus dans leur lutte, ne font plus, pour l'œil insensible aux successions trop rapides, que le schème du mouvement :

tel que l'aigle marin qui s'est jeté sur un grand poisson,
Et l'on ne voit rien qu'un éclatant tourbillon d'ailes et l'éclaboussement de l'écume (15) !

Jamais, je crois, dans notre langue, on n'avait assisté à pareil déferlement lyrique; jamais, et pas même chez Hugo, on n'avait vu, à tous les branchages du ceps poétique, s'alourdir et pendre pareilles grappes d'images. Seul l'orchestre et singulièrement l'orchestre wagnérien — donne idée de cet échange mouvementé, de cet océan de correspondances où le thème surgit peu à peu, prend forme, s'affine et s'affirme lentement: (16) où, — fait inconnu à ce jour *dans la langue écrite* — le poète réussit à éveiller des résonances, non plus seulement successives, mais simultanées. Alors, non moins qu'à une mer déferlante, on songe au mouvement de la flamme qui, de ses langues aiguisées, crépitantes, enserre de tous côtés à la fois le bois qu'elle dévore, — (ainsi les volutes de l'acanthe enserraient, dit-on, cette corbeille que vit Callimaque et d'où lui vint l'idée de son chapiteau).

(14) *Cinq Grandes Odes*, p. 82.
(15) *Cinq Grandes Odes*, p. 17.
(16) Procédé familier à Claudel dès ses premières œuvres. Qu'on se rappelle ce mot « seul » éveillé, puis montant à travers le bruit des paroles étrangères, et s'imposant enfin pour scander de façon si déchirante, dans *Tête d'Or*, la mort de Cébès.

Cependant, à travers ces polyphonies, se poursuit le vol d'une pensée, rapide comme la flèche, comme elle perçante, et au fond nette et simple, oui, « simple comme l'amour qui ne sait qu'une seule chose », — car cette pensée est toujours dirigée vers Dieu, but inévitable de son activité.

Aux *Odes* succède la *Cantate*, plus mesurée, plus rayonnante, baignée dans une sorte d'atmosphère élyséenne dont nous ne trouverons ailleurs, chez Claudel, que de rares reflets. A cette heure incertaine, « qui est entre le printemps et l'été », riche de contrastes et d'interférences, l'inspiration se balance sur les thèmes les plus fiers et les plus délicats. Pour n'être pas la plus « claudélienne » de ses œuvres, la *Cantate* n'en reste pas moins l'une des plus parfaites et des plus achevées. Et déjà, s'acheminant vers un lyrisme plus pédestre, Claudel dessinait les « signes » et les « images » qu'il devait réunir quelques années plus tard sous ce titre difficile mais clair : *Corona Benignitatis anni Dei.*

Ici, délaissant les sommets de Pindare, d'Eschyle et d'Isaïe, le poète s'engage dans la plaine de la liturgie catholique, cette liturgie dont il a écrit quelque part « qu'on ne s'en lasse pas plus que du cours des saisons (17) ». Et c'est bien, en effet, selon la destination de cette liturgie, un essai de synthèse qu'il nous apporte. Expliquons-nous.

La Bible avait inscrit la Création dans les sept jours de la semaine, cellule originelle du temps chrétien. L'Eglise, dans le déroulement des saisons et des mois, devait inscrire l'allégorie de la rédemption; l'attente du Christ, les mystères de sa vie souffrante, de sa mort et de sa résurrection, traçant cette grande voie royale, ouverte de part en part au travers de l'année, écartelée sur l'œuvre de la moisson et de la vendange et toute

(17) *Positions et Propositions*, p. 268.

jalonnée de l'image des Saints qui sont à l'homme lui-même de glorieux parangons.

Regardée sous cet angle, l'année chrétienne apparaît alors sous la figure d'un drame ou, plutôt, selon le mot de Wagner, d'une sorte de « festival scénique » qui a son exposé, ses péripéties, son dénouement, et où tout parle, au cœur du croyant, un émouvant langage. Tout n'y est-il pas rappel et symbole, — rappel de ce drame du salut qui a commencé dans l'Eden et ne se clôra qu'à Josaphat, — symbole de la destinée humaine étroitement associée au sort de son Dieu? Et le fidèle, en travail de ce Dieu fait homme, retrouve chaque année dans les fêtes de l'Eglise les étapes de cette route qu'il a semée de ses paroles et de ses exemples, avant de l'arroser de ses sueurs et de son sang. Pour lui le drame du Calvaire se joue à la fois chaque jour et chaque année. Et il parcourt avec lui, dans une heure ou dans cinquante-deux semaines, le cycle entier du temps.

Jalonnant ainsi les années et les mois d'hymnes, de méditations, voire de signets et d'images, *Corona* est une œuvre absolument originale dans notre langue et qui occupe une place de tout premier plan dans notre poésie chrétienne, entre *Sagesse* et la *Tapisserie de Jeanne d'Arc.* C'est bien, célébrée par cette grande voix tour à tour sublime et familière, humble et orgueilleuse, « la tapisserie de l'année chrétienne ». Et des poèmes tels que les *Apôtres, les Images saintes de Bohême*, la *Commémoration des fidèles trépassés* comptent parmi les fastes de notre langue.

A ces feuilles liturgiques Claudel a ajouté depuis des *Feuilles de Saints* d'un tour malheureusement plus prolixe et moins achevé, mais où rayonne, presque en exergue, l'admirable, l'inoubliable *Verlaine.*

Quand à ses plus récents poèmes — ceux qu'il a rapportés d'Orient, — le sens littéral s'y évanouit devant la vibration, le mot y a moins une valeur de sens que de

signe, et d'eux il est juste de dire qu'ils ne peuvent se comparer qu'à la musique.

PARENTHÈSE SUR LA POÉTIQUE ET LE STYLE

Depuis que Claudel écrit et qu'on écrit de lui, il y a, sur sa poétique et son style, un débat toujours ouvert. On pense bien que ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut le résoudre, si tant est qu'on le puisse jamais.

La figure singulière que devaient lui donner aux yeux de ses contemporains ses audaces et ses licences, il l'a dénoncée et raillée tout le premier, fournissant généreusement à ses adversaires des thèmes d'hilarité ou d'époustrouffade. « Est-ce langage d'un homme ou de quelque bête, s'écriait-il déjà dans les *Odes* (18). » Plus récemment, dans la scène 2 de la 3e journée du *Soulier de Satin*, il traduit avec une verve moliéresque la vertueuse indignation des pédants qui voient enfreindre les règles dont ils se sont institués les gardiens.

Les plus nobles mots de notre idiome employés à des usages autant nouveaux que grossiers.

...Et cette manière de joindre les idées! la syntaxe pour les réunir a combiné maint noble détour qui leur permet peu à peu de se raprocher et de faire connaissance.

Mais ces méchants poussent tout droit devant eux et quand ils ne peuvent plus passer ils sautent (19).

Il y a, en cette querelle, un double élément : l'un en quelque sorte matériel, j'entends par là d'ordre strictement grammatical, — l'autre bien plus général, qui touche aux sources mêmes de l'art d'écrire. Force est bien d'en dire quelques mots.

Que Claudel prenne avec la grammaire : syntaxe et vocabulaire, des licences qui vaudraient à un écolier

(18) *Cinq Grandes Odes*, p. 153.
(19) *Soulier de Satin, II*, p. 25.

pensum ou retenue, cela ne fait pas question. La question est de savoir si cette liberté est défendable.

Les adversaires de Claudel ont beau jeu. Ils lui opposent la longue continuité de nos lettres, poursuivant, après un temps d'essais, leur patient effort d'épuration et de clarté pour atteindre, au XVIIe siècle, un point où elles semblent dignes d'être fixées pour toujours, le renouvellement des formes rythmiques ou des genres ne paraissant plus possible en tous cas que dans le cadre d'une langue arrêtée. Tel est le dogme. Est hérétique qui s'en écarte. Et certains de nos grammairiens (car on ne badine pas avec ses choses) ne seraient pas loin de proposer à l'égard de ces hérétiques — surtout s'ils sont obstinés et relaps — le traitement énergique préconisé par le Professeur de Salamanque du *Soulier de Satin :*

S'ils sont fous, qu'on les enferme! s'ils sont sincères, qu'on les fusille (20)!

Mais un Claudel, qui n'est pas sans avoir longuement réfléchi là-dessus, ne manque pas d'arguments. Pour lui cette prétendue fixation de la langue n'est qu'invention de pédants. S'il en était autrement d'ailleurs la langue ne tarderait pas à mourir alors qu'elle est heureusement vivante et bien vivante, donnant chaque jour des preuves de sa vitalité, et notamment par l'aisance avec laquelle elle s'incorpore les acquisitions nouvelles de ses vrais défenseurs, qui sont non pas les tristes grammairiens figés dans leur besogne conservatrice, mais les libres génies inventeurs. Pénétrant d'ailleurs au clan des grammairiens, Claudel prétend que, même entre eux, il n'y a pas accord et qu'au mortel pédantisme d'un Lancelot, grand tortionnaire des inventeurs, on peut heureusement opposer les conceptions d'un Vaugelas, toutes pénétrées du génie et des nécessités de la langue vivante.

Vaste et obstiné débat qui est de tous les âges! Une

(20) *Soulier de Satin,* II, p. 29.

grande prudence s'impose. Une grande modestie aussi. Or peut-on contester que cette vertu manque singulièrement à nos obstinés tortionnaires, toujours prêts à partir en guerre au nom des règles? Et qui pourrait prétendre encore à l'immuabilité de ces règles? S'il n'est pas de langue évidemment sans un certain nombre de « normes » et de « constantes » qu'il importe alors de défendre et de sauvegarder, ces « constantes » et ces « normes » jouent-elles un rôle beaucoup plus important que ces « portées » rectilignes sur lesquelles le musicien laisse s'ébattre, dans les cadres d'une mesure plus ou moins complexe, tous les oiseaux de sa fantaisie? On pourrait dire encore que pour les langues vivantes, la liberté est un problème d'immigration. Venue l'heure où, repliée sur elle-même, elle ne s'accroîtrait plus, une langue peut et doit demeurer perméable aux éléments divers qui palpitent de toutes parts, assiégeant ses portes, et s'il serait en effet mortel de les ouvrir toutes grandes au flot des « barbares », elle ne doit pas repousser ceux qui peuvent normalement l'enrichir et qu'elle est susceptible de s'incorporer, comme elle en a incorporé tant d'autres dans le passé. A plus forte raison ne saurait-elle se montrer hostile à ceux de ses écrivains qui, travaillant son propre fonds, s'efforcent de vigorer un terme affadi, de rajeunir un vocable désuet, voire de tirer de tant de notes, usées par un trop long frottis, de neuves et saisissantes harmonies.

Mais Claudel ne s'en est pas tenu là. Elevant le débat au-dessus du champ purement grammatical, il a posé la distinction de deux ordres de composition distincts, l'un qui serait réservé à la prose, l'autre à la poésie. Sa doctrine sur ce point est assez bien résumée dans ce passage :

La parole écrite est employée à deux fins : ou bien nous voulons produire dans l'esprit du lecteur *un état de connaissance* ou bien *un état de joie*. Dans le *premier cas*, l'objet

est la chose principale, il s'agit d'en fournir une description analytique exacte et complète, de faire progresser le lecteur par des chemins continus jusqu'à ce que le circuit du spectacle ou de la thèse ou de l'événement soit complet : il ne faut pas que dans cette marche son pas soit distrait ou heurté. Dans le *second cas*, par le moyen des mots, comme le peintre par celui des couleurs et le musicien par celui des notes, nous voulons d'un spectacle ou d'une émotion ou même d'une idée abstraite constituer une sorte d'équivalence ou d'espèce soluble dans l'esprit. Ici l'expression devient la chose principale.

Ici aussi, peut-on ajouter, nous entrons dans « l'état poétique », cet état que Claudel définissait déjà ailleurs « une espèce d'hypnose ouverte, un état de réceptivité pure fort singulier ». Rien de surprenant qu'à cet état exceptionnel correspondent des modes d'expression particuliers. C'est bien ainsi que l'entend Claudel qui poursuit :

Alors le langage en nous prend une valeur *moins d'expression que de signe*... Et l'on voit les images désordonnées qui substituent à l'élaboration grammaticale ainsi qu'à la logique extérieure une espèce d'accouplement direct et métaphysique... La marche de la pensée procède, non plus par développement logique, mais, comme chez un musicien, par dessin mélodique et rapport de notes juxtaposées (21)...

On voit par là que, si l'on peut isoler le débat purement grammatical, le problème du style n'en est pas moins lié, chez lui, et par le lien le plus étroit, à celui de l'élaboration poétique. Et l'on voit aussi que ce qui rend Claudel perméable et puissamment fraternel à certains, opaque et étranger à d'autres, c'est son propre système qui consiste à nous livrer une phrase encore en travail, à nous associer en quelque sorte, nous lecteurs, aux secrets de son développement. La germination vient,

(21) *Positions et Propositions*, pp. 139 à 141.

plus ou moins rapide, selon le terrain qui reçoit la graine.

« C'est le propre du lyrisme claudélien, a écrit un critique, de fondre l'image et l'idée en une intuition fulgurante. *A nous de vivre cet instant indivisible, d'accueillir ce bloc vivant.* Qui s'y refuse n'entendra pas mieux un chœur d'Eschyle, une Ode de Keats ou de Francis Thomson (on pourrait ajouter une strophe de Pindare ou d'Isaïe) : le « sourire innombrable des flots » dans le *Prométhée* du vieux poète, trouvera les mêmes sceptiques que la « petite croix véhémente », figure de l'alouette dans l'*Annonce faite à Marie* (22).

Pour neuve qu'elle soit, en effet, la poésie de Claudel n'en a pas moins de nombreux et très illustres précurseurs. Et si elle se heurte peut-être à plus de résistance chez nous que nulle part, n'est-ce pas parce que le Français qui « n'a pas la tête épique » n'a guère la tête poétique non plus, sitôt que la poésie se conçoit autrement que comme une « vaste entreprise d'investigation psychologique et morale » d'un caractère « essentiellement technique et mnémotechnique ». Or cette entreprise qui a donné aux belles époques des œuvres « infrangibles » et d'une expression définitive, ne devient en période de décadence « qu'un jeu purement cérébral comme l'algèbre ou les échecs ». Et il est impossible alors de ne pas voir ce qu'elle a de stérile et de restreint. Le Français a trop vécu sous le signe de Minerve pour qu'il ne soit pas urgent de lui rappeler, — fût-ce avec quelque violence — ce qu'on doit à Dionysos. Et c'est bien là le rôle de l'auteur des *Odes*, ces *Odes* où l'on voit passer et repasser, figure inspiratrice : « la Ménade affolée par le tambour, au cri perçant du fifre, la Bacchante raidie dans le dieu tonnant (23). »

Et n'est-ce donc rien encore que de nous faire sentir

(22) Louis Aguettant : « La Poésie de Paul Claudel », *Revue Fédéraliste*, déc. 1925, p. 586.
(23) *Cinq Grandes Odes*, p. 33.

« les dieux chauds sur la piste », de nous faire entrevoir ces visages «tout fulgurants de la jubilation orchestrale» ? Lorsqu'on pousse l'analyse assez loin, il semble qu'en défendant la thèse lyrique de Claudel, on trouve dans les seules lettres grecques de quoi la justifier. C'est en vertu de ces affinités lointaines qu'il a réussi, lui que l'on classe parmi les Barbares, à nous donner cette grande *Ode aux Muses* dont la Mythologie palpitante laisse bien loin derrière elle le poussiéreux Musée du Parnasse; en vertu de ces affinités aussi qu'il a répandu l'ivresse vraiment panique qui coule à pleins bords dans son œuvre et vivifie si étrangement une strophe telle que celle-ci :

> Ah! les fleuves de la terre au mois de juin, quand les troupeaux épais remontent l'herbe difficile, et que le pâtre écarte du genou ce torrent qui descend vers lui de la vie verte et rose et toute luisante, pleine de fleurs, d'abeilles et de papillons (24)!

CLAUDEL, POÈTE ŒCUMÉNIQUE

Mais l'œuvre de Claudel n'est pas de celles avec qui l'on est quitte quand on a discuté de grammaire et d'esthétique. Imprégnée jusqu'à la moelle du sens des choses « visibles et invisibles », elle ne resplendit de tout son éclat que si on l'étudie sur le plan spirituel où elle se place, selon l'ordre où elle « compose ». Dieu, le monde, l'épisode humain : voilà son objet et ses thèmes et sur quoi il faut bien, de gré ou de force, l'interroger.

Dieu, d'abord.

Duhamel l'écrivait dès 1912 : « On on peut pas écrire quoi que ce soit de Claudel, sans considérer avant tout le chrétien (25). » Et plus récemment, dans son essai sur *les Sources de Claudel*, Frédéric Lefèvre pose cette for-

(24) Frédéric Lefèvre : *Les Sources de Claudel;* Lemercier, édit., 1927, p. 123.
(25) *Mercure de France,* 15-12-1911, p. 695.

mule saisissante : « Il n'est pas une phrase de Claudel d'où la croix soit absente (26). »

Le Dieu de Claudel n'est donc pas une entité vague et insaisissable. C'est le Dieu chrétien, un Dieu personnel, défini, accessible à l'homme qui entretient avec lui des rapports réciproques de finalité, un Dieu « fait homme », dont on peut contempler le visage. S'il n'est pas une phrase de Claudel « d'où la croix soit absente », il n'est pas un ouvrage de lui où l'on ne voit émerger ce visage, tel qu'il se peignit, aux jours du Calvaire, sur le voile de Véronique.

Dans *la Ville,* écoutez Cœuvre qui s'écrie :

Tu ne saurais effacer de ton cœur une certaine image...
C'est une face fine et longue, et la barbe entoure le menton d'une triple touffe...
...Ces yeux qui en se levant d'un regard ont créé l'Univers
Sont maintenant baissés et de sévères larmes en descendent;
Du front suintent des gouttes de sang.
Mais considère, ô mon fils, la bouche de ton Dieu, la bouche, ô mon fils, du Verbe,
Quelle amertume elle savoure, quelle parole à elle-même ineffable elle goûte,
Car les lèvres au coin droit s'entr'ouvrent en un sourire atroce (27)...

De même Verlaine, dans sa prison de Mons, contemple « le mur qui est nu ». Et soudain il voit s'y peindre une image :

Cette bouche qui se tait et ces yeux peu à peu qui le regardent,
Jésus, plus intérieur que la honte, qui lui montre et qui lui ouvre son cœur (28).

(26) *Deux poèmes d'été : Protée,* p. 171.
(27) *L'Arbre : la Ville,* p. 420.
(28) *Feuilles de Saints,* p. 10.

La sixième Station du *Chemin de la Croix* laisse encore et toujours apparaître :

> Ce voile de lin pieux où Véronique a caché
> La face du Vendangeur au jour de son ébriété.

Tel est le Dieu de Claudel, toujours présent devant les yeux de ses personnages comme devant les siens.

Avec lui, l'homme est dans un étroit rapport de nécessité et de concordance. Duhamel citait avec un admiratif étonnement ces mots que le curé Badilon adresse à Sygne de Coûfontaine dans l'*Otage :*

> O mon enfant, quoi de plus faible et de plus désarmé
> Que Dieu, quand Il ne peut rien sans nous?

C'est là l'extrême d'une théorie qui affleure partout dans l'œuvre de Claudel et qui s'exprime de maintes façons.

« Car vous êtes ma fin, mais moi aussi, je suis votre fin (29) », disait-il déjà dans les *Odes*. Et depuis lors, dans *Corona:*

> Vous êtes la parole donnée et clouée de clous réels (30).
> Vous êtes pris, Seigneur, et vous ne pouvez plus échapper (31).

Sur ce Dieu emprisonné dans la nécessité du sacrifice, la créature a acquis des droits auxquels Dieu même ne peut plus se soustraire. D'où ces cris orgueilleux du poète, cris incompréhensibles chez un autre et qui se répètent d'œuvre en œuvre :

> Il y a une chose que vous ne pouvez pas empêcher, c'est que vous soyez, Seigneur.
> Et quand vous me damneriez, je sais que vous êtes mon Créateur.

(29) *Odes*, p. 55.
(30 à 33) *Corona*, pp. 14, 228, 175, 61.

Vous êtes mon Père tout de même (32)!

ou encore :

O mon Maître! Donnez-moi de ce pain à manger
Et ni les hommes ni l'Enfer, ni Dieu même ne pourront m'arracher
Votre corps que je possède entre mes dents (33).

Cette relation de Dieu avec l'homme confère à ce dernier sa suprême dignité. S'il pèche vingt fois le jour et offense en lui la divine image, il n'a pas renié cependant l'empreinte qu'il a reçue. Prolongation de Dieu, investi d'un mandat qu'on pourrait dire divin,

Dieu n'ayant point de voix, il est la voix qui parle à sa place.
Dieu n'ayant point de chair et de sang, voici mon corps pour souffrir à votre place.
Et pour continuer ces choses qui manquent à la Passion du Christ (34).

Une pareille conception théologique amène naturellement Claudel à une apologie du corps humain, par quoi ce « gothique » s'apparente étrangement à un homme de la Renaissance. Il reprend alors sous une autre forme ce *credo* d'un autre poète (35) :

Je vénère, étant catholique,
Le souffle d'air de mes poumons.

Au fait, pareille conception ne fait-elle pas du corps humain la « cella » où respire le Dieu caché, le lieu même où l'homme communie avec son Dieu, et, comme il le dit, celui où l'on voit s'unir « sa nature à son hypostase »?

Ainsi Claudel, poète catholique, se révèle grand humaniste, pour autant du moins que nous entendions avec

(34) *Corona*, p. 81.
(35) Adrien Mithouard.

lui ce mot humaniste non pas au sens raccorni du dictionnaire : « le partisan des langues anciennes, l'homme versé dans la connaissance de ces langues », mais, au sens large et profond, « l'homme qui intègre dans son œuvre la plus large part d'humanité ».

> Le chant de Claudel, dit Frédéric Lefèvre, s'élève comme le chant d'un homme qui se sent profondément accordé avec le monde (36)...
>
> *Voici la plus haute tentative de nous faire entendre une parole qui nous soit semblable,* qui nous prenne et nous porte tout entiers, corps et âme, sens et esprit, et qui s'adresse à nous tout entiers par des inventions quasi magiques (37).

Il ne saurait s'agir ici de proclamation dogmatique. Je conçois qu'on chicane sur le fond, qu'on refuse son adhésion à la croyance, qu'on plaisante des certitudes assises sur « les nuées »... Il me paraît impossible qu'on ne voie pas l'espèce de transfiguration que la foi de Claudel lui permet de donner au monde, de ne pas entendre le concert prestigieux dont il s'entoure pour nous en parler.

L'homme en travail de Dieu, l'homme ouvrier de Dieu sur la terre, ne pose plus les pieds sur un sol inconsistant; il ne titube plus dans ces ombres mortelles où passèrent, hagards, échevelés, quelques-uns des plus grands esprits de l'autre siècle. Il marche vraiment, comme l'entrevit Baudelaire, à travers des « forêts de symboles » (seulement les symboles sont clairs). Il épelle ce livre dont parlait Mallarmé dans *Igitur* (mais ce livre a un titre qu'il connaît). Enfin, comme l'annonça Rimbaud, il se prépare, par chaque acte de sa vie terrestre, à sa fonction future et éternelle qui est de « posséder la vérité dans une âme et un corps ».

Dès ce monde cependant l'ouvrier goûte les prémices de la récompense. Son œuvre, il l'accomplit avec la séré-

(36) Frédéric Lefèvre, *op. cit.*, p. 17.
(37) Frédéric Lefèvre, *op. cit.*, p. 121.

nité de ceux qui connaissent le but et se confient à la promesse. Voici l'ordre rayonnant, la peine féconde, le beau labeur déjà comblé!

Vienne la plénitude de l'automne et l'homme, debout devant Dieu, pourra s'écrier :

En Vous toute créature a reçu sa consommation.
Nous avons fait par le travail de nos mains, de ce fruit inutile et de cette herbe,
Le froment qui végète les forts, la grappe qui enivre Sion.
Et maintenant, sous la Vigne crucifiée, à ce bout de notre sillon,
Nous dressons une table superbe (38).

Un critique a parlé, à propos de Claudel, « d'âme torturée d'angoisse et avide d'infini ». Ce sont là des mots impropres et presque vides de sens. Claudel l'a dit clairement : Il ne s'agit nullement pour l'homme de « plonger au fond de l'Infini pour trouver du nouveau », *mais au fond du défini pour trouver de l'inépuisable.* Et, au-dessus de cette glose rayonne ce grand texte des *Odes*, qui résume toute sa position devant le monde, — texte primordial, texte crucial de toute l'exégèse claudélienne:

Salut donc, ô monde nouveau à mes yeux, ô monde maintenant total!
O credo entier des choses visibles et invisibles, je vous accepte avec un cœur catholique!...
Le monde s'ouvre et, si large qu'en soit l'empan, mon regard le traverse d'un bout à l'autre.
J'ai pesé le soleil ainsi qu'un gros mouton que deux hommes forts suspendent à une perche entre leurs épaules.
J'ai recensé l'armée des Cieux et j'en ai dressé état,
Depuis les grandes Figures qui se penchent sur le vieillard Océan,
Jusqu'au feu le plus rare englouti dans le plus profond abîme,

(38) *Corona*, p. 56.

Ainsi que le Pacifique bleu sombre où le baleinier épie
l'évent d'un souffleur comme un duvet blanc (39).

« La Maison fermée! » Ce n'est pas en vain que dès 1908, à Tien-Tsin, il écrivait une ode sous ce titre significatif. Déjà le monde lui apparaissait sous ce jour si clair : un cycle immense, mais dont l'esprit fait le tour. Bientôt il allait définir avec clarté la position du poète, substituant à je ne sais quelle stérile besogne de commissaire-priseur la juste mission de l'interprète et du voyant.

Mallarmé, dira-t-il, protestait contre le goût des écrivains de son temps, de la description pour la description. Il se plaçait devant la nature ou, plus souvent, devant un meuble ou un bibelot, avec cette question : *Qu'est-ce que cela veut dire?* Cette petite question a transformé toute la littérature française, et elle est loin encore d'avoir épuisé sa vertu (40).

Oui, cette petite question a jeté une lueur pénétrante dans nos lettres et grâce à elle, nous apercevons enfin le juste rôle du poète : rechercher la vérité sous la figure, essayer de lire ce livre « écrit à l'endroit et à l'envers » et dont un seul côté nous est proposé.

Apparence si magnifique pour un Claudel que toute sa foi dans un autre monde ne parvient pas à lui persuader que sa splendeur puisse dépasser celle de la terre:

L'odeur de l'encens se mêle à celle des fleurs et des foins.
La grappe et l'épi sont formés pour le sacrifice et la messe.
Le temps est venu pour nous de passer un peu plus loin.
Seigneur, que votre monde était beau, *mais le Ciel ne l'est*
[*pas moins.*
« Venez », nous dit la Sagesse (41).

Et de s'écrier encore avec une joie d'enfant comblé par le monde :

(39) *Cinq Grandes Odes*, p. 57.
(40) *Les Nouvelles Littéraires*, 18 avril 1925.
(41) *Corona*, p. 60.

Avec les yeux du corps dans le Paradis, je ne me servirai pas d'autres yeux que ceux-ci mêmes (42) !

Il n'est pas vrai davantage qu'un Claudel nous montre un visage « torturé d'angoisse ». Rien de plus tranquille au contraire, rien de plus rayonnant. On se rappelle l'épisode de sa conversion faite sans à-coup, sans heurt et le plongeant, brusquement, dans un océan de certitude. Cette certitude, prolongée sur sa vie entière, l'a conduit à la joie, cette joie dont la conquête progressive illumine son œuvre.

« Je me suis uni à la nécessité et maintenant je voudrais m'y dissoudre », proclamait le patriarche Vercors à la fin de la *Jeune Fille Violaine,* ajoutant :

La paix, pour qui la connaît, la joie et la douleur y entrent pour des parts égales.

Aussi bien, de livre en livre, ne devait-il rien faire que de s'ouvrir toujours davantage à cette jubilation intérieure.

O Dieu, j'entends mon âme folle en moi qui pleure et qui chante

lit-on à la fin de l'*Hymne de la Pentecôte* (43).

A quoi l'*Hymne du Saint-Sacrement* ajoute encore :

Je tiens votre main dans la mienne, je sais que vous êtes mon Rédempteur.
Et je rirai à mon dernier jour (44) !

A ce débord, à cette surabondance de joie, une seule faille, mais profonde, celle qui s'ouvre béante, aux pieds du croyant, au soir de la méditation sur la mort :

Et j'espère fermement que l'Enfer n'est pas pour moi, ni l'astre invisible d'en-bas :
Cependant, c'est possible (45).

(42) *Odes*, p. 61.
(43, 44 et 45) *Corona*, pp. 49, 60, 172.

Doute effroyable, doute ruineux, doute qui, pour le croyant, suffirait, semble-t-il, à faner pour jamais le visage de l'univers. Comment résoudrait-il l'énigme si Dieu n'avait placé l'antidote près du poison, le baume près de la blessure, et, pour tout dire, si la passion du Christ n'était là pour rendre l'espoir au croyant! C'est là, semble-t-il, que Claudel après Pascal est venu chercher le chemin dans les ténèbres, le rempart contre la mort éternelle. Est-ce vainement que Dieu, père et pasteur, aurait accepté l'égorgement de l'agneau? Et la meilleure prière n'est-ce pas celle de la grande prose funèbre qui rappelle au Christ les épreuves affrontées par lui à la recherche du pécheur :

Quærens me, sedisti lassus,
Redemisti Crucem passus :
Tantus labor non sit cassus (45 bis)!

« Le chant raisonnable des anges s'élève du navire sauveur », chantait la voix prophétique de Rimbaud. A cet appel dans les ténèbres, il semble que Claudel ait répondu par cet autre chant de l'au-delà, qu'il met justement sur les lèvres de l'Ange du *Soulier de Satin*, et qui dit la future délivrance des âmes :

Ecoute moi qui existe. Laisse-toi persuader par ces eaux qui peu à peu te délient. Abandonne cette terre que tu crois solide et qui n'est que captive.

Un mélange fragile a chaque seconde palpité de l'être avec le néant (46).

Ainsi cette œuvre si mâle semble s'achever à cette heure dans une effusion de musique surnaturelle.

POSITION LITTÉRAIRE DE CLAUDEL

Telle est la position du Claudel devant le monde, telle

(45 *bis*) « A ma quête tu t'es rompu; mon salut, la croix l'acheta; qu'un tel labeur ne soit pas vain! » (Traduction H. D.).
(46) *Soulier de Satin*, II, p. 61.

sa figure dans nos lettres. Je suis de ceux qui l'estiment magnifique, unique par certains côtés.

Par l'audace de ses inventions, la grandeur de ses cadres, la force de son style, qu'on le veuille ou non, c'est aux plus grands qu'il s'apparente (47). Il n'en faut pas davantage pour qu'il se détache des poètes contemporains, plus ou moins repliés dans leurs petits cantons. D'eux à lui les ponts sont coupés et il n'est pas entre eux de commune mesure.

Cet isolement superbe n'en laisse que mieux apercevoir la grandeur de ses apports, apports que nous tenterons de résumer au moins provisoirement dans les deux propositions suivantes dont je n'ignore pas qu'elles seront à scandale aux yeux de beaucoup :

1° *L'œuvre poétique de Claudel, issue de la doctrine mallarméenne, est le plus vigoureux effort pour créer, en marge de la vieille rhétorique déductive souveraine jusque dans notre poésie, un art d'intuition et de découverte qui a son auxiliaire dans la réceptivité propre de l'auditeur.*

2° *L'œuvre de Claudel est le plus puissant coup de barre pour dégager notre littérature du courant laïc où elle s'est engagée depuis la Renaissance et qui représente, du point de vue de ses sources, une évidente dérivation.*

Et maintenant, sur chacun de ces points quelques brefs éclairs.

Et d'abord quel avenir peut-on prévoir à cet art claudélien? Il est naturellement très difficile de le prévoir. Comment ne pas se demander pourtant si notre époque fiévreuse ne demandera pas de plus en plus à la rapidité fulgurante du trait ce que le passé demandait à l'ampleur du discours. « Il ne faut pas croire à l'immortalité des types métriques », a fait justement observer Duha-

(47) Dès 1912, Paul Souday, peu suspect de partialité, surtout en l'occurrence, avait le courage d'écrire : « Il a de ces inspirations splendides et saisissantes que l'on considère habituellement comme des traits de génie. »

mel. Il ne faut pas croire davantage à l'immortalité des canons et des ordres établis (au sens architectural du terme). N'assistons-nous pas à une véritable révolution dans l'art de bâtir? Qui oserait encore employer la poutre de bois ou le lattis, même le simple mur, pour élever un gratte-ciel? Les moyens d'expression plastiques ou musicaux évoluent eux aussi avec une rapidité parfois déconcertante.

Dès lors, pourquoi se figurer que, dans cet état de mobilité qui est le nôtre, une seule chose doive demeurer immuable : l'ordre qui présida si longtemps à l'art d'écrire.

Au reste, je l'ai dit, si l'art claudélien s'inscrit en marge de la vieille rhétorique, les deux procédés subsistent et subsisteront peut-être toujours. L'un déductif, l'autre intuitif; l'un externe et en quelque sorte géométrique, l'autre interne et pour ainsi dire musical; l'un fondé sur le continu, et l'autre sur la rupture; l'un qui évoque le courant du fleuve, l'autre la zébrure de l'éclair lézardant la nue... Constatons sans plus cette coexistence.

Et maintenant quel est ce courant laïc dénoncé par Claudel et contre lequel il s'insurge?

La splendeur et la perfection de nos lettres classiques est un point d'évidence contre lequel nul ne songe à s'inscrire. Mais si l'on considère la littérature d'ensemble, il apparaît bien qu'entre le XVIe siècle et le XVIIe une coupure s'est produite et que ce développement magnifique ne s'est pas fait dans le sens que le passé laissait prévoir. Claudel attribue ce changement à l'oubli, au moins apparent, du sentiment chrétien.

Parlant de nos maîtres classiques, il s'est écrié un jour : « Qui se douterait à les lire qu'un Dieu est mort pour nous sur la Croix? » Ne prenons pas le mot comme un jugement, mais comme une constatation. Elle semble à peu près irréfutable.

N'est-il pas singulier en effet qu'à l'époque classique

tout disparaisse sous un vêtement mythologique qui, déjà convenu vers la fin de l'antiquité, ne représentait plus au XVIIe siècle qu'un placage tout artificiel. A admettre même que, sous ce vêtement, battît le plus souvent un cœur tout affiné de délicatesses chrétiennes, il y avait dans cet oubli de tout le passé national, dans ce renoncement à tout ce qui pouvait rappeler le sol natal et ses mystères, une timidité significative. Tout reposait sur un long malentendu, un divorce permanent de l'esprit et du cœur. Le cas de *Polyeucte* est typique. L'insuccès de l'œuvre tenait évidemment à ce que la religion y parlait pour une fois à visage découvert.

Boileau, et son siècle avec lui, proscrivaient les mystères sous prétexte qu'ils ne supportaient pas les ornements « empruntés du théâtre ». Ils les eussent proscrits bien plus encore en leur rudesse et leur naïveté. Il semble bien qu'alors l'opinion d'un bon esprit fût celle-ci : « Dieu et les Saints à l'église, l'Olympe sur la scène et dans les livres ! » Mais les églises mêmes devaient être au goût du jour. N'eût été le respect du culte, on eût démoli Notre-Dame pour la faire rebâtir par Perrault ou Mansard.

Plus rien ne devait exister qui rappelât au monde le gothique et son insupportable barbarie !

La théorie devait porter ses fruits.

De Villon à Verlaine, à travers d'Aubigné et Ronsard, combien faut-il sauter de siècles pour voir se ressouder les maillons d'une poésie franchement, humblement chrétienne? Les « cantiques spirituels » de Corneille et de Racine trouvent plus exactement leur résonance sous les voûtes de Saint-Sulpice que sous celles de Notre-Dame. N'est-il pas caractéristique que le peuple qui avait dressé les cathédrales, ces « grandes Marie toutes usées et chenues », ait dû attendre tant de siècles, et précisément que le temps les eût noircies et ridées, pour que s'élevassent vers elles, aussi fraîches, aussi jeunes, jaillies

elles aussi de la rude veine du sillon, les proses d'un Huysmans et d'un Bloy, les stances d'un Verlaine et d'un Péguy?

Ne serait-ce pas, dit Claudel, que l'art purement laïc qui existe depuis la Renaissance a eu son temps et... épuisé ses résultats? (Le poète de *l'Arbre* voit une illustration de sa thèse dans l'exemple de Wagner qui, après l'embrasement du Walhala, symbole de cet art révolu, écrivit *Parsifal,* « fête d'inauguration scénique » des temps nouveaux.)

Il est toujours difficile de généraliser, et il faut se garder de cet excès comme des autres.

Nous retiendrons cependant que la grandeur de Claudel est double et que, s'il occupe la place singulière que nous lui assignons, ce n'est pas seulement eu égard à ce génie verbal d'une force et d'une variété polyphonique incontestable et si riche d'images que le meilleur de ceux qui le suivent s'enrichirait des miettes de sa table, — c'est encore parce qu'il nous apporte, du monde, un système cohérent, réfléchi, et qui résonne dans nos profondeurs.

Rattaché aux plus vieilles traditions de la terre, l'homme de *l'Otage* et de *l'Annonce faite à Marie* nous est étroitement consanguin.

En lui se résume et s'épanouit une longue lignée terrienne qui, d'un étroit commerce avec les choses visibles, s'est élevée à la connaissance des choses invisibles et qui ne parle si bien du ciel que parce qu'il a les pieds bien posés sur la terre.

La campagne qui l'entoure, nous la reconnaissons. C'est celle des pays de sa naissance, entre Soissons et Reims, pays des « immenses moissons égales », — « là où l'Oise et l'Aisne, sans un frisson, s'unissent comme deux époux dans le profond amour conjugal » (48). Et ces choses aussi sont nôtres. Nous avons dormi dans la ferme

(48) *Odes*, p. 202.

de Combernon. Nous nous sommes fiancés à Violaine sous les branches en fleurs. Nous nous sommes querellés avec Mara-la-Noire. Nous avons devisé avec Anne Vercors et Pierre de Craon, tandis que, dans le ciel couleur fleur de pêcher, le petit vent du soir nous apportait les cloches de Monsanvierge.

Non, nous n'ignorons rien de cette terre; nous avons bu le vin de sa grappe et goûté aux fruits de son verger...

Et plus tard, bien des siècles plus tard, nous avons vu Sygne de Coûfontaine réunir à grand labeur les terres dispersées par l'orage révolutionnaire et relever, de ses blanches mains de vierge forte, la maison dilapidée.

Qui accuserait raisonnablement d'étrangeté une œuvre où parlent les trois interlocutrices de la *Cantate,* et « la Muse qui est la Grâce », et « l'Esprit et l'Eau », et toutes les voix conjuguées de notre terre, de notre ciel?

Certes, l'élément exotique ne manque pas dans l'œuvre de cet homme qui, pour partage, a choisi le départ et l'absence. Et de toutes ces « paroles ensemble et histoires racontées » combien de sites divers émergent et s'imposent.

Ecoutons, regardons... Quoi?... Ne le savez-vous pas?

Voici la campagne pluvieuse où Simon Agnel ensevelit son amour et la grève du Pacifique où s'opère le troc de *l'Echange;* voici le jardin de Besme où nous entendons la salutation de Lala, et voici le jardin de la campagne romaine où s'élève le monologue du Pape Pie. Voici la pure matinée du *Septième jour* où tinte la cloche dans la montagne, voici la lourde après-midi où, par les routes de Ceylan, nous roulons « accablés d'un mal, et mâchant une feuille de cinnamome ». Voici encore le pont de navire où se déroule au vent la longue chevelure d'Ysé, et voici la piste aride où s'épuisera Rodrigue à la poursuite de Prouhèze. Et, perpétuellement ramenée, comme le thème le plus obsédant, voici l'immensité marine, « indifférente et liquide ». (« C'est la mer et nous

sommes dedans, — Il n'y a que la première gorgée qui coûte... ») Ainsi, par centaines, s'accumulent dans notre mémoire les images montées de ces livres fabuleux...

Mais, comme le spectateur de Platon voyait se peindre toutes les images du monde sur la paroi d'une seule caverne, il semble que ce soit sur le mur de refend d'une vieille maison française, toute « raccommodée avec des bouts de fer et des crochets », que viennent se peindre, au cours des longues veillées, les paysages de toute la terre et jusqu'aux plus étranges fleurs de l'Orient.

La vision se déroule et passe... Mais quand on ferme les yeux, ce qu'on revoit, ce sont toujours les immenses campagnes étales, — « haleine de la terre en culture » (49) et « voix des oiseaux qui chantent en français » (50) — avec, au loin, les bras levés des flèches gothiques; et ce qu'on entend, c'est un verset de la *Jeune Fille Violaine,* ce verset où tient résumée toute l'humble splendeur de la vie humaine:

L'homme sort le matin et il rentre le soir, et la terre s'étend autour de ses portes (51)...

HENRY DÉRIEUX.

(49 et 50) *Cinq Grandes Odes,* pp. 43 et 103.
(51) *L'Arbre : La jeune fille Violaine,* p. 534.

MADAME LA COMTESSE DE BERNBERG

1871

—

Elle était née de vieille race et sur le fief. Son mari descendait d'une famille hollandaise du ramage Nassau, ce qui lui donnait rang de princesse en Hollande; elle le disait et s'en faisait moquer, d'autant qu'elle ajoutait à ces fastes les gloires de sa famille personnelle — trop souvent. Dans son salon, un beau soufflet de laque: « le soufflet de ma grand'mère Montmorency »... Il y avait eu, en effet, une grand'mère Montmorency, mais de branche cadette et le soufflet avait été acheté passage des Panoramas.

Elle portait du rouge comme une dame de la cour sous Louis XIV, un « pied », sur ses joues anémiques; de plus, n'ayant pas de sourcils et en souffrant, elle s'en faisait coller, de drap mince ou de peau de taupe; vieillissant, elle devenait presque aveugle et un soir de dîner à Broglie, tandis que parée comme une châsse et ruisselante de diamants (dont beaucoup faux), elle s'avançait dans les salons ducaux, on vit qu'elle avait ses sourcils légendaires à rebours, à l'envers ainsi que des cornes! Personne ne rit. Ces gens étaient-ils d'une race supérieure ou l'aimaient-ils? C'était sa femme de chambre qui, pour se venger d'une observation un peu rude, lui avait fait la farce.

En rentrant, le cocher, Eugène Duroc, gratifia la caméristе d'une telle raclée qu'elle s'enfuit dans la nuit. Il faillit être renvoyé, mais ne dit rien.

Mme de Bernberg avait une telle peur de la mort

qu'Eugène avait l'ordre de tourner bride du plus loin qu'il apercevait un enterrement. On déplaça les tombes de la famille, de façon qu'entrant dans l'église, la comtesse ne vît pas les croix qui l'attendaient. Jamais, devant elle, il ne fallait prononcer le mot « mort »; on disait: « Un tel est parti ».

Le ménage ne marchait guère. Le père Bernberg, vieux marin du prince de Joinville, avait le goût trivial et aimait les femmes grasses. Il aurait voulu avoir des enfants et appelait sa femme: « la brehaigne ». D'ailleurs, il prenait plaisir à la taquiner lourdement. Un soir, il revint en joie du conseil de fabrique: il savait enfin l'âge de sa femme! On avait parlé contemporains et le curé, bonnassement, avait consulté les registres paroissiaux pour trouver l'âge de Mme la Comtesse; elle dissimulait quatre ans.

C'était une femme ridicule, mais... — mais c'était une grande dame!

Elle exigeait que « ses femmes » pliassent son linge avec des gants, mais jadis elle soignait des plaies hideuses. Des « vapeurs » la rendaient indolente et pâmée aux chaises longues, mais elle savait quand il le fallait rester droite, souriante, le col tiré, le menton en l'air, des heures d'horloge. Une souris la faisait pâlir, mais quand le feu avait pris à son hôtel, à Frohsdorf, où elle était allée porter à « Monseigneur » des lettres confidentielles, elle était rentrée dans la maison flambante pour chercher ses papiers. La cassette au bras, elle reparut; le feu l'avait déshabillée: elle était nue, sans rien d'autre que les cerceaux brûlants de sa crinoline; cependant toujours digne et la tête dressée.

Son père, ancien député, dégoûté du régime philippotard, avait tout abandonné. Il « tournait » jour et nuit et faisait habilement des choses stupides. Dès quatre heures du matin dans une petite pièce où l'on ne parvenait que par des couloirs dérobés, il défendait qu'on l'y dérangeât. Personne ne devait pénétrer, surtout ces dames dont il

craignait les actions. Il mourut en 1849. Pendant les trente ans qui suivirent, sa fille ne voulut jamais enfreindre l'ancienne défense. Elle n'y entra jamais et comme après sa mort le château fut fermé, les trusquins, les gouges, les planes, attendaient, en 1920, le tourneur mort depuis un siècle.

Comment n'aurait-elle pas eu le mauvais goût de son époque? Le duc de Laval-Montmorency fut triomphalement invité pour inaugurer la salle à manger où elle avait remplacé de merveilleuses boiseries Louis XVI par des lambris en faux chêne et des tentures en faux Cordoue. La duchesse en fut d'ailleurs éblouie et décida de faire la même chose à Beaumesnil. Heureusement pour Beaumesnil que le duc était ladre...

La salle à manger... le cœur battant de la maison!

Quels menus y firent craquer les pantalons à sous-pieds et les corps de baleine! On pouvait féliciter, mais si l'on voulait ne plus jamais être invité, il n'y avait qu'à demander le nom d'un fournisseur et, — inexpiable! — une recette. Le baron de Forval, ayant parié de connaître l'essence d'un blanc-manger célèbre, trempa subrepticement dans sa sauce un coin de mouchoir; un homme partit le porter à son chef et cela fut divulgué. Une voisine avait supplié la cuisinière pour un secret de casserole, mais impossible, il y allait de sa place. Cependant, un jour, tirant son mouchoir, l'artiste laissa tomber, comme par mégarde, un papier: la fameuse recette.

Il y avait soixante-douze plats d'argent, mais les fermes tombaient.

Le comte mourut en haussant les épaules et en fumant... C'était la première fois qu'on ne le priait pas de monter au second pour allumer sa pipe... qu'il n'acheva pas... Pourtant, on lui avait brodé une emphatique « fumeuse », où ses armes compliquées étaient repro-

duites au naturel sur le dossier. Sur le siège, ses initiales: A. B. « Ce sont les deux premières lettres de l'alphabet, disait-il, Louise n'a jamais pu apprendre les autres. »

On enleva tout ce qui venait de son côté et, comme ses héritiers étaient tatillons et semblaient suspecter les donations, Mme de Bernberg tint à rendre même ses bijoux de corbeille. Les cousins ne voulaient pas... elle plaça les écrins sur la première marche du perron: « Suivez-les, dit-elle... Eugène, fermez la porte! »



Vint la guerre allemande. Elle se faisait lire les journaux et ne se désolait que de façon polie. Dans son imagination, les Allemands restaient de douces et bonnes gens. En 1814, elle en avait vus qui étaient charmants, avec les manières de l'ancienne cour, — rien des sabreurs du Corse. Cependant, quand elle apprit le désastre de Sedan, elle fut frappée et déclara au curé que « depuis février 1525, on n'avait jamais vu chose pareille. » (Le curé se précipita sur son manuel, en rentrant). La Comtesse se mit à faire de la charpie, nuit et jour; ses mains tremblantes portèrent leurs bijoux au milieu des vieux draps, et même des batistes arachnéennes. La République? Elle dit pensivement: « Dieu est passé aux Jacobins. » La République lui représentait le désordre, les appétits déchaînés, un méli-mélo de folies, de gabegies et de petites gens sales se prélassant dans des fauteuils dorés. Il arriva qu'elle plaignît Badinguet.

Puis l'occupation. Les Prussiens avançaient dans le pays normand. Un soir, reconduisant les laveuses à Broglie dans le grand char-à-bancs qui servait à promener les chevaux, Eugène, en arrivant au sommet de la descente, vit une longue chenille noire hérissée de piquants qui montait: « Les Prussiens »! Il revint à toutes brides

prévenir la comtesse. Depuis longtemps, les précautions avaient été prises. La cour de Hollande avait demandé à Berlin les plus grands égards et le général commandant le secteur avait envoyé une sauvegarde pour dix pièces, où ni officier ni soldat ne pourrait pénétrer, à moins de nécessités militaires.

Mme de Bernberg avait médité sa réception.

Les marches du perron furent garnies de gens en livrée, mais en livrée de grand deuil. Comme il fallait un nombre pair, on affubla un apprenti jardinier.

Les soldats défilèrent sur les communs et l'état-major vint vers le perron. Le général margraf fut agréablement surpris de ce déploiement de pompe et, mettant pied à terre, il gravit les marches, se disposant à baiser la main de la comtesse qui attendait au sommet. Il ressemblait au jeune empereur d'Autriche. Il s'inclinait, énonçait ses titres, mais la comtesse ne bougeait pas. Il crut à un malheur assez récent pour qu'il n'en fût pas encore informé et s'excusa, assurant que ni lui ni ces messieurs ne dérangeraient le grand deuil de Mme la comtesse... On lui répondit d'une voix de tête qui portait : « Un grand deuil, en effet, monsieur le marquis, le deuil de ma patrie ! » Puis faisant une grande révérence (un fromage), elle désigna l'intérieur et s'en fut aussi droite qu'elle pouvait.

Mais le général avait, lui aussi, « trop de monde » pour être longtemps dominé; il se tourna vers son état-major et dans le plus pur français :

— Je suis assuré, Messieurs, que vous saurez comprendre la douleur de Mme la comtesse de Bernberg et la respecter.

Même un peu sourde, elle aurait dû entendre; puis, ayant ainsi retrouvé la décision, il entra avec une certaine brusquerie pour souligner, quand même, la conquête.

Mais il est bien difficile de garder une attitude supé-

rieure à soi-même. La comtesse s'ennuyait désespérément. Plus de visites, plus de dîners, et ces officiers n'étaient pas, mais pas le moins du monde, des soudards; des parfums de patchouli et d'opopanax comme ceux qui fleuraient sous les arcades de Baden embaumaient la demeure, où il y avait interdiction de fumer. Sous prétexte que le ravitaillement était difficile, le général approvisionnait la cuisine de somptueux poissons, de venaison... Même des œillets admirables arrivèrent, que l'aveugle prenait au creux de ses mains pour les respirer et en apprécier la splendeur. Enfin, un certain Graf de Heerenthal, général inspecteur, s'annonça. Il était parent des Bernberg et la comtesse voulut le recevoir, mais il s'excusa de ne pouvoir abandonner son collègue. Il fit valoir le sauf-conduit, que la parenté hollandaise pouvait faire considérer le château comme terrain neutre, si bien que huit jours après, au scandale affreux du pays, Mme de Bernberg présidait le dîner de l'état-major.

Tout le faste et la grande cuisine avaient reparu. On gardait la livrée noire, mais avec bas blancs, on avait dans la vaisselle plate des mets inouïs de déguisement et de délicatesse, des plats de Cercle recevant un héritier présomptif. Le merveilleux, cependant, fut que cela jamais ne dégénéra en cordialité. Le général et la grande dame française avaient fait un pacte de trêve tout en restant séparés par la conquête et le désastre.

Ce qui les réunissait, c'était leur internationalité d'aristocrates et leur goût des grandes manières. Le Wurtembergeois eût trouvé noble que sa femme reçût ainsi avec froideur et somptuosité un seigneur français en Allemagne, et la comtesse, elle, qui avait cru discerner dans son patriotisme une pointe regrettable d'esprit conventionnel, estimait qu'il était digne de faire acte d'hospitalité.

Après le dîner, ils se quittaient au bout d'une demi-heure; le général prenait congé pour marquer nuance d'invité, et ils se séparaient avec des révérences. Se retrou-

vant seuls, ils avaient chacun le sentiment qu'ils venaient d'accomplir quelque chose de parfait, pour lequel il fallait une science pénétrante de la vie sociale et de l'art mondain.

Au début de l'automne, le malheur voulut que le général fût nommé en chef, à Rouen. Celui qui lui succéda venait de Poméranie, n'était qu'un fantassin. Il fut cependant invité, mais, malgré ses efforts, il ne put tenir dans cette atmosphère raréfiée; il s'y ennuyait mortellement et ne pouvait cacher sa grossièreté de hobereau chasseur. Au bout de six jours, Mme de Bernberg lui fit savoir que, fatiguée, elle devait garder la chambre et qu'elle s'excusait de ne plus pouvoir le recevoir. Le balourd lui envoya un médecin-major, qui fut éconduit avec ce commentaire de la comtesse que la solitude la guérirait.

Le général comprit enfin, mais piqué au vif, il chercha toutes les occasions d'être désagréable, sans enfreindre directement les instructions formelles. Il réussit en accablant le village de réquisitions inexorables, en brimant les domestiques restés au château, qui peu à peu s'en allèrent. La comtesse écrivit pour qu'on la débarrassât de son affreux général, mais, dans le grand désarroi, sa petite lettre fut perdue et elle crut qu'elle était parvenue au terme des égards qu'on lui devait accorder.

Cela n'affaiblit pas sa résistance. Elle ne sortit plus des appartements couverts par la sauvegarde, en rendit un aux Allemands et reprit sa grande cuisine. On ne pouvait changer les pièces de leur destination: c'était l'ordre; on avait ainsi voulu éviter que les salons, comme cela arriva si souvent, fussent changés en écurie. Alors, la cuisinière prépara des repas pour quatre dans cent quarante mètres cubes quand le cuisinier prussien eut à se débattre dans un cagibi. Mme de Bernberg trouvait cela plaisant, mais pas l'état-major.

La brutalité des exigences détermina des échauffourées.

On trouva un soldat badois la gorge proprement ouverte, et un fantassin de Bavière, avec le casque à chenille, percé d'une balle tirée de loin, mais par une main qui ne tremblait pas...

Il fallait un exemple: on exigea trente mille francs de contribution, que Mme de Bernberg paya sur son banquier, sans en dire mot au village; mais les recherches poussées violemment donnèrent lieu à de nouvelles « batteries » et le jeune valet qui avait remplacé Eugène, appelé près de son fils malade, arriva un matin, tout affolé, annoncer à Madame que le « fils » Bonnegent était arrêté, qu'on allait lui faire son procès et qu'il serait fusillé tout de suite...

— Par exemple! dit-elle, en redressant sa haute taille.

Si Eugène avait été là! Mais que demander à ce valet enfant? Il restait deux petits chevaux, une vieille calèche... Les Allemands avaient même pris le grand landau d'apparat, doublé de satin gris, qui venait de chez Binder! La calèche était légère heureusement. Vingt minutes après, Mme de Bernberg partait. On allait à Rouen. Il y avait soixante-dix kilomètres, 17 lieues; mais on relaierait à Bourgthéroulde (qu'on appelle Boutroude), chez un maître d'hôtel qui autrefois avait été domestique au château. Il fallait emporter de quoi ferrer à glace, le froid menaçait. La cuisinière avait entassé dans la voiture des « schalls » et toutes les couvertures possibles, avait disposé partout des cruchons (dans quoi on met le « Maître-cidre » à fermenter) remplis d'eau chaude.

Mme de Bernberg, toute droite dans le fond, avec ses zibelines fauves et mitées, son rouge maladroit, sa raideur, ses yeux sans regards qui lui donnaient l'expression étonnée des statues, Mme de Bernberg avait l'air d'une effrayante idole processionnelle. Le feldwebel qui ouvrit la portière devant les bureaux de Bernay où elle venait chercher un permis de circuler, en recula de saisissement.

Le chef de bureau comprit la gravité du cas et convint en effet qu'il fallait demander un appui au général en chef pour obtenir un ordre de transfert. Après, on verrait.

On prit la grande route de Brionne. Le vent soufflait, glacial. Il enlevait toute la poussière du chemin en vagues allongées et sifflantes. La plaine infinie.

Au loin des boqueteaux violâtres, qui semblaient cacher des cadavres de guerre. Pas un labour d'hiver. Le cocher en avait la mort à l'âme. Il savait aussi que rien ne ferait abandonner, qu'il faudrait plutôt aller à pied. On ne rencontrait personne. La voiture roulait sourd, comme une ancienne de bon carrossier, mais les vitres, quel cliquetis! et les fers des chevaux sur la route! Le sol devait être gelé à un pied. Les corbeaux, eux-mêmes, paraissaient lamentables avec leurs ailes dépenaillées... Cependant, les corbeaux, cette année-là...

Elle vint, celle que le cocher redoutait... Elle vint, alourdissant le vent, le matelassant... Le paysage disparut. Les flocons blancs et dansants paraissaient jouer avec la tête des chevaux, les arbres de bordure tourbillonnaient...

Le sifflet retentit, ce sifflet qui faisait communiquer avec le cocher. L'homme arrêta la voiture et se pencha au petit judas pratiqué dans la glace de devant:

— Il neige, n'est-ce pas?

Elle avait discerné le changement au son moins vif, à je ne sais quel épanchement laiteux dans ses rétines épuisées, à l'odeur.

— Mettez les mantelets de bois et prenez pour vous une couverture en plus. Les chevaux?

— Comme ça, madame la comtesse.

— Nous devons arriver bientôt à Bourgthéroulde; vous ferez ferrer à glace pour le retour. Marchez du côté du vent sur la route; la neige ne bottera pas.

Au village, on trouva l'aide prévue. La vieille dame ne

voulut pas s'installer au feu: « Après, j'aurais plus froid. »

On repartit. Enfin, vers trois heures, ils gravissaient les pentes de la Seine. Depuis vingt kilomètres, la neige avait cessé, et à la nuit ils étaient devant le Corps d'Armée.

Une toute petite carte sur laquelle on lisait en gothique: « La comtesse de Bernberg-Berg. »

— C'est une vieille dame avec un « brischka ».

L'officier d'état-major pénétra tout de suite chez le grand chef. Le général, suivant l'usage ancien, courut à la voiture. Cette rencontre leur fit plaisir à tous deux. A force de s'estimer, ils avaient fini par s'aimer. La vieille dame sortait péniblement au bras du cocher. La voix de son ancien commensal la fit sourire de contentement. Il l'introduisit avec égards dans les appartements surchauffés et le sang revint aux livides joues fardées.

Tout de suite il donna des ordres pour que la chose fût réglée. S'il n'y avait pas mort d'homme, on arrangerait l'affaire. Il enverrait la lettre ce soir.

— Monsieur le marquis, dit-elle, ce soir il sera trop tard; celui qui vous remplace si faiblement mettra son point d'honneur à agir vite, surtout quand il saura que je me suis déplacée. Il considérera la chose comme une vengeance personnelle contre moi, pour des torts qui ne sont, pourtant, que les siens.

Elle disait ces choses avec une grâce rendue touchante par sa débilité.

— Avez-vous quelqu'un qui puisse porter l'ordre?

— Je connais quelqu'un.

— Il y faudra de l'énergie; la nuit s'annonce mauvaise.

Elle sourit:

— Ils seront deux et auront de l'énergie.

Elle ajouta:

— Auriez-vous la bonté suprême de nous donner un

bon de réquisition pour les chevaux? Tout serait ainsi parfait.

Il donna; puis il insista beaucoup pour que Mme de Bernberg profitât de l'hospitalité du Corps d'Armée. Mais elle ne pouvait, malgré son vif regret. Elle remercia avec des mots justes et charmants, tendit la main — pour la première fois — et retourna vers la voiture minable.

Installée, elle dit simplement:

— A la maison.

Il faisait grande nuit bouchée d'hiver, on avait marché tout le jour. L'homme eut un sursaut et demanda d'une voix changée:

— Madame la comtesse ne couche pas?

— Nous repartons. Aussitôt que les chevaux seront attelés, nous reprenons la route. Achetez des provisions Allons! Vite!

Le cocher remonta, courbé d'accablement.

On leur avait donné des chevaux de uhlans, pleins de feu, qui montèrent les hauteurs de Grand-Couronne au trot. Le cocher en était ragaillardi. Il les laissait courir La voiture geignait terriblement, fidèle, mais ancienne et peu faite pour des coureurs de steppe. Dans les descentes, la « mécanique » la faisait étrangement sinuer; l'arrière chassait. La vieille dame était parfois jetée sur les côtés, mais son oreille avait reconnu la vivacité des chevaux et elle ne disait rien... on avançait!

La route devenait très mauvaise, surtout au fond des pentes, où le ravinage des eaux avait creusé de véritables fossés.

A sept heures, au bas d'une côte, un nouveau frein s'ajouta à la mécanique: la caisse, qui portait sur la roue de gauche — un ressort cassé.

— J'vas chercher du secours.

— Non! Réparez! Coupez dans le taillis un gaulis de

châtaignier et avec des cordes faites une attelle; le ressort tiendra et il y en a trois autres.

Cela tenait. Il monta sur le marchepied et fit danser la voiture. On repartit.

Cependant, bientôt on retrouva la neige. Elle était tombée en abondance dans l'après-midi et il y avait des amoncellements que le vent avait agglomérés. La voiture y entrait en crissant, mais, le plus pénible, c'est que les chevaux hésitaient pour y enfoncer leurs pattes et parfois s'arrêtaient net. Cela faisait des secousses brusques, qui projetaient la pauvre femme en avant. Puis la neige bottait, collait sous les fers, et le cocher dut presque tout le temps marcher à pied pour dégager les sabots des chevaux.

Lui ne résistait plus, pris par la fatalité des humbles et d'ailleurs comme tenu aux épaules par cette volonté implacable qu'il sentait peser sur lui, le pousser en avant, certain, s'il s'attardait, d'entendre le sifflet, le sifflet aigu, sortir de la boîte close, sifflet qui n'en finissait pas... qui paraissait la colère de cette chose noire.

Parfois, la neige cessait... Alors on trottait avec de l'espoir. Mais bientôt le tapis funèbre reprenait et l'homme redescendait, automatique, des heures.

Ils arrivèrent à minuit au relais de Bourgthéroulde. Le maître d'hôtel ne s'était pas couché; il se doutait de ce qui était.

Il trouva la vieille dame tout en désordre, le chapeau glissé, les faux bandeaux de cheveux tournés, lamentable et sinistrement grotesque. Une ivrognesse funèbre. Mais il ne songea pas à rire: de voir sur les chemins une femme de cet âge et de cette qualité, pour venir en aide à un paysan inconnu, cela lui tournait le cœur!

— Que madame la comtesse reste finir la nuit céans!... Ce n'est pas si pressé... Jacques pourrait aller...

Ah! si cela avait été Eugène, mais ce trembleur! et l'hôte ne tiendrait pas à cheval:

— Qu'on mette du café dans les cruches! Donnez des bougies et en route!

Plus de neige; la route était libre, cela serait vite fini; le train reprenait. Seulement, la voiture avait fait son dernier effort: on entendit d'abord des chocs saccadés qui venaient de l'arrière; le cocher sauta et vit la roue de droite, qui s'était voilée, s'affaisser et laisser tomber deux de ses rayons. Il poussa un cri de terreur, mais le choc final fut doux. La voiture pencha, et, la jante vidée, porta sur la fusée. Le cocher, à bout de résistance, éclata en sanglots... A une heure du matin, dans la nuit terrible!...

La glace de droite avait sauté : la comtesse défit le mantelet et tutoya son cocher:

— Tais-toi, imbécile! Dételle le cheval bai, il se monte, et va avec lui chercher de l'aide. Ne pleure plus, ou je te fais demain envoyer à l'armée. Où sommes-nous?

Tout compte fait, on devait être à moins d'une demi-heure d'un château ami.

— Va donc chez M. le baron de Varu; tu marcheras jusqu'à la grande croix où il y a des apôtres. L'avenue est à gauche.

— Je sais, dit le gamin, en reniflant ses larmes.

— Emporte une lanterne; attache l'autre cheval. Va!

— Mais si madame est attaquée par des loups?

Les loups, en effet, avaient reparu.

— Rien à craindre; remets les mantelets. D'ailleurs, ils mangeraient le cheval restant.

L'animal avait du sang et galopait, malgré la crainte du cavalier. Le grand Christ, l'avenue... la lune fuyait dans les nuées. Une blancheur: le château. Il fit un tapage énorme, hurlant, frappant... Une lumière...

— Qui est là?

— La comtesse de Bernberg!

Le nom agirait. Il agit. Un homme sortit et accourut. Le baron était en voyage, mais le valet connaissait la comtesse; il avait accompagné son maître au château et y avait fait de ses frairies de domestiques, à crever! Il fut épouvanté et, ce qui rendait la situation plus tragique encore, c'est que chez eux aussi les Allemands avaient réquisitionné toutes les voitures. Il ne restait qu'un char-à-bancs: — impossible! — par ce temps, à cet âge... on eût ramené une morte.

Tout à coup il eut une inspiration : « la vinaigrette » ! C'était une ancienne chaise-à-porteurs qu'on avait montée sur roues pour traîner la baronne impotente. Etrange équipage, mais solide, mais clos, ajusté par un charron de village qui met double fer.

— Ton cheval entrera-t-il dans le brancard?

Il entrait.

— Toi, tu te mettras comme tu pourras.

Ils partirent en rigolant... Bien suspendue... roulante...

Mais quand ils arrivèrent dans le bas-fond où aurait dû se trouver l'épave, ils se regardèrent en pâlissant... Ils ne voyaient que les rayons et la jante éclatée. Le cheval avait dû se détacher et emmener l'aveugle... Où? La trace de la fusée... cela avait quitté la route... s'enfonçait dans la lande, à droite... mais, sous les bruyères refermées, on ne voyait plus rien.

Ils s'arrêtèrent, hésitants, éperdus...

Un cri de chouette... lointain... bizarre... qui se répétait à intervalles réguliers... Ils comprirent!

— Bon Dieu! dit le gardien, Bon Dieu, c't' une rude... Bon Dieu... ell' *chouanne*!

Ils coururent. Ils parvinrent à un trou où gisait le cheval avec le ventre défoncé par le timon. Ils trouvèrent la vieille royaliste qui, ayant passé son enfance à la suite des armées vendéennes, ne pouvant appeler avec assez de forces, soufflait dans ses mains réunies et, en effet, « chouannait ».

Elle traversa Bernay vers cinq heures; ceux qui la virent la crurent folle et le dirent. Elle arriva à Broglie comme le jour pointait, prise enfin d'une agitation terrible : « Pressez... pressez...! » L'homme, un pied sur chaque brancard, fouaillait à tours.

Enfin, l'extraordinaire convoi : la chaise-à-porteurs, l'homme debout comme un Romain, l'invraisemblable guimbarde, déboucha sur la petite place de C... pleine d'hommes en armes dont la comtesse entendait la rumeur:

— Le chef, le chef, criait-elle de sa pauvre voix cassée, la tête sortie.

— Il était temps, dit un homme.

Quand l'officier eut pris la missive, elle eut l'air de saluer, — de saluer toujours plus bas... Son front cogna sur le châssis de glace et elle s'effondra mourante, mais après la victoire, ...comme il seyait à quelqu'un de sa Maison.

LA VARENDE.

TROPIQUES

IN MEMORIAM

—

Ariel chante:
Sous cinq brasses d'eau bien comptées ton père repose; on a fait de ses os du corail; ces perles-ci furent ses yeux: rien en lui, loin de disparaître, qui ne subisse un changement marin en quelque chose de précieux et d'étrange. Les nymphes de la mer sonnent son glas d'heure en heure. Ecoute! Je les entends. Din... Don... la cloche!

Shakespeare, *La Tempête.*

I

Mes parents sont partis. Frère! Amis! Votre place
Est vide. Un chiffre ardent vous y figure encor,
Mais je sais qu'à son tour il faudra qu'il s'efface
A travers la splendeur obscure de la mort.
Je sais que tout est vain, et surtout l'espérance;
Je sais que nos labeurs n'ont pas de récompense
Qui soit comptée à la mesure de l'effort.

Mers du Sud, oublierai-je, à ma triste lignée,
Que pour flatter en vous des appétits sournois
Il échut, sombre honneur, qu'elle fut désignée
Dans l'ombre qui pullule à vous servir deux fois,
Vous qui laissez au large atteindre les nautiles
Nacre sur nacre — ô fuite heureuse! — et loin des Iles
Leurs voiles d'arc-en-ciel chercher de longs exploits,

Parmi les flots de lait, sous un cintre d'opale,
En des jours alanguis de rêver les seins nus
Où la nuit leur promet de bercer leur front pâle...
— Quand nous serons, poussière, au tombeau revenus,

Verrons-nous triompher du sépulcral décombre,
Dans l'espace ébloui par l'infini du Nombre,
Les constellations, sous des noms inconnus?

Et quel plus sûr lever de vos nuits tropicales,
Pour nos ombres — ferveur de contempler le ciel! —
Saura verser l'oubli des poudreuses escales,
Mers du Sud?... Mers du Sud, que le chant d'Ariel
Atteste, sur la foi du Poète, en la houle
Des flots lents, lorsqu'à peine un grand vaisseau qui roule
Craint un glauque retour aux promesses de miel;

Ah! redites les bords dont vos courants de glace
Tempèrent la torride ardeur, sous les ciels bleus,
Tendus de vapeur rose et blonde, où rien ne lasse,
Au long des jours égaux, l'Eté que tant de feux
Consacrent à jamais; redites le flot morne
De cendre qu'un volcan vomit au Capricorne,
Vers le Soleil — il semble — à demi fabuleux

D'évoquer ses enfants régnant sur les empires,
Et qui n'ont rien laissé de leurs fiers monuments,
Indestructibles blocs de granit, que les pires
Débris, dont l'œil s'étonne ainsi que d'ossements
Monstrueux échoués dans le reflux des sables:
Tout dépouillés qu'ils sont de formes périssables,
Ils ne redoutent plus l'affront des éléments.

Et de ses hauts plateaux qu'assiègent les orages,
Lorsque l'Indien, mâchant la feuille de coca,
Descend d'un pas feutré, vêtu de laine, aux plages
Où sortant à cheval de sa nef débarqua
L'Espagnol tout armé qui fend l'eau jusqu'au ventre,
Lorsqu'il descend, et, d'un regard de rêve où n'entre
Point de rancœur, y cherche une ombre de l'Inca,

De peu de gloire, hélas! il lui souvient. Vos temples
Que les ors prodigués couronnaient de périls,
Vos palais mis à sac, vos trésors sans exemples,
Manco Cappac, et toi Yupanki, où sont-ils,
Bâtisseurs? — Il suffit, pour qu'un jour vous confonde,

De cent aventuriers relâchés par le monde.
L'Indien n'obéit plus qu'à d'humbles alguazils.

Sur la grève oubliant sa montagne, il essuie
Un front cuivré qui penche; et jamais il n'entend
L'appel qu'à nos carreaux font les doigts de la pluie,
Jamais! car le désert au pied des monts s'étend,
Hormis où le hasard des pentes et des rives
Emprunte aux flancs lointains des Andes leurs eaux vives,
Et, du moindre rio, fait un Nil éclatant,

Un courant de feuillage, un remous magnifique
D'arbres enchevêtrés sous des souffles soudains,
Où le rêve de l'eau, fécond, se communique
Irrésistiblement de gradins en gradins,
Balance la liane, effiloque la mousse.
Dépense plus de sève, en une heure de pousse
Dans ces climats, que tout l'avril de nos jardins:

Les miasmes, les relents fermentent, des haleines,
Toi le souffle des fleurs sans nombre, toi l'odeur
Des terres grasses, toi celle des branches pleines
De nids, celles de l'ombre et de la profondeur,
Celle des chutes d'eau, celle du miel sauvage,
Toi, par les animaux répandue au passage,
Fauve, celle de tous les stupres. La verdeur

Des sucs forts et gluants aux tiges écrasées
Persiste au loin, du fond des pistes que l'on suit;
On croise à chaque pas d'innombrables brisées;
On devine, on entend, et le jour et la nuit,
Sous terre, dans l'herbe et dans les branches, bruire,
Grouiller, ramper, voler, vivre, se reproduire
Un peuple impatient, naissant, brillant, détruit;

Voici les vols hardis, voici les vols farouches,
Les moustiques de feu, le rouge tangara;
De lourds colliers de fleurs sont ornés d'oiseaux-mouches,
Et ce fragile azur, l'aile qui chavira
Sur des lis, se nourrit de rosée, et s'envole.
Cependant la couleuvre a lui, le daim s'affole,
Les singes et le lynx viennent de la sierra.

Et sur les roches, sur les pierres éboulées
Qu'habite le lézard, sur la tourbe qu'un lent
Travail réduit, sur les fourmilières brûlées
D'acides, sur les troncs chauves rongés au flanc,
Impudique parmi cette ardeur débridée,
S'offre partout, symbole énorme, l'orchidée,
Comme un sexe qui fleurirait dans l'air troublant.

— Ainsi, multipliant les zones alternées,
Se répandent les eaux des torrents andéens,
Qui — par les deux versants de leurs vallons bornées —
Aux grasses oasis regorgeantes de biens,
Donnent de proche en proche un désert d'intervalle,
Pour que ce grand pays, jusqu'à la mer, s'étale
Comme une peau de tigre entre les méridiens.

Et là, dans une ingrate enceinte funéraire,
Le flambeau renversé meublant seul leur écu,
Sous des chiffres romains, qui font dire à leur pierre
Qu'ayant orné la vie ils ont bien peu vécu,
Des êtres de mon sang, mon nom... Plainte insensée!
Au moment qu'on les pleure, une autre main glacée...
Ciel!... Ils dorment la mort, ce sommeil ambigu.

Et le vent, qui leur jette un murmure de palmes,
Passe où l'écume avec la rive se confond,
Et, s'il s'attarde à la berceuse des flots calmes,
Il doit parler des morts... Et le flot lui répond,
Disant le sort de ceux qui n'ont pour catafalques
Que les sédiments gras et la lourdeur des algues,
Dans la nuit sans repos des océans sans fond.

II

Depuis qu'on meurt, il faut pourtant bien que la Terre
Ne soit qu'un tas funèbre, affreusement grossi
D'une assise nouvelle à chaque millénaire,
Tels ces fumiers au pas des fermes, et voici
Que le ciel, dans nos deuils, s'étendra comme un poêle
Sur ce Globe, lui-même un cadavre d'étoile
Que le froid de la mort n'a pas encor saisi.

O siècles! millions de siècles! Couches profondes
De forêts, d'animaux, d'hommes ensevelis!
La montagne et la plaine et la mer, tous les mondes
Apportent, pour tribut, leur dépouille aux replis
Du noir terreau final où tout se désagrège,
Partout, sous le soleil, et la pluie, et la neige,
Sans autre choix après les instants accomplis.

Jeu macabre! Semblants de vie! ô moisissure
Que verra disparaître un tour de sablier!
C'est le Néant, Protée insigne, qui rassure
Avec ce faux visage, et nous laisse oublier
Que nous sommes déjà pour la moitié squelettes,
Nous qui vivons comme les rats et les belettes
Dans la pollution d'un immense charnier.

L'air que nous respirons, la fraîcheur des visages,
La substance des fleurs, le courant pur de l'eau,
D'atomes fatigués par mille et mille usages,
O puissant alambic! sont un aspect nouveau
Qui dure peu. Mystère! On hésite à comprendre
Que le fruit sous la dent n'ait pas un goût de cendre,
Et que l'avril n'ait pas l'haleine du caveau.

Et comme un prince, ayant décrété quelque étrange
Palais, l'accepte aux mains de ceux qui l'ont bâti,
Veuille l'esprit que, tout mêlé d'âme et de fange,
Soit jugé l'être humain, assez mal assorti,
Il le verra branlant avant qu'il ne s'achève:
Les dents noires, le poil changé, toujours plus brève
Une mémoire nulle, un front appesanti...

Effort! Effort! L'espoir lutte, l'instinct travaille.
O préparations qui n'aboutiront point
Pour la plupart! On va pourtant. Vaille que vaille!
L'échaffaudage croule, et le marbre est disjoint...
Effort, effort souvent rude, souvent néfaste!
Nous rions cependant... Mais c'est l'Ecclésiaste
Qu'après ces trois mille ans nous prendrons à témoin.

III

Eh bien, soit! — Ploie, ô Bête! Et souffle, ô vent de crainte
Où les charmes de mort communiquent entre eux!
— Si la vierge, suave, au plus sûr de l'étreinte,
N'est que le blond hasard d'éléments fluctueux,
Si tout fuit, si l'amant dupé, qui la croit neuve,
Presse comme un nageur embrassant l'eau du fleuve
La vaine, l'ondoyante image de ses vœux:

Qu'importe? Trêve aux durs pensers, pauvre âme — Oublie,
Et regarde. Il est vrai, n'est-ce pas? qu'un Pouvoir
Innommé, relevant notre gloire avilie,
Nous a donné le sens subtil de percevoir,
Manifeste splendeur, un peu de sa lumière,
Disant: — Le don de joie habite la paupière;
Tout est concert des yeux pour celui qui sait voir.

Quoi! La vie est amère, avare, instable, presque
Identique à la mort, puisque tout va périr:
A peine l'en sépare un jour? Mais cette fresque
Mouvante, que le prisme est pressé de t'offrir
Pour exalter l'instant que tu dénommes monde,
Du pur rayonnement jusqu'à la nuit profonde
Liant ses couleurs, rien ne la pourrait flétrir;

Ni tes pauvres tourments, ni ta pauvre allégresse,
Ni tes blasphèmes, ni les faibles jugements
Qui font dire: Ceci nous plaît; ceci nous blesse;
Ces traits-là sont hideux, et ceux-là sont charmants;
Car sans doute, indulgents aux formes condamnées
Sans preuve qu'un vain choix de nos raisons bornées,
Les Anges voient partout des éblouissements.

Les galions dorés des armadas lointaines,
Tout imprégnés des flots fabuleux d'autrefois,
Lorsqu'ils rentraient, guidons claquant à leurs antennes,
Voiles peintes, hauts et larges sous le pavois,
D'un si brave dehors! si riches dans la cale!
Pour caresser les yeux n'avaient rien que n'égale
L'obscur marais de moire au cœur profond des bois.

L'œil qui t'épie en traître a ses paillettes sombres,
Et la bouche qui ment ses carmins. Le réseau
Des couleurs, sur la nuit, la mort et les décombres,
Et sur le jour qui rit aux lèvres du ruisseau,
Seule émanation de Dieu que rien n'offusque,
Partout s'épand, rayonne et se nuance. — Jusque
Dans la plus morne horreur, ô toi premier sursaut

De l'Ombre, ô survivante aux choses passagères,
Beauté, partout présente et durable à travers
Les formes qu'on dirait l'une à l'autre étrangères
De ce monde toujours changeant, toujours divers!
Les sens nous leurrent trop souvent, seule la vue
Nous révélant sans cesse une gloire imprévue,
Il semble à cette fin que tende l'univers.

Et quand, trop soucieux de tout ce qui nous touche,
Nous aurons bien pleuré nos morts et nos amours,
Bien pris, enfants butés, notre air le plus farouche
A ne nous apparaître éternels; en son cours
Si notre étoile brève, après son apogée,
Au ciel occidental voit sa perte engagée,
Sa pente moins heureuse et ses rayons plus courts:

Arrêtons-nous. Laissons notre amère science.
Que le rythme de l'Etre, intensément accru,
Grandisse, transcendant la stricte expérience.
Et, soit qu'en ce vallon mille fois parcouru,
Tous les baumes du soir apaisent, à la rive,
Des saules floconneux la vigile plaintive
Sur le fleuve qui roule un Soleil disparu;

Ou, plus âpre décor, et presque chimérique,
Par quelque longitude aux périlleux climats,
Sous les palétuviers que la double Amérique
Fait naître d'un sol mou foulé par les pumas,
Quand l'ombre, ô voyageur, te fait croire aux idoles
Qui guettent, blocs surgis tout sonnants de paroles
Dans les échos obscurs de ce nocturne amas;

Fût-ce pour un éclair, échappons à nous-mêmes,

Comme les morts du masque étroit qu'ils ont porté.
— Interrompus les cris, les doutes, les problèmes:
O dispensation nouvelle! la Beauté,
Nous tend le rameau d'or et veut en sa magie,
Non l'esclave des dieux, mais une âme élargie
Qui se meuve aisément dans un orbe enchanté.

Orgues! Harpes! Concert!... Tout le ciel chante. Ecoute!
La foule cependant lève son front muet.
Elle nous voit fuyant ce qui l'occupe toute,
Et ne comprendrait pas qu'il nous vînt un souhait,
Celui-ci: — D'un réveil si notre heure est suivie,
Faites de moi, Seigneur, pour l'éternelle Vie,
Un regard détaché, qui flotte, et reconnaît.

....

Vous, les rêves tombés, vous, les morts taciturnes;
Rêves dont j'ai vécu, Morts qui m'avez aimé;
Pour qui voudrait sourire, en dépit de vos urnes,
Pour ses renoncements, pardon! et si —calmé
Ce soir à méditer tant d'aspects magnifiques —
Il sait, mânes lointains, sous le feu de Tropiques,
Que vous berce une Palme au zéphyr parfumé.

JEAN-MARIE GUISLAIN.

POUR NOS TRADITIONS NATIONALES

LA PRONONCIATION DU LATIN

—

I

Quel est le but que poursuivent les *Amis de la Prononciation Française du Latin?* Je voudrais le dire ici, en me défendant d'entrer dans des considérations linguistiques qui ne tarderaient pas à révéler mon incompétence en cette matière.

Une des préoccupations de la société dont il s'agit est de protester contre l'introduction en France dans les offices religieux de la prononciation italienne du latin. On n'ignore sans doute pas que le mot liturgie vient du grec et signifie action publique, œuvre publique. Il tombe sous le sens que là où il y a culte, là où on fait appel à l'ensemble des moyens par lesquels une société honore Dieu, les fidèles ne sont pas moins intéressés que les officiants à l'hommage rendu à la Divinité. Cet hommage ne se comprend même pas en dehors de leur présence et sans leur participation.

L'Eglise avait évidemment le devoir de régler la liturgie; elle n'y a pas manqué. De bonne heure aussi, on constate une tendance de la part de Rome à imposer partout la liturgie romaine. La papauté se heurta d'ailleurs dans cette entreprise à des résistances dont il n'est pas sans intérêt de donner ici un ou deux exemples.

En 1583, l'évêque de Paris ayant demandé à son chapitre s'il ne conviendrait pas d'adopter la liturgie romaine, les chanoines s'y refusèrent. Ils basaient leur op-

position sur l'ancienneté et, à leur avis, l'excellence de la liturgie parisienne. La Sorbonne, consultée, donna raison au chapitre, proclamant que chaque évêque avait dans son diocèse le même droit liturgique que le pape dans son diocèse de Rome; que, d'ailleurs, si la liturgie parisienne avait des défauts, l'évêque ne devait pas la changer, mais la réformer; qu'au surplus la variété liturgique n'était pas plus discordante dans l'Eglise que dans l'univers la variété harmonique que l'Eternel y a mise. Vingt ans plus tard, à la suite d'un différend entre les chapelains et les chanoines de la collégiale de la Trinité d'Angers, le Parlement de Paris, par un arrêt en date du 27 février 1603, fit inhibition et défense à l'évêque de rien innover sans l'autorisation du roi, en l'exercice et célébration des offices aux églises de son diocèse.

On croyait alors, à tort ou à raison, que le pouvoir séculier avait un droit liturgique. Le prince, disait-on, peut régler en toute indépendance ce qui touche aux intérêts temporels de la société civile. Or, la liturgie y touche sous plusieurs rapports. Donc, le prince a le droit d'intervenir en cette matière. Je n'entrerai pas dans ce débat qui pourrait m'entraîner très loin. Mais il me sera permis de dire que le roi n'avait point tort de vouloir protéger le droit liturgique de l'Eglise de France, dont les chefs savaient mieux que personne ce qui convenait au troupeau qui leur avait été confié. Quand les rois interviennent, c'est parce qu'ils pensent « qu'on ne peut, sans blesser la vérité, faire consister l'unité de la prière dans l'uniformité d'arrangement des liturgies; encore moins doit-on faire consister dans cette uniformité l'unité de l'Eglise ».

Est-ce le souvenir de cet état de choses? Toujours est-il qu'on voit le pape Grégoire XVI se montrer hésitant et précautionneux dans une circonstance qu'il convient

de rappeler. A la date du 6 août 1842, il adressait à Mgr Gousset, archevêque de Reims, le bref suivant :

Vénérable frère, salut et bénédiction. — Nous avons reconnu le zèle d'un pieux et prudent archevêque dans les deux lettres que vous nous avez adressées, renfermant vos plaintes au sujet de la variété des livres liturgiques qui s'est introduite dans un grand nombre d'églises de France, et qui s'est accrue encore depuis la nouvelle circonscription des diocèses, de manière à offenser les fidèles. Assurément nous déplorons comme vous ce malheur, vénérable frère, et rien ne nous semblerait plus désirable que de voir observer partout, chez vous, les constitutions de saint Pie V, notre prédécesseur d'immortelle mémoire, qui ne voulut excepter de l'obligation de recevoir le Bréviaire et le Missel, corrigés et publiés à l'usage des églises du rite romain, suivant l'intention du Concile de Trente (Sess. XXV), que ceux qui, depuis deux cents ans au moins, avaient coutume d'user d'un Bréviaire et d'un Missel différents de ceux-ci, de façon toutefois qu'il ne leur fût pas permis de changer et de remanier, à leur volonté, ces livres particuliers, mais simplement de les conserver, si bon leur semblait.

Tel serait donc aussi notre désir, vénérable frère. Mais vous comprendrez parfaitement combien c'est une œuvre difficile et embarrassante de déraciner cette coutume implantée dans votre pays depuis un temps déjà long. C'est pourquoi, redoutant les graves dissensions qui pourraient s'ensuivre, nous avons cru devoir, pour le présent, nous abstenir, non seulement de pousser la chose avec plus d'étendue, mais même de donner des réponses détaillées aux questions que vous nous aviez proposées.

Néanmoins, Grégoire XVI, dans un dernier paragraphe, ajoute qu'il a décerné des éloges mérités à un évêque de France qui, « profitant avec une rare prudence d'une occasion favorable, avait supprimé les divers livres liturgiques qu'il avait trouvés dans son Eglise et avait ramené tout son clergé à la pratique universelle des usages de l'Eglise romaine ». Grégoire XVI disait encore qu'il

avait la confiance que les autres évêques de France suivraient tour à tour l'exemple de leur collègue.

Si les liturgies locales pouvaient être conservées quand elles avaient au moins deux cents ans d'existence, que dire de la prononciation française du latin, qui est infiniment plus ancienne? Mais à l'époque où Grégoire XVI adressait à l'archevêque de Reims le bref qui vient d'être cité, on montrait une prudence dont la papauté s'est depuis lors singulièrement départie. Le bréviaire et le missel romain ont, partout en France, remplacé les liturgies anciennes et, avec un rythme accéléré, on a procédé à la romanisation de notre pays, à son italianisation aussi.

Pour répondre au désir du pape, la plupart des évêques français, on peut dire tous, ont imposé à leur clergé la prononciation italienne du latin. Je dis à dessein « le désir du pape », car le Saint-Siège n'a à ce propos jamais donné d'ordres. Rien ne m'est plus aisé que de le prouver. Saisi par notre ambassadeur au Vatican de la question de la prononciation du latin dans l'Eglise de France, le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, répondait, le 14 février 1930, que le Saint-Père n'avait donné à aucun membre de l'épiscopat français aucun ordre relatif à la prononciation du latin. Il reconnaissait qu'il n'y avait pas à espérer que les Allemands prononçassent jamais *angelus* autrement qu'à l'allemande, ni les Anglais *mihi* autrement qu'à l'anglaise, mais il répétait que les évêques de France gardaient en l'espèce une entière liberté.

A la même époque, Mgr Feltin, alors évêque de Troyes, maintenant archevêque de Sens, écrivant au président de la Société Académique de l'Aube, rappelait les vœux émis par Pie X, Benoît XV et Pie XI en faveur de l'introduction de la prononciation romaine du latin dans notre pays, et ajoutait ces mots qui montrent bien qu'au-

cun ordre n'a été donné : « Le souhait répété des Souverains Pontifes ne doit pas, me semble-t-il, demeurer lettre morte pour des âmes catholiques. »

Il est à coup sûr regrettable que, cela étant, il ne se soit pas trouvé un évêque français pour défendre auprès du Saint-Siège la cause de la prononciation française du latin. Mais sans parler de l'emprise que le pape a sur l'épiscopat, on ne sait pas à quel point le droit liturgique des évêques est aujourd'hui limité. C'est ainsi qu'ils ne peuvent même pas résoudre les doutes relatifs aux rites et cérémonies. A peu près tout en cette matière relève du pape. Pourquoi? Pour deux raisons : la première, que la liturgie est matière de juridiction et que toute matière de juridiction relève du pape, qui seul a juridiction suprême sur tous les diocèses du monde catholique; la seconde, que la liturgie est l'expression et la profession publique de la foi, et que c'est au souverain pontife, et non à chaque évêque, qu'il appartient de définir la foi et la manière de la professer. D'où il découle que s'il plaisait au pape d'*obliger*, ce qu'il n'a pas fait jusqu'ici, les catholiques à prononcer le latin à l'italienne, vous auriez beau mettre tout votre cœur dans la récitation du *Credo*, vous n'auriez pas fait, le prononçant à la française, un acte de foi aussi complet, aussi sincère, que votre voisin, qui aurait dit le même *Credo* avec la prononciation italienne. La liturgie ne serait donc plus seulement dans cette éventualité l'ensemble des choses, des paroles, des chants et des actes, par lesquels l'Eglise honore Dieu. A cette énumération il faudrait ajouter, pour que la foi fût sauve, la prononciation de ces paroles et de ces chants.

On dit : « Toutes les créatures, soit matérielles, soit immatérielles, viennent de Dieu. Il est donc juste qu'elles chantent ses louanges à leur manière. » Oui, étant bien entendu qu'il n'en sera pas ainsi pour les créatures que nous sommes, nous autres Français, qu'on *invite* à chan-

ter les louanges de Dieu, non plus à notre manière, mais à l'instar de gens dont nous ne pourrons jamais acquérir la prononciation, parce que notre conformation physique s'y oppose. Aussi remplaçons-nous par une innommable cacophonie ce qui est beau dans une bouche italienne.

Les autorités ecclésiastiques ont-elles réfléchi à ce qui peut en résulter? Et par autorités ecclésiastiques j'entends le pape, qui a exprimé le *souhait* que le latin soit prononcé à la romaine, le nonce qui *ordonne,* et les évêques qui se sont précipités dans l'obéissance. On sait de quelles critiques l'Eglise a été l'objet pour avoir fait du latin sa langue. Une de ses préoccupations — et il convient de l'en louer — a été d'écarter des fidèles le danger de s'isoler de la prière publique. En quelque pays que vous alliez, vous pouvez, le latin étant partout la langue du catholicisme, unir votre voix à celles qui, dans l'église où vous êtes entré, chantent les louanges de Dieu et répondent à la parole du prêtre. Vous est-il indifférent qu'un Français, se trouvant dépaysé chez lui, ne reconnaissant plus sous leur travestissement ridicule les paroles, les chants auxquels il était depuis l'enfance habitué, soit forcé de se réfugier dans son missel, de s'isoler ainsi de la prière publique, si même il ne va pas — le cas s'est déjà produit — jusqu'à désapprendre le chemin de l'église?

II

Quel intérêt prétend-on servir en nous imposant la prononciation italienne du latin? L'unité de l'Eglise serait-elle menacée, mise en question par notre prononciation française? Curieux qu'elle ne le soit pas par les rites si divers que l'Eglise tolère et sanctionne. Passons-les rapidement en revue.

En Syrie, il y a les Syriens purs, les Grecs Melchites,

les Syro-Maronites, les Syro-Chaldéens, auxquels se rattache le rite syro-malabar, suivi dans les royaumes indiens de Cochin et de Travancore par un peu plus de 440.000 catholiques. On peut citer encore le rite arménien, les Grecs-Ruthènes, le rite gréco-roumain. En Italie même, on trouve le rite ambrosien, auquel la Lombardie est à ce point attachée que lorsque le pape Eugène IV entreprit de l'abolir, il y eut un soulèvement des habitants assez sérieux pour engager le cardinal Branda de Castiglione, légat du Saint-Siège, à déguerpir au plus vite.

Les Dominicains célèbrent la messe suivant un rite spécial, et il en est de même des Chartreux. Lyon n'a-t-elle pas gardé une ancienne forme de liturgie? Mais voyez ce qui se passa dans une ville d'Espagne et qui est vraiment curieux. Au temps de l'invasion de ce pays par les Maures, Tolède, après avoir résisté pendant deux ans, fut forcée de se rendre. Elle exigea d'ailleurs que six églises restassent consacrées au culte catholique pour les chrétiens qui préféreraient ne pas quitter la ville. Durant toute la domination musulmane, ces églises furent dans Tolède des foyers de vie chrétienne et de prière. On y pratiquait ce qui est connu sous le nom de liturgie mozarabe. Sous le règne d'Alphonse VI, Tolède fut reprise par les chrétiens. Rome envoya alors sur les lieux un légat avec mission de substituer à l'office mozarabe le rite grégorien. Les fidèles s'insurgèrent, ayant le clergé à leur tête. Que faire? Le roi eut une idée singulière. Il décida qu'un combat aurait lieu entre le champion du rite mozarabe et celui du rite grégorien. Le premier, qui se nommait don Ruiz de La Matanza, l'emporta sur son adversaire. Le rite mozarabe n'a pas cessé depuis lors d'être pratiqué à Tolède.

Les temps actuels ne se prêtent pas à une lutte de ce genre entre les tenants de la prononciation française du latin et ceux de la prononciation italienne. Au reste, la

papauté montre ailleurs que chez nous une souplesse qui s'exerce pour le plus grand bien de la catholicité. C'est ainsi qu'elle autorise le rite slave dans certaines paroisses de Croatie et d'Istrie. A quelle condition? A la condition que ces paroisses aient été en possession de cet usage depuis au moins trente ans. Depuis combien de siècles prononçons-nous le latin à la française?

Pie V, Grégoire XVI savaient qu'on ne change pas d'un trait de plume des habitudes séculaires. La coutume joue en liturgie un rôle très important. Pour qu'on la respecte, il faut qu'elle soit immémoriale, qu'elle ne soit pas formellement contraire aux rubriques ni aux décrets de la sacrée Congrégation des Rites, enfin qu'elle soit louable, c'est-à-dire qu'elle rehausse ou du moins ne diminue pas la dignité du culte, qu'elle édifie, en un mot qu'elle soit conforme à l'esprit de l'Eglise. J'attends qu'on me démontre que la prononciation française du latin ne correspond pas à ces conditions.

Qu'elle soit la meilleure, c'est ce que les membres de la société dont il s'agit n'ont jamais eu la sotte idée d'avancer. Bien que je me sois défendu de toute incursion dans le domaine de la linguistique, j'avoue que je ne puis m'empêcher d'admirer ceux qui prétendent savoir de quelle façon les Latins prononçaient leur langue. Mon sentiment est qu'il en est de celle-ci comme du français, qui ne fut pas prononcé de la même façon à toutes les époques de notre histoire. N'empêche que nous nous trouvons actuellement en présence de trois prononciations du latin : la française, l'italienne, l'universitaire.

En ce qui concerne cette dernière, nous sommes toujours sous le régime de la circulaire ministérielle du 10 mars 1913, circulaire fort bien rédigée, très sage, qui, sans fermer la porte aux recherches des linguistes, appelait l'attention des recteurs d'académie sur une situation à laquelle il importait, en effet, de mettre un terme.

Faute d'une doctrine commune, écrivait le ministre, ou tout au moins d'une entente préalable entre les professeurs intéressés, il s'est créé parfois une regrettable confusion. C'est ainsi que, dans le même établissement, il arrive que la prononciation du latin varie d'une classe à l'autre, et que les élèves, en changeant de cours, sont obligés de se prêter à de nouvelles règles. Une telle absence d'uniformité dans l'enseignement ne laisse pas que de présenter de graves inconvénients. Sans parler du temps dépensé en pure perte, n'est-il pas évident que rien n'est plus propre à jeter le trouble dans de jeunes esprits et à leur inspirer un véritable scepticisme à l'égard de l'enseignement qu'ils reçoivent? Les familles se sont émues de l'état de choses actuel et ont fait entendre des plaintes justifiées. J'ai décidé, en conséquence, conformément à l'avis exprimé par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, que la prononciation du latin traditionnelle en France, celle qui, au demeurant, se recommande par sa simplicité et qui laisse nettement entrevoir la filiation des mots français, devait, pour le moment du moins, être enseignée et rester en usage dans toutes les classes de latin.

Nous ne disons pas autre chose, quand nous signalons le trouble que l'on jetterait dans les études secondaires et supérieures, en divisant les Français en deux catégories, ceux qui s'efforceraient, maladroitement toujours, de prononcer à l'italienne, et ceux qui seraient restés fidèles à la prononciation française.

La Société dont il s'agit ne ferme pas la porte aux recherches des linguistes, puisqu'elle a tenu à inscrire à l'article premier de ses statuts que, tout en s'efforçant de maintenir notre prononciation traditionnelle, elle entendait n'entraver en rien les recherches de linguistique, de métrique et de phonétique, poursuivies selon les saines méthodes de l'érudition.

Mais les savants ne se font pas d'illusions sur ce que leurs travaux offrent de dangereux. Voici à cet égard un document tout à fait important. Il émane de la plus haute autorité qui soit en ces matières, M. Antoine Meil-

let, membre de l'Institut, professeur de grammaire comparée au Collège de France. C'est une lettre adressée par lui, le 26 janvier 1930, à un homme qui est lui-même admirablement compétent, M. Louis Canet.

Cher monsieur,

Excusez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre sur la prononciation française du latin.

Il va de soi que le linguiste est obligé de faire abstraction de cette prononciation. Mais la question que vous posez n'est pas d'ordre scientifique; elle est d'ordre pratique.

Tout ce qui écarte le latin du français est de nature à le rendre plus difficile pour nos compatriotes. Il n'est pas douteux que l'effort que nous faisons, nous linguistes, pour nous rapprocher de l'usage latin, qu'il nous faut bien considérer, est de nature à écarter nos compatriotes des études latines. Et je le regrette.

En tout cas, il faut éviter la prononciation italienne du latin, car elle n'est ni conforme à l'usage antique ni pratique pour nous. Si, comme on le fait maintenant dans certains diocèses, on prenait cette prononciation, il n'en pourrait résulter ici que des embarras et des incohérences. Il ne faut pas demander à des Français de prononcer des *Tch* que les anciens n'ont pas connus et qui nous déconcertent.

En somme, comme l'a dit franchement un prêtre à la dernière séance de la Société des Etudes latines, il s'agit d'unifier dans l'Eglise la prononciation du latin. Mais cette unification, qui n'a pas d'intérêt pratique pour l'Eglise, rend le latin moins intelligible aux Français. L'inconvénient m'en paraît grave. La diffusion du latin en souffrira, et l'Eglise du même coup, dont la langue cessera d'être intelligible.

Croyez-moi, cher monsieur, votre bien cordialement dévoué.

Signé : A. MEILLET.

Voilà qui ne peut que remplir d'appréhension ceux dont tout l'effort va à remettre en honneur la connaissance du latin, de la littérature latine, cet humanisme qui fut pendant si longtemps une des parures de la France. Si inté-

ressant qu'il puisse être de savoir que le nom de l'auteur du *De Officiis* se prononçait Kikero et non Cicero, je tiens pour plus utile de lire ce qu'il a écrit. Il faut que nous luttions de toute notre énergie contre cette tendance déplorable qui, menaçant de nous faire mourir d'une indigestion de critique et d'exégèse, nous porte de plus en plus à lire des livres sur les livres, au lieu de lire les livres eux-mêmes.

Personne n'a la pensée de contester l'importance du latin en tant que langue encore parlée. Il a eu la vie dure dans notre pays, où il fut presque exclusivement employé dans les actes publics jusqu'au XVIe siècle. Les autorités civiles, surtout les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, y étaient si fortement attachées, qu'il fallut plusieurs ordres formels des rois, publiés pendant près d'un siècle et demi (de 1490 à 1629), dans cinq ou six édits, déclarations, etc., pour les contraindre à se servir de la langue française. Charles VIII prescrivit, en 1490, d'écrire en français les dépositions des témoins. Louis XII renouvela, en 1510, l'ordonnance de Charles VIII, et François Ier, en 1539, par une ordonnance rendue à Villers-Cotterets, proscrivit l'usage du latin dans les actes. Mais il fallut plusieurs édits subséquents pour faire exécuter ces ordonnances.

Pour sorti qu'il soit de l'usage courant, le latin reste la langue des conciles. On le pratique dans les facultés de théologie et dans les séminaires. Des ecclésiastiques appartenant à des pays différents s'en servent pour converser. Des millions d'êtres humains le lisent et le prononcent à l'église. On prétend que si la prononciation du latin n'était pas partout la même — et elle ne le sera jamais pour des raisons physiologiques — ces ecclésiastiques, car c'est en somme d'eux qu'il s'agit, risqueraient de ne pas se comprendre d'un pays à l'autre. Qu'on me permette à ce propos de citer ce qui se passa à Rome le 19 janvier 1870 et qu'on trouve relaté à la page 40 du

second volume de l'*Eglise et l'Etat au Concile du Vatican* d'Emile Ollivier.

On discutait le schéma sur les évêques et la vacance du siège épiscopal.

Mgr Darboy s'exprime avec gravité, en fort bon latin que l'on saisit facilement, malgré la prononciation française. Aucun orateur ne formule ses arguments d'une manière plus précise... Mgr Dupanloup lit avec beaucoup d'animation, toutefois avec une prononciation moins compréhensible que celle de Mgr Darboy, un discours respectueux, habile et en même temps très énergique.

N'est-on pas en droit de conclure de ce récit que l'archevêque de Paris n'eut, bien qu'il prononçât le latin à la française, aucune peine à se faire comprendre du Concile, parce qu'il parlait avec gravité et précision? Si pareille bonne fortune n'échut pas à l'évêque d'Orléans, il le faut sans doute attribuer à la rapidité et à l'animation de son débit. Il aurait prononcé à l'italienne que le résultat eût vraisemblablement été le même.

Au surplus, à ne parler que des Conciles, des facultés de théologie, des séminaires, des conversations entre ecclésiastiques, on donnerait l'impression que l'Eglise ne se compose que de clercs. Il y a les laïques et, en l'espèce, tous ces fidèles Français, qui, la question ne touchant ni au dogme ni à la morale, expriment le désir de prier comme le faisaient leurs pères. Prière qui, parce qu'elle fut celle de nos ancêtres — et parmi eux il y eut des saints — est vraiment chargée de spiritualité.

III

Mais ce n'est là qu'un côté de la question. Passons à un autre ordre d'idées. En l'abordant, j'ai le sentiment que le lecteur verra à quel point les membres de la société ont raison de penser que par leur défense de la prononciation française du latin ils servent un intérêt national.

Je n'apprendrai certes rien à personne en signalant les attaques dont nous étions l'objet de la part des Italiens. Un livre récemment paru les mettait pleinement en lumière. Je fais allusion à l'ouvrage de M. Henri Bauche, *A bas la France*, qu'un éditeur bien avisé, M. Jacques Bernard, a publié. Le titre peut surprendre. Il s'explique quand on voit que l'auteur a voulu attirer l'attention du public français sur les attaques de plus en plus violentes des journaux italiens, c'est-à-dire de l'Italie elle-même. Il tombe en effet sous le sens qu'aucun journal transalpin ne se permettrait de publier un article contre le gré du gouvernement et de son chef.

M. Henri Bauche a rempli de la façon la plus objective la mission qu'il s'était assignée. Son rôle a été celui d'un rapporteur. Il nous met les documents sous les yeux. A nous d'en tirer la conclusion qu'ils comportent, et cette conclusion n'est pas gaie. Nous nous heurtions de l'autre côté des Alpes à un mauvais vouloir absolu.

Ai-je besoin de dire qu'aucun Français n'est assez déraisonnable pour songer à critiquer la façon dont un pays étranger a montré qu'il voulait être gouverné? Nous respectons la liberté des autres, comme nous entendons qu'ils respectent la nôtre. Charbonnier est maître dans sa maison. Si le fascisme est le régime qui plaît aux Italiens, cela ne concerne qu'eux. Ce n'est à coup sûr pas notre affaire.

Nous avons en tout cas libéralement ouvert nos portes à de nombreux Italiens venus ici pour travailler et dont nous voulons espérer qu'ils se montreront fidèles aux devoirs que cette hospitalité leur impose. C'est un véritable problème que celui des étrangers en France. Ils étaient au nombre de 370.000 en 1851; ils sont aujourd'hui trois millions. Les Italiens viennent en tête par le nombre.

On peut dire qu'ils ont en bien des endroits changé la physionomie de la France. En Meurthe-et-Moselle, à

Auboué, sur 5.000 habitants il y a 2.950 Italiens. A Jœuf-Homécourt, sur 17.000 habitants on compte 8.200 Italiens. Dans une étude des plus intéressantes sur les *Etrangers en France,* parue dans la *Revue de Paris* du 15 février 1933, M. Georges Maaco disait :

Le village de Blanquefort, dans le Gers, est italien. Dans la région méditerranéenne, les Italiens sont en majorité dans un certain nombre de cantons, et les vieux quartiers des villes du littoral sont habités presque exclusivement par des étrangers. Le consul italien pouvait dire au maire de Marseille : « Il y a deux maires, ici, vous et moi. »

Les Italiens établis en France sont, de la part de leur gouvernement, l'objet de la plus tendre sollicitude. Prenez, par exemple, les pays de la moyenne Garonne, où l'immigration italienne a été considérable. Des boutiquiers, des avocats italiens sont venus s'installer dans les villes. Il y a à Agen une banque italienne de crédit agricole avec des filiales dans les bourgs ruraux. Les mariages mixtes entre Français et Italiens sont exceptionnels. D'ailleurs, le gouvernement italien s'emploie à maintenir l'italianité de ces immigrants. Les jeunes mariés italiens reçoivent des facilités pour faire leur voyage de noces en Italie, et les jeunes femmes, dont l'état promet une maternité prochaine, sont transportées gratuitement à la frontière, afin d'assurer à leur enfant la nationalité italienne. Pour ce faire, une vaste maternité a été organisée à San Remo.

On n'a point négligé les besoins spirituels de ces colonies italiennes. Des aumôniers italiens, placés sous la direction d'un supérieur, Don Babini, qui réside à Paris, ont reçu diverses affectations. Il y en a neuf dans le département de la Seine, deux à Lyon, un à Nogent-sur-Marne, Seraing-sur-Meuse, Toulon, Martigny, Carcassonne, Toulouse, Reims, Saint-Etienne, Vernon, Auch, Saint-Claude, Montauban, Annecy, Esch-sur-Alzette, Gre-

noble, Chambéry, Longwy et Moyeuvre-Grande, et deux à Agen.

Les missionnaires italiens publient deux périodiques : *Il Corriere,* dont le directeur est Mgr Torricella, et la *Buona Parola.*

Je ne veux pas entrer dans un plus grand détail. Mais je me permettrai de poser un certain nombre de questions.

Le diocèse de Nice compte 125.000 Italiens. Peut-il être indifférent à l'Etat français qu'oubliant les conditions dans lesquelles il avait été nommé évêque de Nice, Mgr Remond ait imposé dans son diocèse la prononciation italienne? Le gouvernement avait à cet égard exprimé un désir dont il n'a pas été tenu compte.

Le diocèse de Marseille renferme 166.000 italiens. Nos intérêts temporels n'ont-ils pas été compromis par Mgr Dubourg qui, ne se bornant pas à prescrire à ses ouailles de chanter désormais à l'italienne, a cru devoir faire appel à un Salésien de Turin, Don J.-B. Grosso, pour, concurremment avec un Bénédictin, Dom Gajard, leur enseigner la manière de s'y prendre?

Il y a en Oranie et en Tunisie beaucoup d'Italiens. Ne voit-on pas que ce renoncement à la prononciation française du latin ne peut que consolider en eux le sentiment de leur force?

Il me serait facile de poser d'autres questions, mais je crois en avoir dit assez pour justifier ce que je viens d'écrire. La prononciation française du latin n'est pas le dada des quelques intellectuels qui, dans leurs parlotes, s'amuseraient à couper des cheveux en quatre. En se constituant sur le terrain national, la société des *Amis de la Prononciation française* du latin a voulu servir notre pays qui, très attaché à son long passé d'histoire, d'usages et de traditions, entend que sur un point aussi important il n'y soit pas porté atteinte.

A. BARTHÉLEMY.

LE SOUS-CHEF J.-K. HUYSMANS

Est-il possible d'être à la fois bon fonctionnaire et bon écrivain? Elargissant la question, un écrivain ou un poète peut-il exceller dans les lettres et remplir en même temps convenablement un emploi, voire pratiquer un métier manuel d'où les Muses ou Apollon sont ou paraissent être radicalement exclus?

A cette interrogation, des exemples, et des plus illustres, répondent péremptoirement, et il serait fastidieux de les énumérer ici. Contentons-nous d'en examiner un seul, celui de Huysmans, en nous aidant des pièces officielles conservées aux Archives du ministère de l'Intérieur. Ainsi le fonctionnaire aidera à connaître l'auteur.

Son dossier, comme tous les dossiers concernant un homme marquant ou un événement important, a été certainement pillé au cours des années, soit après le départ du titulaire, soit même en cours de constitution. Mais si la distraction de broutilles, n'ayant de valeur qu'en raison du sujet, paraît péché véniel aux chasseurs de souvenirs, par contre de pieux amateurs documentaires se sont efforcés de le grossir ultérieurement. Ceci expliquera la disparité des pièces réunies dans la chemise « Huysmans » (1).

Tel quel, néanmoins, et augmenté d'observations révélées par l'écrivain lui-même ou par les critiques, j'es-

(1) Dans le supplément littéraire du *Figaro* du 13 mars 1926, un chef de bureau du service du Personnel de l'Intérieur, qui avait ce dépôt en garde, M. René Turpin, aujourd'hui décédé, en a publié une notable partie sous le titre : *J.-K. Huysmans fonctionnaire,* travail consciencieux où il a poussé le respect du maître jusqu'à lui corriger pieusement une faute d'orthographe, mais où il s'est généralement borné à la sèche reproduction chronologique des documents.

père qu'il me permettra de démontrer le bien-fondé de la thèse énoncée plus haut. L'on peut être à la fois écrivain distingué et fonctionnaire recommandable, comme Reboul, auteur de *l'Ange et l'enfant,* a su rester attentif à ses fournées, et comme Jasmin, prédécesseur de Mistral, a su rouler des *Papillotes* pour les chevelures féminines et pour les devantures des libraires.

§

Au mois de mars 1866, un jeune bachelier de 18 ans adressait ce placet, soigneusement calligraphié, au ministre de l'Intérieur:

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de solliciter de Votre Excellence mon admission dans les bureaux du ministère de l'Intérieur et je la supplie de vouloir bien me permettre de lui exposer les titres que je puis invoquer à l'appui de ma demande.

Neveu de M. Badin, sous-chef payeur, petit-fils de M. Badin, chef de bureau à la Comptabilité, arrière-petit-fils de M. Badin, employé également à la Comptabilité, et qui comptent à eux trois 82 ans accomplis de bons et loyaux services, je serais heureux, monsieur le Ministre, que Votre Excellence, en agréant la demande que j'ai l'honneur de lui adresser, me mît à même de parcourir la carrière où mes ancêtres se sont fait remarquer par leur zèle et leur dévouement.

J'ai terminé mes études qui viennent d'être couronnées par le baccalauréat. Privé de fortune, le besoin que j'ai de me créer une position honorable serait un sûr garant du zèle et de l'exactitude que j'apporterais dans l'accomplissement de mes devoirs.

Daignez agréer, monsieur le ministre. l'assurance de mon profond respect.

G. HUYSMANS (2).

Comme on le voit, le signataire se recommande presque exclusivement des services rendus par plusieurs membres de sa famille maternelle. Il lui eût été malaisé

(2) Archives du ministère de l'Intérieur.

d'invoquer la famille paternelle, parce que — son nom l'indique — celle-ci était hollandaise; son grand-père avait été professeur de dessin à l'école militaire de Bréda et, plus haut, ses ancêtres se rattachaient à des peintres anversois, connus au XVII[e] et au XVIII[e] siècle. Les partisans de l'atavisme peuvent induire de cette double origine le tempérament administratif et les goûts artistes du personnage. Il était né à Paris 11 (aujourd'hui 9), rue Suger, le 5 février 1848, de Victor-Jean-Godefroy Huysmans, dessinateur, et d'Elisabeth-Madeleine Badin.

Le père étant mort en 1856, l'existence, sans être miséreuse, avait été pénible à la maison, et c'est en qualité de boursier que le futur auteur de *En ménage* put suivre les cours du lycée Saint-Louis.

Huysmans, après son premier succès universitaire, avait donc hâte d'aider sa mère et, sans plus consulter sa vocation, il s'empressait de forcer la porte que lui avaient entrebâillée le père et le grand-père de celle-ci. Il ne s'était pas trompé d'adresse et, presque aussitôt, le 20 mars, il était admis à titre d'employé de 6[e] classe, aux appointements annuels de 1.500 fr., dispensé des deux années de surnumérariat gratuit qu'on imposait alors à la plupart des débutants. Sa nomination elle-même était donc due à la faveur, et ne fut point le couronnement d'un concours comme il l'insinue, inexactement, dans l'un de ses ouvrages, *A vau-l'eau*. Le père de Jean Folantin est mort jeune et sa mère vivote péniblement comme caissière dans une lingerie.

Il lui fallait sans tarder une place qui allégeât le pesant fardeau que supportait sa mère... Jean concourut pour une place d'employé dans un ministère et il fut admis avec les appointements de quinze cents francs (3).

Il n'en était pas ainsi en 1866 où la « cote d'amour »,

(3) *Œuvres complètes de J.-K. Huysmans* (éd. G. Crès et Cie), tome V. *A Vau-l'eau* parut en janvier 1882 sous le titre *M. Folantin.*

survivance de l'ancien régime, décidait seule des admissions dans les ministères, et ce ne fut que près de vingt ans plus tard que s'instituèrent les concours.

Le premier pas — le plus difficile — était franchi sans encombres et, le 1er avril 1866, Huysmans s'asseyait, pour la première fois, sur son rond de cuir, dans le 3e bureau de la Division d'administration générale et départementale où étaient traitées les affaires concernant les aliénés, les enfants assistés et la mendicité. Son chef s'appelait M. Durangel.

Il semble bien que Huysmans s'y soit évertué à grossoyer avec conscience et avec la sage lenteur qui est, pour les supérieurs, une marque d'application, puisque deux ans plus tard, le 15 août 1868, son traitement est porté à 1.800 francs, sans changement de service.

C'était encore bien maigre, même pour l'époque. Toutefois, le bénéficiaire de cette largesse fait mine d'être satisfait et ce n'est que plus tard, dans son roman *A vau-l'eau,* qu'il exhalera sa rancœur.

« Ah! si les appointements avaient été plus élevés! », gémira-t-il en déplorant le sort infortuné de l'employé Folantin, qui ne peut songer à se payer des filles. Ce Folantin aspire à la fin du mois, se promettant, dès qu'il aura passé à la touche, des bonheurs rares. En fait de rareté, il emporte d'une amie de rencontre des souvenirs cuisants. Il n'ose en faire confidence à personne; il continue à marcher et aller quand même à son bureau. Plus tard, il frémira en se rappelant cette période de souffrance.

Ce « Folantin » est-il un personnage de pure imagination, ou son aventure est-elle une page détachée de l'autobiographie de l'auteur? Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable, ni de particulièrement déshonorant. Ses panégyristes semblent l'ignorer et nous ne la notons nous-même que pour ne rien omettre.

L'existence monotone du bureau continuait à couler

paisiblement, quand la guerre de 1870 y vint mettre une diversion et faillit modifier l'orientation de la vie de Huysmans. Il semble bien, tout au moins, que ce tragique événement lui ait révélé son talent, en éveillant son imagination jusqu'alors engourdie par l'habitude du travail machinal — toujours le même. Napoléon III « me fit soldat par la maladresse de sa politique », remarquera-t-il dans le début de *Sac au dos* (4).

Incorporé au 6e bataillon des gardes-mobiles de la Seine et dirigé sur le camp de Châlons, il y tomba malade et fut évacué à Evreux, d'où, par décision du 10 novembre 1870, on l'affecta au ministère de la Guerre, en qualité de secrétaire d'état-major.

La campagne terminée, il fut réintégré dans les cadres du ministère de l'Intérieur, où l'attendait un nouvel avancement de 300 fr., antidaté du 15 août 1870, n'ayant encore, cette fois, passé que deux années dans l'échelon inférieur.

La Commune vaincue, le gouvernement de Versailles l'envoya temporairement à Paris, comme en fait foi le billet suivant :

Versailles, 2 juin 1871.

PRÉFECTURE DE POLICE
CABINET

LAISSEZ-PASSER

M. Huysmans, employé au ministère de l'Intérieur, est autorisé à entrer dans Paris pour service public.

Le général, Préfet de police,
VALENTIN (5).

Désireux d'un changement, il fait agir M. Durangel, directeur de l'Administration départementale et communale, et, le 28 décembre 1871, nous voyons celui-ci prier

(4) *Œuvres complètes de J.-K. Huysmans* (éd. G. Crès et Cie), tome I. La première version de *Sac au dos*, où ne figurent point ces lignes et quelques autres, parut dans *L'Artiste*, de Bruxelles, en 1878.
(5) Cf. Henri Céard et Jean de Caldain : *J.-K. Huysmans intime* (*Revue hebdomadaire*, 2 mai 1908).

le directeur du Secrétariat et de la Comptabilité de muter M. Huysmans, employé de 4e classe, du 3e bureau au 1er bureau de la division départementale. Il ajoute que ce changement est sollicité à la fois par l'intéressé et par les deux chefs de bureau (6).

Il n'obtint pas satisfaction, mais peu importe le genre de papiers administratifs qu'on lui donne à rédiger au 3e bureau. Il s'acquitte de sa tâche avec sa ponctualité habituelle, bien qu'il soit probable qu'il s'y intéresse médiocrement.

Les visions de la guerre, quoique de loin aperçues, l'obsèdent, et il s'efforce déjà de les traduire en couvrant le papier blanc d'autre chose que de formules officielles toutes faites, ou de rapports d'une sécheresse voulue.

De là datent ses essais littéraires dont les premiers sont le *Drageoir à épices* (1874), publié à ses frais, et *Marthe* (1876), passés presque inaperçus du gros public.

Entre temps, il entre en relations avec Emile Zola, pontife de l'école réaliste, et avec quelques-uns de ses disciples; il paye son écot en écrivant *Sac-au-dos*, concurremment avec *Boule-de-Suif* de Maupassant, deux nouvelles parues dans les *Soirées de Médan*, en 1880.

Mais revenons à sa carrière administrative, qu'il mène de front avec la littérature, sans rien négliger pour s'en ménager les petits avantages. Ses chefs continuent à lui être bienveillants et, le 1er février 1873, il passe à une classe supérieure, au traitement de 2.400 fr.

Ses besoins sont devenus plus pressants que jamais. Sa mère, remariée à un M. Og, est morte en 1876, laissant à sa charge deux filles qu'elle a eues de son second mari, lui-même décédé. Elle exploitait, 11, rue de Sèvres, un atelier de brochage où son fils la secondait de son mieux, au moins de ses conseils. Mais, désormais, il lui faut veiller de près à ce que cette affaire ne périclite

(6) Archives du ministère de l'Intérieur.

point, et, comme son service fonctionne présentement à Versailles, il demande à rentrer à Paris et adresse cette requête à son directeur:

Monsieur le Directeur,

Par suite de la mort récente de ma mère et des devoirs qui m'incombent aujourd'hui — j'ai à ma charge deux sœurs dont l'aînée n'a pas treize ans, — je me vois obligé de continuer l'exploitation d'une industrie que ma famille exerçait à Paris.

Il me serait néanmoins pénible de quitter l'administration après dix années de services et, pour m'éviter ma démission, M. Durangel, qui connaît mes affaires, accepte l'offre que je lui ai faite de quitter la délégation de Versailles et de rentrer à Paris dans un des bureaux de la rue de Varenne.

Je viens donc, monsieur le Directeur, confiant dans toutes les bontés que vous avez eues pour moi jusqu'ici, puisque c'est grâce à vous, sur la demande de mon oncle, M. Badin, que j'ai été admis au ministère, vous prier de vouloir bien me faire admettre dans l'un des services de la Comptabilité, chez M. Boude, par exemple, si vous n'y voyiez pas d'inconvénients.

Au cas où il vous paraîtrait nécessaire que je vous présentasse un remplaçant, j'en trouverais, sans doute, un

Cette combinaison me permettrait de venir travailler régulièrement à la rue de Varenne, près de laquelle j'habite, et me laisserait les soirées et les dimanches pour m'occuper de mes affaires et de celles de mes sœurs.

Veuillez agréer, je vous prie, monsieur le Directeur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

G. HUYSMANS.

G. Huysmans, 11, rue de Sèvres.

P.-S. — Je n'ai pas eu l'honneur de vous trouver, ces jours-ci; je vous serais bien obligé, monsieur le Directeur, de vouloir bien m'accorder quelques minutes d'audience. Je vous expliquerai, de vive voix et avec plus de détails, quelle est ma situation actuelle (7).

(7) Archives du ministère de l'Intérieur.

La requête de Huymans ne fut exaucée qu'à moitié, probablement en raison d'une impossibilité matérielle. Il obtint de revenir à Paris, mais au lieu d'être affecté rue de Varenne, comme il le désirait, il fut muté à la maison-mère, rue des Saussaies, au 4e bureau de la Sûreté générale.

Il accepta avec philosophie cette petite déception et n'eut pas à s'en plaindre, car il continua d'avancer rapidement sur place. Le 1er janvier 1878 son traitement fut porté à 2.700 francs et le 1er janvier 1880 à 3.000.

Ces promotions sont normales, mais constituent quand même une faveur aux yeux des puristes de l'administration, l'intervalle obligatoire de deux années ne représentant qu'un délai minimum. Cette bienveillance ne l'empêchait pas, néanmoins, d'exhaler sa bile dans *A vau-l'eau*.

Le feu de Jean Folantin va mal et, dépité, il songe aux belles flambées qu'il s'offrirait si le combustible était moins cher.

Et cette réflexion l'amena à songer aux bois qu'on leur distribuait à gogo, au ministère, puis à l'administration elle-même et enfin à son bureau.

Là encore ses illusions avaient été de courte durée. Après avoir cru qu'on arrivait à des positions supérieures par la bonne conduite et le travail, il s'aperçut que la protection était tout; les employés nés en province étaient soutenus par leurs députés et ils arrivaient quand même. Lui, était né à Paris, il n'était aidé par aucun personnage, il demeura simple expéditionnaire et il copia et recopia, pendant des années, des monceaux de dépêches, traça d'innombrables barres de jonction, bâtit des masses d'états, répéta des milliers de fois les invariables salutations des protocoles; à ce jeu son zèle se refroidit et maintenant, sans attente de gratifications, sans espoir d'avancements, il était peu diligent et peu dévoué.

Avec ses 237 fr. 40 c. par mois, jamais il n'avait pu s'installer dans un logement commode...

§

Deux cent trente-sept francs quarante représentent bien le douzième, déduction faite des retenues, des 3.000 francs acquis du 1er janvier 1880 au 31 décembre 1881, date après laquelle il passa commis principal à 3.300. Si l'on considère que *A vau-l'eau* est de janvier 1882, on pourra se demander, devant l'exactitude du détail, si les autres récriminations ne sont pas, parfois, sincères?

Ce sera l'occasion d'examiner comment Huysmans se comportait vis-à-vis de l'administration de l'Intérieur.

Il y demeura trente-deux ans. Il devrait donc exister dans son dossier trente-deux feuilles de notes annuelles donnant l'impression de ses chefs sur ce point délicat. Une seule s'y trouve, précisément datée de cette même année 1880, en juillet. Parcourons-la et, surtout, essayons de lire entre les lignes tracées par M. A. Tallon, son chef de bureau.

On commençait, à l'époque, à recruter le personnel par voie de concours au lieu de s'en tenir à la seule faveur ministérielle. D'une plume négligente, après avoir inscrit au questionnaire: « Nomination directe », le chef notera à la mention *Titres universitaires:* « Néant ».

Passons sur l'exactitude qui est « parfaite », l'éducation « bonne », ainsi que la tenue, la conduite et la santé, les rapports avec ses supérieurs et ses collègues jugés « très convenables », la position de famille estimée « honorable ». Ce sont des banalités comme il s'en répète dans toutes les pièces faites en série et où l'on est rarement qualifié très bon ou très mauvais.

Par exemple, le travail est « très rapide ». Hum! M. Tallon avait le choix (l'administration est prévoyante) entre: lent, facile, consciencieux. Très rapide, cela signifie que le commis Huysmans est toujours à jour, que sa table est nette et qu'il considère que, le travail n'étant

pas une fin en soi, son but est le repos. Peut-être estime-t-on qu'il a trop facilement des repos administratifs, sans pouvoir formuler de reproches précis?

Il s'acquitte « bien » du genre de service qui lui est confié, à savoir la « correspondance relative à la surveillance légale et à la police spéciale ».

Arrivé à l'*instruction générale,* le chef de bureau a une petite hésitation et assure qu'elle est « plus particulièrement développée dans le sens des lettres que dans celui des affaires administratives », ce qui lui permet de louer sans réserve, pour les *qualités intellectuelles et morales,* son « activité d'esprit et ses facultés d'observation remarquables ». Il néglige cependant de dire à quel objet s'appliquent ces facultés d'observation, et, d'ailleurs, il aurait une excuse, son subordonné témoignant d'un caractère « peu expansif » (8).

Ce bulletin de notes exaspérait Huysmans, si l'on en croit M. Gustave Coquiot. S'emparant d'un carton sournoisement tapi dans un tiroir de sa table, l'écrivain explosait:

> Tous les trois mois je sors cette fiche et ce qu'il y a dessus : la date de ma naissance, la date de mon entrée dans l'administration, etc., etc.; je le reporte scrupuleusement sur une feuille spéciale, dite signalétique, qui, de chefs en chefs, estimera mon intelligence, mon zèle et ma bonne conduite (9).

Pour se détendre il contemplait sous sa fenêtre « un jardinet tapissé de lierre, au centre d'une corbeille, une statue de marbre, une femme dont la physionomie allègre et sotte l'inspirait », disait-il (10).

C'est que, toujours comme M. Folantin, J.-K. Huysmans, torturé par un estomac délabré, cherche un dérivatif à ses digestions pénibles, s'accommodant mal des

(8) Archives du ministère de l'Intérieur.
(9) Gustave Coquiot : *Le vrai J.-K. Huysmans* (1912).
(10) *A vau-l'eau,* op. cl.

gargotes de hasard. Jean Folantin a enfin déniché une excellente combinaison. Un restaurateur consent à lui monter ses repas à domicile, où il pourra se donner l'illusion d'une cuisine bourgeoise, et, pour la première fois, une hâte fébrile le prend de rentrer chez lui.

Il consultait de temps à autre sa montre.

Son collègue, qu'avait déjà stupéfié l'air extatique de M. Folantin, rêvant à son intérieur sourit [persuadé que c'est une femme qui l'occupe].

— Tenez, messieurs, copiez cela tout de suite; il me faut ces deux lettres pour la signature de ce soir; — et le chef entra et disparut.

— C'est absurde, il y a quatre pages serrées, grogna M. Folantin; je n'aurai pas fini avant cinq heures. — Mon Dieu, que c'est bête, reprit-il, s'adressant à son collègue qui ricanait, tout en murmurant : Dame! mon cher, l'administration ne peut pourtant pas s'occuper de ces détails (10).

Ce sont, du reste, les seuls coups de patte qu'il donnera à ses chefs ou à ses camarades dans son œuvre. *En ménage,* que nous examinerons tout à l'heure, quoique décrivant en plusieurs pages le ministère de l'Intérieur, n'en fera qu'une critique d'ordre général et impersonnel, ce qui n'implique pas une rancune très tenace.

Il aurait eu mauvaise grâce d'en vouloir à la maison, car la régularité de son avancement se poursuivait mécaniquement.

Le 1er janvier 1882, il est nommé commis principal de 3e classe, à 3.300 francs. Le 1er janvier 1884, il atteint la 2e classe de son grade, à 3.600 francs, et le 1er janvier 1887 — cette fois après trois années d'intervalle — sous le ministère Goblet, il est nommé sous-chef de bureau de 3e classe, aux appointements de 4.500 francs. Affecté au 3e bureau du Personnel et Secrétariat, qu'il délaisse bientôt pour le bureau de la Sûreté générale, où il est chargé de la police judiciaire et de la police des étrangers, il passait d'emblée à 4.800 fr. le 16 avril 1887.

Sous-chef, voici une situation administrative relativement indépendante. On y devient mieux soi-même, comme l'observe M. Gustave Coquiot, déjà cité:

Il avait, nous dit-il, un bureau plus spacieux où il est enfin seul; nous le visitâmes souvent dans ce local, avec, chaque fois, un mot féroce pour l'administration (11).

Le 16 janvier 1889, il passa au 4e bureau de la Sûreté (Police générale et Association de la Police générale). Remy de Gourmont a tracé un portrait de lui à cette époque:

J'ai connu Huysmans vers la fin de 1889... Je sortais de la Bibliothèque Nationale à quatre heures. Huysmans ne quittait son bureau qu'à cinq heures. C'est donc moi qui venais le prendre, et presque tous les jours, pour le ramener vers le faubourg Saint-Germain, où nous demeurions tous les deux.

Par les Champs-Elysées et les quais de la rive gauche, nous nous dirigions vers le café Caron, situé au coin de la rue de l'Université et de la rue des Saints-Pères. C'était fort régulier. Huysmans, qui était sous-chef de bureau à la direction de la Sûreté générale, ne faisait pas de zèle. Chargé en particulier du service des jeux, cercles et casinos, dès que son travail officiel était bouclé, il prenait son chapeau, en manifestant la joie d'un chien que l'on délivre de sa chaîne. C'est dans ce bureau détesté, pourtant, qu'il écrivit presque tous ses livres. Le manuscrit de *Là-bas*, entre autres, y resta en permanence. Ayant déjeuné de fort bonne heure rue de Grenelle, au restaurant de la Petite-Chaise, où il était gâté, il arrivait au ministère vers onze heures, expédiait les affaires courantes, puis se mettait à rédiger, sur le magnifique papier de l'Etat, l'histoire du maréchal de Retz et celle de Durtal (12).

...Il reprenait sans peine la phrase interrompue par l'entrée

(11) Gustave Coquiot : *Le vrai J.-K. Huysmans*, op. cit.

(12) Dans la vente du 3 juin 1922, à l'hôtel Drouot, de la bibliothèque du Docteur Maurice de Fleury, on remarquait le manuscrit de *En rade*, écrit sur 105 feuillets à en-tête du ministère de l'Intérieur. (Cf. Léon Deffoux : *J.-K. Huysmans sous divers aspects* (1927).

du garçon de bureau muni d'un dossier. Il écrivait lentement, peu à la fois, mais avec régularité (13).

Le 1er février 1892, Huysmans, toujours sous-chef de 3e classe, passait à 5.000 et le 3 septembre 1893 était nommé chevalier de la légion d'honneur. Recevait-il cette croix à titre de fonctionnaire ou à titre d'homme de lettres? Question fort discutée à l'époque et que le ministre qui la lui décernait, M. Charles Dupuy, refusa de trancher. *Adhuc sub judice lis est.*

Huysmans lui-même ne chercha point à approfondir le mystère. Mais, en homme bien élevé, il alla remercier son ministre qui lui dit:

— Eh bien! M. Huysmans, vous êtes content?

— Enchanté. Le fonctionnaire est enchanté de voir ses services appréciés. Le romancier eût été moins satisfait de figurer dans la même promotion que M. Georges Ohnet (14).

Pour comprendre l'épigramme, il faut dire que le nom de Georges Ohnet brillait sur la liste du ministère de l'Instruction Publique et Huysmans, qui ne faisait aucun cas de cet auteur, aujourd'hui bien oublié, fut ravi de ne point figurer sur le même tableau. Donc il aimait mieux attribuer sa propre distinction à ses mérites de fonctionnaire, au risque d'encourir la jalousie de la plupart de ses collègues, moins bien partagés que lui à cet égard.

Le lecteur en jugera lui-même par les motifs donnés au dossier de proposition, daté du 16 août 1893:

M. Huysmans est un vieux serviteur qui compte 27 ans de services au ministère de l'Intérieur. Sous-chef du bureau politique de la direction de la Sûreté générale depuis le 1er jan-

(13) Remy de Gourmont : *Promenades littéraires*, 3e série (1909).

(14) Cf. *Descente de Croix*, par M. Lucien Descaves (*L'Intransigeant* du 11 avril 1920). Le *Journal* du 30 juillet 1923 redonne cette anecdote en écho. Huysmans remercie « doublement » le ministre, « parce que j'aurais figuré cette fois-ci au tableau en compagnie de M. Georges Ohnet, décoré — tout arrive — par l'Instruction publique et comme écrivain ». En janvier 1905, il était promu officier de la Légion d'honneur.

vier 1887, il remplit ces fonctions avec une réelle distinction.

Indépendamment de ses titres administratifs, M. J.-K. Huysmans en a d'autres des plus sérieux au point de vue littéraire : il occupe un des premiers rangs parmi les romanciers de l'Ecole réaliste. Sa nomination dans la Légion d'honneur serait à la fois la récompense méritée de ses longs services au ministère de l'Intérieur et de sa brillante carrière littéraire. Elle rencontrerait une approbation unanime aussi bien parmi ses camarades de l'administration que dans le monde littéraire.

Voici quelles sont les principales œuvres de M. Huysmans: *Croquis parisiens, A rebours, En rade, A vau-l'eau, Les Sœurs Vatard, En ménage, Là-bas, L'art moderne, Certains* (15).

La note était signée de M. Fournier, directeur de la Sûreté générale, qui adressa en outre au directeur du Cabinet, du Personnel et du Secrétariat, le 16 août 1893, une lettre simplement signée, que l'on peut qualifier de très chaude si l'on veut, mais où la formule « j'attacherais beaucoup de prix à ce qu'elle reçût une suite favorable », est fâcheusement passe-partout.

Quoi qu'il en soit, passé sous-chef de 2e classe à 5.500 francs, J.-K. Huysmans atteignait 6.000 le 1er janvier 1895. Ce fut son bâton de maréchal. Il compte alors vingt-neuf ans de services et son ambition administrative est largement satisfaite. Ses nouveaux émoluments, gros pour l'époque, ne venaient, d'ailleurs, qu'à titre d'appoints à ses revenus littéraires; car ses livres, maintenant célèbres, moins achalandés évidemment que ceux d'Emile Zola, étaient désormais de bon rapport, et, âgé de moins de cinquante ans, son talent demeurait dans la plénitude de sa force. Il avait encore devant lui un bel avenir de gloire et de profits. Il ne lui restait plus qu'à se rendre libre entièrement, après avoir du reste vendu à ses sœurs sa part de l'atelier de brochage.

Au début de 1898, ayant accompli, et au delà, les trente

(15) Archives du ministère de l'Intérieur.

années de services requis, Huysmans demanda sa mise à la retraite, colorant son évasion du prétexte de l'invalidité physique, se disant atteint de « dyspepsie hypochlorydrique, compliquée de rhumatismes chroniques depuis 1893 » (15).

Il est de tradition, au départ d'un fonctionnaire, de lui adresser une lettre pour le remercier de sa collaboration dévouée. La formule classique fut préparée et soumise à la signature du directeur du Cabinet, du Personnel et du Secrétariat, M. Sainsère: « ...Mes très vifs regrets de vous voir quitter l'administration centrale du ministère de l'Intérieur et à vous remercier de votre collaboration si active et si dévouée ».

Mais le ministre, M. Louis Barthou, dut donner des ordres, car une brève indication révèle que la lettre fut refaite « sur grand papier » et signée Barthou, qui, après l'avoir assuré d'une « considération très distinguée » protocolaire, ajouta de sa main « et de mes sentiments personnellement très dévoués » (16).

Le 16 février 1898, M. Folantin, promu chef de bureau honoraire, cessait ses fonctions officielles, sans attendre la liquidation de sa pension, à laquelle il était proposé depuis le 3 juin précédent. Il ne s'en allait point néanmoins les mains vides. L'usage est d'accorder trois mois à solde entière aux employés qui quittent leur administration, et Huysmans ne négligea point de passer à la caisse. De plus, il sollicita une indemnité de départ de 1.500 fr., soit le quart du dernier traitement annuel. Le scribe rédigeant cette demande au bureau des secours avait invoqué la « tradition », mais une main vigilante a effacé, sur la minute, ce terme qui semblait constituer un droit. Finalement, on lui alloua 500 francs le 8 août 1898,

(15) Archives du ministère de l'Intérieur.
(16) Archives du ministère de l'Intérieur.

à titre de compensation, « comme il avait été entendu, sur les fonds des secours généraux » (17).

La retraite se liquidait à la somme de 2.800 francs.

Dans sa préface sur les *Pages catholiques* de Huysmans, l'abbé Mugnier assure « qu'il doit résigner ses fonctions au lendemain de la *Cathédrale* ». Aucun autre biographe ne dit cependant qu'il eut la main forcée (17).

§

J.-K. Huysmans se retira le cœur léger, mais satisfait, quand même, d'avoir rempli honnêtement la tâche imposée à tout homme de gagner son pain à la sueur de son front. Il avait accompli son labeur sans enthousiasme, mais avec ponctualité et conscience. Il ne fut donc pas un fonctionnaire amateur, comme l'ont écrit quelques-uns de ses détracteurs. Ceux-ci, pour s'excuser, peuvent se retrancher derrière un jugement sévère porté par l'ancien sénateur du Rhône, M. Edouard Millaud, jugement qui a été publié dans la *Nouvelle Revue*, le 1er août 1920:

30 janvier 1898. — « M. Huysmans, sous-chef du 4e bureau de la Direction de la Sûreté générale, doit demander sa retraite au commencement de février. M. Rénard, rédacteur principal au même bureau, demande à le remplacer. Services: Neuf ans comme conseiller de préfecture et sous-préfet, quatre ans comme rédacteur principal. »

Telle est la petite note que j'ai reçue ce matin.

M. Renard étant un charmant homme qui va régulièrement à son bureau et qui y travaille, je ne vois pas de mal à le voir remplacer Huysmans. Au moins aura-t-il sur son prédécesseur cet avantage qu'il s'occupera un peu du service qui lui sera peut-être confié.

Huysmans, l'auteur des *Sœurs Vatard*, passe pour un *jeune!* Mon doux Jésus! Quelle erreur! Il est de ma génération : c'est tout dire. Depuis trente-deux ans, il est, au ministère de l'Intérieur, le prototype du fonctionnaire homme de lettres, voué au *rond-de-cuirat*, une institution bien française celle-là! Il

(17) Abbé Mugnier : *J.-K. Huysmans. Pages catholiques* (1899).

paraît qu'il ne s'est jamais soucié de la Sûreté générale, des affaires départementales, de l'Assistance ou du régime pénitentiaire plus que du Grand Turc.

Il arrive, il s'installe, ouvre les fenêtres, si c'est l'été, s'approche du feu, si le temps est froid, et se met à travailler à un de ses livres.

Pendant qu'il écrivait *A Rebours,* il n'a pas une fois ouvert une lettre du ministère, ou écrit une ligne pour l'administration qui le paie. Je ne juge point.

Peut-être a-t-il fort bien fait! Le rond-de-cuirat étant chose sacrée, le plus fort est celui qui en use le mieux à son usage. Huysmans, cependant, ne pensait pas en avoir tiré tout le profit qu'il en pouvait attendre. Le voilà en proie à une crise mystique.

En allant demander sa mise à la retraite à Barthou, il lui remettra la *Cathédrale,* son nouveau livre. Je voudrais assister à l'entretien (18).

Cette agression provoqua une réplique de M. Charles-Henry Hirsch, s'appuyant sur le témoignage suivant:

J'ai la bonne fortune de pouvoir vous mettre à même de rétablir la vérité à ce sujet. M. E. Ogier, ministre des Régions libérées, grand administrateur et fin lettré, sous les yeux de qui j'ai fait passer la page de Millaud, a bien voulu, en effet, me remettre la note suivante :

Arthur Meyer a intitulé ses mémoires : « Ce que mes yeux ont vu ». L'excellent Ed. Millaud, que j'ai bien connu, pourrait mettre en exergue de ses souvenirs : « Ce que mon imagination me suggère. »

Huysmans fut un employé rigoureusement consciencieux, non seulement par sa ponctualité et son assiduité au bureau, mais aussi par la conscience qu'il apportait à exécuter le service qui lui était confié. A dire le vrai, ce service n'était pas très compliqué et n'exigeait pas un grand effort d'intelligence. C'était des expulsions d'étrangers que s'occupait Huysmans. Il y fallait simplement de la méthode et de l'ordre, et jamais le service ne marcha mieux qu'à l'époque où Huysmans s'en occupa.

(18) *Journal d'un parlementaire,* publié par MM. Louis Payen et José de Bérys. Cet extrait a été reproduit dans le *Mercure de France* du 15 septembre 1920.

Il eût pu y rester plus longtemps. Mais, depuis quelque temps déjà, il était atteint d'une sorte d'instabilité morale et d'une phobie de Paris et du monde. J'en avais eu la sensation nette dans les entretiens que j'avais eus avec lui. Dès que je fus chargé du personnel (par intérim), il vint me trouver et me demanda comme un service personnel de lui faire liquider sa retraite. Ce fut fait, en plein accord, et je garde dans l'exemplaire que je possède de *la Cathédrale,* sa lettre de remerciements.

Donc Huysmans ne fut pas un fonctionnaire amateur. Il fit très honnêtement la besogne dont il avait charge. Le ministère de l'Intérieur a compté et compte encore des fonctionnaires qui peuvent à la fois faire un travail administratif et de la littérature. — E. OGIER.

Veuillez agréer, etc... ÉMILE BARGEON (19).

M. Emile Bargeon, aujourd'hui décédé, fut le collègue de J.-K. Huysmans à l'Intérieur. Nous rapprocherons donc son jugement de celui des différents chefs qui présidèrent à la carrière administrative de l'écrivain et dont la conclusion pratique fut son avancement ultra-régulier.

Remarquons que, contrairement à l'opinion vulgaire, les supérieurs de J.-K. Huysmans ne contrarièrent pas leur subordonné dans sa vocation littéraire, et, si certains ont éprouvé quelque jalousie de ses succès, ils ont eu le bon goût de n'en rien laisser paraître. On l'a vu par l'attitude prise à son égard par les ministres Charles Dupuy et Barthou. Il avait prouvé, à ses débuts, qu'il savait travailler lentement, ce qui, pour bien des culottes de cuir, est le critérium du bon employé; un peu plus maître de ses mouvements, il se mit à travailler vite, et comme, en dépit de cette accélération, sa besogne était accomplie correctement et que sa « table » restait à jour, on le laissa faire.

Le romancier démontrait ainsi qu'il devient archaïque de traiter les ouvriers de la plume comme des écoliers que seule aiguillonne la crainte de la réprimande ou du pensum. Il ne tenait pas, en effet, à laisser la réputation

(19) *Mercure de France,* 1er novembre 1920.

de l'employé modèle dont on propose l'exemple aux débutants, mais celle de l'employé irréprochable qui gagne honnêtement son salaire, et il le fut.

Puisqu'il savait se ménager le temps de laisser vagabonder son imagination la bride sur le cou, qui oserait lui reprocher d'avoir usé de cette liberté à noircir le papier blanc d'aperçus autres que ceux de l'horizon administratif?

§

Ce n'est point d'ailleurs vers les péripéties des drames qu'il forgeait, ou vers les épisodes des histoires vraies qu'il racontait, que se concentraient toujours son attention et ses observations. Le divin le hantait. Comme nombre d'hommes de sa génération, dont la foi du baptême sommeille sous les préoccupations de la vie moderne, et que les diverses conceptions philosophiques, inventées pour remplacer la religion non agissante, ne satisfaisaient pas, il cherchait à élucider le problème de l'au-delà. A l'imitation de beaucoup de ceux qu'opprima un tel état d'esprit, il eut d'abord recours aux moyens empiriques.

Qu'il ait consulté, pour se renseigner, les pythonisses, les tables tournantes, les nécromanciens et tireuses de cartes, ce sont là menues peccadilles, mais un jour, en février 1890, il fit connaissance d'un prêtre dévoyé, l'abbé Boulan, prototype de son chanoine Docre. Ce malheureux, qui voulait « anéantir le Dieu qu'il avait quitté », et qui, pour mieux le défier, s'était, dit-on, fait tatouer deux croix à la plante des pieds, afin de mieux lui témoigner sa haine, l'abbé Boulan, dis-je, entreprit de l'initier à la science satanique. Afin de lui inspirer confiance, il commença par lui rendre quelques services. C'est ainsi que, certain jour, il le détourna d'aller à son bureau, où le menaçait un danger de mort. Par le fait, pendant l'absence de Huysmans, qui le crut sur parole, une glace

énorme se détacha d'une paroi de la pièce et sa chute l'aurait infailliblement tué (20).

Cependant il n'ajoutait qu'une foi médiocre aux divinations de ce révolté et il soupçonnait déjà qu'elles étaient de mauvais aloi. Ebranlé dans son scepticisme religieux, il commençait, à ce moment, à rechercher la fréquentation de prêtres fidèles et pieux, et nous le voyons écrire à dom du Bourg, en 1895, après la publication de *En route:*

Si vous voulez bien demander à la Sainte-Vierge qu'elle me protège et m'empêche d'avoir des ennuis au ministère, vous me rendrez un bien grand service (21).

En outre, les attentats anarchistes qui effrayèrent Paris à cette époque ne furent pas sans l'impressionner fortement, et comme il s'aperçut que les Ravachol et consorts se glorifiaient tous d'être impies et blasphémateurs, il en conclut que la libre-pensée et le blasphème sont les principaux inspirateurs du crime. Ces réflexions le fortifièrent dans la pensée d'étudier plus attentivement la religion catholique, mais il demeura, quelque temps, hésitant, songeant que plusieurs de ces révoltés de grand style n'étaient pas dépourvus d'une certaine crânerie, et il ne pouvait s'empêcher de leur rendre de menus services, comme s'il eût voulu rendre indirectement à l'abbé Boulan ce qu'il lui devait.

M. Paul Valéry, qui allait volontiers le voir rue des Saussaies, nous a laissé, par la plume de M. Frédéric Lefèvre, quelques aperçus sur sa vie administrative qui se rapportent, précisément, à cette période :

...Il me donna, dit-il, rendez-vous dans son bureau du ministère de l'Intérieur, où il occupait, rue des Saussaies, un poste de sous-chef de bureau à la Sûreté générale. A peine assis, j'aperçus, à ma grande terreur, sur les deux boîtes

(20) Henri Bachelier : *J.-K. Huysmans. Du naturalisme littéraire au naturalisme mystique* (1926).

(21) Léon Deffoux : *J.-K. Huysmans intime et les Pères Salésiens* (*Mercure de France*, 15 octobre 1920).

vertes d'un cartonnier placé en face de moi les inscriptions : *raseurs, tapeurs.* Je pensai que ma lettre devait figurer dans le carton de gauche.

...J'allais le voir assez souvent chez lui, rue de Sèvres, ou dans ce bureau de la rue des Saussaies qu'il qualifiait dans une lettre qu'il m'écrivit : un lieu abject, mais solitaire.

Un jour, je le trouvai en train de compulser un énorme dossier, gros de photographies et de fiches, et je lui demandai ce qu'il faisait là. Il me dit qu'il *chassait à l'anarchiste* (ceci se passait quelques mois après la mort tragique de Carnot).

« Il y a un préfet, continua Huysmans, qui signale que son anarcho a disparu. Quand un de ces bons bougres a disparu, cela coûte trente mille francs à la France. — « Je ne comprends pas, lui dis-je. » — Il m'expliqua qu'il fallait télégraphier le signalement du suspect à toutes les polices du monde, et je lui dis : « Pourquoi ne donnez-vous pas dix mille francs à l'anarchiste? » — « On n'y a pas pensé, et puis ils seraient trop, répondit-il en souriant. »

Huysmans était, dans son bureau même, la victime résignée d'un vicaire défroqué qui faisait partie de l'Administration. Cet ecclésiastique fourvoyé écrivait d'énormes romans qu'il suppliait Huysmans de lire et de corriger (22).

Abusant de ses fonctions, Huysmans en profita pour accomplir une bonne action, au moins originale. Ayant pris connaissance d'une liste noire émanant de la Sûreté, il y releva les noms d'une douzaine de confrères libertaires. Le soir même, chacun d'eux recevait un petit bleu discret, et le lendemain matin le train en partance pour Bruxelles embarquait une surcharge insolite (23).

Il s'agissait d'une rafle des soi-disant complices de Ravachol, connue sous le nom de procès des Trente, où se coudoyèrent, au petit bonheur, royalistes et jacobins, qui ne s'étaient jamais vus, et qui finit par un acquitte-

(22) Frédéric Lefèvre : *Entretiens avec Paul Valéry*, op. cit.
(23) Léon Deffoux : *J.-K. Huysmans sous divers aspects* (1927). M. Deffoux tient l'anecdote de M. André Salmon.

ment général, sauf pour l'un d'eux convaincu de cambriolage.

Cependant, les rapports de Huysmans non pas avec les anarchistes mais avec les satanistes, s'ébruitèrent et ce fut, parmi les ahuris en quête de surnaturel, absurde quand il n'est pas dangereux, à qui chercherait à s'introduire auprès de l'auteur célèbre pour s'instruire de la meilleure manière de converser avec le diable.

Une fois ne reçut-il la visite d'un touriste inquiétant — complet cycliste, culotte à carreaux, énorme améthyste au doigt? Le quidam se présente comme ex-archevêque de Colombo et interdit. — Pour vivre, explique-t-il, j'ordonne prêtre, moyennant finances; ce qui peut être utile pour célébrer des messes noires.

Une autre fois, après la publication de *Là-Bas!* son garçon de bureau passe une carte au nom inconnu et timbrée d'une couronne comtale. Bougonnant, il fait entrer. Un monsieur s'insinue, pelisse et col d'astrakan, fort embarrassé. Eperdu, il n'ose s'approcher et, sur l'invitation de Huysmans, profère enfin : « Monsieur, la comtesse est en bas. » On entre en explications et l'intrus finit par avouer que sa femme, exaltée, a exigé qu'il l'emmène de province et la présente à l'écrivain pour être admise à assister à une messe noire. — « J'ai f... ce crétin à la porte », conclut Huysmans (24).

Il est certain qu'en dépit de phénomènes extraordinaires dont il fut témoin, ces calembredaines et ces blasphèmes des sorciers rebutaient le bon sens de Huysmans, Parisien rassis, assoiffé de vérité et non pas de jongleries démoniaques.

Sur ces entrefaites, en 1892, il entra en relation avec l'abbé Mugnier, vicaire à Saint-Thomas d'Aquin, qui le convainquit que la religion catholique donne seule la solution rationnelle des deux problèmes de la « Vie et de la Mort, » qui hantent tous les humains du berceau à

(24) Frédéric Lefèvre : *Entretiens avec Paul Valéry*, op. cit.

la tombe. Celui-ci lui conseilla de faire une retraite à la Trappe d'Igny (25). Il y entra le 12 juillet 1892, et y rencontra l'abbé Ferret, qui acheva l'œuvre de l'abbé Mugnier et auquel il dédia la *Cathédrale.*

Sa conversion fut-elle sincère? Ceux qui l'ont approché depuis cet événement jusqu'à sa mort, survenue le 12 mai 1907, n'en ont point douté. Au surplus, le ton adouci de son style dans ses œuvres postérieures le démontre. Non pas qu'il soit devenu bienveillant, son tempérament s'y opposait et on ne dépouille pas le vieil homme comme un vêtement usé; mais il s'efforce d'être indulgent et impartial envers ses rivaux ltitéraires, qu'il s'était habitué à traiter sans aménité et sans ménagements.

C'est surtout de lui que l'on peut dire que le physique a toujours influé sur le moral. Huysmans ne fut pas, en effet, un malade imaginaire, mais un malade bien réel, souffrant constamment de l'estomac, ce qui lui aigrissait le caractère. M. Paul Valéry trace de lui ce portrait peu flatté :

> Son crâne vaste, sphérique, planté d'une brosse argentée et drue, son nez, très curieusement coudé, ses yeux très clairs, d'un gris d'argent, sa petite barbe aiguë lui donnaient je ne sais quelle apparence inquiète et inquiétante (26).

Les hommes que la nature gratifie aussi fâcheusement sont, en général, mécontents d'eux-mêmes et du genre humain, et Huysmans n'a pas échappé à la règle, d'autant mieux que, doué du don d'observation, il saisissait avec perspicacité les ridicules et les travers des hommes et des choses.

Il voulut être fonctionnaire sans reproches, mais je

(25) Henri Bachelier : *J.-K. Huysmans. — Du naturalisme littéraire au naturalisme mystique.* Op. cit. Dom Besse assure que ce conseil lui fut donné par le mauvais prêtre Boulan (*Huysmans et la mystique traditionnelle,* 1905).
(26) Frédéric Lefèvre : *Entretiens avec Paul Valéry,* op. cit.

crois plutôt par simple convenance, et personne plus que lui, peut-être, n'a senti plus lourdement le poids de la chaîne à laquelle il était rivé. Au moment de sa retraite, il écrivait à M. Lucien Descaves qui fut son exécuteur testamentaire : « Enfin le vieil employé a vécu, et ce n'est pas sans un certain ahurissement que je ne fais plus ma trotte de cheval d'omnibus, parcourant toujours les mêmes rues (27).

Il n'a jamais caché que le travail, auquel il se livrait en descendant de cet omnibus, lui était parfaitement ennuyeux, mais, blâmant sans doute les excès de Maupassant qui en parle avec rage, il ne s'exprime qu'avec un dédain exempt d'acrimonie de mauvais goût.

Il estime étriqués et routiniers la plupart de ses collègues, et il peint sur le vif un M. Désableau, sous-chef gonflé de son importance, insupportable à ses subordonnés et frémissant de colère parce que son garçon de bureau a déposé sur sa table un quinquet de commis, et non point la lampe de son grade à laquelle il a droit; pourtant il ne le montre ni odieux ni méprisable.

Quand il veut tracer un tableau d'ensemble de la fourmilière ministérielle, il ne se campe pas au milieu des travailleurs obscurs, comme un adversaire qui s'introduirait dans une place forte pour en examiner les défauts et en étudier les côtés faibles; il imagine un observateur posté au dehors, aux aguets d'une fenêtre de la rue Cambacérès, en face des bureaux dans lesquels plongent ses regards, de façon à surveiller les entrées, les sorties et la manière dont se distribuent les tâches de chacun.

Remarquons en passant que si, dans *A vau-l'eau*, il ne nomme pas le ministère où se morfond M. Folantin, dans *En ménage* il le désigne en toutes lettres. Le tableau est d'ailleurs poignant de réalisme :

(27) Cité par Henri Bachelier : *J.-K. Huysmans. — Du naturalisme littéraire au naturalisme mystique*, op. cit.

[André] regardait curieusement par les fenêtres d'un ministère situées vis-à-vis des siennes l'intérieur des bureaux, des enfilades de cartons verts à poignées de cuivre, des tables de bois noir, à casiers, des chaises de canne, des corbeilles, des cuvettes et des carafes, des cabriolets pleins de fiches, des amas de dossiers énormes. Il avait en face de lui, juste, deux employés enfermés dans la même pièce, l'un dont on apercevait le profit joufflu, l'autre qui voûtait un dos dont l'échine saillait. Puis, une tache blanche entrevue au fond du bureau, derrière les vitres de la croisée, disparaissait, ouvrant un jour sur une autre pièce et des gens entraient, des papiers à la main, bavardaient, s'asseyaient sur des coins de table puis partant, ils déplaçaient et remettaient de nouveau la tache blanche en place.

Ce mic-mac intéressa André. Il commençait à connaître les habitudes de ces deux voisins. L'un d'eux, un homme de cinquante ans environ, l'air minable et bénin, venait tôt, changeait de bottines et d'habit, s'installait longuement, disposait en bon ordre ses crayons et ses plumes, lisait le *Petit Journal* jusqu'aux annonces, mangeait un croissant de deux sous à trois heures, réglait beaucoup de papier jaunâtre. Celui-ci devait demeurer dans les lointains d'un Vaugirard ou d'un Vanves quelconque, être marié et mal à l'aise dans son ménage. Il sortait furtivement, dans la journée, revenait parfois avec un petit paquet qui semblait contenir des chaussures d'enfant, et il recevait des lettres à son bureau.

L'autre, plus jeune, arrivait tard, une serviette de chagrin sous le bras, s'asseyait, morose et grognon, se barricadait derrière des monceaux entassés de liasses, cachait les papiers qu'il gribouillait dès qu'on ouvrait la porte et se sauvait de bonne heure. Celui-là devait travailler au dehors et être célibataire, à en juger par sa hâte à déguerpir, par les cure-dents de gargote qu'il mâchonnait tout en écrivant (28).

Et au-dessous et au-dessus de lui, du haut en bas du ministère, par les hautes fenêtres du premier, par les croisées plus basses des autres étages, par les lucarnes étranglées du faîte,

(28) Ce rappel de la gargote serait-il une autobiographie ? En ce cas, on pourrait voir également dans les gribouillages hâtivement dissimulés une allusion aux travaux littéraires rédigés en marge des besognes administratives !

André voyait des hommes pareils fumant, écrivant, lisant des journaux, virant et tournant, accouplés dans des pièces semblables.

...Morne, le matin, et déserte le soir, la rue Cambacérès ne commençait à s'animer que vers les onze heures. Alors une chaîne de garçons de bureau, portant des mazagrans et des carafons de cognac, des œufs sur le plat, des bouteilles cachetées, des assiettes fumantes et couvertes, se déroulait depuis la boutique d'un mastroquet jusqu'au Ministère...

...Puis les visites d'abord rares, arrivaient maintenant en foules. Des fiacres accouraient de tous les points et, s'arrêtant devant l'entrée pavoisée d'un drapeau tricolore, vidaient sur le trottoir, près de la guérite inoccupée d'un factionnaire, des gens affairés qui portaient sous le bras des journaux, des papiers, des livres, se perdaient sous la voûte de la porte-cochère, ne reparaissaient plus que longtemps après, consultaient leurs montres et semblaient embêtés, pour la plupart... (29).

La description, toujours intéressante, se continue à travers de longues pages. Plus loin, nous voyons encore Désableau « parlant de la responsabilité qui lui incombait, de l'inexactitude des malheureux placés sous ses ordres, commentant la poignée de main de ses supérieurs, lisant dans leur sourire des promesses certaines ou s'inquiétant et revenant, brisé, lorsque leur accueil lui avait paru moins engageant ou plus froid ».

En résumé, Huysmans semble conclure que les plus belles intelligences condamnées à « virer et tourner » dans ce cercle de travaux impersonnels et souvent, par eux-mêmes, dénués d'attraits, ont grandes chances de s'étioler. Toutefois, il se garde de contester qu'un tel labeur ne soit nécessaire et il ajoute que sans l'activité mécanique et traditionnelle des « bureaux » des ministères, l'Etat perdrait sa principale force et la possibilité de durer.

MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.

(29) *Œuvres complètes de J.-K. Huysmans* (éd. G. Crès et Cie), tome IV. *En ménage* parut en janvier 1881.

LES

BÊTES DEVANT LE SEIGNEUR

—

Quand l'homme, roi de la création, jette les yeux alentour, il distingue, parmi la fête des végétaux, l'innombrable variété des bêtes qui peuplent le ciel, la terre et les ondes. Que sont donc ces compagnons de joies et de misères, qui, comme lui, naissent, évoluent, meurent, et dont il ne se sent véritablement séparé que par la parole? Le silence tragique, si propice aux méconnaissances et aux malentendus, n'empêche pas l'échange troublant des regards, ni les amitiés, les fidélités et les dévouements. Mais si l'âme de l'homme était vraiment immortelle, si notre conscience se retrouvait magnifiquement après la mort, elles, les pauvres bêtes, qui vécurent à nos côtés, partagèrent avec nous l'éclat des jours et le silence des nuits, les sourires et les ombres du bonheur; elles, dont l'âme et la chair palpitèrent humainement, ne seraient-elles plus absolument que poussière dispersée, comme les restes des vieux buissons épineux et des roses fanées? Après tant de ressemblance et de solidarité sur la terre, le Ciel se ferait-il si généreux pour les uns et si dédaigneux des autres? Je n'oublie point que tous les animaux ne sont pas domestiques. Mais tous suivent bravement leur destin, obéissant, non sans réflexion, aux lois de leur espèce. L'on sait que Condillac a réfuté le système cartésien de l'automatisme des bêtes, montrant que leurs habitudes sont acquises d'expérience, et qu'ainsi l'instinct rejoint l'intelligence. Cette intelligence se hausse à la notion de morale quand l'animal soumet son égoïsme

au service de son prochain ou à une conception de justice. Arago a conté l'anecdote de deux bassets qui respectent leur tour de manœuvrer la broche à rôtir. Le docteur Edmonson a étudié l'organisation judiciaire des corneilles. M. Fouillée a vu un oiseau faire l'aumône. Franklin montre un terre-neuve se jetant à la mer pour sauver un mâtin avec lequel il vient de se battre et qu'il changera ainsi en ami. Le naturaliste Edward, Réaumur, Milne Edwards, fournissent des exemples frappants du dévouement généreux des oiseaux et des fourmis envers leurs congénères. Tous ces animaux manifestent intelligence, sens du bien et du juste. Ils s'élèvent ainsi aux plus nobles mobiles humains. Faudrait-il que leur destin supérieur s'écartât de celui des hommes, pour échouer à l'éternelle nuit des végétaux?

En fait, les Egyptiens organisèrent le culte des animaux; bœuf Apis, bouc, crocodiles, lion, avaient leurs temples. L'Inde, croyant à la métempsycose, devait faire une loi religieuse sur la protection des bêtes. Le moyen âge chrétien montra pour les animaux une sorte de considération craintive. L'on croyait que le diable s'introduisait dans le corps de certaines bêtes pour les porter au mal. Ainsi alla-t-on jusqu'à excommunier et à condamner à mort les animaux coupables. C'était leur attribuer une conscience.

Au XVIe siècle, Montaigne, reconnaissant aux bêtes des facultés semblables aux nôtres, les proclame dignes de nos égards. Et c'est bien là l'intérêt capital de notre étude. Le cas que nous faisons de nos frères inférieurs, le degré d'estime que nous leur accordons, déterminent les soins qui leur sont dus. M. Raoul Allier, professeur à la Faculté de théologie protestante, a dit excellemment:

> L'idée que l'homme se fait de ses devoirs envers les animaux dépend des facultés qu'il leur reconnaît, de la distance qu'il met entre eux et lui, des rapports qu'il croit voir entre leur origine et la sienne, entre leur destinée et la sienne.

Les Pères de l'Eglise professent qu'après le Déluge, Dieu fit alliance, non seulement avec les hommes, mais encore avec les animaux. Cette alliance divine appellerait le respect à l'égard de ceux qui en furent honorés.

Cependant, ces données ne laissent pas de rester assez vagues et incertaines. S'il était vrai, comme l'enseigne l'Eglise catholique, que l'Ecriture fût inspirée du Saint-Esprit, nous y devrions trouver les leçons directes du Seigneur sur l'origine, le sort et la destinée des bêtes, et, par suite, sur les devoirs des hommes envers elles. Ouvrons donc la Bible.

§

Qui nous blâmerait de consulter la Bible? Non point les penseurs libres, qui ne proscrivent aucun document humain; non point les croyants, qui ne sauraient négliger la parole de Dieu, malgré les avis de saint Augustin, saint Clément, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme.

Qu'est-ce que l'Ecriture? écrivait saint Grégoire le Grand, sinon une lettre que le Dieu tout puissant a daigné écrire à sa créature? Si quelqu'un recevait une lettre d'un empereur de la terre, il n'aurait pas de cesse avant de savoir le contenu de cette lettre. Le souverain des cieux, le maître des anges et des hommes, vous a fait remettre ses lettres, et vous, fils glorieux, vous négligez de les lire avec empressement? (Epist. 32 ad Théod.)

Le pape Léon XIII, dans son encyclique *Providentissimus Deus,* nous instruit, d'ailleurs, de l'origine sacrée des Livres Saints:

L'Esprit Saint lui-même les a [les auteurs inspirés], par son énergie surnaturelle, excités et mus à écrire, les a assistés pendant qu'ils écrivaient, de telle sorte que tout ce que lui-même leur ordonnait, et rien que ce que lui-même leur ordonnait, fût par eux exactement conçu, qu'ils voulussent le

mettre fidèlement par écrit, et qu'ils l'exprimassent convenablement avec une infaillible vérité.

Ainsi sommes-nous dûment avertis de la sagesse et de la richesse bibliques. Il y aurait là proprement un trésor divin, que les hommes seraient fous d'oublier devant les difficultés qui les obsèdent. Pourtant, — la misère humaine est insondable! — des esprits pleins de bonne volonté regimbent devant les saintes pages et s'en vont confier leurs scrupules à des religieux, qui les en délivrent en leur assurant: « Il ne faut pas prendre ce récit au pied de la lettre. C'est une métaphore! C'est une parabole! C'est une allégorie! » Certainement, la sincérité de ces religieux s'égare. Si le Seigneur a daigné parler aux hommes pour les instruire, il a voulu se faire comprendre d'eux. Il garde donc de s'exprimer par d'impertinents rébus. Il se peut que la parole divine s'enrichisse de sens supérieurs, invisibles au premier abord: il n'en reste pas moins que son enseignement a une signification immédiate, directe, claire, pure, à la portée des plus simples créatures. Une telle évidence pourrait se passer de référence. J'en appellerai toutefois au témoignage orthodoxe de saint Thomas d'Aquin. *Somme théologique,* Dieu, tome I, question 1, article 10, solution 1:

On aurait tort de croire que la multiplicité des sens mentionnés puisse faire équivoque, ou donner lieu à quelque autre inconvénient du multiple... Il n'y aura pas de confusion; car tous les sens autres que le sens littéral reposent sur ce premier, et lui seul est admis à faire preuve, à l'exclusion de l'allégorie... Rien de nécessaire à la foi n'est contenu dans le sens spirituel, qui ne soit contenu clairement dans le sens littéral.

Tout ceci est admirablement net et vaut, d'ailleurs, aussi bien pour les animaux que pour tous les pieux chapitres. Les dévots distingués, qui sourient supérieurement devant tant d'histoires bibliques et singulières, sous pré-

texte que le Seigneur veut dire autre chose que ce qu'il dit, méconnaissent gravement leur religion. La Sagesse infinie et la Bonté suprême, instruisant les plus simples mortels, ne se plaisent point à ajouter de vaines énigmes aux mystères accessibles de la création. Quand on vous apprend que Jonas a vécu trois jours dans le ventre d'une baleine, avant d'être rejeté sur le rivage, c'est que le fait miraculeux s'est réellement produit. Soyez soulagés que le volume de la baleine fournisse du moins le tonnage nécessaire; car le Tout-Puissant pouvait insérer Jonas dans l'estomac d'une fourmi. Que l'évacuation de Jonas au troisième jour annonce la résurrection de Jésus-Christ, cela fait un sens superposé, quoique inattendu, qui n'annihile pas le sens littéral. L'aventure initiale du serpent doit être prise au pied de la lettre. Mais nous entrons maintenant dans le cœur de notre sujet, après ces préliminaires indispensables à une saine exégèse.

§

Le serpent du Paradis terrestre fut le premier animal à se manifester. Un savant religieux, consulté par un colonel de mes amis sur la bizarrerie de la scène du premier péché, crut pouvoir s'en tirer en répondant: « Le serpent est simplement le symbole de la tentation sinueuse, tortueuse, qui enveloppa nos premiers parents ». Le Père jouait de malheur: car si le serpent, après la faute, fut condamné à ramper, c'est qu'avant la punition, tandis qu'il séduisait Eve, il se tenait sur sa queue, droit et loyal comme une épée. Ne courons donc pas les risques d'interprétations arbitraires et croyons-en le Seigneur sur la parole biblique: « Or, le serpent, dit la Genèse, était le plus fin de tous les animaux... »

L'Eglise enseigne, il est vrai, que toute la malice venait du démon, qui aurait pris la forme du serpent. Mais l'Eglise se trompe infailliblement. C'est bien le serpent qui exerça sa finesse, puisque c'est bien lui que le Sei-

gneur tint pour responsable, en le punissant personnellement d'une peine très indifférente au démon.

Voici donc un animal qui possède une intelligence supérieure à celle de l'homme, sachant des secrets qu'ignore celui-ci, quand il renseigne Eve sur les vertus de la pomme mystérieuse. Il possède en même temps une conscience, et la science du bien et du mal, et la ruse persuasive, au point que Dieu le punit à côté de nos premiers parents.

Aussitôt une question se pose, qui est de la plus haute importance. Adam et Eve ont péché: ils sont punis, en eux-mêmes et dans leur descendance. Cela choque à l'extrême notre justice individualiste. Mais enfin, nous sortons tous d'Adam et Eve; nous étions en germe dans nos premiers parents; et le dogme commande... Observons que le serpent également est frappé dans sa descendance, qui égale ainsi l'ancêtre en intelligence, en conscience et en responsabilité. Cependant, le Paradis terrestre était peuplé de bêtes innocentes et heureuses, qui furent étrangères à la scène du fruit défendu, n'encoururent en rien la colère du Seigneur, et toutes furent chassées de l'Eden vers une terre ingrate, où mille maux les attendaient. Mystérieuse extension du péché originel, que l'Eglise ne tente pas de justifier! Ne faut-il pas du moins retenir que tous les animaux sont dignes des punitions, donc des récompenses, du Seigneur, quoique les décrets de Celui-ci demeurent inexplicables?

Effectivement, sauf un couple de chaque espèce, les bêtes comme les hommes subirent les terreurs du Déluge. « Dieu, enseigne la Genèse, voyant que la malice des hommes était extrême et que toutes les pensées de leur cœur étaient en tout temps appliquées au mal... dit: J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé... » Cela est sévère, mais juste: l'homme est mauvais, il mérite châtiments. Pourtant, il n'est pas écrit que les animaux, eux aussi, appliquaient leurs pensées au mal. Pourquoi

donc le Seigneur ajoute-t-il: « J'exterminerai tout, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis tout ce qui rampe sur la terre jusqu'aux oiseaux du ciel: car je me repens de les avoir faits » ? Là encore les bêtes suivent le sort de l'homme, punies avec lui, coupable, sans que leurs fautes à elles aient été accusées. Quelle solidarité mystérieuse, et aussi intimement étroite, nous unirait donc à nos humbles frères?

Cette solidarité se confirme aux heures de la dixième plaie d'Egypte, quand le Seigneur décide: « Et tous les premiers-nés mourront dans les terres des Egyptiens, depuis le premier-né de Pharaon... jusqu'aux premiers-nés des bêtes » (*Exode*, X, 5). Si l'on observe que Dieu punissait le Roi et son peuple pour leur mauvaise volonté à laisser partir les Hébreux, l'on devrait penser, pour ne pas douter de la justice divine, que les bêtes égyptiennes partageaient l'obstination de leurs maîtres.

Et Jérémie, XXI, 6: « Et je frapperai d'une grande peste les habitants de cette ville: les hommes et les bêtes en mourront ». Et Osée, IV, 3: « C'est pourquoi la terre sera désolée, et tous ceux qui y habitent tomberont dans la langueur, jusqu'aux bêtes de la campagne et aux oiseaux du ciel; et les poissons mêmes de la mer seront enveloppés dans cette ruine ». Et Jonas, IV, 11: « Et moi je ne pardonnerai pas (dit le Seigneur) à la grande ville de Ninive, où il y a plus de six vingt mille hommes, qui ne savent pas discerner leur main droite d'avec leur main gauche, et un grand nombre d'animaux ».

Faudrait-il croire vraiment que les bêtes n'ont pas d'indépendance personnelle, mais sont mystérieusement engagées par les actes des hommes qu'elles suivent? Mais si l'on pouvait s'arrêter à une telle notion, elle serait du moins inapplicable aux bêtes sauvages et aux poissons de la mer! Il faudrait la borner aux animaux domestiques.

Au surplus, l'Ecriture Sainte a soin de dresser la responsabilité des animaux devant l'homme. Genèse, IX, 2:

« Que tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel soient frappés de terreur et tremblent devant vous [Noé et ses enfants] ». 5: « Car je vengerai votre sang de toutes les bêtes qui l'auront répandu ». C'est ainsi que l'*Exode,* XXI, 28, dispose: « Si un bœuf frappe de sa corne un homme ou une femme et qu'ils en meurent, le bœuf sera lapidé, et on ne mangera point de sa chair; mais le maître du bœuf sera jugé innocent ». En quoi la justice du Seigneur se montre directement contraire à notre article 1385 du Code civil, qui ne songe point à punir le bœuf, mais rend responsable le propriétaire de l'animal. Le moyen âge chrétien appliqua largement ce droit biblique, et l'on pourrait s'étonner que l'Eglise, héritière de l'Ancien Testament, supporte un Cide civil qui désobéit à la loi sainte, en faisant coupable l'innocent et innocent le coupable.

Car il faut impérieusement choisir: ou les animaux ont une intelligence et une conscience, et ils sont responsables de leurs actes, et ils encourrent châtiments et récompenses de Dieu, estime et égards des hommes; ou les animaux ne jouissent que d'un instinct rudimentaire, et ils échappent à la justice divine et ne méritent que la pitié humaine.

Or, l'ânesse de Balaam se révéla pleine de sens quand, Dieu lui donnant miraculeusement la parole, elle dit à son maître: « Que vous ai-je fait? Pourquoi m'avez-vous frappée déjà trois fois? » (*Nombres*, XXII, 28). Et les bêtes sauvages ont une conscience religieuse, puisqu'elles savent connaître et adorer le Dieu unique, ainsi que l'assure Isaïe, XLIII, 20: « Les bêtes sauvages, les dragons et les autruches me glorifient, parce que j'ai fait naître des eaux dans le désert ». L'on sait d'ailleurs que l'Eglise bénit toujours solennellement les meutes de chiens de chasse. Il paraît donc certain qu'à l'instar du serpent du Paradis, tous les animaux ont une intelligence et une conscience,

ce qui explique et justifie à leur égard la bénédiction ou la malédiction de Dieu.

Pourquoi faut-il qu'une curiosité excessive me pousse à vérifier cette conclusion dans le saint Livre de *Sagesse?* Quelle stupeur d'y lire, XV, 18: « Ils adorent jusqu'aux plus vils des animaux, qui, étant comparables aux autres bêtes sans raison, sont au-dessous d'elles » !

. Et l'infinie justice du Dieu chrétien devient tout à fait inexplicable, quand il nous instruit lui-même du rôle et du sort du bouc émissaire. Il faut lire le *Lévitique,* XVI, 9: « Il [Aaron] offrira pour le péché le bouc sur lequel sera tombé le sort qui le destinait au Seigneur ». — 20: « Après qu'il aura purifié le sanctuaire, le tabernacle et l'autel, il offrira le bouc vivant. » 21: « Et lui ayant mis les deux mains sur la tête, il confessera toutes les iniquités des enfants d'Israël, toutes leurs offenses et tous leurs péchés: il en chargera avec imprécation la tête de ce bouc, et l'enverra au désert par un homme destiné à cela. » — 22: « Après que le bouc aura porté toutes les iniquités dans un lieu solitaire et qu'on l'aura laissé aller dans le désert. » — 26: « Quant à celui qui sera allé conduire le bouc émissaire, il lavera dans l'eau ses vêtements et son corps, et après cela il rentrera dans le camp. » — 29: « Cette ordonnance sera gardée éternellement parmi vous ».

Cette fonction singulière dévolue aux animaux sera confirmée dans le Nouveau Testament par Jésus lui-même, lorsqu'il envoie le démon, dont il vient de délivrer un homme, dans les corps des pourceaux, qui se précipitent désespérément à la mer (Saint Mathieu, VIII).

Qu'est-ce que cela veut dire?

§

M. Edmond Jaloux plaidait récemment dans *Le Temps* pour le maintien du Jardin zoologique de l'Exposition coloniale. Notre distingué confrère voudrait qu'un centre

d'études zoologiques permît d'étudier enfin, avec le soin qu'elle mérite, la psychologie animale. Quelle contribution seraient donc susceptibles d'y apporter les savants catholiques? En posant cette question, notre pensée va particulièrement à M. le général Bourgeois, de l'Académie des Sciences, qui prit une part active, il y a quelques années, à l'enquête instituée par le regretté Robert de Flers, sur le point de savoir si la science s'accordait avec la foi. A la vive surprise de tant d'excellents esprits, le général Bourgeois conclut formellement par l'affirmative. Pour ma part, je ne parviens pas à saisir la concordance de la révélation avec la recherche scientifique, du miracle qui contredit la nature avec les lois physiques qui s'y soumettent. Je présume donc que le général Bourgeois entend seulement affirmer la parfaite exactitude scientifique des révélations divines, qu'elles portent sur la création, par exemple, ou sur la zoologie. Effectivement la Sagesse infinie ne peut errer sur les lois de la création, qui émanent d'Elle-même. En vain, des exégètes plus ou moins orthodoxes font-ils profession de ne retenir que les versets sacrés relatifs à notre pieuse édification. Dieu pouvait se dispenser de donner aucune indication sur la création ou la zoologie. S'il lui a plu de nous en instruire, aucune erreur ne saurait tacher ses leçons. Pour les esprits sincères, il y a là une épreuve de la divinité de l'Ecriture. Cependant, l'on ne saurait trancher en cette matière sans l'aveu de l'Eglise qui, traditionnellement, reçoit l'assistance du Saint-Esprit dans l'interprétation des passages difficiles de la Bible. On se tourne donc vers l'Eglise, vers ses plus éminents et plus sûrs théologiens et docteurs, pour interroger respectueusement.

Devons-nous considérer les animaux comme nos frères, inférieurs à l'ordinaire, supérieurs parfois, si l'on considère le serpent de la Genèse, mieux renseigné que nos premiers parents sur les secrets de l'âme? Cette question

n'intéresse pas seulement notre sollicitude naturelle, susceptible d'indiscrétion: l'Ecriture Sainte elle-même a voulu mettre en scène les animaux et attirer sur eux notre pieuse attention. Mais nous nous heurtons à des obscurités, à des contradictions même, qui ne laissent pas d'être émouvantes. Le Dieu trinitaire de l'Ancien Testament a compris les bêtes dans l'expulsion punitive du Paradis terrestre, qui devait être éternellement amendée par la Rédemption de Jésus-Christ. Pourtant, celui-ci ne semble pas s'inquiéter des animaux, si souvent châtiés avec les hommes dans l'histoire sainte, et qui savaient glorifier Dieu dans le désert pour la fraîcheur des eaux que sa bonté y faisait jaillir. Jésus ne les embrasse pas dans son Sacrifice. Au contraire, c'est avec une impitoyable désinvolture qu'il envoie les démons dans les corps des pourceaux, qui s'en désespèrent jusqu'au suicide très volontaire. Quel mépris impitoyable le Thaumaturge si doux, guérisseur des corps et des âmes, ne manifeste-t-il pas ainsi pour l'innocente confiance des bêtes qui croisent son chemin!

Devant cette difficulté troublante, il nous est impossible de penser que notre sort est bien distinct de celui des bêtes, et qu'il nous suffit de poursuivre notre propre salut, sans nous préoccuper de celui des animaux. D'abord, s'ils sont nos frères, même inférieurs, une telle indifférence serait coupable. Ensuite, nous demeurons profondément impressionnés de l'ordonnance divine, relative au bouc émissaire, que Dieu voulut éternelle (*Lévitique*, XVI, 9), et qui imprime entre le bouc et l'homme une relation tragique et mystérieuse, intéressant notre salut. Il est de foi que la Bible est sacrée comme contenant la parole divine. Tout ce que dit la Bible est donc sacré. Il nous est ainsi défendu de négliger une seule leçon biblique. L'ordonnance qui se rapporte au bouc émissaire apparaît hautement suggestive, en ce qu'elle institue une réversibilité des péchés de l'homme à l'animal, engageant

une application terrible de la justice divine. Voici un bouc dont il n'est pas dit qu'il ait commis quelque grave faute. En face de lui, des hommes pleins d'iniquités, d'offenses, de péchés. Le premier ne devrait espérer que la récompense de sa conduite, en tout cas ne redouter que le châtiment de ses seules fautes personnelles. Les autres devraient se préparer à l'expiation pénible de leurs torts. Cependant, la Justice infinie ordonne que le prêtre, par une pieuse incantation, fasse passer les iniquités humaines sur la tête de l'animal. Moyennant quoi, les pécheurs seront aisément délivrés et l'innocent portera la honte et subira la punition des coupables. Cette conscience d'animal sera assez large pour rassembler et soutenir les péchés innombrables de tout un peuple! « Cette ordonnance sera gardée éternellement », stipule le Seigneur, marquant ainsi le caractère essentiel de cette justice épouvantable.

Ainsi plaît-il au Seigneur, dans sa sagesse et sa justice infinies, de confronter devant lui la conscience humaine et la conscience animale. Le lien est solennellement et divinement établi entre nos péchés et le sort des bêtes. La zoologie, par cette leçon sacrée, s'envole aux hauteurs de la théologie. Traiter des bêtes devant le Seigneur, c'est toucher les fondements moraux de la création au point crucial de la Rédemption et du sort éternel de nos âmes et des âmes des bêtes. Les docteurs de l'Eglise, assistés du Saint-Esprit, qui descend sur les apôtres, ne manqueront pas de nous fournir la synthèse passionnante des espoirs solidaires permis à toutes les créatures du bon Dieu...

COMTE HUBERT DE LA MASSUË.

L'ASSAUT DE PARIS[1]

CHRONIQUE DE FRANCE EN QUATRE ACTES

—

ACTE III

Même décor: une grande salle dans le château de Beauté, demeure d'Ysabeau.

Peu d'instants se seront écoulés entre le baisser et le lever du rideau. Les ménestrels jouent en sourdine « la Cassignèle », mais les couples de dames et de bouffons, harassés, reposent languissamment sur le parquet. A droite, au premier plan, discussion à mi-voix entre l'Isle-Adam, Brézé et les astrologiens qui de temps à autre désignent la porte du mort. Hafiz et Mourad se tiennent éloignés de cette porte au fond de la salle.

SCENE PREMIERE

MEMES PERSONNAGES qu'en fin de l'acte précédent, puis GUY DE LAVAL.

YSABEAU, *tenant la main d'Agnès.* — Oui, ma chère belle, les plus hautes destinées...

Sonnerie de trompettes au dehors.

AGNÈS, *dégageant sa main, court à l'une des fenêtres.* — Madame de Lorraine et madame Yolande!... Elles traversent la cour. Ah! vraiment, le beau salut que leur font ces gros messieurs de Paris!

YSABEAU. — Elles y répondent, n'est-ce pas?

(1) Voyez *Mercure de France*, nos 846 et 847.

AGNÈS. — Très gracieusement.

YSABEAU. — Les perruches! Nous en avons pour une heure. — Hafiz, voyez donc si le mort n'est plus vif.

L'ISLE-ADAM. — Le mort est bien sage.

YSABEAU. — Oui-dà! j'entendis tout à l'heure un grattis derrière cette porte, et mes négrillards aussi l'ont entendu.

BRÉZÉ. — Moi de même.

TROISIÈME ASTROLOGIEN. — Quand?

BRÉZÉ, *à l'oreille de celui-ci.* — L'année dernière.

Hafiz n'a pas bougé.

L'ISLE-ADAM. — Précaution inutile, madame. Cependant, j'y vais.

YSABEAU. — Non, pas vous!... Hafiz!... Vous seriez capable de le ressusciter, vilain nécromant, comme vous fîtes de ma truandaille. (*Au nègre hésitant.*) Eh bien! Hafiz, qu'avez-vous donc? Vous tremblez? Ne m'avez-vous pas dit qu'il était mort? Et puisque notre seigneur l'Isle-Adam vous le certifie? Il le sait mieux que personne, il connaît ses coups. Allez!

Hafiz prudemment récupère Mourad en chemin, et les deux noirs, à pas lents, se dirigent vers la porte hantée, cependant que l'assistance les regarde avec un peu d'inquiétude.

L'ISLE-ADAM. — Plus vite, messieurs. Il n'y a là derrière que le ciel ou l'enfer.

YSABEAU. — L'enfer.

L'ISLE-ADAM. — Sans doute! mais évaporé dans une âme invisible.

Mourad et Hafiz derrière lui marchent encore plus lentement.

BRÉZÉ, *à l'Isle-Adam.* — Un nègre et son ombre, ça ne fera jamais qu'un nègre, si l'un s'assied, l'autre s'asseoit, si l'un grelotte de peur, l'autre en fait autant. (*Entre par le fond Guy de Laval.*) Tiens, mon Laval! (*Il court à son ami, et lui montrant les deux noirs qui passent derrière*

la reine:) Viens-tu pour voir une éclipse? En ce moment, deux nuages couvrent la lune.

GUY DE LAVAL. — Madame la reine, voici mesdames.

YSABEAU, *à ses nègres.* — Arrêtez. (*Aux musiciens.*) Chut! — Vous dites?

LAVAL. — Madame d'Arragon et madame de Lorraine.

Commères et bouffons se sont levés. La musique s'est tue.

YSABEAU. — Eh! mais, qu'elles entrent! Bien que j'eusse pu changer d'avis pour leur apprendre à me lanterner en dépit de mon rang et des lois féodales.

Entrent les deux princesses.

SCENE II

LES MEMES, YOLANDE D'ARAGON, duchesse douairière d'Anjou, reine-mère des Deux-Siciles, YSABELLE DE LORRAINE, sa bru, femme de René d'Anjou et belle-sœur de Charles VII (celle-ci nièce d'Ysabeau par lignée féminine, mais princesse au cœur français).

Profonde révérence de mesdames. Aussitôt redressée, la vieille duchesse, encore d'une impériale beauté, fait peser sur tous les assistants un long regard de dédain.

La jeune YSABELLE DE LORRAINE, *au contraire, après un sourire à l'assemblée, court gentiment vers Ysabeau.* — Madame et notre reine...

YSABEAU. — Attendez, ma nièce. (*A la duchesse Yolande.*) Vous, madame, répondez! Cette ambassade de jupons... (*recul des deux princesses*) le mot est de monsieur...

Elle désigne L'Isle-Adam.

L'ISLE-ADAM. — Ah! par exemple!

YSABEAU. — Cette ambassade de jupons est-elle encore pour m'outrager? Ou venez-vous pour la faribole? Lorsqu'il me convient de traiter gravement de sujets graves, je ne le fais qu'avec des hommes.

La duchesse Yolande, *ironique et toisant les dames.* — Alors vous n'étiez en train de le faire.

Ysabeau. — Ma nièce, je ne me laisserai toujours insulter par votre mère!

La duchesse. — Toujours? mais j'arrive!

Ysabeau, *saisissant le poignet d'Ysabelle.* — Que venez-vous prétendre ici? A vous je le demande.

Ysabelle, *d'une voix timide.* — Madame, c'est monseigneur le roi...

Ysabeau. — Qui?

La duchesse. — Charles VII!

Ysabeau. — Je ne lui reconnais pas ce titre.

La duchesse. — Eh bien! donc, celui que vous nommez soi-disant dauphin, votre fils renié.

Ysabeau. — Que dit cette aboyeuse?

La duchesse. — Le mot est de vous, madame. Celui-là est de vous.

Ysabeau. — Non!

La duchesse. — Si bien qu'il n'est d'Anglais au monde qui ne tienne votre fils pour un bâtard.

Ysabeau. — Répétez-le!

La duchesse. — Pour un bâtard.

Ysabeau. — L'enfer sur toi s'écroule, fille de Maure!

La duchesse. — D'Espagnol.

Ysabeau. — Gypsie! mahométane!

La duchesse. — Oh! oh! salade bavaroise!

Ysabeau. — Hafiz et Mourad!

Ceux-ci viennent de bondir. Furieuse mêlée des astrologiens, des bouffons, des égyptiaques, des commères qui, de toutes parts, cherchent à se garer des coups probables. A travers eux les nègres vont, arme et fouet levés, droit sur la duchesse. L'Isle-Adam, Laval et Brézé, tirant l'épée, se jettent audevant d'elle. Yolande reste calme, cependant que la jeune Ysabelle se couvre le vi-

sage de ses mains. Immobilité soudaine de chacun.

AGNÈS, *isolée, à mi-voix dans le silence grondant.* — Et Jeanne leur vint du ciel pour la pitié qui est au royaume de France!

YSABEAU, *se tournant vers les trois défenseurs.* — Ah! oui, la chevalerie française. Remettez, seigneurs, l'épée au mollet. J'eus tort, j'y consens, bien tort de les recevoir.

L'ISLE-ADAM. — Madame, il ne faudrait...

YSABEAU. — Recommencer? Merci, doux agneau. Je serai votre agnelle obéissante. Les chiennes peuvent japper. Je n'écoute plus.

YSABELLE, *se rapprochant de la duchesse Yolande.* — Et maintenant, à quoi bon ce voyage?

LA DUCHESSE. — Petite enfant!

YSABELLE. — Dès les premiers mots vous me fîtes échouer dans notre mission.

LA DUCHESSE, *à voix basse.* — Je le sais! Aussi bien n'est-ce pas une grande sottise du roi que d'employer cette vieille folle à ses appointements bourguignons?

YSABEAU, *tendant l'oreille.* — Que disent mes pécores?... J'entends le mot : bourguignon. (*Les deux mains vers Ysabelle.*) Çà, ma nièce, vous laisserez-vous troubler par ce petit orage? Madame et moi fûmes toujours en querelle. Mais après la pluie le beau temps, l'arc-en-ciel, l'arche d'alliance. On nous vit souvent de bonnes amies.

LA DUCHESSE. — Plus rarement que souvent!

YSABEAU, *toute gracieuse.* — C'est que le Créateur se montre moins habile à peindre l'arc-en-ciel que les nuages.

BRÉZÉ, *à Laval.* — Je n'aurais pas trouvé ça. Et toi, le barde?

LAVAL. — Ça ne rime à rien.

YSABEAU, *à sa nièce.* — Venez, Ysabellette, ma mie. Allons. Vous m'aimiez autrefois... Oh! que tu m'aimais

bien! Tu me disais, rappelle-toi, « bonne mère ». Et à tous : « Bonne mère a fait ceci, bonne mère a fait cela » et toujours : « Bonne mère ne peut pas, ne peut jamais se tromper, car... je l'aime... ».

YSABELLE, *s'étant rapprochée.* — Je vous aime encore... bonne mère.

YSABEAU. — Oui, petite, vous m'aimez. (*Elle l'embrasse.*) Alors, va, reprends-nous ton récit.

YSABELLE. — Monseigneur Charles, en fils soumis et désirant qu'il ne vous soit fait aucun mal (*hésitante*) vous laisse à choisir...

YSABEAU. — Entre quoi, mignonne?

YSABELLE. — Ou demeurer sous la sauvegarde de nos messires en votre château de Beauté, dans lequel ma mère et moi resterons vos hôtes, devant qu'il nous faille retourner à nos terres angevines, ou bien vous enfermer dans Paris avec les gens de monseigneur de Bourgogne et avec les...

YSABEAU. — Les Anglais, dis-le.

YSABELLE. — Non, avec...

AGNÈS, *nettement.* — Avec les fidèles sujets de notre sire le roi!

YSABEAU, *se dressant presque et tournant sa face convulsée vers Agnès.* — Quels sujets? dites-le, vous claquet de moulin, si on vous le laisse dire!

AGNÈS. — Tous les Parisiens à présent!

Ysabeau foudroie du regard la suivante.

L'ISLE-ADAM, *à part.* — Voilà qui est crâne et me plaît.

BRÉZÉ. — Bien.

LAVAL. — Trop bien.

LA DUCHESSE. — Vous irez donc à Paris, mais sans retard! mais tout de suite!

YSABEAU, *langoureusement.* — Mais je n'ai pas choisi.

LA DUCHESSE. — Je sais que vous préférez Paris.

YSABEAU. — Vous entrez dans mon cœur. En effet, pourrais-je mieux choisir, voulant complaire à mon fils?

LA DUCHESSE. — Une fois n'est pas coutume.

YSABEAU. — On s'amende à notre âge. (*Avec éclat.*) Pécores! ne suis-je pas, aux mains bourguignonnes, l'otage des Armagnacs?

LA DUCHESSE. — Qui vous a dit cela?

YSABEAU. — Monsieur. (*Elle désigne l'Isle-Adam, Yolande hausse les épaules.*) Eh! oui! et le grand amour que me porte, chacun le sait, mon fils l'enjuponné, qui ne voudrait point que le malheur fondît sur moi, l'empêchera de rompre une bonne trêve.

LA DUCHESSE. — Ah çà! qui vous a dit encore...

L'ISLE-ADAM. — Moi, naturellement. Ne devais-je pas le dire?

LA DUCHESSE. — Votre fils l'enjuponné! Madame, on vous a peint les choses de la sorte? Et qui donc? (*Ysabeau ne répond rien.*) Je devine...

YSABEAU, *minaudant.* — Or, Paris est une belle, une grande cité, et moi, un docile, un fidèle otage.

LA DUCHESSE. — Vous l'eussiez été ici de même, en la compagnie de quelque Bourguignon, monsieur de l'Isle-Adam par exemple. Au fait, non! — Vous, monsieur l'ymagier, monsieur le portraitiste, oui, vous! monsieur de l'Isle-Adam, qui peignez sous jupons Charles VII le victorieux, apprenez que messire de la Hire, et le roi en personne, vous octroient la permission de rentrer dans Paris incontinent. Ne vous l'avait-on pas dit? Ordre du roi, vous entendez, du roi!

YSABEAU. — A vous, l'Isle-Adam!

L'ISLE-ADAM. — Est-ce un ordre, madame? est-ce une permission? Si c'est un ordre, je n'en ai que faire, n'en recevant que de monseigneur de Bourgogne ou de monsieur de Bedford (*Ysabeau lui décoche une œillade câline*) et de madame la reine.

LA DUCHESSE. — Qui, des trois, vous retient ici?

L'ISLE-ADAM, *le doigt vers Ysabeau.* — Madame.

LA DUCHESSE. — Je vous dispense de lui obéir.

L'Isle-Adam. — Obéir?

La duchesse. — De lui « complaire », si vous préférez. C'est encore un de ses mots.

Ysabeau. — Et pourquoi, madame, et de quel droit? Il est mon hôte.

La duchesse. — Monsieur, franchissant cette porte, sera libre. S'il reste, je le tiens pour mon prisonnier.

Ysabeau. — Vraiment? (*Vers l'Isle-Adam.*) A toi, doux agneau! (*Riant dans ses quatre mentons.*) La jolie trêve!...

L'Isle-Adam, *narquois.* — Du moins, voilà qui est net.

La duchesse. — Rendez-vous à votre poste honorable, que nous attaquerons ce soir même, puisque vous y avez des Anglais sous vos ordres.

Ysabeau, *à l'Isle-Adam.* — Toujours l'assaut pour rire.

L'Isle-Adam. — Ce soir même? Le renseignement est généreux. Mais puis-je vous faire souvenir que, ce matin même, j'ai signé, moi, certain accord — est-il valable ou non? — dans votre bonne ville de Senlis, et qu'une mission royale, à nous confiée, auprès de madame Ysabeau...

La duchesse. — Je vous trouve dangereux ici, trop bavard, c'est tout.

L'Isle-Adam. — Madame!

La duchesse. — On prend un gage, on ne lui conte pas fleurettes.

L'Isle-Adam. — Ceci dépasse...

La duchesse. — Enfin monsieur de Bedford ne vous a pas délié de votre serment, puisque vous lui obéissez, dites-vous.

L'Isle-Adam. — Moi, j'ai dit cela?

La duchesse. — Il me semble.

L'Isle-Adam. — Très bien! Je lui obéissais fort mal hier encore, je lui obéirai mieux à l'avenir.

La duchesse. — Adieu! (*Lui tournant le dos.*) Se fait bonne panse qui mange à trois rateliers.

L'Isle-Adam, *à part.* — Menteuse vipère!

La duchesse, *à part.* — Nous n'attaquerons point Paris, mais lui sortira ses canons. Et si, dans sa rage, il pouvait nous balayer la Pucelle...

L'Isle-Adam, *remontant vers le fond.* — Décidément, je laisserai cracher sur eux mes coulevrines et mes bombardes. Ces Armagnacs au double jeu sont encore plus fous qu'Anglais et Bourguignons. (*Il incline la tête vers la reine et madame Ysabelle et va pour sortir avec dignité, mais, arrivé sur le pas de la porte, il se retourne et salue ostensiblement Agnès.*) Damoiselle... vous seule avez dit les seuls mots à dire. Pour l'honneur français, je vous en remercie jusqu'au fond de l'âme.

La duchesse. — L'honneur français! un Bourguignon! Va-t-il sortir?

Agnès, étonnée, fait une révérence à L'Isle-Adam qui, de nouveau, salue profondément et sort.

Ysabeau a fermé les yeux et sur son ventre énorme se tourne les pouces. La duchesse, un instant, s'entretient avec Ysabelle.

Brézé, *à Laval.* — Tu y comprends quelque chose, toi?

Laval. — Non, pour moi c'est du grec.

Brézé. — Parbleu! Yolande, Ysabelle, Ysabeau, trois i grecs... Dis donc, le Breton, toi qu'on nomme un jongleur, peut-on faire rimer les vers par le premier bout?

Laval, *furieux.* — Jongleur? Mais je suis un barde! un barde!

Brézé. — Hé là! tu me crachotes. Un barde, oui, ne te fâche pas, un bon barde et même une coulevrine.

Il s'essuie le front de la main.

La duchesse. — Et vous aussi, hors, mes beaux écuyers! et vous direz à messire de la Hire que nous sommes en conférence avec la r... avec dame Ysabeau.

Ysabeau, *rouvrant les yeux.* — Non point! Vous aussi, hors, mesdames, hors! Je choisirai bien sans vous mon

asile. (*Ironique.*) Pensez donc! il me faut réfléchir! L'affaire est pour moi d'importance, vous en conviendrez.

La duchesse, *encourageant Ysabelle, que d'une main elle pousse vers la reine.* — Allons! il faut oser.

Ysabelle, *doucement.* — C'est que... nous avons encore à vous dire, bonne mère...

Ysabeau. — Ah! il y a autre chose?

La duchesse. — Il y a une autre chose! (*Aux écuyers.*) Partirez-vous?

Brézé, *à Laval.* — Au moment où j'allais comprendre.

Laval. — Seigneur comte de Brézé, tu exagères.

Ils sortent bras dessus bras dessous, en éclatant de rire.

SCENE III

LES MEMES, hors L'ISLE-ADAM et les deux ECUYERS.

Ysabeau. — Eh bien! hâtez-vous! dites? quelle chose?

Ysabelle, *d'une voix tremblante.* — Une chose que le roi, considérant nos bonnes ententes et parenté...

Ysabeau. — Notre amour.

Ysabelle. — Vous demande par ma voix, ne doutant point que... vous ne consentiez à le satisfaire...

Ysabeau. — J'écoute. (*Un long silence.*) On hésite? (*Avec sévérité.*) Madame de Lorraine, vos joues sont de flamme! Qu'avez-vous à me dire? Est-ce donc si outrageant que votre honnêteté en rougisse? Bon, j'ai deviné. Ne souffrez plus. (*Se tournant vers Agnès.*) Priez cette domestique de m'injurier au nom de votre roi!

Agnès. — Domestique!

Ysabelle. — Mademoiselle est de noblesse et mon amie! Non, bonne mère, nulle injure...

Ysabeau. — Direz-vous, alors?

La duchesse Yolande, *sèchement.* — Madame, il nous faut être seules. Affaire d'Etat.

YSABEAU. — De quel Etat? d'une France en quenouille?

LA DUCHESSE. — D'une France victorieuse! Allons, chassez-moi toute cette canaille!

YSABEAU. — Je ne connais de France victorieuse que celle d'Henry VI.

LA DUCHESSE. — Vous y mettez de l'entêtement? Nous dirons donc : affaire de France valoise à France bourguignonne. Arrière, tous vos masques! Partez, vous tous!

YSABEAU, *à ses compagnons.* — Restez! (*A la duchesse Yolande.*) Je vous entends, et je le dirai tout haut, devant ces gobe-lune, ces bouffons, ces maquerelles, et je le dirais devant mes singes s'ils n'étaient morts hier — de faim, madame, de faim — non! non! et non! après cette trêve maudite, je ne m'entremettrai point auprès de monseigneur Philippe de Bourgogne, mon ami, mon féal, ni d'aucuns alliés du Bourguignon, pour un traité futur qui romprait avec le serment que mon époux Charles VI et moi-même avons solennellement juré. Non! Mais devant tous ceux-là, qui me furent donnés pour compagnons, je veux le prononcer encore dans sa solennité. En voici bien les termes : « Le Trône de France appartient désormais à cette lignée de sang français que représente, après le défunt roi Henry V notre gendre, son fils Henry VI... »

AGNÈS. — Le roi d'Angleterre!

YSABEAU. — Que dit cette jeune gaupe? N'est-il de mon sang?

AGNÈS. — Oh! madame...

YSABEAU. — N'est-il pas lui-même du sang de France?

AGNÈS, *dans son ardeur.* — Non!

YSABEAU. — Voilà bien le plus fou des Non qui soient nés du mensonge.

LA DUCHESSE, *sévèrement.* — Laissez, damoiselle.

YSABEAU. — Et son père Henry V, n'a-t-il pas défendu le sang de France? et que fait maintenant le Bedford, régent de ce royaume?

LA DUCHESSE. — Allons donc! vous haïssez les Anglais plus que nous!

YSABEAU. — Je les hais, soit! Non pas mon petit-fils Henry.

LA DUCHESSE. — Ce sont eux qui vous ont donné cette cour abominable.

YSABEAU. — Non pas mon petit-fils Henry.

LA DUCHESSE. — Seul votre orgueil allemand, dur comme fer, ne veut se plier à la pensée de vous être un jour trompée.

YSABEAU, *très émue*. — Orgueil voué au triomphe de mon petit-fils Henry.

LA DUCHESSE. — Que vous a-t-il fait, ce marmot?

YSABEAU. — Rien, voilà, rien. C'est un enfant (*soudain au bord des larmes*) et comme tel...

On entend un sanglot.

YSABELLE. — Madame, vous pleurez?

YSABEAU. — Jamais il ne me fit aucun mal. (*Se redressant.*) Mais non, je ne pleure pas! Laissez-moi rire, laissez-moi rire aux larmes, rire d'orgueil aux victoires de mon petit-fils Henry.

AGNÈS, *dans une flamme de colère*. — Il n'est victoires que de Jeanne à présent!

LA DUCHESSE, *frappant du pied*. — Damoiselle, plus un mot.

YSABEAU, *riant*. — Oui, faites-la donc taire! Vous la tueriez plutôt. Elle ne se mouche des doigts, mais en mouchoir fleurdelysé... Ah! ah! ah! la concubine du soi-disant dauphin!

AGNÈS. — Que dit-elle?

YSABEAU, *riant plus fort*. — Un jour vous serez cela.

LA DUCHESSE. — D'où part cette autre folie?

YSABEAU, *pourpre de joie*. — Je l'ai, pff!... je l'ai lu dans sa main!

LA DUCHESSE, *riant à son tour*. — Lisez dans la mienne que vous êtes folle, madame! (*La vieille reine et la vieille

duchesse rient aux éclats, et bouffons et commères croient devoir en faire autant. Agnès, appelée par madame Ysabelle, vient pleurer sur l'épaule de celle-ci. — Entre Guy de Laval, vers qui se retourne la duchesse courroucée.) Pourquoi revenez-vous ici?

SCENE IV

LES MEMES, GUY DE LAVAL, puis BREZE; en fin de scène, LA HIRE et GILLES DE RETZ.

LAVAL. — Un commandement du roi que nos messires viennent de recevoir à l'instant. Madame la reine, ils m'ont chargé de vous le redire : Hâtez-vous. Sortez de cette demeure. Le roi ne saurait plus répondre que des troupes de monsieur de La Hire, qui pourvoiront jusqu'au delà de Vincennes à votre sûreté.

LA DUCHESSE. — On craint les écorcheurs?

YSABEAU. — Je sais ce que l'on craint, moi, les bandes de la Pucelle!

LA DUCHESSE. — Plus de temps à perdre, madame.

LAVAL. — Si du moins vous choisissez l'asile que vous offre Paris...

YSABEAU, *après une courte réflexion, avec majesté.* — Je choisis en effet l'asile que nous réserve une cité royale aimante et fidèle. Nous irons à l'Hôtel Saint-Pol.

LA DUCHESSE. — On le dit occupé par monsieur de Bedford.

YSABEAU. — Il déguerpira! Mais non, puisqu'il est au Château-Gaillard où il croque des pommes.

LA DUCHESSE, *à part.* — D'où sait-elle tant de choses? Ah! les bavardages de l'Isle-Adam. Celui-là!...

YSABEAU, *à Laval.* — Répétez au bon messire de La Hire, à ce non moins bon maréchal... comment l'appelez-vous?

LAVAL. — Le seigneur Gilles de Retz.

YSABEAU. — Hé oui, l'homme à l'étendard. Celui qui déploya l'oriflamme de la Pucelle à Reims, dans la cathédrale, sur l'épaule transie de mon Charlet. Belle comédie!

LAVAL. — Mais que dois-je répéter, madame?

YSABEAU, *montrant ses dames, ses bouffons et ses nègres.* — Que nos filles d'honneur, nos chambellans, les officiers de notre Maison et nous-mêmes, nous étant revêtus, seront bientôt prêts à les suivre jusqu'à Rome ou Jérusalem, si bon leur semble. Mais il nous faut changer de casaque.

Pierre de Brézé, entrant, court à la duchesse Yolande et lui parle à l'oreille.

LA DUCHESSE. — Je reçois un nouvel avis de nos messires. (*A la reine.*) Trop tard, madame. Ce n'est plus l'heure de rêver au somptuaire. Vous irez à Paris telle que vous êtes, avec vos charlatans, vos danseurs et vos nègres, enfin toute cette racaille vêtue comme elle est, et, tenez! vos singes eux-mêmes s'ils peuvent ressusciter. (*On entend une plainte venant de derrière la cloison de gauche. Une partie de l'assistance en est comme pétrifiée. La duchesse gouailleuse :*) Ils ressuscitent?

YSABEAU. — Fi donc! c'est ma chienne Léoparde qui fait ses petits.

LA DUCHESSE. — Eh! bien, emportez-les!

YSABEAU. — Nenni. Ma nièce Ysabelle les soignera, et vous-même! J'y compte, madame. (*D'une voix terrible.*) Jurez-le moi! Vous soignerez mes chiots.

LA DUCHESSE. — Partez!

YSABEAU, *à ses nègres.* — Oui. Faites rouler ma chaise, et dans l'escalier, haut les bras, mes petits neigeons, vous la transporterez. Moi dedans! (*Hafiz et Mourad poussent la cathèdre et la tournent vers le fond. On s'aperçoit alors qu'elle est à roulettes.*) Mes coussins! (*Les bouffons lui bloquent des coussins dans le dos. A ses noirs:*) Face à mesdames. (*Hafiz et Mourad font virer la cathèdre.*) Adieu, notre Ysabellette. (*A la suivante.*) Da-

moiselle, souvenez-vous. (*A sa vieille ennemie.*) Duchesse Yolande, je vous retrouverai.

La duchesse. — J'y compte, madame, et vous le jure.

Ysabeau, *coquettement, une main en l'air.* — Bien le salut à mon fils l'enjuponné.

La duchesse, *faisant une large révérence.* — Qui sera le plus grand prince de la Chrétienté, madame.

Ysabeau. — Peste! (*Elle se blottit dans les coussins.*) Vous ne voulez pas avoir marié votre fille aînée à peu de chose. (*A Mourad et Hafiz.*) Attendez! Tournez ma chaise. (*Aux bouffons.*) Notre miroir. (*L'un d'eux va le quérir et l'apporte à la reine. Celle-ci, rajustant ses tresses en cerceaux, se mire avec complaisance.*) J'eus bien tort au vieux temps, quand furent ses épousailles avec votre guenuche, de vous confier mon fils Charlet.

La duchesse. — Alors héréditaire.

Ysabeau, *minaudant.* — Vos soirées d'Anjou me l'ont tout gâté.

La duchesse. — Voyez donc! Les soirées de l'hôtel Barbette en eussent fait un saint.

Ysabeau. — Mes bagues. (*Les trois bouffons les cueillent sur une table, au nombre de dix. Très lentement, Ysabeau, les ayant reçues, en passe une à chacun de ses doigts. D'une voix rêveuse :*) Le plus haut prince de la Chrétienté, après le grand Turc.

La duchesse, *dans une nouvelle révérence.* — Avant même l'empereur Sigismond. (*Demi-tour de la cathèdre vers la sortie.*) Votre sein maternel se pourrait enorgueillir!

Ysabeau, *à ses nègres.* — Tournez ma chaise! — Enorgueillir de quoi? d'avoir enfanté la taupe ou la marmotte? — Nos besicles!

La duchesse. — Qu'entendez-vous par là?

Ysabeau. — Que je veux y voir clair.

La duchesse. — Par ces mots la taupe et la marmotte?

Ysabeau. — Ce que ces mots veulent dire.

La duchesse. — Alors, rien! et vous n'aurez rien su, et vous n'aurez rien vu, et vous n'y entendez rien! La constance admirable du roi Charles, son énergie cachée...

Ysabeau. — Ma pince épilatoire. — Oui, sa constance admirable à se cacher dans tous les coins.

La pince lui est donnée. Et ce sera le même jeu des bouffons ou des dames à chaque objet demandé qu'ils iront dénicher sur les tables éparses. La vieille reine, s'envisageant au miroir, se retire avec la pince quelque brin de moustache.

La duchesse, *goguenarde, venant s'accouder au dos de la cathèdre.* — Avouez-le donc! Etes-vous si bête? Il y a loin de l'inertie que vous lui prêtez à son astucieuse indolence.

Ysabeau, *tirant sur un poil.* — Aïe! Qu'entendez-vous par là, ma douce, ma belle cousine?

La duchesse. — Tout le jeu qu'il joue : sa bonhomie et sa tristesse.

Ysabeau. — Alors, rien! Vertus de grand'mère. (*Yolande sursaute.*) Mon petit pot de fard. (*Plongeant ses yeux verts dans les yeux de la duchesse.*) Jolies malices pour gouverner une France devenue sauvage.

La duchesse. — Et le charme du malheur exercé sur le peuple!

Ysabeau, *se rigolant.* — Ah! ah! ah! ça, par exemple...

Agnès, *n'y tenant plus.* — Et le miracle! son miracle! le miracle qui vint à lui! le miracle qu'il a aidé!

Ysabeau. — Oui, bonne fille, trois archanges, une sorcière et le diable par-dessus le marché.

Agnès. — Sacrilège!

Ysabeau. — Taisez-vous, pécore. — Ramassez ma babouche.

Agnès. — Non! jamais!

Le second astrologien la ramasse et, met-

tant ses lunettes, la réajuste au pied de la reine.

YSABEAU. — Vous, ne me lisez pas dans les lignes du pied.

D'une poussée de sa jambe éléphantiaque elle le fait rouler au parquet. Brézé ne se tient plus d'aise. — Au dehors, sonnerie de trompettes.

LAVAL. — Nos messires s'impatientent.

Vite la cathèdre a fait demi-tour.

YSABEAU, *les bras au ciel.* — Mes onguents et mes baumes! Tournez la chaise. (*A Yolande.*) Jouer au malheureux, lui, Charlet!... Mais son père et mon roi le dépassait en malheur.

LA DUCHESSE. — Son père?

YSABEAU. — Eh! oui, mon époux.

LA DUCHESSE. — Votre noble époux, qui longtemps encore eût vécu sans votre infamie.

YSABEAU. — La vôtre, celle de vos pareils, conseillers imbéciles!

Nouvelle sonnerie.

LA DUCHESSE. — Allons, partez!

LAVAL. — Oui, madame, ou nos seigneurs monteront.

Les nègres font glisser les roulettes vers la porte.

YSABEAU, *à ceux-ci.* — Patience, donc... Mon cure-oreille ! (*Sévèrement, à la duchesse.*) Tout honneur, Charles VI ne jouait point la démence!

LA DUCHESSE. — Non! aux heures mêmes de sa démence. Peut-être, quand, sain d'esprit, sa grande arme contre vous, l'Anglais et le Bourguignon, était la seule pitié que le malheur inspire.

YSABEAU, *à ses dames.* — Vite, mon mouchoir, je vais pleurer.

Elle s'essuie les yeux avec délicatesse, puis se mouche bruyamment.

LA DUCHESSE. — Qui veut la fin veut les moyens.

YSABEAU. — Belle sottise, dont je pleure.

Elle se remouche.

LA DUCHESSE. — Il n'est de sottes armes pour sauver un empire!

YSABEAU. — Partons, Mourad. Non, Hafiz, encore un instant! (*Divisés, Hafiz et Mourad tirent chacun de son côté. Le monument vacille.*) Tout doux! un instant! (*A la duchesse.*) Mais vous le vîtes, mon noble époux, donner sa couronne aux Anglais.

LA DUCHESSE. — Mais non, c'est vous, l'Allemande!...

YSABEAU. — Mon cœur est français!

AGNÈS. — Non!

LA DUCHESSE. — C'est vous l'Allemande, qui la leur avez donnée!

YSABEAU, *dans un rugissement.* — Ma couronne!

Un bouffon la lui apporte.

AGNÈS, *l'arrachant des mains de la reine et la jetant par terre.* — Pas cela!...

BRÉZÉ. — Bien.

LAVAL. — Non! (*Il ramasse la couronne et la plante sur la tête d'un bouffon.*) Voilà!

YSABEAU, *horrifique à voir, les yeux fixés sur Agnès.*— Point de cette bourriaude à mon fils... (*Riant.*) La Cassignèle, à la bonne heure! (*Puis, très calme, à la duchesse.*) Crime de lèse-majesté! punissez votre suivante, madame.

LA DUCHESSE. — Elle fit bien.

YSABEAU, *se contractant comme pour bondir de sa cathèdre.* — Depuis une heure, vous, l'Espagnole, je vous écoute et je vous ai surprise.

LA DUCHESSE. — Allez-vous-en!

YSABEAU. — Et je vous ai comprise.

LA DUCHESSE. — Vous n'en avez pas l'air.

YSABEAU. — J'en ai la chanson. Ecoutez tous! Ce que pourrait valoir mon fils — qui ne vaut rien — ses qualités soi-disantes, sa constance admirable, son énergie cachée, ce qui soulève les peuples charmés en sa faveur,

ce qui va bouter hors les Anglais, déterrer l'Angleterre de la France, regrouper le Royaume, la sagesse politique des conseils, la force d'admettre qu'on existe, le coup de rein, le bondissement, la foi, la mystérieuse puissance qui gagne aux lys des victoires, tout cela est dû, à qui, je vous le demande?

AGNÈS. — A Jeanne!

YSABEAU. — Mais non, catin, c'est à la duchesse d'Aragon!... (*Celle-ci va pour bondir sur elle, griffes en avant.*) Il suffit. Ma haine et mon dédain ne sauraient plus vous admirer. (*La duchesse frappe du pied.*) Comment, à l'occasion de mon départ, elle veut danser? (*Aux musiciens.*) Alors, jouez-lui la *Cassignèle!* (*Tambourins et rebecs en font sonner le rythme allègre.*) Ma couronne! (*Le bouffon couronné la lui tend : ayant rejeté son hennin, Ysabeau enfonce la couronne jusqu'au bord des yeux sur ses cheveux blancs.*) Et maintenant, bonsoir!

LA DUCHESSE. — Vous partirez, couronne en goule, si bon vous semble, mais avec tous vos masques! Allons, allons, guenilles, entourez votre souveraine et déguerpissez!

YSABEAU, *gracieusement.* — Oui, pourriture! Je m'en ferai une escorte plus glorieuse à la comparaison que des troupes nauséabondes de ce La Hire (*à cet instant La Hire paraît*) et des écorcheurs de votre maréchal (*celui-ci paraît*) car je les préfère, en guenilles comme ils sont, à tous les démons couards de mon fils.

LA HIRE. — Dépêchons, la bavarde!

YSABEAU, *à ses compagnons et compagnes.* — Passez devant! Si nous tombons, vous nous matelasserez.

Tumulte horrible des astrologiens, des bouffons, des égyptiaques et des commères se précipitant vers la porte et dégringolant l'escalier.

GILLES DE RETZ, *les poussant par le dos de ses gantelets de fer.* — Hop! hop! les traînards!

Laval et Brézé leur distribuent des coups de pied.

Ysabeau. — Bonjour, La Hire! je vous salue, Gilles de Retz! Comment va la Pucelle? Toujours vierge?

La Hire. — Disparaissez!

Ysabeau, *à ses musiciens qui passent les derniers.* — La *Cassignèle!*

L'air aussitôt reprend. Sort Ysabeau dans la cathèdre, soulevée par les nègres.

La Hire. — Elle ne voulait donc plus partir?

Ysabelle. — La malheureuse!

La duchesse. — Ne craint pas le vertige qui sondera les gouffres de son âme.

Ysabeau, *de la coulisse.* — Mes éventails!

On entend un fracas épouvantable du côté de l'escalier.

La Hire. — Quel est ce bruit?

Laval et Brézé se jettent vers la porte. Mais, traversant leur mouvement et les faisant tournoyer sur une patte, Hafiz et Mourad se jettent, eux, dans la salle, courent aux éventails, les saisissent tout frissonnant de leurs longues plumes, font aussitôt demi-tour et, par la même voie, redisparaissent.

Brézé *les suit, et revient gueulant comme un âne.* — La reine! la pauvre reine! Ils l'ont laissée rouler jusqu'au bas de l'escalier.

Gilles de Retz. — Pourquoi?

Agnès. — Pour chercher les éventails.

Laval, *se penchant sur la rampe.* — Et tout! le fauteuil et la couronne!

Brézé. — Et le petit pot de fard.

Gilles de Retz. — Courez donc voir comment ils sont arrivés!

La duchesse, *joyeusement.* — Courez donc voir si elle ne serait pas morte.

Les deux écuyers foncent vers l'inconnu.

YSABELLE, *affolée.* — Mère! mère!

LA HIRE. — Voilà bien le dernier nom qu'on puisse lui donner.

LA DUCHESSE. — Grande sotte! vous êtes l'épouse de mon fils, vous n'avez plus en France d'autre mère que moi.

YSABEAU, *dans la coulisse.* — Aïe! aïe!

YSABELLE. — Tous au secours de la reine!

LA DUCHESSE. — Ne craignez rien, ma fille. Ses rondeurs l'auront préservée.

BRÉZÉ, *réapparaissant.* — Elle se porte à merveille. On l'a hissée dans sa litière.

LAVAL, *à son tour.* — Elle ne s'est jamais si bien portée. On l'a hissée dans sa litière.

BRÉZÉ. — Je l'ai déjà dit.

YSABEAU, *à la cantonade.* — La *Cassignèle!*

La musique reprend et, durant un assez long temps, ne cessera plus. Tous étouffent un rire.

GILLES DE RETZ, *méditatif.* — Ses rondeurs l'ont préservée.

LA HIRE, *chagrin.* — Oui, ses rondeurs l'ont préservée.

LA DUCHESSE, *désespérée.* — Hélas! oui, ses rondeurs l'ont préservée.

AGNÈS, *plaintive.* — Non des bleus.

BRÉZÉ, *doctoral.* — Ni des noirs.

LAVAL, *dégoûté.* — Une reine avec taches.

LA DUCHESSE, *cruelle.* — Ni des échardes peut-être.

BRÉZÉ, *lugubre.* — Une reine truffée.

L'accablement est général. Soudain tout le monde éclate de rire, sauf la douce et bonne madame de Lorraine.

LA DUCHESSE, *aux deux capitaines.* — Et maintenant, vite, à Saint-Denis, où j'attendrai monseigneur Charles, qui ne saurait plus tarder d'y établir son camp. Je veux lui narrer, dans le détail, cette folle mission. (*Elle fait*

un signe vers le dehors.) Peu de troupes l'accompagnent?

La Hire. — Qui? madame Ysabeau? Sept vieux chevaliers.

Gilles de Retz. — Et cent bourgeois de Paris.

La duchesse. — Vous m'accompagnerez avec toutes vos troupes.

Gilles de Retz. — Ni moi ni mes bougres, qui partons au-devant de Jeanne.

La duchesse. — Hein?

Gilles de Retz. — Je suis Breton, je suis libre.

La duchesse. — Au-devant de la Pucelle? A quoi bon?

Gilles de Retz. — C'est mon secret plein d'espoir.

La duchesse. — Un autre fou! (*A Ysabelle.*) Ma fille, avec votre suivante — qui ne s'est pas toujours bien comportée : trop de sang, trop de vivacité, trop d'honneur enfin pour une dame d'honneur... (*Interrompant sa phrase, tournée vers Agnès.*) Et quel sens avait à vos yeux, damoiselle, ce « Damoiselle, souvenez-vous! » que vous poussa la reine?

Agnès, *mortifiée, se vengeant par une phrase à double entente.* — Sans doute, madame : souvenez-vous que je vous hais.

La duchesse. — Bien répondu. Soyez sage à l'avenir. (*A Ysabelle.*) En compagnie de damoiselle Agnès et de ces deux écuyers, quelque troupe en cette cour veillant sur vous encore, vous attendrez ici que je revienne. Ce ne sera long. Vous mourez de fatigue, ma mie, je le vois aux papillons de vos paupières. Allons, adieu. (*Révérences de madame de Lorraine et d'Agnès Sorel.*) J'oubliais. De cette fenêtre, lorsqu'ils arriveront, contentez-vous de faire signe à vos servants, qui, les traînards! ne nous ont pas devancés. Surtout ne descendez pas dans la cour, ne sortez pas de cette chambre. Il pourrait être dangereux. N'est-il vrai, messires?

La Hire. — Nos coutiliers et nos archers ont un peu bu.

La duchesse. — Ceux que je vous prie de laisser à leur garde, choisissez-les.

La Hire. — En cela plus de choix. Tous écorcheurs, tous ivrognes.

Laval. — Mais je suis là!

Brézé. — Nous sommes là!

La duchesse. — Dérobez-leur les futailles.

La Hire. — Ils casseraient jusqu'aux murs. Cependant, rassurez-vous. La bombance suffira à les occuper.

La duchesse. — Enfin, La Hire, et vous, seigneur Gilles, faites pour le mieux.

Gilles de Retz. — Oh! moi, je ne laisserai pas un des miens.

La duchesse, *aux jeunes femmes et aux écuyers.* — Rappelez-vous mes ordres. (*Aux capitaines.*) Tous deux, messires, vous me suivez?

Depuis un moment, Agnès parle à l'oreille d'Ysabelle.

Agnès. — Vite, avant qu'elle ne parte, suppliez-la de vous dire...

Ysabelle. — Madame, oserai-je vous prier de consoler ou d'augmenter en moi une grande peine?

La duchesse. — Une peine? mais non, de la fatigue. Allons, dites.

Ysabelle. — Madame, serait-il vrai, serait-ce donc possible que notre bon roi, qui la vénère à l'égal d'une bienheureuse, ait eu la pensée de livrer Jeanne à monseigneur Philippe?

La duchesse. — Et quand bien même lui offrirait-on la Pucelle et tout son prestige, aucun sacrifice ne serait trop grand pour enrichir la cour du duc de Bourgogne avec qui nous traitons. Mais rien encore ne m'oblige à le croire.

Agnès. — Cela ne sera pas!

La duchesse. — Toujours de vos espiègleries, damoiselle!

YSABELLE. — Cela ne sera pas, ma mère.

LA DUCHESSE. — Rien ne m'oblige à le croire. Ne le croyez donc point.

LA HIRE. — Et moi je ne laisserai faire!

LA DUCHESSE. — Vous n'entendez rien à la politique, mon bon La Hire : vous laisserez faire.

LA HIRE. — C'est ce que nous verrons!

LA DUCHESSE, *furieuse.* — Suivez-moi!

Elle sort.

LA HIRE, *à Gilles de Retz.* — Vous, messire?

GILLES DE RETZ. — Eh! bien, je l'ai dit, je rejoins dans une heure les troupes de Jeanne.

LA HIRE. — Généreux ami, que ne suis-je libre ou le dernier soldat sous vos étendards!

GILLES DE RETZ, *à voix basse.* — Ecoutez. J'ai repris bon espoir qu'elle pourra convaincre le roi.

LA HIRE. — De marcher sur Paris?

GILLES DE RETZ. — Et de bouter les Flamands en Flandre, les Bourguignons en Bourgogne et tous les Anglais dans la mer.

LA HIRE, *désespérément.* — N'y comptez plus.

GILLES DE RETZ. — Croyez-vous aux tarots?

LA HIRE. — Toujours dans vos sorcelleries! Vous m'effrayez.

Agnès a fait s'asseoir Ysabelle tout émue et s'empresse autour d'elle.

Silencieux, les deux capitaines se rapprochent lentement de la porte au fond de la salle.

BRÉZÉ, *à Laval.* — Nos messires ne sont pas bien gais.

LAVAL. — Monseigneur Gilles n'a pas l'œil mécontent.

BRÉZÉ. — Pourquoi « l'œil »? est-il borgne? Les yeux!

LAVAL. — Soudard!

BRÉZÉ. — Ah! c'est de la poésie?...

LA HIRE, *à Gilles de Retz.* — Mais, dites-moi, cette âme damnée du Régent, ce quasi geôlier de madame Ysabeau, l'a-t-on pu saisir?

Gilles de Retz. — Le Radclif? non, Laval, que voici, ne l'a point trouvé dans la chambre où vous êtes, et pour cause.

Il lui parle à l'oreille.

La Hire. — Oui, mais on eut tort de laisser partir ce beau seigneur de l'Isle-Adam. Cela nous eût fait deux ennemis chez Pluton. Car la trêve ne durera pas. Au moins je l'espère.

Gilles de Retz. — Soyez-en sûr.

La Hire. — Allons! (*Révérencieusement tous deux saluent madame de Lorraine et damoiselle Agnès.*) Messire de Brézé, veillez bien sur nos dames.

Gilles de Retz, *à Laval.* — Et vous, mon soldat chanteur, égayez-les de vos chansons. (*Ecoutant la musique au dehors.*) Toujours la *Cassignèle!*

La Hire. — Folie!

Ils sortent.

SCENE V

Restent YSABELLE DE LORRAINE, AGNES SOREL, GUY DE LAVAL et PIERRE DE BREZE, tous quatre jeunes comme la jeunesse.

Brézé, *à la fenêtre.* — Eh! oui, toujours la *Cassignèle,* et madame Ysabeau se pavane sur les remparts.

Laval. — Comment! elle est debout?

Brézé. — Madame Ysabeau fait des grâces, un petit mouchoir à la main.

Laval. — Elle danse?

Brézé. — Madame Ysabeau, couchée dans sa litière, passe longuement en revue ses bourgeois de Paris.

Laval, *courant lui-même à la fenêtre.* — C'est un spectacle!

Agnès, *à Ysabelle.* — Vous tremblez, madame.

Ysabelle. — Oui, encore un peu. J'ai tremblé plus fort tout à l'heure. Non pour moi.

AGNÈS. — Je sais pour qui.

YSABELLE. — Plus que madame Ysabeau, madame Yolande me fait peur.

AGNÈS. — Reposez-vous. (*Dans un chuchotement aux deux écuyers.*) Et madame d'Aragon? que fait-elle?

BRÉZÉ, *comme un souffle.* — Là-bas, sur la plaine, entourée des gendarmes de La Hire, madame d'Aragon chevauche un flocon de poussière.

AGNÈS. — C'est une fée maligne.

YSABELLE, *alanguie sur sa chaise.* — Parlez plus haut, mes amis, je ne dors encore... Elle chevauche?

LAVAL. — Oui, madame, dans les airs.

BRÉZÉ. — Elle chevauche un balai.

LAVAL. — Un poney.

AGNÈS. — Mais La Hire sort d'ici!

BRÉZÉ. — Eh! bien, il la rattrapera.

YSABELLE. — Elle n'a coutume d'attendre.

BRÉZÉ, *à Laval.* — Tiens, regarde s'il court derrière, le bon gentilhomme. Sa cavale est de feu.

LAVAL. — Il ne court pas, il vole.

YSABELLE, *bâillant légèrement.* — Est-ce un enchanteur?

LAVAL. — Bonsoir!... De ce côté plus rien, autant en emportent les zéphyrs...

BRÉZÉ. — Mais ici, sur les remparts, voilà du solide! Les bras boudinés, dressés en cornes de cerf, madame Ysabeau harangue ses bonnes troupes.

AGNÈS. — A quoi voyez-vous ça? On n'entend que la *Cassignèle.*

BRÉZÉ. — Aux joues ébahies de ces gros paillards du marché Saint-Germain, du marché Saint-Antoine, du marché Saint-Honoré...

LAVAL. — Monseigneur Gilles va les faire grouiller.

BRÉZÉ. — Tu l'as dit, bon barde, il les fait grouiller. Ses écorcheurs les fouaillent à coups de piques. Messieurs les bourgeois ont le cul lardé.

Laval. — C'est à mourir de rire, damoiselle Agnès! venez voir!

Ysabelle, *souriante.* — Allez! allez!

Agnès court vers la fenêtre.

Laval. — Bouffons et commères choient à jambes-rebindaine.

Brézé. — Les astrologiens sont déculottés.

Agnès. — Oh!...

Laval. — Et la fanfare joue de plus belle!

Brézé. — Et madame Ysabeau harangue toujours!

Agnès. — Et monsieur le maréchal, rouge comme un coq, lui donne la réplique!

Brézé. — Ah! tant pis, c'est trop beau, je descends! je veux les entendre.

Laval. — Et moi aussi.

Agnès. — Non, messires. Jusqu'au retour de madame Yolande, nous ne devons bouger.

Brézé. — Qui donc a dit cela?

Agnès. — Elle-même.

Brézé. — Je ne l'ai pas entendu. A-t-elle dit autre chose?

Laval. — Elle a dit... je ne me le rappelle plus.

Agnès. — Si fait! Elle a dit : « Ne descendez pas dans la cour. »

Ysabelle. — Elle a dit autre chose que nous ne devions pas oublier.

Brézé. — Mais puisqu'on ne se rappelle plus! Dépêchons-nous, ça en vaut la peine. Madame Ysabeau et le maréchal se sont pris aux cheveux.

Agnès. — Donc, ils ne parlent plus. Ne bougez pas!

Brézé. — Mais ils gueulent!

Laval. — On n'entend rien d'ici.

Agnès, *hésitante.* — Alors, vous y allez?...

Laval. — Sans doute!

Brézé. — Venez!

AGNÈS, *penchée vers Ysabelle.* — Je ne saurais quitter...

YSABELLE. — Cela vous tente?

LAVAL. — Et puis, madame, nous ne descendrons pas. Une galerie, sous les fenêtres, court à vol d'hirondelle tout autour du château.

AGNÈS, *se penchant vers la croisée et battant des mains.* — Oui! oui! c'est vrai. Là, sous la fenêtre.

YSABELLE. — Voyons, ma mie, accompagnez-les. Vous en mourez d'envie. Et vous les empêcherez de faire des sottises. Je vais reposer en vous attendant.

AGNÈS. — Oh! moi, je reviens tout de suite!

YSABELLE. — C'est cela, soyez vifs comme des furets. Ne me laissez pas longtemps seule. Tenez, je vous suivrai des yeux sur la galerie; approchez ma chaise de la fenêtre.

> **Ce qu'exécutent Laval et Brézé. Madame Ysabelle se rassied. Elle est dès ce moment cachée aux yeux du public par le dos ample de la chaise.**

LAVAL. — Et n'ayez de crainte, madame, je suis là. Au moindre appel...

BRÉZÉ. — Et moi donc! Appelez-moi seulement : Haut et noble sire comte Pierre de Brézé-Maillé, vidame de Bourganeuf, seigneur de Ronchereules, Bois-Baril, Clos-Miteux, Mardenbraie, Hachencol et Pic de la Maladrerie, j'accours!

YSABELLE. — Allez! allez donc, bavards! vous étiez si pressés.

> **Se tenant par la main les trois jeunes gens se dirigent « à la ribambelle » vers la porte du fond, et bientôt, du côté opposé à l'escalier, s'engagent sur la petite galerie extérieure.**

Et TOUS TROIS *chantent.* — Ils courent, ils courent, les furets...

On voit leurs têtes échevelées passer derrière la fenêtre.

SCENE VI

YSABELLE DE LORRAINE, seule.

Pendant un assez long temps, nul autre bruit ne viendra du dehors que la rumeur confuse de l'échauffourée, qui s'affaiblira peu à peu, et le gringottement lointain de la musique.

YSABELLE, *ensommeillée*. — Puisse le Seigneur donner la victoire à Jeanne... Madame... madame Yolande, vous rendrez-vous coupable... Madame Yolande chevauche un flocon de poussière... Mais je ne les vois plus, ils auront fait le tour de la galerie. Oh! les fous... Donnez, Seigneur... Ils me retrouveront tout endormie... Madame Yolande... oriflamme... gentil roi... la victoire... la victoire à Jeanne...

Elle dort.

La porte fermant l'issue des souterrains s'entr'ouvre. L'Isle-Adam, accompagné du portier que l'on vit au premier acte, s'y tient dans l'ombre.

SCENE VII

YSABELLE endormie, L'ISLE-ADAM et le PORTIER d'YSABEAU.

Tout le dialogue suivant à mi-voix.

L'ISLE-ADAM. — Portier, regarde et ne dis mot.

LE PORTIER. — Vous me payez, je serai coi, mais appelez-moi, comme la reine, seigneur portier.

Il se glisse dans la salle.

L'ISLE-ADAM. — Eh! bien?...

LE PORTIER. — Je ne dis mot.

L'ISLE-ADAM. — Eh! bien, seigneur portier?

LE PORTIER. — Personne.

L'Isle-Adam. — Sur la galerie?

Le portier, *qui n'a pas été y voir.* — Personne.

L'Isle-Adam, *paraît à son tour.* — Bon, je m'en doutais un peu. Caché dans les douves, où je t'ai empoigné, maraudeur...

Le portier. — Vol d'escargots n'est pas vol damnable pour un portier.

L'Isle-Adam. — ...j'ai vu passer sur le pont-levis l'Ysabeau et l'Aragonnaise. Tout leur monde à chacune les aura suivies.

Le portier. — Hors son portier madame la reine.

L'Isle-Adam. — Tiens, écoute sa musique, l'Ysabeau n'est pas loin.

Le portier. — A ce sujet vous m'avez promis...

L'Isle-Adam. — Eh oui, la chose faite, nous la rejoindrons sur la route de Paris.

Le portier. — Je suis son portier. Ouvrir les portes à Vincennes, ouvrir les portes à Paris, ouvrir les portes à Jérusalem, ça m'est égal, en aucuns lieux la reine ne peut entrer sans moi.

L'Isle-Adam. — Heureusement, tu avais le secret de ces caves.

Le portier. — Pas le secret: les clefs. Deux affreux nègres en ont deux, toutes rouillées. Moi, seigneur portier, deux: les meilleures, huilées tous les jours.

L'Isle-Adam. — Bien m'en a pris de tenter l'aventure. Je ne me soucie pas d'encourir les fureurs du Bedford, si son Radclif maudit ressuscitait. Vivant, il serait capable de m'accuser de son meurtre.

Le portier. — Hé! hé!

L'Isle-Adam. — Quoi?

Le portier. — Rien.

L'Isle-Adam. — Glisse-toi de nouveau derrière la porte. — A trêve d'un jour, allié d'un jour, madame Yolande! — Es-tu caché?

Le portier. — Oui, je laisse passer la tête.

L'Isle-Adam. — La fortune change, imitons la fortune. (*Il tire son épée.*) Me revoici tout anglais.

Le portier. — Je vous croyais bourguignon.

L'Isle-Adam. — Reste ici, je t'apporte le Radclif.

Le portier. — Il est mort, allez-vous le retuer?

L'Isle-Adam. — Point! mais tout de bon je l'achève s'il n'est mort. Tu m'aideras à en faire un fantôme de souterrain. Les morts ne parlent pas.

Le portier. — Et les fantômes?

L'Isle-Adam. — Non plus. A l'ouvrage! (*On entend trois coups sourds frappés à la porte de gauche.*) Ecoute. Ça doit vivre encore.

Le portier. — Que va-t-il se passer? Le ciel et tous ses diables soient avec nous! Je me trompe... L'enfer...

L'Isle-Adam. — Clos ta bouche et ferme sur toi la porte. Ne l'ouvre qu'à ma voix.

Le portier. — La bouche?

L'Isle-Adam. — La porte, portier!

Le portier. — Seigneur...

L'Isle-Adam. — Hein?

Le portier. — Seigneur portier.

Il referme sur lui la porte du souterrain.

L'Isle-Adam, d'un pas ferme, haussant l'épée, se dirige vers la porte de gauche. Arrivé au milieu de la salle, il entend le souffle d'Ysabelle.

L'Isle-Adam. — Qui donc respire ici? (*Il va doucement vers la chaise et découvre la jeune princesse endormie.*) Madame Ysabelle!... heureusement elle dort... Et ce n'est qu'une femme. Hola! mais on respire plus fort de ce côté!

Il retraverse la salle et tend l'oreille vers la porte du fond, qui s'ouvre avec éclat. Trois démons souillés de vin rouge, trois écorcheurs de La Hire lui sautent à la gorge. D'un bond il s'arrache à leurs poignes. A

l'instant, escrime de l'épée contre les trois espadons des soldats. Ysabelle, réveillée, se dresse et pousse un cri d'horreur. Tout en combattant, L'Isle-Adam recule vers la droite jusqu'à la porte du corridor menant aux souterrains.

L'UN DES SOLDATS. — Que fais-tu là, bougre de bourguignon?

L'ISLE-ADAM. — Et vous, que faisons-nous là? Nous avons une trêve!

LE SOLDAT. — Ça dans ta gorge, et la trêve est rompue!

L'ISLE-ADAM, *hurlant.* — Monseigneur La Hire!

LES SOLDATS. — Ordre de monseigneur La Hire!

L'ISLE-ADAM. — Assassins! (*Il a paré les coups et, rageant et ferraillant, donne du talon sur le bas de la porte.*) Ouvre! portier! ouvre, ouvre donc! portier! portier!

L'UN DES SOLDATS. — Qu'appelle-t-il? Saint Pierre?

L'ISLE-ADAM, *frappant du talon.* — Suis-je au paradis?

UN SOLDAT. — Tiens, bûche aux enfers.

L'ISLE-ADAM. — Portier! (*La porte reste close.*) Seigneur portier!

A ces mots la porte s'ouvre. L'Isle-Adam disparaît, mais il n'a pas eu le temps de refermer l'issue et derrière lui les trois écorcheurs s'engrouffrent dans l'ombre.

Durant le combat Ysabelle est tombée près de sa chaise, évanouie.

Contre la porte de gauche, derrière laquelle gît Radclif, on entend des coups martelés.

RIDEAU

(*A suivre.*) PAUL FORT.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Henry Carrington Lancaster : *Histoire de la Littérature dramatique française au XVII[e] siècle*, 1635-1651, t. III et IV, The John Hopkins Press, Baltimore; Les Belles-Lettres, Paris, 2 vol. — Mémento.

Professeur de langue et de littérature françaises à l'Université John Hopkins, à Baltimore, M. Henry Carrington Lancaster ne se contente pas d'enseigner: il travaille activement à accroître sa remarquable érudition, il produit aussi des ouvrages de la plus belle qualité historique et littéraire. Il semble s'être intéressé, depuis l'origine de sa carrière, à notre théâtre du XVII[e] siècle et avoir lu, dans nos bibliothèques, l'immense amas des pièces qui le composent et le non moins énorme fatras des volumes qui le concernent. Seul peut-être, à l'heure présente, avec quelques bibliophiles passionnés, comme M. Rondel, qui collectionna, durant toute sa vie, les pièces de théâtre et les écrits consacrés à la scène, il possède réellement et complètement la matière qui attira sa sollicitude et qui réserve, hélas! à ses fervents plus de déceptions que de plaisir.

Nous devons, nous, Français, admirer grandement cet intellectuel américain qui s'est donné entièrement à la tâche souvent ingrate de lire, de comprendre, d'analyser, de commenter les œuvres qui contribuèrent le plus à étendre notre prestige à travers le monde. Son labeur immense, qu'aucun de nos compatriotes ne s'est avisé jusqu'à l'heure d'accomplir, mérite qu'on lui rende hommage.

M. Henry Carrington Lancaster s'est servi de la science qu'il a acquise non sans difficulté, pour instruire toutes sortes de disciples qu'il invite à étudier certains auteurs ou certaines œuvres dramatiques et à publier biographies sérieusement reconstituées ou éditions critiques dressées avec le

plus grand soin. Ainsi Baltimore est-il devenu, sous ce maître remarquable, un centre de recherches d'idées, de faits et de documents littéraires, un foyer d'exégèse plus spécialement voué aux questions d'histoire théâtrale et d'où sortent fréquemment des travaux dignes d'attention.

Loin de se borner à ce rôle d'éducateur, M. Carrington Lancaster a mis au jour, pour son compte personnel, de nombreuses réimpressions critiques, d'une grande richesse d'information, de tragédies et tragi-comédies d'écrivains secondaires du grand siècle, devenues fort rares et dont l'intérêt littéraire ou idéologique l'avait frappé. On lui doit également la publication, accompagnée d'éclaircissements et de notes, du curieux manuscrit de Mabelot conservé à la Bibliothèque nationale, lequel contient, entre autres matières précieuses pour la connaissance de notre ancien théâtre, les dessins de décors de quantité d'œuvres jouées à l'Hôtel de Bourgogne.

Depuis quelques années, M. Carrington Lancaster a entrepris, en outre, d'élaborer, à l'usage des étudiants et des lettrés, une **Histoire de la Littérature dramatique française au XVIIe siècle.** Cette magistrale histoire, présentée en anglais dans un style simple, clair, élégant, sans la moindre trace de pédanterie, nourrie d'une multitude de faits contrôlés et généralement nouveaux, constituera, quand elle sera terminée, l'un des grands écrits, l'un des écrits de fonds de ce temps. L'auteur, comme il le dit lui-même dans sa préface, en a volontairement écarté l'anecdote qui eût pu la rendre plus plaisante, mais qui vient souvent de source erronée ou, du moins, difficilement vérifiable. Il a préféré instruire à plaire. Nous l'en approuvons; d'ailleurs, on plaît tout autant, croyons-nous, aux esprits sérieux en assemblant dans un livre historique, sur un sujet donné, une somme de connaissances véridiques, qu'en batifolant de la plume d'après une documentation superficielle et des fariboles sorties de quelques anas. Quiconque lira l'ouvrage de M. Carrington Lancaster en tirera profit intellectuel: cela seul compte.

Les deux premiers tomes de cet ouvrage ont paru voici quelque temps déjà. Ils embrassaient une période comprise entre les années 1610 et 1634, années, pourrait-on dire, de formation de notre théâtre classique. Deux autres tomes, en-

globant les années 1635-1651, viennent de sortir des presses de l'Université John Hopkins; ils concernent la période dite cornélienne de ce théâtre, le poète le dominant de son génie et finissant, non sans tribulations, par lui imposer ses concepts, ses méthodes, ses lois. Plus importants que les précédents, ils envisagent, d'une part, une production scénique fort abondante (280 pièces) et, de l'autre, ils nous font assister à l'évolution définitive de notre théâtre vers la forme classique.

M. Carrington Lancaster donne, en tête de chacun de ses chapitres, une sorte d'argument qui en résume, *grosso modo*, le contenu. Le critique qui se contenterait de parcourir cet argument se priverait de connaître un texte fécond en détails précieux, car M. Carrington Lancaster examine dans ce texte la valeur littéraire des pièces, leur structure, les qualités de leur action aussi bien que de leur tragique ou de leur comique, les nouveautés qu'elles apportent, leurs sources, les ressemblances qu'elles présentent entre elles, l'influence qu'elles exercèrent (sur Molière en particulier), si l'on y trouve appliquée la règle des trois unités, leur destin enfin, c'est-à-dire leur succès immédiat, leur carrière postérieure, les traductions qui en furent faites, etc...

Un chapitre préliminaire et une conclusion, tous deux excellents, mais offrant entre eux des traits communs et même des répétitions, dégagent des idées générales. Deux index, l'un, chronologique, des pièces citées, l'autre, alphabétique, des noms, permettent de consulter aisément ce beau travail synthétique.

M. Carrington Lancaster voit dans la période qu'il étudie l'une des plus productives de notre théâtre. Avec la *Sophonisbe* de Mairet, ce théâtre a reçu une sorte de pièce type, admirablement équilibrée, conforme aux règles et qui va servir de modèle aux œuvres qui suivront. Les auteurs, cependant, n'acceptent pas sans maugréer la discipline classique. Corneille lui-même « apprivoise les règles ». Il faut, avant tout, déclare-t-il, plaire, attirer les spectateurs et appliquer « s'il se peut » les trois unités. Beaucoup de ses confrères partagent son opinion, mais éprouvent le besoin d'expliquer,

dans leurs préfaces, les raisons qui les déterminèrent à se libérer de cette servitude.

Le principe, cependant, en est généralement admis. M. Carrington Lancaster constate, en effet, que, dès 1635, presque toutes les pièces ont déjà pris figure régulière. Le cardinal de Richelieu, quand il mettra le théâtre sous sa férule, achèvera d'assouplir les écrivains à la loi commune. On peut regretter son immixtion en ce domaine, au moins pour cette question des règles. Beaucoup d'œuvres, resserrées dans le moule classique, perdirent originalité et vie. Seul le génie pouvait triompher de la gêne éprouvée à conduire une action sans en varier les temps et les lieux.

Cependant, la production théâtrale ne fut pas entravée, comme nous le disons plus haut, et comme on l'imaginerait volontiers, par cette obéissance des auteurs aux disciplines classiques naissantes. Elle s'accrut, au contraire, au point de dépasser grandement celle des périodes précédentes. Son accroissement tint à diverses raisons, à la situation politique tout d'abord. La France possédait un gouvernement stable et fort qui faisait régner, sinon à l'extérieur, du moins à l'intérieur, l'ordre et la paix. Les salons s'étaient rouverts, florissaient, assemblaient des sociétés s'intéressant à la littérature. Deux troupes régulières de comédiens s'étaient fixées à Paris et des troupes nomades parcouraient les provinces, toutes renouvelant fréquemment leur répertoire. Les mœurs s'étaient adoucies. Le goût de la culture se répandait chez les gens de qualité et les bourgeois. Richelieu, bientôt, installa une scène somptueuse dans son hôtel nouveau du faubourg Saint-Honoré, s'occupa personnellement du théâtre avec son équipe des cinq auteurs, le protégea, régenta les comédiens, les obligeant à purifier leurs maisons de l'obscénité des gestes et des propos. Les courtisans et les dames parurent dans les loges de l'hôtel de Bourgogne et du Marais, où l'on débarrassa le parterre des coquins et braillards qui l'encombraient. Louis XIII appela les troupes comiques à la cour, et lava la profession de comédien de l'imputation d'infamie.

Les grands, de leur côté, accueillirent le théâtre dans leurs hôtels, payèrent de pistoles sonnantes les dédicaces des auteurs, prodiguèrent leurs bienfaits aux acteurs et leurs ca-

resses aux actrices. Les financiers eux-mêmes, pour la plupart instruits et intelligents, patronnèrent les grimauds qui leur donnaient l'immortalité.

Ainsi le théâtre trouvait-il des moyens de prospérer qu'il n'avait jamais connus. De là, l'émulation des écrivains. Pendant la période qu'étudie M. Carrington Lancaster, environ vingt-cinq pièces nouvelles sont écrites et jouées chaque année, sauf peut-être au cours de la Fronde qui, en fermant les théâtres, ralentit le zèle des plumitifs. La tragédie, la tragicomédie, la comédie se partagent successivement les faveurs du public, la dernière plutôt après la guerre intestine, les deux autres selon le retentissement des œuvres mises au jour.

Il faut bien avouer que ces écrits ne sont pas généralement d'un puissant intérêt, ni d'une grande originalité de conception. M. Carrington Lancaster les examine presque un à un en les rangeant dans l'ordre de leur apparition et par genres. Cette classification contribue à rendre un peu monotone son travail. Elle fait du moins apparaître d'une façon fort nette que, dans le domaine théâtral, le règne du plagiat a commencé avec l'avènement du classique. Les auteurs, en effet, se donnent rarement la peine d'imaginer un thème: ils l'empruntent à autrui. L'histoire romaine, la littérature antique, la mythologie fournissent un fonds illimité où ils puisent sans lassitude. Ils pillent aussi des confrères féconds du XVIe siècle, Garnier et Hardy; ils grappillent dans le Tasse, Cervantes, Honoré d'Urfé. L'*Arcadia* de Sydney offre à Maréchal un sujet de pastorale, bien que la pastorale ne soit plus goûtée; l'histoire d'Angleterre, ses épisodes à La Calprenède et Régnault. Les sources espagnoles procureront à Scarron des facilités d'alimenter aisément les scènes théâtrales dont il attend quelque pécune.

De-ci, de-là, M. Carrington Lancaster signale d'autres fonds où vont glaner nos plumitifs en mal d'invention, le fonds hagiographique où Balthazar Baro prend la matière de son *Saint Eustache,* le fonds biblique d'où Du Ryer tire son *Saül* et son *Esther,* Picou son *Déluge universel.* Peu de pièces dérivent de la politique contemporaine, en dehors d'*Europe,* écrite sous le toit de Richelieu et pour servir sa propagande. Quelques-unes, en petit nombre, se différencient des autres

en ce sens qu'elles ont forme de satires sociales, qu'elles fournissent des images de la vie, qu'elles contiennent des éléments de réalisme, touchent aux mœurs, introduisent le paysan, le voleur, le magistrat, les gens de lettres, les écoliers au théâtre. Certaines, comme les *Académistes* de Saint-Evremont, le *Galimatias*, la *Comédie de chansons*, échappent à un classement et sont plutôt composées pour la lecture que pour le spectacle.

M. Carrington Lancaster signale que les idées de famille, de patriotisme, de principe monarchique, de religion dominent dans la plupart des œuvres théâtrales de ce temps. Ces idées, ajoute-t-il, sont « agréables au public ». Corneille surtout contribua à les exalter. Elles sont cependant quelquefois (rarement) combattues par de petits auteurs pleins d'astuce. Ainsi Du Ryer, dans son *Thémistocle*, fait-il preuve de sentiments antipatriotiques et dans son *Scévole* de sentiments antireligieux. Jobert, dans *Balde*, Magnon, dans *Josaphat*, tarabustent les moines, et Desfontaines, dans l'*Illustre Olympie*, les ordres mendiants. Mairet, au cours de son *Athénaïs*, plaide en faveur de la tolérance, attitude mal appréciée au temps de Richelieu; Du Ryer critique, dans *Esther*, les guerres de religion.

La dévotion au roi reste presque générale dans les œuvres qu'interprètent les comédiens. Corneille (*Cinna*) voit la monarchie sous la forme d'un despotisme bienveillant et le monarque témoignant une belle sollicitude envers ses sujets. Baro exprime son horreur du régicide. Guérin de Bouscal et Du Teil affirment la supériorité de la monarchie sur le gouvernement républicain. Seul, semble-t-il, Baro condamne-t-il la guerre, reconnaissant cependant sa légitimité contre les rébellions à l'intérieur d'un pays. Ce continuateur du douceâtre d'Urfé avait, comme on le voit, des idées hardies à une époque où la guerre sévissait à l'état endémique.

Parmi les pièces à tendances particulières, M. Carrington Lancaster nous entretient de celles, assez rares, qui traitent du duel ou bien qui contiennent quelques traces de préoccupations scientifiques. Il indique que dans la *Marianne* de Tristan Lhermite apparaît un premier aspect des théories freudiennes sur l'interprétation des songes.

On ne peut songer, en quelques brèves pages, à rendre compte d'un ouvrage compact où les faits pullulent par mil-

liers. Nous nous bornons donc à souligner son importance en citant quelques-uns de ces faits glanés de-ci, de-là. Bien entendu, M. Carrington Lancaster a donné à Corneille et aussi à Richelieu la situation qu'ils méritent dans une telle histoire. L'un par ses œuvres, l'autre par son action ont été les véritables créateurs du théâtre classique. Pour la première fois, dans ce livre remarquable, on voit figurer les écrivains de second et de troisième ordre et même les anonymes. Il fallait quelque courage pour les débusquer de l'ombre où ils étaient plongés. Il semble que l'historien américain n'a pas perdu son temps en fréquentant ces poètes mineurs. Ceux-ci, en effet, sous une forme médiocre, expriment quelquefois des idées originales. Nous leur devons, en particulier, les seuls aspects des mœurs sous Louis XIII qui furent portés sur la scène.

Le théâtre n'est pas représenté seulement par quatre ou cinq personnages de génie ou de talent. Il est bon de le considérer dans son ensemble pour déduire de cet examen des idées générales solides. Quiconque écrirait une histoire de la société d'après les comédies de Molière ferait œuvre pleine de lacunes et ne donnerait même pas une physionomie réelle des groupes sociaux clairsemés dont le poète formula les vœux ou les revendications.

Mémento. — *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, Janvier-Mars* 1933. De M. G. Boudan: *Rachel en Seine-et-Oise;* De M. G. Levallet-Haug: *Les Ecuries de Mme du Barry;* De M. H. Lemoine: *Louise-Julie-Constance de Rohan, comtesse de Brionne* (1734-1815); De M. E. Lery: *Les dernières années du village de Versailles;* De M. Mauricheau-Beaupré: *Un document inconnu sur la Basse-Cour de Versailles en* 1662 (Publication du *Devis de maçonnerie* inédit de ce bâtiment). M. P. Deslandres termine la belle gerbe d'études historiques et littéraires contenue dans ce fascicule de la Revue en nous fournissant, pour l'année 1932, une *Bibliographie de Seine-et-Oise* comprenant les ouvrages, les articles de revues et de journaux consacrés à des localités ou à des personnages de ce département. — *La Cité,* juillet-octobre 1933, contient, entre autres travaux, une conférence de M. P. Ladoue sur *Raffet, peintre de l'épopée française;* le *Diorama, spectacle parisien,* par M. G. Potonier, et d'excellentes pages de M. G. Hartmann sur les *Transformations dans les quartiers du IVe arrondissement de* 1850 *à* 1870.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Pierre Lagarde: *Flammes,* Albert Messein. — Jeanne Arcache: *La Chambre Haute,* R.-A. Corréa. — Maurice Fourmant: *La Symphonie Multiple,* « Les Presses Modernes ». — Camille Melloy: *Enfants de la Terre,* Bloud et Gay. — Jean Peyrade: *Pèlerins du Puy,* Imprimerie Moderne, Fontenay-le-Comte. — Christiane Delmas: *Les Oiseaux Libres,* R.-A. Corréa.

Flammes, c'est, par Pierre Lagarde, un recueil attachant de poèmes lucides, peut-être moins chaleureux et exaltés que le titre ne le suggère, mais d'une netteté singulière et parfaite, d'une clarté d'intelligence et de goût, d'une réserve et d'un choix dans l'expression infiniment rare et (perdant de vue l'acception mondaine attribuée trop souvent à ce mot) distinguée. Livre d'un lettré, certes, et très averti: les déceptions d'un amour juvénile ont dans une âme curieuse de vivre et de la vie suscité l'amertume d'une générale et un peu sceptique méfiance. La rude expérience n'a point conduit l'auteur au désespoir ni à la résignation. Désormais il s'en tiendra à ne plus donner aux choses du sentiment une importance disproportionnée; l'ironie lui est accordée comme arme de défense; l'amour n'est un culte exclusif ou absorbant, il est ce qu'il est ou peut être, au gré des heures et de la force du désir, un fugitif bonheur, après quoi la desséchante réalité apparaît. Cela, le poète le sait pour lui, et il met en garde les âmes choisies auxquelles sa dilection s'intéresse. Par bonheur, il reste tendre, et les délicatesses de la pensée, d'une affection à la fois attristée et souriante, le préservent des misérables aridités du mépris et de l'égoïsme. Dans un poème que publia récemment le *Mercure de France,* Pierre Lagarde s'écrie:

> J'admets tout du désir et rien du sentiment.
>
> . . . .
>
> Les cœurs ne peuvent pas s'étreindre. Tout est vain
> Hormis la vérité qu'on touche, hormis la fièvre
> De l'étreinte des corps aux mouvements divins!
>
> . . . .
>
> Je dédaigne ton âme et veux ton seul visage
> Sans poursuivre un regard sous l'éclat de tes yeux,
> Notre union sera terrestre, calme, sage,
> Et t'aimer sans amour est bien plus merveilleux!

L'attachement inutile ne peut être que pénible. « N'aime pas, donne-toi », conseille-t-il à celle dont la grâce un instant le séduit. Et cependant, de son aveu même, ne cherche-t-il pas « un amour qui vaille que l'on aime? » Mais cherchant sans y croire, comment parvenir à le trouver? L'amour est fait autant de la foi qu'on y apporte que des jouissances d'accord qu'il apporte, c'est une fusion magnanime, un abandon complet dans un commun et absolu enthousiasme, aveugle aux accidents futiles, créateur d'extase, qui joint deux pauvres êtres humains, en les magnifiant, à tout ce qui, en foi, en beauté, en sagesse, en lumière et en rayonnement, les environne de son surplus, les surpasse et les accueille. Illusion, alors, s'écriera l'esprit positif de notre malheureuse époque. Eh non! ou qu'importe, si vous appelez illusion toute réalité supérieure dont la vie, la pensée, l'orgueil et l'idéal humains se transposent sur un plan quasi-divin et se confond dans le lyrisme du sentiment et de l'imagination. Ceux-là qui ont éprouvé un tel bien-être en demeurent à jamais transfigurés. Même si l'occasion primitive s'est dérobée, ou meurt, son ombre est une présence sacrée dont l'action bienfaisante continue à s'exercer, incitatrice d'idées généreuses, d'une activité intellectuelle et sentimentale que le deuil ni l'âge, s'ils les refrènent, ne parviennent jamais à anéantir. L'amour est en tout et partout; il ne s'en faut jamais dessaisir, il en faut bénir jusqu'aux souffrances qui le traversent et l'aggravent. En dehors de cela, notre poète a raison, *tout est vain.* Puisse-t-il un jour, je le souhaite, et nul n'en paraît plus digne, éprouver que tout n'est vain, en effet, que seulement lorsqu'on se méfie et que l'on se tient opiniâtrément *en dehors de cela.*

Pour le présent, tous les abîmes, il les signale, déréliction, hypocrisies, cruautés du prétendu amour, de qui les plus innocentes victimes sont broyées odieusement. Ah, *Confession,* quelle pitié, certes, et si simple et si pure, que l'on pardonne au poète d'écrire des vers aussi plats (parce que, dans la situation, ils sont nécessaires et *choisis*) que ce début :

> Docteur, vous avez l'air si bon, je vais vous dire...

Et cela éclôt en émotion très intime et très profonde. Pierre

Lagarde est un tendre, il est aussi un observateur aigu de la misère humaine. *A un Enfant, Conseil, le Retour Inutile, Tu m'as dit...,* sont d'exquis poèmes d'un sentiment affiné et d'un art très sûr. Je citerai seulement, lorsque lassé d'être déçu il cherche à s'étourdir, la première partie du poème *Vertige:*

Vertige! L'horizon se déplace et s'enfuit.
Je déchire le sol, le silence, la nuit.
J'accélère. Je vais plus vite, encor plus vite.
Je suis maître de moi, l'ombre se précipite
Derrière les faisceaux des phares. Et je sens
Comme un délire neuf envahir tout mon sang.
Le bruit net du moteur qu'on force est une ivresse
L'orgueil de vivre est décuplé par la vitesse.
Je dépasse un village, un pont, une forêt.
Tout surgit, se raidit, s'incline — et disparaît.
Vertige...

Voilà qui prouve, me semble-t-il, à merveille, qu'on peut être *moderne* comme l'entendent les jeunes sans désarticuler la langue, sans la bourrer de gros mots barbares et techniques, sans l'étalage, à la manière de parvenus, des termes dont se servent les industriels en attendant de les oublier au profit d'autres créés pour s'adapter à la magie d'engins renouvelés ou d'invention récente. On peut être moderne, et ne point manquer de ce don indéfinissable qu'on nomme le goût.

Poèmes en prose, que Mme Jeanne Arcache présente sous le titre d'ensemble **La Chambre Haute,** c'est une suite de poèmes en prose suffisamment coordonnés et liés entre eux pour figurer les points suprêmes ou essentiels d'un roman, au sens que j'aimerais voir attribuer à ce mot. Souvenirs, souvenirs personnels à coup sûr, mais de l'âge où la personnalité se dégage et s'affirme, ces hautes visions du couvent où l'on fut élevée, les sollicitudes diverses, attentives ou plus rudes des éducatrices, les premières ferveurs enfantines, camaraderies, amitiés qui s'ébauchent ou qui pensivement se livrent et font songer à mieux encore, dans l'irrévélé, dans l'inconnu et l'espoir. La formation d'une âme, avec ses plaisirs, ses plaintes, de la tristesse, un deuil fort douloureux, et la survivance quand même, à travers tout, de l'espoir.

On guette la vie à surprendre à son premier passage, on se prépare à ses plus tendres émotions, déjà on se sent émue. Ce livre est beau, parce qu'il ne triche pas; il choisit avec discernement et exprime avec justesse. Roman vrai, poèmes en prose qui s'ordonnent et se complètent.

Une préface des plus intéressantes présente le livre et l'auteur. Qu'est-ce qui fait, nous demande M. R.-A. Corréa, qu'on est poète? « Le plus souvent, le poète est poussé à écrire par une force intérieure. Ce qui ne signifie pas qu'il ne peine pas. Il y va comme de toute une éthique particulière, faite de rigueurs intransigeantes, de farouches refus ou, au contraire, de complicités inattendues, de dangereuses convoitises, d'équivoques amendements. » L'épreuve est redoutable d'en appeler, composant un poème, à des souvenirs, vécus ou qu'on aurait voulu vivre, d'un passé qui relève autant de l'imagination que de la mémoire. L'art n'y suffirait pas. Il faut savoir être soi, rien que soi. Ce privilège est celui de l'auteur de ce poème, Mme Jeanne Arcache, j'en demeure d'accord avec son préfacier et éditeur, mais je me sépare de lui lorsqu'il dit ce poème « étouffant », je l'estime, au contraire, libérateur.

Poèmes en prose, nous dit de son recueil **la Symphonie Multiple** l'auteur, M. Fourmant. Peut-être, mais pourquoi certains morceaux en sont-ils disposés comme s'ils étaient constitués de vers libres, assonancés souvent? C'est que, en vérité, nous sommes emportés par les poèmes de M. Fourmant dans une contrée indistincte, ambiguë, où les poèmes en prose ne sont plus de la prose, où les poèmes en vers ne sont pas encore des vers. Aux confins des deux mondes, l'expression imagée se dessine en des rythmes étrangers à la prose et qui tend à ne s'appuyer que sur l'essentiel, ils ne triomphent pas encore et constituent, plutôt que des vers, des ébauches ou projets de vers d'une forme déjà ferme mais qui reste incertaine. On peut s'interroger. M. Fourmant, las de la prose, vise-t-il à l'universel qui s'exhale par le lyrisme, n'a-t-il en lui les ressources plus épurées d'un poète véritable?

Enfants de la Terre, Camille Melloy vous a aimés, eau, vent, pierre, feu, arbres et bêtes, fleurs et fruits... « et le cœur de l'homme », sources de peine, trésors de joie; mais

ce ne sont que des signes de Dieu, c'est en lui qu'il sied qu'on les exalte, c'est lui qu'il sied qu'on exalte. Et tout cela formulé en des vers de forme irréprochable, plus sensitifs qu'émouvants.

« J'ai vu, j'ai senti, j'ai écrit », nous assure l'auteur de **Pèlerins du Puy,** M. Jean Peyrade. Mais comme selon lui la rime « est parfois cause d'obscurités », il ne la recherche pas, et se satisfait de vers assonancés. Il a dix-huit ans, c'est sans doute son excuse. On croit à cet âge-là, souvent, que la difficulté à surmonter est génératrice d'erreur ou de défaillances. Il y a mille raisons sans doute pour lesquelles il peut être intéressant de délaisser la rime (ce qui importe peu, pourvu que les poèmes soient beaux); celle qu'invoque M. Peyrade est la pire de toutes. Beaucoup de ses évocations et de ses paysages dénotent en lui une âme visionnaire de poète véritable.

Les Oiseaux Libres de Mlle Christiane Delmas éperdument sont ivres de leur liberté. Ils gazouillent, ils susurrent, ils piaillent aussi, ils s'égaillent et s'égosillent, ils se rassemblent et concertent, un peu au hasard, sans ordre ni méthode. Cela est, cela pourrait tout aussi bien ne pas être. C'est trop foule ou pas assez spontané, ingénu devrais-je dire. On ne sait les qualités trop aisées de ces petits poèmes, les défauts ou au moins les insuffisances sont d'eux, par malheur, ce qui frappe le plus.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Georges Simenon: *L'âne rouge,* A. Fayard et Cie. — André Sikorska: *L'homme qui vient de la nuit; Marie Maréchal,* Ferenczi. — Jean-Jacques Bernard: *Madeleine Landier,* Albin Michel. — Louis de Robert: *La tragédie du désir,* E. Flammarion. — O. V. de L. Milosz: *Contes lithuaniens de ma mère l'oye,* E. Chiron. — Maurice Rostand: *La femme qui était en lui,* E. Flammarion. — Louis-Edmond Le Ratz: *Georges dans la lune,* Grasset.

Ce qui fait que l'on ne saurait, sans injustice, malgré son dédain du style, assimiler M. Georges Simenon à un vulgaire auteur de romans policiers, c'est que le mystère qu'il crée n'est pas d'ordre matériel mais spirituel. Dans ses premières œuvres même, on était moins intrigué par l'énigme qui se posait à la perspicacité du commissaire Maigret que pénétré

d'un indéfinissable malaise, à l'origine duquel il y avait quelque chose de psychologique et de moral. Dans **L'âne rouge,** son dernier récit, on ne trouve aucun crime — à peine une affaire louche (trafic de stupéfiants, sans doute) et qui ne joue qu'un rôle accessoire, à l'arrière-plan. Tout l'intérêt se trouve concentré sur un petit journaliste de Nantes, Jean Cholet, qui — une nuit qu'il assistait à un banquet — s'est laissé griser et entraîner dans un de ces cabarets qu'on appelle « artistiques » par un rastaquouère, un certain Speelman dont le chic lui a tourneboulé la cervelle. Brusquement, Cholet a eu la révélation de la banalité de sa vie, de la médiocrité de son entourage — de son père et de sa mère, d'abord, de ses camarades, ensuite — et il s'est rêvé une destinée nouvelle. Il retourne au cabaret où une chanteuse maladive lui a laissé, dans son ivresse, l'impression d'il ne sait quelle douceur enveloppée de luxe. Il est hanté: l'argent facile... Un partenaire en habit... Des boissons bues avec des pailles... Il emprunte, afin de pouvoir faire à « L'âne rouge » figure de « client sérieux », pour parler comme feu Courteline; et il rentre chez ses parents à des heures indues toutes les nuits, malgré les pleurs de sa mère, avec l'assentiment tacite de son père, un pauvre vieux bureaucrate au cœur fragile... Enfin, il commet une malhonnêteté... Aime-t-il Lulu, la chanteuse aux « seins vides » et au linge douteux? Non; quoiqu'il lui arrive de pleurer chastement dans son lit, sur sa misère, tout en s'attendrissant sur soi, comme un héros de roman russe ou comme un personnage de Charles-Louis Philippe. Et un jour que la demoiselle part pour Paris, il prend le train avec elle, poussé par son démon, sans savoir de quoi il vivra. La déchéance?... Un instant on peut craindre, il est vrai, qu'il ne roule à l'abîme; mais la mort, brusquement survenue, de son père, le rappelle à Nantes, et la pitié qu'il inspire fait qu'on oublie ses fautes, et qu'il retrouve au journal la situation qu'il avait perdue. Or, le vieux Cholet n'est pas tombé dans son bureau, comme sa veuve le croit, mais dans une maison de filles... L'exemple de son fils a perverti, sur le tard, le bonhomme qui avait toujours mené une vie exemplaire. C'est d'une ironie sinistre, et cela excite la colère de Jean qui s'attendrissait à l'idée que la mort de son père l'avait provi-

dentiellement sauvé. Il veut tuer Speelman qu'il rend responsable de tout, mais l'ayant surpris dans la chambre de Lulu, n'éprouve plus qu'un immense dégoût. En lui succédant auprès de la chanteuse, Speelman s'est dépouillé de son prestige... Pauvre Jean! Pauvre M. Cholet! Pauvre Lulu! — Pauvres nous! faut-il ajouter. Ce n'est, d'ailleurs, pas par le caractère que brillent les protagonistes du récit de M. Simenon. La fatalité les mène, et leur âme est si profondément engagée dans la chair qu'elle ne se manifeste jamais qu'à travers elle. En revanche, et pour cette raison même, les mouvements de celle-ci ne donnent jamais l'impression de n'obéir qu'à des causes physiques... Je parlais, tout à l'heure, du mystère spirituel que crée M. Simenon. Ce n'est pas celui, tout mental, de certains contes d'Edgar Poe, par exemple. Les puissances obscures du subconscient s'y manifestent à la place de celles de l'*intuition,* selon Descartes et Malebranche. Si l'on préfère: le principe n'est ni pur ni abstrait que l'on découvre à son origine. Il a besoin des sollicitations de l'ambiance pour s'exercer, et de l'intermédiaire des sens en ce qu'ils ont de plus vulgairement impressionnable. Mais une alchimie étrange s'opère dans le tréfonds des personnages de M. Simenon, et transmue en valeurs subtiles la grossièreté et l'ordure elle-même. *L'âne rouge,* plus qu'aucun des livres de notre auteur, a le mérite, à mes yeux, de peindre la féerique misère de l'âme quand le sentiment la plie, comme une esclave, aux exigences du corps.

Je suis en retard avec Mme Andrée Sikorska qui, d'une année à l'autre, a publié deux romans: **L'Homme qui vient de la nuit** et **Marie Maréchal,** le second en progrès sur le premier. Preuve de probité professionnelle. Un défaut me semble leur être commun: le passage, sans transition, d'un état d'âme à un autre au cours de l'étude qu'ils font de leurs personnages. Or, je tiens pour l'essentiel du roman la notation détaillée et chronologique des intervalles gris, neutres, du quotidien, où rien ne semble se passer alors qu'ils accumulent et préforment, atome à atome, les grands orages et les grands éclats. Autrement dit, je tiens pour la psychologie, mécanique des phénomènes de l'âme et qui seule nous les explique. Franchir elliptiquement ces espaces, les sous-en-

tendre, cela allège peut-être (trop d'œuvres d'à présent manquent, en effet, de densité), mais n'est-ce pas surtout esquiver la difficulté? *L'Homme qui vient de la nuit* est un pauvre bougre de peintre qu'on lâche pour le brillant affairiste capable de vous procurer auto, fourrures, restaurants chics... toutes les pommes de la tentation de l'Eve actuelle. Quand l'abandonné est mort, on s'aperçoit qu'il y avait derrière sa nervosité d'incompris, sous ses silences navrés ou crispés, une personnalité absente du second amant qui n'est qu'un être de série. On le recrée en soi, on le parachève dans un culte secret: on lui redonne une vie d'outre-tombe, sublimée. Tout cela, je le répète, trop brusqué et trop insuffisamment motivé. — *Marie Maréchal* répand ses vertus sur ses maris successifs et sur ses fils comme un ombrage de choix. En réalité, elle n'est qu'orgueil. Elle tisse autour faux actes de courage et de générosité à son profit, au dam des siens. C'est le vampire qui s'enrichit de votre suc en vous flattant de la palpitation de ses ailerons de velours. Démasquée, elle ne renonce pas, ni les autres à l'aimer. Dans la vie familiale ou amoureuse, comme dans la vie tout court, la vertu, surtout feinte, soutient tout l'édifice. La femme, si réaliste dans le détail, a ce besoin mystique de s'imaginer autre qu'elle n'est pour entraîner l'homme dans la ronde de l'illusion. La romancière qui a su voir, sous l'apparence, cette machinerie cachée, me paraît armée d'un solide cerveau et promise à un avenir plus étoffé que celui de ses congénères.

On pourrait, au roman de M. Jean-Jacques Bernard, **Madeleine Landier,** donner ce sous-titre: *ou l'obsession de l'atavisme.* L'histoire qu'il narre est celle, en effet, d'une jeune fille intelligente et bonne, mais dont la mère fut galante, et qui tremble d'avoir hérité d'elle la passion de l'amour. Madeleine croirait son salut possible si elle avait la certitude que son père est bien l'homme dont elle porte le nom. Mais le doute la torture, et c'est en proie à ses affres que — mariée — elle cède à l'attrait tout physique d'un beau gars, un domestique, après avoir jalousé et poussé peut-être sa femme au suicide. On songe à la *Mademoiselle Julie* de Strindberg en voyant Madeleine, devenue Mme Darmon, si tyranniquement dominée par ses sens. Darmon, malgré ses titres univer-

sitaires, est un sot, sans doute, ou n'entend rien à son rôle de mari. Mais toute la finesse de M. Jean-Jacques Bernard, qui est un des meilleurs auteurs dramatiques d'aujourd'hui, n'empêche que l'on trouve les caractères de ses personnages un peu simplifiés. Cette impression tient, peut-être, pour une part, à la forme qu'il a adoptée, et qui n'est ni tout à fait celle du roman ni tout à fait celle de la pièce de théâtre. Les lueurs que M. Bernard projette sur son héroïne l'éclairent parfois profondément, mais trop de parties d'elle sont laissées dans l'ombre. Il me semble qu'une minutieuse analyse n'eût point été inutile, ici, où l'on soupçonne une grande complexité d'idées et de sentiments. Enfin, certaines indications comme celles qui entourent la noyade de la pauvre Lucie (pp. 143 et suivantes) sont par trop arbitraires ou factices.

Le docteur Denis Léont — un faible et un vaniteux — trompe sa femme avec une veuve, une Sud-Américaine fort belle, mais qui incarne le type de la *vamp*. Ce n'est plus assez pour lui, bientôt, d'avoir cette créature fatale, de temps en temps: il la lui faut tout entière; et, à l'aide d'un tube de bacilles de Koch, volé dans un laboratoire, il envoie dans l'autre monde son épouse qui, pourtant, ne le gênait pas beaucoup... Il ne jouit pas longtemps de son crime. Sa maîtresse, devenue sa femme, le fait tourner en bourrique, et rosser par un larbin bolchévisant quand il se plaint qu'elle le trompe. Exaspéré, il la tue, mais est tué à son tour par le domestique. C'est **La tragédie du désir** et c'est une nouvelle. La seconde du volume de M. Louis de Robert: *Le supplice des bourgeois de Prenz,* évoque avec complaisance les horreurs de la révolution russe. M. de Robert, qui inspira, naguère, à Octave Mirbeau, son célèbre *Jardin des Supplices,* a-t-il imaginé ces horreurs? On veut le croire par respect pour l'humanité, tant elles sont ignobles. Mais comme ces deux récits, si brutalement simples, étonnent de la part de notre Albert Samain en prose! Changer à ce point de genre, ce n'est plus se renouveler, c'est se trahir ou se renier. Que M. de Robert nous donne vite un nouveau roman-élégie!...

M. O.-V. de L. Milosz, qui publiait récemment, pour prouver *les origines ibériques du peuple juif,* une pertinente étude, et qui — d'autre part — interprétait de façon fort curieuse

l'Apocalypse de saint Jean, nous donne aujourd'hui, avec **Les Contes lithuaniens de ma mère l'Oye,** une suite à ces charmants *Contes et fabliaux de la vieille Lithuanie* que j'ai signalés ici même, en leur temps. M. de L. Milosz joint aux dons les plus hauts ou les plus exaltés du poète les sérieuses qualités de l'érudit et c'est œuvre à la fois lyrique et critique qu'il a faite en recomposant, en recréant, plutôt, en français, les vieilles légendes populaires de son pays. « Contemporain de l'idiome ibérique, nous apprend-il dans son avant-propos, le langage lithuano-balte est considéré, depuis la seconde moitié du XIXe siècle, comme un dérivé direct de l'indo-européen commun. » Le folklore lithuanien, « un des plus anciens du monde, serait donc étroitement lié à la préhistoire d'une race dont l'habitat primitif, antérieur à l'expansion halstattienne des Celtes vers l'Occident, commençait aux bords méridionaux du Rhin pour finir entre la mer Caspienne et la mer d'Aral, berceaux des Aryens qui, vers 1400 avant J.-C., devaient porter la tradition védique aux Dravidiens de l'Inde ». Une telle filiation explique que l'amour de la nature, de « la sainte nature première », comme dit M. de L. Milosz, et de ses plus humbles créatures, inspire ces contes dont la parenté avec les plus vieux de chez nous est évidente.

On ne laissera pas d'être frappé par le caractère « esthète » et esthète britannique, pour préciser, du nouveau roman de M. Maurice Rostand: **La femme qui était en lui.** On se retrouve, il est vrai, dans le climat de Wilde en lisant cette singulière histoire d'un jeune musicien (de génie, bien entendu) en qui coexistent les deux sexes. Pour se délivrer de l'un — le féminin — il recourt à un psychiatre allemand qui est plutôt un thaumaturge. En un tournemain, le savant l'exorcise, c'est-à-dire le débarrasse de son double et voilà celui-ci, ou plutôt celle-ci, s'incarner dans une créature irrésistible... Je laisse au lecteur le plaisir de connaître les conséquences de l'opération diabolique. M. Rostand fait preuve, ici, d'imagination lyrique. Mais ceux qui chercheraient une analyse de l'homosexualité dans son récit — le meilleur, sans doute, qu'il ait écrit — seraient déçus.

Georges dans la lune, par M. Louis-Edmond Le Ratz, est une critique indirecte, mais assez bien venue, du monde

comme l'a bâti l'après-guerre. Georges, d'une firme industrielle internationale, est envoyé régir une succursale en Ostiakie, nation nouvelle où règne le matriarcat. Les femmes tiennent toutes les commandes, mais au fond restent tout bêtement des femmes que leur sexe commande. Si bien qu'à la fin le bel édifice improvisé pieds en l'air et tête en bas, suivant les méthodes de Genève et de Moscou, reprend l'attitude de tous les Etats et de toutes les sociétés qui veulent vivre: il se campe sur les pattes et remet la tête en haut. Georges (coktails, amours rapides, sports et affaires conjugués, auto et avion, téléphone automatique) devient fou, ce qui pourrait bien préfigurer l'avenir proche où se précipite avec tant d'insultant orgueil la jeunesse présente. Une imitation de M. Paul Morand (et de ce qu'il y a dans M. Paul Morand de plus « mode », de plus discutable) ôte plus qu'elle n'ajoute à ce volume.

JOHN CHARPENTIER.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

James Jeans : *Le mystérieux Univers*, trad. M. Billaudel et J. Rossignol, 2e éd., Hermann. — Ernest Esclangon : *Dix leçons d'astronomie*, Gauthier-Villars. — Henri Mineur : *L'Univers en expansion*, Hermann.

Les exposés de l'astronome anglais James Jeans rencontrent un légitime succès auprès des lecteurs de langue française. C'est ainsi que **Le mystérieux Univers,** auquel nous avons consacré, en son temps, une longue chronique (1), s'est trouvé rapidement épuisé; et, au lieu de le réimprimer tel quel, l'éditeur n'a pas hésité à le refondre complètement, ce qui en fait presque un ouvrage nouveau. On sait que, sous ce titre, Jeans s'est surtout occupé de physique contemporaine, et accessoirement d'astronomie. Nous ne reviendrons pas sur la profusion des intermèdes théologiques, qui, à nous autres Français, nous donnent l'impression de versets de la Bible intercalés entre deux lignes d'une table de logarithmes. Et nous préférons souligner l'intérêt des nouveaux développements : les relations d'incertitude (pp. 32-33), qui battent en brèche les idées communes sur la causalité; les transformations réciproques de matière et de rayonnement (pp. 82-

(1) *Mercure de France*, 15 décembre 1931, pp. 629-632.

83); l'origine des rayons cosmiques (pp. 84-88); l'évolution des étoiles (pp. 174-175); enfin, toute une série de passages (pp. 21-22, 153, 159, 161-162, 163-166, 174-175), dont il convient d'extraire ces lignes d'intérêt général :

Un réarrangement presque kaléidoscopique de la pensée scientifique apparut avec le siècle nouveau. Les premiers hommes de science ne savaient étudier la matière que prise en portions assez étendues pour être perçues directement sans le secours d'aucun instrument; les portions de matière les plus ténues qu'ils pouvaient soumettre à leurs expériences contenaient encore des millions de millions de molécules. Il était hors de doute que des fragments de cette taille se comportaient comme l'exigeait la mécanique habituelle, mais cela n'entraînait aucunement la garantie qu'il en fût de même pour les molécules prises isolément; tout le monde sait combien différemment peut agir une foule et chacun des individus qui la composent. A l'issue du dix-neuvième siècle, il devint enfin possible d'étudier le mode individuel d'action des molécules, des atomes et des électrons (pp. 21-22). La nouvelle interprétation mathématique de la nature ne saurait tenir tout entière dans nos lunettes — dans notre manière subjective de regarder l'Univers extérieur, — sinon nous l'aurions perçue depuis longtemps. Il y a un siècle, l'esprit humain était le même qu'aujourd'hui, en qualité et en mode d'action; le grand changement que les conceptions scientifiques viennent de subir est la conséquence d'un progrès considérable dans le domaine de nos connaissances (p. 153).

§

Ernest Esclangon, directeur de l'Observatoire de Paris, membre de l'Académie des sciences, est un des principaux représentants de l'astronomie française. C'est donc, pour le grand public, une bonne fortune qu'il ait trouvé le temps d'écrire une petite plaquette, accessible sans aucune étude préalable, qu'il a eu toutefois le tort d'intituler **Dix leçons d'astronomie,** en ne songeant pas que les profanes ne demandent qu'à se décourager, alors qu'il s'agit, en réalité, de simples causeries, illustrées de vingt et une belles planches photographiques.

Sa conclusion est un cri d'alarme sur la déchéance qui nous guette :

L'astronomie devint aux Etats-Unis une science nationale, à la-

quelle le public et la presse témoignèrent le plus vif intérêt (p. 99). Chez nous, le recul est resté complet; l'Observatoire de Paris, notamment, le plus ancien et le plus important, ne possède aucun instrument qui ne date de moins de quarante ans (p. 100). L'astronomie française est privée des moyens indispensables aux études modernes, qui ont permis tant de découvertes auxquelles, sans pouvoir y prendre part, elle n'a pu qu'applaudir. Le temps presse; la gloire scientifique d'un peuple fait partie de son patrimoine le plus précieux, et les sacrifices que l'on doit faire pour l'enrichir ne sont pas vains. La dépense nécessaire pour aménager un grand observatoire, équipé avec les moyens modernes, représente le prix d'un torpilleur; si l'on compte les bénéfices de prestige qu'un tel et si mince sacrifice peut comporter, il faut avouer qu'en dehors de toute considération scientifique, qui a aussi son prix, un tel placement doit apparaître comme particulièrement avantageux (p. 103).

Le petit livre d'Esclangon est à lire et à méditer. Non pas qu'il soit sans défauts : on y rencontre quelques inexactitudes assez graves en physique (2); le style est parfois lourd et incolore, parsemé (pp. 18, 39, 64, 65, 67) de couplets romantiques, hors de saison (3). Ajoutons qu'il n'est pour ainsi dire pas fait allusion à la relativité générale, et que l'auteur a omis de mentionner les grands noms de l'astronomie. Mais insistons sur ce point : le lecteur *tout à fait profane* se renseignera facilement — et exactement — sur les nébuleuses, les étoiles, le système solaire et leur évolution.

§

Le nom d'Henri Mineur, astronome à l'Observatoire de Paris, nous est connu (4) par la conférence qu'il fit l'an dernier à *l'Union rationaliste* sur « l'Univers tel que nous le révèle l'astronomie moderne ». Récemment, il a publié, dans les *Actualités scientifiques et industrielles* (Hermann), une

(2) Par exemple sur l'émission des gaz (p. 24), sur la température critique (p. 24), sur les spectres d'émission (p. 33), sur la chaleur (p. 73), sur la radioactivité (p. 85).

(3) Ainsi (p. 65), il est question de « ce minuscule être pensant » incapable de soupçonner « les forces obscures et conscientes » (*sic*), qui règlent « la merveilleuse harmonie » de l'Univers, « dans une parfaite unité de pensée, de volonté et d'action ». Jeans et Eddington peuvent être fiers d'un tel disciple...

(4) Cf. *Mercure de France*, 15 avril 1932, pp. 426-428.

brochure intitulée **L'Univers en expansion,** où il résume un cours libre professé à la Sorbonne.

On sait de quoi il s'agit : nous l'avons rappelé (5) à propos du petit livre de Paul Couderc. L'expansion de l'Univers résulte de l'interprétation, au moyen de la relativité générale d'Einstein, de la fuite (ou récession) des nébuleuses spirales, qui fut observée, à l'Observatoire du Mont Wilson, par l'astronome américain Hubble. Ne confondons pas : Mineur nous offre une mise au point, et non une œuvre de vulgarisation. Il commence par rappeler les « univers » d'Albert Einstein et de Wilhem de Sitter, dont l' « insuffisance expérimentale » est hors de doute. La seconde partie de l'exposé est consacrée aux propriétés d'un Univers de rayon variable et aux éclaircissements que de Sitter et Eddington ont apportés à ce problème.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Alphonse Séché: *Le Dictateur ou l'homme de la république*, Malfère. — A. Daudé Bancel et Sam Meyer: *La Réforme foncière*, Terre et Liberté, avenue de la Criolla, Suresnes. — Mémento.

Le titre que M. Alphonse Séché a donné à son livre: **Le Dictateur ou l'homme de la république,** prouve bien que pour lui dictature n'est pas synonyme de royauté héréditaire ou de régime antidémocratique; néanmoins, on voit mal, à travers ses considérations générales, comment il conçoit le rôle de son dictateur, et de quelle façon ce pouvoir d'un homme, nommé il ne précise pas par qui, s'harmonise avec ceux des sénateurs, des députés et même des simples citoyens. Ce dictateur se substitue-t-il au président de la république? Remplace-t-il le président du conseil? Dispense-t-il du parlement? Supprime-t-il les élections? Peut-il abroger et rédiger les lois? Fixer à lui seul les impôts? Sur tous ces points, le livre garde le silence, et pour ceux qui voudraient des précisions, c'est très fâcheux.

La dictature aurait pourtant mérité une étude fouillée. Comme on le sait, elle est d'origine romaine, et cette origine prévient en sa faveur; les Romains ont été les maîtres du

(5) *Ibid.*, 15 avril 1933, pp. 423-424.

droit public; une institution crée et pratiquée par eux aussi continuement (pendant 3 siècles, de 501 à 202, il y a eu 80 dictateurs dont nous connaissons les noms, sans parler de ceux que nous ignorons peut-être, car nous ne sommes pas sûrs que les Fastes que nous possédons soient complets, ce qui fait une dictature tous les cinq ou six ans) ne peut pas avoir été une institution inutile ou dangereuse, et il faut commencer par se garder de traiter de mauvais républicains ceux qui seraient d'avis de la ressusciter. Mais ce que nous souhaitons sous ce nom de dictature serait certainement très différent de ce qu'entendaient par là les vieux Romains. A Rome c'était le Sénat qui nommait le dictateur, et qui le nommait pour un but toujours très précis, le plus souvent pour combattre l'ennemi ou pour rétablir la concorde entre patriciens et plébéiens, quelquefois pour des rites qui nous sembleraient cocasses, planter un clou dans le mur de tel temple, par exemple, et ces dictatures étaient toujours très brèves, six mois au plus; et à l'expiration du délai, la vie publique normale reprenait. Or nos prôneurs de dictature voudraient quelque chose de plus substantiel, de plus durable et de moins spécifiquement militaire.

Mais que voudraient-ils au juste? Nous avons des exemples très intéressants de dictature sous les yeux, celle de Mussolini, celle de Pilsudski, celle d'Hitler, celle de Staline, naguère celle de Rivera; et en un sens le pouvoir du président de la république aux Etats-Unis peut être regardé comme de nature dictatoriale; sur lequel de ces modèles faudrait-il dessiner le futur dictateur français? Notre auteur n'indique seulement pas si ce *magister populi* serait élu à temps ou à vie; la différence est pourtant d'importance, car il n'y a rien de commun entre le pouvoir de Roosevelt qui prendra fin quatre ans après sa nomination et celui de Mussolini ou des autres qui ne prendra jamais fin, et s'il s'agit d'une telle dictature forcée et à perpétuité, il y a de quoi hésiter. Comme l'a dit Cambo, qui a écrit sur *Les Dictatures* un très bon livre dont j'ai rendu compte ici, le difficile pour un dictateur c'est de s'en aller. Que Sylla ait voulu le faire et ait pu le faire, c'est proprement miraculeux.

Même s'il fallait choisir simplement entre une présidence

à l'américaine ou une présidence à la française, il y aurait de quoi hésiter. Le président de la république aux Etats-Unis fait un peu figure de dictateur par rapport au nôtre; il a des ministres qui ne sont que ses agents, ne relevant que de lui et n'ayant rien à craindre du parlement qui ne peut même pas les faire venir en séance pour les questionner; pendant 4 ans il gouverne donc vraiment autocratiquement, sauf en matière d'affaires étrangères où le Sénat a droit de contrôle, et on pourrait croire qu'un tel système qui n'a à tenir compte ni de nos intrigues de couloir, ni de nos crises de cabinet est pleinement satisfaisant; or il se trouve que non, et que Roosevelt a fait à lui seul plus de sottises et plus graves que tous nos pires présidents du conseil réunis. Alors que penser? Ces dernières années ont montré l'effroyable faillite de la république présidentielle en qui on aurait pu mettre toutes ses confiances. Sans compter que si pendant la grande guerre le président Wilson n'avait pas voulu déclarer la guerre au Kaiser (comme a fait Irigoyen) rien n'aurait pu l'y forcer et le Sénat lui-même, ainsi que tout le peuple américain auraient dû s'incliner devant sa volonté personnelle. Tout ceci donne vraiment à réfléchir avant d'acclamer l'idée d'une présidence autoritaire, même supposée loyale et ne cherchant pas à se maintenir au pouvoir à l'expiration de son temps.

Quant à la dictature proprement dite, Dieu nous en garde! Même celle de Mussolini nous semblerait inadmissible; elle soufflerait sur la chère douce France un air irrespirable à côté duquel les miasmes de nos mares stagnantes seraient baumes et benjoins. Et alors que dire de la dure tyrannie qui sévit en Pologne, de celle plus violente qui règne en Allemagne, et de celle tout à fait abominable qui torture toutes les pauvres Russies? Assurément ce ne sont pas ces dictatures-là que réclame notre auteur, mais il y a des réclamations dangereuses; à parler du diable, on le fait venir!

En vérité, contentons-nous de nous éloigner de quelques pas du mauvais parlementarisme politicien dont nous souffrons; il suffirait de si peu, quelques pas, je viens de le dire, pour nous sauver. Qu'il soit fait appel au peuple pour les lois importantes, que les cabinets soient nommés pour des durées

fixes, un an par exemple, et ne puissent être renversés alors qu'avec la croix et la bannière, que l'initiative des crédits soit retirée aux parlementaires, et que des consultations loyales de groupes et d'élites soient poursuivies sur les questions délicates, il n'en faudrait pas davantage pour nous débarrasser de toute cette camorra politicienne dont nous crevons. Si le pays de France qui est si sain, si sage, si moral, était invité à se conduire lui-même, quelle belle dose d'insecticide il commencerait à acheter!

Au fond c'est ce que demande M. Alphonse Séché quand il oppose les jeunes républicains dont il souhaite l'avènement aux vieux républicains pour qui il n'a pas assez de mépris et de colère; et ici il a certes raison! Nos politiciens socialistes et socialisants ont reculé les bornes de la sottise et de la bassesse d'âme, et les liens dans lesquels ils ont ligoté le pays avec leur réseau de courtiers électoraux, d'instituteurs, de frères trois points et de sportulaires stipendiés seront difficiles à délier. Mais raison de plus pour s'atteler à la besogne, et commencer par bien étudier la question. Pas de dictature, voilà le premier point; et de la poudre insecticide, voilà le second. Malheureusement cette poudre, c'est un peu l'histoire du grelot au cou du chat.

Je viens de parler des socialistes et justement j'ai à rendre compte d'une substantielle brochure de MM. Daudé Bancel et Sam Meyer sur la **Réforme foncière** qui est un exposé très clair et très net du socialisme agraire de l'Américain Henry George. Je dois d'autant plus en parler que les auteurs, à un moment, citent favorablement mon nom, et pourraient ainsi faire croire que je suis un adhérent à leur doctrine, ce qui, à peine ai-je besoin de le dire, serait inexact.

Henry George, l'auteur très connu du livre *Progress and Poverty*, paru en 1879 quand l'auteur avait environ 40 ans, est le grand apôtre de la nationalisation du sol, surtout urbain. Il avait été frappé, en effet, par la plus-value énorme que le peuplement avait peu à peu donnée à des terrains primitivement sans valeur (l'exemple classique est celui du vieux New-York acheté au XVIIe siècle aux Peaux-Rouges pour quelques sacs de poudre et fioles d'alcool et qui vaut main-

tenant quelque chose comme 200 millards de nos francs) et en avait vite conclu que cette plus-value était un vol fait à la société et que ses bénéficiaires devaient en être dépouillés sans hésitation, et sans la moindre indemnité, alors que parfois Karl Marx envisage l'indemnisation des propriétaires du sol nationalisé. Cette théorie de la nationalisation du sol a été défendue par bien d'autres publicistes, le baron Colins en Belgique, les économistes Gossen en Allemagne et Walras en Suisse, les publicistes Loria et Rignano en Italie.

Sans entrer dans les détails qui varient d'un auteur à l'autre, il suffit de dire que tous ces systèmes ont une base commune qui est la société seule propriétaire du sol tant rural qu'urbain, résultat qui sera vite obtenu, à défaut de confiscation, par de lourds impôts frappant le sol nu. Supposons ceci réalisé. Qu'arrivera-t-il?

En ce qui concerne les campagnes, ou bien la société se réservera non seulement le sol et l'outillage, mais encore les produits, tous les produits, récoltes, fruits et cheptels, et ce sera un Etat comme celui que nous voyons en Russie : la guerre civile en permanence entre les paysans qui ne veulent pas livrer leurs produits et les policiers agraires qui viennent les leur prendre, et les fusillades, et les terres en friche et les bestiaux mourant d'abord et puis les hommes; comme on le sait, en ce moment-ci même les terres les plus fertiles de la Russie qui autrefois nourrissaient non seulement les Russes mais encore une bonne quantité d'étrangers, ne produisent rien, et d'après certains, dix millions de pauvres moujiks seraient morts de faim depuis quelques mois, en dépit des moyens affreux auxquels ils ont recours, l'anthropophagie ayant reparu; un pareil résultat obtenu la quinzième année d'un régime devrait ouvrir les yeux aux plus aveugles panégyristes de ce régime. Ou bien la société se contentera du domaine éminent et laissera les paysans cultiver à peu près librement, et alors on obtiendra un Etat qui ne sera différent du nôtre actuel qu'en pis et en très pis. Car ces paysans s'arrangeront habilement pour payer le moins de fermages possible à la société, et la société obtiendra certainement moins d'eux que des propriétaires actuels. Et ce ne sera pas une opération blanche mais noire pour la société communiste

qui, si elle veut de l'argent, devra recourir aux extorsions et aux coups de bâton, heureux si elle n'arrive pas aux coups de fusil.

En ce qui concerne les immeubles, il semble que le système doive jouer mieux. La société confisquera toutes les maisons, les administrera et encaissera les loyers. A première vue, quelle quantité énorme de bénéfices! Mais à seconde vue il faudra déchanter. Les locataires obtiendront vite de ladite société les réductions et exonérations qu'ils demanderont en élevant la voix. Et les agents de la société ne surveilleront certainement pas les architectes, ouvriers, gérants et concierges comme l'auraient fait les particuliers propriétaires, de telle sorte que d'une part ceux-ci seront bien ruinés, mais d'autre part leur successeur unique ne sera pas enrichi, et se trouvera même plus appauvri par l'appauvrissement des anciens contribuables disparus.

Et ainsi, une fois de plus, s'avérera l'incommensurable sottise du socialisme, l'agraire ne valant pas mieux que l'industriel!

Si, ceci dit, les auteurs veulent bien citer mon nom, c'est qu'ils se rappellent une de mes suggestions en matière d'expropriation pour utilité publique. En songeant aux indemnités excessives qu'allouent parfois les jurys d'expropriation, j'ai proposé de supprimer ces jurys et de fixer les indemnités d'après les impôts portant sur le sol à exproprier. C'est là une mesure très juste et nullement socialiste, et sans le moindre rapport avec la nationalisation du sol d'Henry George et ses disciples. En proposant dans le temps cette petite réforme foncière, je m'étonnais seulement qu'une idée aussi simple ne soit pas venue à l'esprit de nos politiciens socialistes si à l'affût de brimer les propriétaires; c'est peut-être parce qu'il ne s'agissait pas de brimade, qu'ils n'ont pas bougé; ces gens-là ne marchent que quand il y a méchanceté et iniquité. Peut-être encore était-ce simple sottise, car le politicien socialiste est essentiellement inepte, même bardé de diplômes de la Sorbonne et du Conseil d'Etat!

Dans une chronique de science sociale je trouve forcément sur ma route, à chaque tournant, quelque théoricien socialiste et il me faut bien dire d'eux ce qu'on doit penser.

Sauf rares, très rares exceptions comme Fourier, qui ne fit jamais appel à la contrainte, et comme Proudhon qui joue à l'épouvantail, mais au fond n'est pas socialiste dans le sens haineux, envieux et brutalement dangereux, tous nos politiciens marxistes ne méritent que la condamnation la plus complète; rien dans leurs théories ne tient debout, tout se heurte à la réalité et se dresse contre la prospérité; dès que le socialisme paraît, c'est le malaise; dès qu'il agit c'est la misère; et quand il règne comme en Russie, c'est la catastrophe. Nul danger n'est plus grand pour la civilisation humaine. C'est pourquoi je considère comme un devoir de ne rien cacher du fléau qu'il est. Il y a cent cinquante ans environ, l'ancien *Mercure de France* avait pour chroniqueur le grand Mallet du Pan, le juge le plus sévère qui fût, de son temps, pour le jacobinisme qu'il prévoyait devoir aboutir à l'atroce terrorisme de 1793. A Dieu ne plaise que notre socialisme aboutisse à un nouveau règne de la guillotine! Mais comme on ne sait jamais ce que cache l'avenir, il convient qu'à cette tribune une voix avertissante se fasse entendre, et ce me serait une suffisante récompense si, dans cent cinquante ans d'ici, les historiens disaient: Oui, à cette époque-là un chroniqueur du second *Mercure* a parlé avec la même franchise et netteté que dans le premier Mallet du Pan.

MÉMENTO. — Johannès Haessle: *Le Travail* (traduit de l'allemand par Etienne Borna et Pierre Lin), Desclée de Brouwer. Ce livre, qui a eu un grand succès en Allemagne, est la synthèse des enseignements de l'Eglise catholique sur la matière du Travail: Principes et Application, celle-ci comprenant 4 parties: caractère moral du travail, caractère social, caractère juridique, caractère économique. Cette synthèse paraîtra aussi enthousiasmante aux uns qu'inadmissible aux autres; elle est pourtant d'une sagesse parfaite. — Marie François: *Socialiste parce que chrétien*, L'Eglantine, 32, rue de Grenelle. Il suffit de s'entendre. L'auteur trouve que tous les chrétiens devraient être socialistes parce que le socialisme supprime l'égoïsme, la soif de l'or, l'exploitation d'autrui, etc., etc. D'autres estimeront que le socialisme, au contraire, même le communisme, provoque tous ces vices, en universalisant le parasitisme par-dessus le marché. Le mieux serait donc de ne pas lier christianisme et socialisme qui n'ont rien de commun en réalité, le premier ne s'occupant que de l'au-delà, et le second

que de l'ici-bas. Quant aux vices sociaux ci-dessus, on devrait les condamner et les combattre, que l'on soit ou non socialiste ou chrétien. Tout ceci est le bon sens même, mais rien de plus rare que le bon sens ! — *L'Animateur des Temps nouveaux* consacre son numéro du 22 septembre à *La France dépouillée par les monopoles.* La manie monopoliste est un des caractères de notre temps qui, intoxiqué par le socialisme, a horreur de toutes les libertés, et je ne désespère pas de lire quelque part qu'il faut être « monopolard » parce que chrétien, ou parce que non chrétien, peu importe. L'auteur de ce fascicule démontre que tous les monopoles de l'Etat sont en déficit, et c'est exact. Exception faite, dit-il, pour celui des tabacs. Entendons-nous encore ici. Quand quelqu'un vous vend 50 ou 100 ce qui lui coûte 1, il n'est pas en déficit, c'est entendu, mais c'est parce qu'il vous exploite. Même dans le domaine tabachique, l'Etat qui ne monopolise pas et qui se contente de prélever des impôts sur le travail libre, gagne plus qu'avec le monopole; c'est le cas de l'Angleterre comparée à la France. — *Le Journal des Débats* du 10 septembre cite le mot de M. Marcel Regnier, rapporteur de la Commission des finances du Sénat: « Pour combattre les économies massives, il ne reste que les démagogues nés, les aveugles ou les imbéciles ». On se demande donc dans quelle catégorie l'honorable sénateur place l'honorable ministre du Budget, M. Lamoureux, qui, pour combler le déficit de 6 milliards, ne voit qu'un moyen: créer 6 milliards d'impôts nouveaux.

HENRI MAZEL.

POLICE ET CRIMINOLOGIE

Ferri-Pisani: *Souvenirs d'un gangster,* Editions de France.

Je vous ai parlé dernièrement de la police de New-York. M. Ferri-Pisani m'offre aujourd'hui l'occasion de vous parler de la police de Chicago. On la voit à l'œuvre dans la confession qu'il dit avoir reçue d'un **gangster,** dont il ne révèle pas — on en devine aisément les raisons — la véritable identité; mais comme, pour la commodité du récit, il me faut bien désigner son informateur, autrement que sous le surnom de *Prince de Galles* que lui auraient donné ses acolytes, surnom trop peu sortable à la condition d'un bandit, je l'appellerai *Jim,* tout simplement.

Donc, Jim, avant de s'enrôler dans l'armée du crime, vivait honnêtement, tant bien que mal, du produit de son travail. Il venait d'être engagé dans un journal du soir de Chicago,

lorsqu'un matin, son chef de service le met en rapport avec Jack Lingle, journaliste attaché à la fois audit journal et à la *Tribune*, et l'invite à le suivre pour en obtenir un renseignement qu'il rédigera sous sa dictée.

Jim, à qui ce nom de Jack Lingle, pour le moment, ne disait rien, allait vite apprendre que ce prétendu confrère n'était autre qu'un redoutable bandit, l'âme damnée d'Al Capone, son agent de liaison avec la presse, la police et les autorités locales. Jim s'était étonné déjà qu'un simple reporter pût disposer d'une somptueuse limousine et d'un chauffeur en livrée. Les propos que lui tint l'homme en cours de route achevèrent de l'édifier. De quelle information s'agissait-il? Lingle lui parlait vaguement d'un crime: « Notre crime », disait-il, mais le mot prêtait à double entente. Or, le journal ne s'imprimant que dans le cours de l'après-midi, l'affaire ne pressait guère, et Lingle en profita pour faire dans les établissements interdits sa tournée d'inspection. Jim en prit la conviction, en le voyant reçu partout avec les marques de la plus profonde déférence, et y promener l'œil du maître. La tournée se termine par une visite au poste de police du premier district, « poste comme tant d'autres, avec ses policemen jouant aux dés dans la salle de garde, avec son *desk sergent* se donnant des airs de juge, avec ses téléphonistes et ses téléphones, avec, aussi, la cage aux barreaux massifs, où l'on enferme pêle-mêle les prisonniers dépourvus d'intérêt, c'est-à-dire d'argent, avec, enfin, son capitaine invariablement sorti du rang ». Lingle est entré là comme chez lui, interpellant les agents par leur petit nom. Il s'ouvre d'autorité, sans y frapper, la porte du bureau du capitaine, qui l'accueille en familier. Lingle présente son compagnon, et le premier geste du capitaine est de tirer d'un carton à paperasses une bouteille de whisky et trois verres pour trinquer avec ses visiteurs. « Drôle de façon d'observer la loi », pense Jim, qui s'était éberlué déjà tout à l'heure de voir les policemen jouer si gros jeu. Ce n'était sur la table que billets de cinq et vingt dollars. Il se demandait d'où provenait tant d'argent.

Enfin, l'heure est venue de rédiger la note pour le journal et Lingle dicte à Jim ce qui suit:

Aujourd'hui, à cinq heures de l'après-midi, au Cabaret des

Quatre-Diables, situé Wabasch Avenue, le nommé Joe Howard a été assassiné. Deux balles dans la poitrine, deux balles dans le cou, le coup de grâce dans la tête. La victime était accoudée au bar devant un gin, quand la porte s'ouvrit et un homme apparut, le sourire aux lèvres: *Hello Joe!* Et comme Joe Howard serrait la main gauche qu'on lui tendait, le nouveau venu brandit un revolver dans sa main droite et tira. L'exécuté, âgé de quarante-huit ans, avait été impliqué dans de nombreuses affaires. Quand il se trouvait avec ses pairs, il exhibait complaisamment trois coches au canon de son revolver, trois morts d'homme. Mais Joe Howard était un fanfaron du crime. En réalité, ses plus grands exploits se bornaient à dynamiter des coffres-forts. Et encore, depuis la prohibition, avait-il abandonné la soupe (nitroglycérine) pour s'exercer au *hijacking.* Mais il est dangereux de s'attaquer aux camions et aux dépôts des *bootleggers.* Le trafiquant en alcool, ne pouvant attendre aucune protection de la Loi, fait sa justice lui-même et la fait expéditive.

La note rédigée, Jim hésite à la transmettre au journal. Il n'est que deux heures. Il croit à une plaisanterie, mais le capitaine intervient pour le rassurer. Le crime était décidé et se commettrait à heure fixe. Il en avait reçu l'avis, la veille, d'Al Capone lui-même.

Et comme Jim se montrait surpris qu'il n'eût rien fait pour le prévenir, le capitaine donnait pour excuse que le cabaret des *Quatre-Diables* ne dépendait pas de son district. Sans doute, avait-il une autre raison majeure de n'avoir pas mis la police en mouvement. A quoi bon d'ailleurs, puisqu'il n'était au pouvoir de personne d'empêcher Al Capone d'accomplir ce qu'il avait résolu, et qu'il était assuré d'avance qu'aucune condamnation ne s'ensuivrait?

Effectivement, le crime eut lieu, exactement à l'heure et dans les circonstances énoncées. A cinq heures cinq, les trois hommes en reçoivent au poste, où ils étaient réunis, confirmation par un coup de téléphone, ce qui arrache au capitaine de police cette exclamation imprévue: « Quel homme admirable que Capone! » Et, vingt minutes plus tard, le journal, à qui la note était parvenue en temps utile, paraissait avec, en manchette, la nouvelle, que ses vendeurs criaient dans la rue.

Le meurtrier, ayant pris la fuite, passait pour inconnu, mais le crime était signé. Le nom d'Al Capone venait à la

pensée de tous. La justice elle-même n'en pouvait douter. Impossible pour elle de jouer l'ignorance. Deux ouvriers plâtriers, témoins de la scène, avaient donné le signalement du coupable. Sa balafre l'identifiait suffisamment.

Jim, révolté de tant d'audace, se présente au siège de la *Criminal Court* et conte au substitut Max Swiggin, chargé de l'instruction de l'affaire, ce qu'il en savait. « Bravo! s'écrie le substitut. Ça me fait trois témoins sûrs. J'aurai sa tête, à ce Capone. Je suis un magistrat intègre, moi, et l'on ne m'achètera pas! » Puis, aussitôt, il met Jim en état d'arrestation. C'est la loi, paraît-il, à Chicago, dans tout procès criminel. On met à l'ombre les témoins à charge pour les empêcher d'être corrompus ou terrorisés par la défense. Evidemment, un autre article de la loi leur permet de bénéficier de la liberté provisoire contre une caution de 1.000 dollars, mais le pauvre Jim, ne disposant pas d'une pareille somme, se voit écroué à la prison du comté, sous l'inculpation de viol.

— C'est dans votre intérêt, explique le substitut à Jim, que j'imagine cette inculpation, car il ne faut pas que l'on sache le vrai motif de votre détention. Gardez-vous bien de le révéler à qui que ce soit, prisonniers ou gardiens. Il y va de votre sécurité. D'ailleurs, pour plus de sûreté, vous ne paraîtrez ni à l'enquête du *coroner* ni devant le grand jury. Je réserve votre témoignage pour le coup de théâtre final.

Jim demeure détenu un mois, durant lequel le substitut le fait appeler deux fois, sous prétexte de le mettre en garde contre les pièges que lui tendrait la défense, car il aurait à lutter contre les dénégations du journaliste Lingle et du capitaine de police, adversaires redoutables, mais il n'oubliait pas de lui remettre chaque fois cinquante dollars pour améliorer le régime alimentaire de la prison. « Je sais, disait-il, que le shériff du *County jail* est un voleur. Il rogne sur les crédits alloués à chaque détenu pour sa nourriture. Il met ainsi 3.000 dollars par semaine dans sa poche. »

C'était évidemment une façon d'amadouer le témoin, de faire un appel discret à sa convoitise, pour les fins que l'on devine, mais Jim ne semblait pas comprendre, et Swiggin n'osait pas insister.

Le mois expiré, on propose à Jim sa levée d'écrou, sur

la promesse qu'il quittera Chicago immédiatement. Un *sheriff* le conduit à la gare et lui remet en mains un billet pour Los Angeles avec soixante-quinze dollars. Nulle part, Jim n'avait comparu.

Al Capone devait se tirer d'affaire. Arrêté, il avait été immédiatement remis en liberté en versant au greffe une caution de 25.000 dollars (un demi-million de francs), une bagatelle pour lui. Les deux ouvriers plâtriers, achetés ou terrorisés, mis en sa présence, avaient déclaré ne pas le reconnaître. Jim disparu, aucune charge ne pouvait être relevée contre lui. C'était l'acquittement certain.

Jim se sentit alors un profond mépris, sinon pour les honnêtes gens, du moins pour ceux qui les représentaient. Chassé de son journal, ne disposant d'aucune ressource, il était mûr pour s'engager dans l'armée du crime. C'est ce qu'il fit en utilisant les relations qu'il avait nouées en prison. Je ne le suivrai pas dans le cours de ses exploits. Il m'importait seulement d'exposer, à la lumière de ses souvenirs, comment la police se comporte à Chicago et comment la justice y est rendue.

Je n'affirmerai pas ces souvenirs authentiques. Le style en appartient manifestement à M. Ferri-Pisani. Il se peut qu'il en ait rassemblé la matière lui-même et qu'il ait fabriqué son héros de toutes pièces, mais si je n'ai pas hésité à leur faire crédit, c'est que l'auteur n'y utilise que des renseignements puisés à bonne source. Qu'il tienne ses renseignements de la bouche d'un *gangster* ou d'ailleurs, ils sont corroborés par des documents officiels. M. Ferri-Pisani est parfaitement renseigné sur les mœurs américaines. L'étude le prouve qu'il a annexée auxdits souvenirs, en guise de préface, étude de près de cent pages, où il nous démontre d'une façon claire et précise pourquoi « les gouvernements locaux du Nouveau-Monde ont atteint à un degré de corruption comparable à celle de la bureaucratie des tsars et de la pachacratie des sultans ».

Dans ce pays, composé de quarante-huit Etats, de coutumes différentes, où tous les officiels sont les élus *directs* du suffrage universel, ondoyant et divers, la confusion s'ajoute à la rivalité des pouvoirs.

Aussi, dit l'auteur, cinq fois sur dix, les maires administrent contre les conseillers municipaux; les *commissionners* s'entr'égorgent au sein du Comté; les gouverneurs gouvernent battus en brèche par les députés et les sénateurs d'Etat; le Président enfin préside avec un Congrès où chaque initiative de la Maison Blanche est mise à l'avance en minorité.

Dans ces conditions, comment le système de répression judiciaire y pourrait-il fonctionner normalement?

Quatre-vingt-dix-huit fois sur cent, dit encore M. Ferri-Pisani, la justice est rendue par un faux juge, un juge politicien, siégeant au niveau moral du suffrage universel américain, c'est-à-dire très bas. Les grands criminels, aux Etats-Unis, connaissent trop la loi pour la craindre.

La collusion de la police de Chicago avec les *gangsters* n'a plus besoin d'être démontrée. Il est établi que le chef de police Russel était à la solde d'Al Capone, et que trois policemen novices, ayant, au cours d'une bataille entre gangsters rivaux, saisi deux mitrailleuses aux mains de ses hommes, se virent intimer l'ordre de les ramener à leurs possesseurs avec des excuses. Il est établi qu'Al Capone disposait pour établir sa loi à Chicago de la complicité du maire Thomson, qu'il avait fait élire. Il est établi que le substitut Swiggin vivait hypocritement du crime. Il périt assassiné, une nuit, à Cicéro, alors qu'il faisait la tournée des grands bars, bras dessus bras dessous avec deux bandits dont il avait, huit jours auparavant, réclamé la tête (sans l'obtenir). Lingle aussi devait périr assassiné par un tueur à forfait agissant pour le compte d'une bande rivale. Et parce qu'il se disait journaliste, on l'enterra avec pompe et solennité comme une victime du Devoir.

Quand fut instruite l'affaire Howard, c'est Dever qui était maire à Chicago. On le disait incorruptible. Sa probité consista, sitôt élu, à rembourser au sinistre O'Banion, chef de la bande du *North-Side*, les 10.000 dollars qu'il en avait reçus pour ses frais d'élection.

Jamais, dit M. Ferri Pisani, les vies et les biens chicagoens n'avaient été si mal protégés. Sous lui, comme sous Thomson, les conseillers municipaux à 6.000 dollars par an, et les capitaines de police à 4.000, continuaient à mener un train de millionnaires.

On rappela Thomson. Al Capone avait beau jeu. Enfin, le 7 avril 1931, le Tchèque Antoine Cernak fut élu maire de Chicago et, pour quatre ans, prit possession du *City-hall*, en déclarant qu'il allait faire refleurir la justice et la vertu dans la cité. On révoqua des policiers par centaines. On fit des coupes sombres dans la magistrature. On se saisit d'Al Capone. Il est présentement détenu à la prison d'Atlanta, en Géorgie. Les choses en vont-elles mieux? C'est ce qu'à l'aide de nouveaux documents, je me propose d'examiner dans ma prochaine chronique (1).

ERNEST RAYNAUD.

CHRONIQUE NORD-AFRICAINE

Sur le nationalisme indigène. — On a, ces temps derniers, beaucoup écrit sur le nationalisme indigène.

Certains ont voulu voir, dans les incidents qui ont marqué les conférences religieuses de M. Taïeb el Okbi, une poussée redoutable de la propagande antifrançaise en Afrique du Nord et n'ont pas hésité à prédire, pour un avenir prochain, à moins qu'on y prenne garde, des événements extrêmement graves.

Aux dernières nouvelles, tout se calmerait. Les élus indigènes qui, au lendemain des scènes dont la Grande Mosquée d'Alger et les abords de la préfecture furent le théâtre, avaient, non sans éclat, résigné leurs mandats, ont, après de longues palabres avec le gouverneur général, retiré collectivement leurs démissions; M. Taïeb el Okbi s'abstient de faire parler de lui; une houle de burnous chamarrés moutonnait, lors de la rentrée du représentant de la France, à la gare maritime...

Il ne faut voir là, à notre sens, qu'un succès personnel très marqué de M. Jules Carde, — il n'en est plus à les compter, — et une manifestation suggestive de la souplesse et de la diplomatie orientales. Ce serait folie de s'imaginer que nos sujets sont définitivement rentrés dans le giron français et que les agitateurs, qui grouillent dans la coulisse, ont dit

(1) Il est dit dans ma précédente chronique que M. Lavine, l'auteur du *Troisième degré*, a exercé aux Etats-Unis la profession de *police-reporter* pendant vingt-cinq mois. C'est vingt-cinq *ans* qu'il faut lire.

leur dernier mot, — témoin l'accueil plutôt frais que les élus repentants ont reçu de leurs électeurs!

Le désaccord demeure entier; le fossé qui nous sépare des indigènes, creuse par l'inconciliabilité de mentalités diamétralement opposées, s'approfondit de jour en jour. Seulement, le mot d'ordre de l'adversaire est nouveau. La paix, le loyalisme intégral et définitif, la collaboration confiante ne cessent de nous être offerts: voyons sous quelles conditions.

— Qu'on fasse de nous des citoyens français, en nous conservant notre statut personnel, déclarait sans ambages à l'un de nos confrères M. Taïeb el Okbi, et nous serons satisfaits!

M. Taïeb el Okbi est beaucoup trop intelligent, trop lettré, trop fin juriste pour s'imaginer, un instant, que cette revendication, anodine en apparence, puisse être retenue. Faire des indigènes algériens des citoyens français en leur conservant leur statut personnel, serait créer une caste de supercitoyens qui jouiraient de tous les avantages, de toutes les prérogatives attachés à la qualité de Français, en même temps que des tolérances prévues par ce statut. Ce serait leur permettre de jouer sur les deux tableaux. Ils pourraient, par exemple, épouser quatre femmes, les répudier à leur gré, et, en même temps, ils éliraient les députés appelés, le cas échéant, à statuer sur les sanctions prévues contre le crime de bigamie! C'est une mauvaise plaisanterie.

M. Taïeb el Okbi et ses amis ne l'ignorent point, et c'est parce que cette condition d'entente est, ils le savent, inacceptable, qu'ils la posent *urbi et orbi,* presque sous forme d'ultimatum.

Aussi bien, nos sujets, il importe d'y insister, peuvent-ils très aisément accéder à la nationalité française. Les portes sont grandes ouvertes. Ils n'ont à subir aucune enquête, à ne faire aucune démarche humiliante; il leur suffit d'en manifester le désir pour obtenir, sans frais, rapidement, leur naturalisation. Mais celle-ci est considérée dans tous les milieux indigènes comme une tare, une trahison, une abjuration de la foi ancestrale. Sans la vigilance des autorités et la crainte de la force armée, les masses fanatiques s'opposeraient à l'inhumation en terre musulmane des dépouilles de ceux

qu'elles appellent des « m'tournis », parce qu'ils sont devenus français (1).

Voilà où nous en sommes après cent années de sacrifices et de labeur pour arracher un peuple à la condition misérable où nous l'avons trouvé en 1830.

D'aucuns, — s'érigeant en conciliateurs, — préconisent une naturalisation collective par voie de décret, comme cela fut pratiqué en 1871 pour les Israélites algériens. Un des fervents de cette solution, éminemment dangereuse, à notre avis, et en opposition absolue avec les engagements pris lors de la conquête, l'honorable M. Lamine Lamoudi, disait récemment en propres termes:

— Soyez assuré que si un décret Crémieux intervenait en Algérie pour les Musulmans, il serait accueilli avec joie par beaucoup d'intellectuels.

Chacun pense ici, au contraire, qu'une semblable solution soulèverait tout l'Islam, qui nous traiterait, à juste titre, d'ailleurs, d'oppresseurs et de violateurs de consciences, puisqu'il y a antinomie absolue entre la loi française et certains préceptes coraniques fondamentaux!

La vérité — il faut la dire — est plus simple et plus triste: nous n'avons pas su, en un siècle, trouver le chemin du cœur, un peu farouche, j'en conviens, de nos sujets. A de très rares exceptions près, nous ne comptons pas d'amis parmi eux. Nos initiatives les plus humanitaires sont méconnues; nos générosités sont, à leurs yeux, des manifestations de faiblesse; nos discussions économiques ou autres sont suivies par les indigènes avec une attention méprisante et le secret espoir qu'elles nous réduiront! N'ont-ils pas interprété la querelle du vin comme une des prémices de l'évacuation prochaine de la colonie?

Ceux qui se sont fait une opinion sur la question autrement qu'en séjournant vingt-quatre heures dans les salons de l'hôtel Aletti, ceux qui, quarante ans durant, ont vu les Arabes éco-

(1) Des troubles très graves ont, en août dernier, éclaté à l'occasion des obsèques d'un enfant dont le père était naturalisé français. Il y eut des morts et des blessés. Il fallut l'intervention des troupes pour mettre fin à l'émeute. L'incident, il est vrai, se déroula au Kef, en Tunisie. Mais le nationalisme indigène présente ceci de particulier qu'il ignore les frontières.

nomiser, sou par sou, les sommes nécessaires pour acheter les immeubles urbains et nous bouter hors des villes de l'intérieur, peuvent seuls avoir une idée de la profondeur de la haine que, malgré toutes les protestations d'amitié de leurs chefs, nourrissent à notre égard les populations nord-africaines musulmanes.

Au moment des affaires de Fachoda, tandis que les menaces de guerre se précisaient entre l'Angleterre et nous, il fallait voir l'enthousiasme qui soulevait les indigènes et avec quelle impatience ils attendaient le libérateur britannique! Puis, ce furent les Allemands qui, à l'époque d'Agadir et jusqu'en 1914, eurent la cote d'amour; c'est de ce temps que date l'adoption, par les irréductibles, du fameux fez tronconique, cher aux membres germanophiles du Comité turc « Union et Progrès ». Enfin, l'aventure d'Abd-el-Krim souleva, aux jours troubles des combats sur l'Ouergha, un frisson sympathique de Dehibat à Nemours.

Rien n'est changé. Sur les crêtes, dans les cafés maures, au gourbi comme dans le cabinet du médecin, de l'avocat, de l'architecte indigènes, le guet se poursuit, vigilant et inlassable:

— Quand et comment jetterons-nous les Roumis à la mer?

Reconnaissons-le: de très lourdes fautes ont été commises; leur énumération, leur exposition excéderaient le cadre de cette chronique. Mais la plus grande est, selon nous, de n'avoir pas, sinon brisé, au moins comprimé et réduit l'influence maraboutique, et, sous couleur de tolérance religieuse, d'avoir encouragé un fanatisme xénophobe qui ne connaît plus de bornes aujourd'hui. Tandis que nous fermions nos églises et expulsions nos moines, nous construisions des mosquées et entretenions des imans!

Par ailleurs, alors que l'indigène raffole de galons, de parades, de manifestations guerrières, on soustrait systématiquement à l'autorité militaire les régions qu'elle administre, pour les remettre aux fonctionnaires civils, très méritants, très idoines, sans aucun doute, mais auxquels nos sujets préfèrent instinctivement les officiers.

On proclame la nécessité de travailler en collaboration étroite avec les autochtones et on ne manque aucune occasion de heurter leur psychologie...

C'est un aveuglement dangereux, surtout dans des temps où l'œil de Moscou promène partout son regard rouge.

Dans quelle mesure les hommes de Staline contribuent-ils à entretenir l'agitation qui, ces dernières semaines, inquiéta si fort les hautes sphères algériennes?

Mystère!

ROBERT MIGOT.

VOYAGES

Jean Giron: ***Causses et Cévennes,*** **B. Arthaud, Grenoble. — Léon Riotor:** ***Lyon,*** **Editions Pierre Roger, Paris.**

La maison Arthaud vient de publier un très remarquable ouvrage de M. Jean Giron, qui a pour titre **Causses et Cévennes.** *Gorges du Tarn.* Ce volume, comme tous ceux qui ont paru dans la même série, est abondamment et magnifiquement illustré; de plus, il comporte, et c'est en général assez peu l'habitude, une carte qui permet de situer exactement les pays dont il est parlé. C'est par Carcassonne ou plutôt sa région que commence le récit. Mazamet, de fortune récente, due surtout à ses tissages de laine, est cependant pour le touriste un centre tout indiqué, permettant de visiter le Sidobre qui rappelle les rochers bretons, mais dont le pittoresque est menacé. En effet, son granit est exploité pour la confection des monuments funéraires. De là encore on peut se rendre aux gorges fantastiques de l'Arn, d'une sauvagerie sans égale; à Saint-Pons, possédant une cathédrale du XIIe siècle qui est un édifice fortifié, et où l'on peut voir la source du Jaur dont les eaux vives sortent d'une grotte. Près de là se trouve la belle cascade le Saut-de-Vesolles. De nombreuses excursions sont à recommander. Pour le touriste, Lamalou est un point de départ pour d'intéressantes promenades: panorama de l'Usclade, Villecèle et ses maisons cévenoles, Notre-Dame-de-Capimont et son ermitage, Croix-de-Combes et son belvédère, Taussac et les sources de Fontèle, Saint-Michel et sa chapelle, bâtie sur les ruines du château de Mourcairol, le pic de Coquillade, l'église romane de Saint-

Pierre-de-Rhèdes, le château de la Colombière, les gorges d'Héric, etc.

Lodève fut une ville prospère; la vie aujourd'hui s'en échappe chaque jour, c'est cependant un point touristique qui permet de rayonner sur la Couvertoirade, petit Carcassonne féodal; sur les gorges de la Vie; de l'Hérault; sur le fabuleux cirque de Navacelle, sur l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert et bien d'autres lieux que nous ne pouvons même citer.

Les portes des Cévennes orientales sont Ganges, Nîmes et Uzès, dont les routes se dirigent au nord vers Alès, capitale du bassin houiller de la Grand-Combe et centre séricicole. D'Alès, on se rend à Anduze par la voie « sanglante » du désert. Passé Pont-Gisquet, la route traverse les belles châtaigneraies, et à Prafans ce sont des *bambous* hauts de vingt mètres (!). Le Gardon d'Anduze est formé des eaux du Gardon de Saint-Jean et du Gardon de Mialet. Anduze est la clé des vallées, son importance stratégique et historique est compréhensible. Ce fut, au temps des Camisards, une grande place militaire. Avec le souvenir de cette regrettable période, le volume décrit minutieusement la Vallée Borgne, la Vallée Française, la Vallée Longue, la route de Crête et Florac, ancien siège de la baronnie de Gévaudan.

Dargilan est un joyau, enfoui sous le morne Causse-Noir. L'Aven-Armand, une merveilleuse grotte dans les entrailles du Causse-Méjean, dont les diverses salles immenses recèlent une véritable forêt de stalactites et dont la beauté laisse une impression inoubliable; près de là, Bramabiau mérite également une visite.

Millau est la capitale des Causses dont la richesse est le mouton; c'est une ville agréable et pittoresque, ainsi que ses environs, qui seront visités avec profit. Les gorges de la Dourbie, Montpellier-le-Vieux, Roquesaltes, Madasses, les Corniches du Causse-Noir, font l'objet d'un chapitre remarquable. Le suivant parle du cañon de la Jonte, de Meyrueis, plaque tournante des Causses et Cévennes, du Méjean et de l'Aven-Armand; puis c'est Mende, porte d'entrée des Gorges du Tarn, si bien décrites par M. Jean Giron.

§

Notre ami Léon Riotor, que nous rencontrions souvent autrefois au *Mercure*, a publié un ouvrage intitulé **Lyon,** *Guignol et les Canuts Lyonnais*. C'est surtout une étude rétrospective des petits travailleurs de ce centre si important du tissage de la soie. Nous n'entrons en matière qu'avec le milieu du XVIIIe siècle, et le récit est surtout anecdotique, plein d'humour, et met bien en relief le tempérament frondeur des ouvriers lyonnais, — qui d'ailleurs ne leur est pas particulier. On lira avec intérêt les détails, entre autres, que donne Léon Riotor sur la révolte des taffetatiers, leur chanson et les rigueurs de la répression qui suivit. Les choses de la vie courante sont relatées avec précision et conscience. On se rendra ainsi compte des difficultés de la lutte pour l'existence qu'avaient à surmonter ces laborieuses populations. Les jeux des « gosses » sont humoristiquement contés. Et voici un aperçu des prix de diverses denrées et loyers de l'époque: le pain, 6 deniers la livre de bis, la viande 6 sols, la chandelle 12 sols, les œufs 8 sols la douzaine, les loyers moyens de 60 à 150 livres; un repas à l'auberge coûte de 25 sols à 2 livres. Les tisseurs se nourrissent de soupe, de farine de maïs, d'un fromage mou qu'on nomme cervelle de canut, de bugnes, de couenne de lard mal grattée, etc. Les édits, de même que de nos jours, sont assez mal accueillis, car, avec une bonne intention, ils vont souvent à l'encontre du but.

Malgré la gêne de la vie courante, on s'intéressait aux affaires du pays; les marchands ambulants colportaient les nouvelles. L'hiver 1788-1789 fut très dur, les esprits étaient tendus vers l'espoir d'un changement; des tribuns parcouraient les campagnes et les faubourgs. La Révolution grondait et Lyon en fut secoué diversement. On trouvera dans le livre un historique complet de toute cette période, ainsi que les tribulations de Jacquard, l'inventeur de la machine à tisser. D'autres chapitres curieux racontent l'invention des marionnettes et leurs débuts, qui fut un succès.

Lyon est aujourd'hui renommé pour sa table; on verra, par un passage du volume, combien était différente la nour-

riture précaire du peuple au début du dernier siècle.

En 1814, ce fut l'entrée des Autrichiens dans la ville. Dans les chapitres suivants, on trouvera les améliorations apportées au théâtre du guignol, à ses personnages; la description de leurs costumes, divers détails sur le répertoire très varié et la littérature qu'il a engendrée.

Vers 1831, une baisse des salaires amena une nouvelle grève des canuts et les choses s'envenimant par suite de l'intransigeance des patrons, la troupe dut intervenir, des fusillades furent à regretter. Soumis par la force, le peuple non satisfait se révolta de nouveau, quelques mois plus tard; il y eut encore des barricades, les fusils et les canons transformèrent la ville en champ de bataille, mais finalement force demeura à la loi. C'est un des derniers épisodes de l'histoire lyonnaise qui s'arrête en 1848 dans le livre de M. Léon Riotor.

Ce livre constitue une contribution importante à l'histoire régionale, et le charme de la forme fait ressortir encore davantage la valeur du fond.

Quelques illustrations documentaires agrémentent l'ouvrage.

CHARLES MERKI.

SCIENCES OCCULTES ET THÉOSOPHIE

Dom Necroman: *Planètes et Dieux;* Maurice d'Hartoy, éditeur, Paris. — L'œuvre de M. Louis Hoyack; Chacornac et Marcel Rivière, Paris.

L'auteur de **Planètes et Dieux** a réalisé le tour de force d'écrire un livre d'astrologie scientifique et de le rendre aussi intéressant qu'un roman. Ainsi, il échappe à une vieille et détestable tradition qui veut que tout ce qui touche à l'occultisme soit exprimé dans un langage tellement abstrait qu'il en devient incompréhensible. Cette tradition s'est étendue aux philosophes qui, à travers les âges, ont employé un langage spécial, de façon à se faire moins bien comprendre. Il faut saluer tous ceux qui ont l'audace d'exprimer leur pensée avec clarté.

Dom Necroman attribue la connaissance qu'il a de l'astrologie à la rencontre qu'il a faite, dans une forêt d'Annam,

d'un grand bonze ou Anha-Than. Ce bonze reconnut en l'ingénieur français celui qui était digne de transmettre la vérité sacrée. Est-ce vérité ou fiction? Peut-être Dom Necroman a-t-il pensé que pour être mieux écouté, il devait attribuer à sa science une source orientale, ce serait un inutile sacrifice à la mode. La vérité peut apparaître à ceux qui la cherchent, dans tous les pays, même en Occident.

L'exposé de l'évolution et du développement de la terre que l'on trouve dans *Planètes et Dieux* m'a paru révélateur. C'est la première fois que la science, unie à l'astrologie, montre comment notre planète, depuis les premières agglomérations de gaz, a pu devenir cette terre habitée par des hommes. Rien n'est plus instructif que ce résumé saisissant des influences successives des planètes sur la naissance des espèces végétales et animales. Je ne crois pas qu'il en existe de plus clair et de plus évocateur, tant par le style que par une sincérité passionnée que l'on sent à travers les pages, sincérité qui est l'élément essentiel de toute œuvre belle et vraie.

Dom Necroman annonce d'autres œuvres prochaines qui touchent à l'astrologie, au destin, à la transformation des hommes. Je les attends avec impatience.

§

L'œuvre de M. Louis Hoyack comporte de nombreux volumes. Son cas est curieux et particulièrement sympathique. Il semble qu'il se soit épris également de tous les problèmes qui touchent à l'occultisme, qu'il les ait traités avec un même amour, qu'il ait adopté en même temps toutes les solutions pour s'en séparer ensuite. Il se dégage de la lecture de ses livres une fièvre de connaissances, une ardeur à tout embrasser, à tout comprendre, à tout expliquer. Il donne le sentiment de la richesse intellectuelle, de la profusion des idées. Malheureusement, peut-être parce qu'il est étranger, son style est pénible, difficultueux et rempli d'une foule de mots nouveaux, qu'il crée selon ses besoins, sans souci des lois de la langue française. Mais on sent que ces créations sont produites par une sorte d'empressement à s'exprimer, parce que les idées affluent, et on excuse cette extraordinaire imperfection de langage.

M. Louis Hoyack part d'un optimisme premier et absolu. Pour lui, comme pour toute une école d'occultistes occidentaux, la terre est une planète parfaite sur laquelle l'homme, créature d'élection, doit atteindre une perfection rapide. Cette conception optimiste ou pessimiste forme du reste une séparation entre deux sortes d'esprits. Les uns croient à la nécessité de l'évolution terrestre, admirent les marches de son interminable escalier et louangent la vie à travers laquelle on trouve le divin. Les autres considèrent la matière comme une sorte d'excrétion de l'univers, sur laquelle tout est douleur et déchéance, et aspirent à échapper à son étreinte par un détachement méthodique.

M. Louis Hoyack développe avec abondance, variété et sincérité des idées qui, quoique discutables, sont toujours intéressantes. Un de ses ouvrages les plus curieux est *Le retour* à l'univers des anciens, où il veut revenir à la conception du monde de Ptolémée, comme étant la plus commode et en somme la plus juste. Pour lui, il n'y a qu'un seul système solaire, le notre, où « la terre est le moment le plus conscient dans tout l'univers. » Il n'y a que dans le système solaire que l'on trouve « sept forces présentes ensemble dans un équilibre parfait et condensées en organes. » Les étoiles ne sont que des essais imparfaits.

Fidèle à sa théorie, M. Louis Hoyack dit dans *Le symbolisme de l'Univers:*

Il y a dans l'homme une intuition qui veut qu'il se considère comme la mesure de toutes choses, comme le pivot fixe du centre de la roue du monde.

Mais l'on pourrait répondre aisément à M. Louis Hoyack que ce n'est pas une intuition, mais une orgueilleuse folie, même la folie primordiale de l'humanité.

La terre est faite pour l'homme, le soleil et tout ce que nous voyons des étoiles est fait pour la terre. Ceci est l'idée qui revient sans cesse au cours des ouvrages de M. Hoyack, et j'avoue qu'après avoir lu attentivement ces ouvrages, je n'ai pas été persuadé de la vérité de cette idée, même après que les témoignages du professeur J. Jeans et du sage Inayat Khan eurent été invoqués.

Mais l'œuvre de M. Louis Hoyack est considérable, et il est impossible dans un bref article d'en donner même un aperçu. C'est une puissante intelligence, à qui aucun sujet n'est étranger. Puisque j'ai nommé Inayat Khan, je signale l'étrange, l'excessive influence que ce soufi exerça sur lui. Elle se fait surtout sentir dans le remarquable livre intitulé *L'énigme du destin,* où les problèmes du libre arbitre, de l'hérédité, de la volonté de Dieu et de la volonté de l'homme, sont traités avec une lucide profondeur.

Je peux à peine citer *Spiritualisme historique,* étude critique de l'idée de progrès, et *Les aubes de l'humanité,* histoire des fondateurs de religion.

Il faut s'étonner que Louis Hoyack, avec cette prodigieuse richesse, cette œuvre si merveilleusement variée, ne soit pas connu du grand public. Son sort est celui des rares esprits élevés de notre temps. Ils passent inaperçus s'ils n'ajoutent pas à leur œuvre le clinquant du charlatan, qui attire et qui flatte. M. Louis Hoyack ne s'est pas soucié de ce clinquant. Peut-être lui sera-t-il rendu justice un jour, si toutefois il peut y avoir dans notre temps une justice pour l'intelligence profonde.

MAURICE MAGRE.

LES REVUES

Le Correspondant: le parc Monceau, sous Louis-Philippe; seconde vue; télépathie. — *La Revue de Paris:* une réception à la Maison-Blanche sous la présidence de Lincoln, en l'honneur du prince Napoléon qui la raconte. — *La Revue de France:* le charme « Loyola » de l'érudit Henri Bremond; une de ses initiatives académiques. — *Revue des questions historiques:* la prise de la Bastille, récit contemporain; un mot du comte d'Artois. — Mémento.

Le Correspondant (10 septembre) donne un deuxième fragment des « Souvenirs de jeunesse de la comtesse d'Armaillé, née Ségur », publiés par la comtesse Jean de Pange. Ils ont trait aux années 1840-46. L'auteur y conte avoir pris le goût d'écrire en lisant une « Vie du cardinal de Cheverus ». Elle l'apprit « littéralement par cœur » et ne sut que vingt-cinq ans plus tard que ce livre était l'œuvre de l'abbé Hamon, curé de Saint-Sulpice. Il eut une excellente élève, en Mme d'Armaillé: elle a de la couleur et du mouvement.

Elle aimait peu le bois de Boulogne. Les amis de l'ancien

Paris liront avec agrément cette description de « Mousseaux » — plus tard le parc Monceau:

Oh! que j'aimais mieux Mousseaux, ce délicieux Mousseaux, dont je crois encore respirer l'air doux et parfumé! Le dimanche et le jeudi, avec des billets obtenus aux Tuileries, quelques voisins de ce paradis avaient permission d'y pénétrer. La rue de Courcelles, que nous prenions, était alors une route médiocrement pavée et si raide à gravir que nous étions essoufflées. Quelques hôtels entourés d'immenses jardins, de petites maisons de village la bordaient. Les grilles avaient des bornes; les portes, des piliers surmontés de vases. Le dernier siècle était encore debout dans ce coin de Paris, et ces logis avaient l'air mélancolique et recueilli de la vieillesse qui se souvient. A la hauteur de la rue de Monceau, qui s'appelait rue de Valois-du-Roule, les ornières du ruisseau, au milieu de la rue, étaient remplies des fleurs des accacias du parc. Déjà, on respirait l'odeur, on entendait murmurer les feuillages. Un ancien coureur de Louis-Philippe, ami de nos domestiques, nous faisait entrer par la porte des écuries; il fallait traverser deux ou trois cours, puis on se trouvait dans le parc, si différent du square taillé actuellement dans ses débris. Malgré la consigne sévère qui interdisait toute liberté, ce lieu était si beau, si charmant à parcourir, que les heures que nous y passions nous semblaient trop courtes. Il s'y joignait aussi une de ces impressions d'enfant qui donnent un intérêt particulier à ma promenade. C'était l'espèce d'effroi que nous causait la vue du grand lac entouré de colonnes en ruines, et notre peur d'aller de ce côté.

Ce lac ne ressemblait pas à la crapaudière où les polissons vont à présent tracasser les canards. Il était quatre ou cinq fois plus grand. L'eau était profonde et la vue des colonnes réellement belle. Quant à la tristesse de l'ensemble, elle surpassait celle de tous les jardins de cette époque. La végétation était superbe et les feuillages avaient des tons sombres d'un effet singulier. On n'allait guère se promener dans le parc au delà de ce bois funèbre, où chaque allée depuis le lac noir menait à des tombeaux antiques, à des colonnes renversées à l'image d'une sépulture grecque ou romaine. Il y avait, cependant, une grande et belle prairie, et des massifs de platanes et de marronniers, de place en place, découvraient un mur gris très élevé. Ce mur séparait Mousseaux de ces champs funèbres où gisaient depuis un demi-siècle les victimes sans nombre de l'échafaud de 1793 et de 1794. Un de ces champs s'appelait le Champ du Christ. On croyait que

Louis XVI, Madame Elisabeth et le duc d'Orléans y avaient été jetés. Je ne puis dire l'impression de sombre terreur que nous causaient ces souvenirs dont on avait parlé devant nous et qui s'unissaient à l'étang noir, aux pierres et aux tombeaux romains.

Mais l'enfance passa vite d'un sentiment à un autre, et nous retrouvions nos ravissements à quatre pas du bois qui nous effrayait tant.

La jeune comtesse d'Armaillé cite deux cas fort curieux: l'un, de seconde vue; l'autre, de télépathie. Les voici:

Cette année-là [1840], nous avions perdu notre vieille femme de charge, ancienne femme de chambre de notre mère. C'était une bonne et religieuse personne que nous respections beaucoup. Elle tomba en enfance et ne quitta plus l'étage de la maison où elle demeurait. Elle nous faisait peur, surtout le soir, quand il nous arrivait de la rencontrer dans le corridor. Elle tenait une lampe; ses grands yeux étaient hagards, ses cheveux blancs pendaient, défrisés, le long de ses joues pâles et maigres. Quelquefois, elle nous attirait devant la mansarde de sa chambre, qui donnait sur le jardin et sur le quartier alors presque désert des abattoirs du Roule. Elle nous disait qu'elle voyait des barricades, des révolutionnaires qui se battaient et un grand feu allumé.

Ce qui est singulier, c'est qu'en 1848, c'est-à-dire huit ans après, il y eut effectivement une sorte de combat à l'endroit même qu'elle désignait, et que les ouvriers du quartier appelé la Petite Pologne allumèrent un bûcher dont les flammes nous effrayèrent tous.

. . . .

Au début du siècle, il [M. Droz] avait dû accepter un emploi aux Indes et s'éloigna de France pendant plusieurs années. Il avait eu peine à se séparer d'un ami de collège auquel il était tendrement attaché. Au moment du départ, ils échangèrent une singulière promesse: celle de s'avertir par un rêve ou un signal de ce qui leur arriverait. C'était une espèce de défi jeté à l'autre monde. Ils étaient l'un et l'autre très peu croyants.

M. Droz était aux Indes depuis deux ans et recevait de temps à autre des lettres de son ami. Un jour, ayant travaillé tard, il employa le reste de la soirée à se promener dans un bois qui touchait à la plantation où il demeurait. La nuit vint, superbe de lumière et de parfums, douce et suave comme toutes celles de ces climats. Il en jouissait, quand soudain le son d'une voix, fort près de lui, le tira de la rêverie où il était plongé : « Je viens

tenir ma promesse, lui disait cette voix. Je viens de mourir à l'instant. » Saisi d'épouvante, M. Droz se retourne, appelle, parcourt en tous sens le bois, la plantation, rentre éperdu, s'informe si aucun étranger n'est arrivé. Il n'y avait aucune nouvelle. Le fait demeure inexpliqué et ne se reproduit pas; mais trois mois après, il reçut de France une lettre du père de son ami, qui lui annonçait qu'en effet ce dernier avait succombé, le jour, à l'heure précise où la voix s'était fait entendre.

§

M. Ernest d'Hauterive présente aux lecteurs de **la Revue de Paris** (15 septembre) les notes de voyage du prince Napoléon (le fils de Jérôme, roi de Westphalie) aux Etats-Unis, en 1861.

Le 3 août, il était reçu par le président Abraham Lincoln, à la Maison Blanche. Telles furent ses impressions:

Visite au président Lincoln, à midi, à la Maison Blanche. Grande construction dans un style italien anglais, joli jardin autour, ameublement à la française d'assez mauvais goût; papier partout, le luxe des tentures n'existant pas ici; galerie du milieu en soie bleue et meubles dorés. Gaz partout; c'est bien dans ce pays où l'on n'a presque pas de domestiques. M. Seward, ministre des affaires étrangères, vient le premier; aucun domestique, pas même le concierge. C'est un rez-de-chaussée; toute la maison n'a que cet étage et un entresol. On entre tout droit, comme dans un café. M. Seward, que j'ai vu à Compiègne, il y a deux ans, est un petit vieux ayant l'air d'un maître d'école, très intelligent, très fin, assez mal élevé, suffisant et vaniteux; il parle sur tout avec facilité et bonhomie. Il a été condidat à la présidence aux dernières élections pour le parti républicain; c'est l'homme le plus politique du cabinet; il dirige le Président complètement pour les affaires étrangères.

Mr Seward arrive, très salement mis, vêtu d'une casaque de couleur, ayant un cordon pour cravate et un grand chapeau de paille. Il est vrai qu'il fait horriblement chaud.

M. Lincoln vient quelques minutes après, homme très grand, mince, ayant l'air d'un bottier, gêné; barbe et collier sans moustaches, mal mis, en habit noir. Il me donne la main et s'assoit; parle peu, des lieux communs, a l'air de demander à M. Seward si mon père s'appelait Lucien ou Jérôme. Au bout de dix minutes, cela m'ennuie et je m'en vais. Quelle différence entre ce

triste représentant de la grande république et ses premiers fondateurs! C'est un président d'expédient que l'on a nommé en ne pouvant s'entendre sur des hommes plus considérables. Je crains que le niveau de la valeur des hommes ne soit abaissé. M. Lincoln est un brave homme, mais sans élévation ni beaucoup de connaissances, avocat de l'Illinois après avoir été charpentier, je crois.

... Ce triste spécimen de président, qui est le premier aussi commun, à ce que l'on m'assure...

. . . .

Le soir à cinq heures, le président me donne un grand dîner. Il y a les personnes qui m'accompagnent, les ministres américains. Le plus capable, dit-on, est celui des finances, M. Chase; M. Seward est le plus habile peut-être. B. Blais, directeur des postes, assimilé à un ministre, se croit des capacités militaires et est l'ennemi du général Scott. Le ministre de la marine, parent du président Lincoln, est un vieillard à barbe blanche, en redingote et gros souliers.

Le général Scott est en uniforme; espèce de géant impotent, air grave et sentencieux; il me dit en anglais: « L'empereur Napoléon est un grand homme, le plus grand homme en Europe; c'est là mon opinion », et cela avant de m'avoir dit un seul mot. Il a dit la même phrase au ministre de France. Instruit, mais vieux, cassé; la situation qu'il a l'écrase, il ne la remplit pas.

. . . .

Madame Lincoln est mise à la française, sans aucun goût; elle a l'air d'une petite bourgeoise et a des bijoux en étain.

La sœur de M. Lincoln est mieux. Ce sont les deux seules femmes.

Il y a aussi quelques sénateurs et députés; en tout une quarantaine de personnes.

Mauvais dîner à la française. M. Lincoln donne le bras à sa sœur, et moi à sa femme. Musique. Elle joue la *Marseillaise*. Il fait horriblement chaud, le dîner est long. Je me retire à dix heures. J'ai été accueilli par tout le monde avec assez de curiosité et de sympathie.

§

M. Marcel Prévost écrit — **La Revue de France** (15 septembre) — sur l'abbé Henri Bremond:

A l'Académie française, l'abbé Bremond fut, sans plus, Henri Bremond.

Je me souviens de sa campagne académique, qui fut fort habile. Il se présentait en même temps que Camille Jullian, plus connu que lui du public et des étudiants: les volumes déjà parus de l'*Histoire de la Gaule* assuraient à Jullian des sympathies et même des admirations sous la Coupole. Ce qui frappa surtout ceux d'entre nous qui, comme moi, ne connaissaient pas la personne même de l'abbé candidat, ce fut, avec je ne sais quoi de romantique, ou plutôt de balzacien dans son allure (rappelez-vous certaines silhouettes de prêtres dans les gravures de l'édition collective Houssiaux), l'illumination d'intelligence que projetaient son regard et sa conversation. D'intelligence, et d'érudition: on constatait qu'il savait beaucoup, tout en se surveillant pour n'en point trop faire montre devant des juges moins savants que lui. On n'a point, sans profit, passé par un « juvénat » et un noviciat de la Compagnie de Jésus. Et je prie qu'on ne lise ici rien de péjoratif: c'est tout le contraire que je veux dire.

Le jour du vote, il se trouva que le charme « romantisme », le charme « érudition » et le charme « Loyola » avaient coopéré pour la conquête d'une majorité.

. . . .

Comme il avait été un candidat plein de séduction, Henri Bremond fut un académicien délicieux.

M. Marcel Prévost révèle que « sans vouloir incriminer leur mémoire » — celle de Clemenceau et de Georges de Porto-Riche, qui ne prononcèrent pas leur « remerciement » public à l'Académie et, par suite, ne furent pas admis à « prendre séance » — Henri Bremond proposa une « sanction » contre les élus qui se mettraient dans le cas de ces devanciers:

L'exclusion après un temps déterminé, si le discours du nouvel élu n'était pas remis au directeur en fonction.

« La décision demeura et demeure en suspens », constate M. Marcel Prévost.

§

MM. A. Fugier et J. Maubourguet publient et annotent dans la **Revue des Questions historiques** un ensemble de « lettres de Versailles sur les Etats généraux ». Inédites, elles émanent d'une dame de Molènes, née Alizon, fille d'un « ancien officier des gobelets de Monsieur » et femme du propriétaire de la salle du Jeu-de-Paume à Versailles. L'épistolière

les adresse à son beau-frère aîné, Jacques de Molènes, maire de Domme, dans le Périgord.

Elle raconte ainsi, à la date du 18 juillet, la prise de la Bastille :

L'apprès midy, l'on fut à la Bastille pour s'en emparer. Mr de l'Aunai [de Launay], gouverneur, parut d'abord ne vouloir faire aucune résistence; il fit baisser les ponts-levis et arborer le pavillon blanc. Mais, lorsqu'il y eust une certaine quantité de monde entré, il fit lever les ponts et tirer à boulets rouges sur le peuple. Le régiment de Royal-Cravatte, que Mr de l'Aunai avoit fait cacher, sortit en même temps et tira sur ceux qui étoint entrés. Aussistost, cella fut scu par toutte la ville et touttes les forces furent portées de ce cotté; les canons furent braqués pour tacher de faire brèche. Chacun faisoit des efforts incroyables pour parvenir à vanger les malheureuses victimes de la perfidie de Mr de l'Aunai. Enfin, un grenadier des gardes françaises proffitta d'une brèche que venoit de faire un boulet pour pénétrer jusques au gouverneur; il s'en saisit et le remit au peuple. Cette même brèche servit encore de passage à plusieurs autres, les ponts levis furent baissés et tout le monde entra. La prise de la Bastille fut faitte en moins de trois heures. Cet évènemant est d'autant plus étonnant que des officiers généraux très abilles regardoint cette forteresse comme imprenable à moins de quinze jours de siège. Mr de l'Aunai fut conduit en place de Grève, où il eust la tette tranchée. L'officier qui étoit sous luy subit le même sort; les canoniers furent décimés et, sur douze, il y en eut deux d'exécutés. Le même soir on arretta une lettre du prévôt des marchands, par laquelle il promettoit d'amuser le peuple encore quelque heures tandis qu'il arriveroit quinze mille hommes de trouppe avec lesquelles il s'assu[re]roit de la ville. On luy montra ses lettres, il ne peust pas les méconnoitre. Alors on luy demanda de quelle mort il vouloit mourir. Il dit : « Qu'on me fusille ». La tette, ainsi que celle de Mr de l'Aunai et de cet autre officier, furent promenées toutte la nuit dans la ville. Actuellemant, on rase la Bastille et bientost il n'y restera pas pierre sur pierre.

Une lettre d'Antoine Durand — avocat à Léobard-en-Quercy et « député du Tiers de la sénéchaussée secondaire de Gourdon » — datée du 11 juillet 1789, rapporte ce mot du comte d'Artois :

Les gens mal intentionnés calomnient nos intentions et font

passer notre fermeté et notre attachement aux vrais principes pour quelque chose de plus. On raconte ce propos que Mr le comte d'Artois disait l'autre jour à Madame Elisabeth: « Ma sœur, nous étions embarrassés à qui vous marier, mais cet embarras cesse; il y a à Versailles six cents rois, il y en aura bien quelqu'un qui voudra vous donner sa main ».

Mémento. — *Notre Temps* (10 septembre): « Ce 211e numéro est le dernier de notre série hebdomadaire », annonce le directeur, M. Jean Luchaire. *Notre Temps* devient un journal quotidien du soir, à partir du 25 septembre. — M. J. Luchaire adresse un bien émouvant adieu à « Leo Ferrero », un de ses premiers collaborateurs, tué dans un accident d'automobile, en Amérique, fils de Gina Lombroso et de Guglielmo Ferrero. — M. Léon-Marie Brest trace un bon portrait du regretté « Leo Ferrero, écrivain français ». — De M. Jacques Chabannes: « Réforme du Conservatoire ».

Chalom (septembre) célèbre le 30e anniversaire de la mort de Bernard Lazare en publiant, après une présentation de M. A. Cherchevsky, une série de lettres adressées à Bernard Lazare.

La Nouvelle Revue (15 septembre) : M. Louis Hourticq: « Charles Widor ». — Mme Irène de Nowina: « La science de la voix et l'art du chant ».

Cahiers du Sud (septembre): M. Pierre Hourcade: « Les hommes de Conrad ». — De René Guilleré : « Mathias Rochet (concierge) ». — M. Robert Poulet: « Les Ténèbres ». — « Du caractère matérialiste de la psychanalyse », par M. Jean Audard.

La Revue Universelle (15 septembre) commence « La Terreur barbare », par M. Louis Bertrand, et continue « Juifs d'Allemagne », par MM. J. et J. Tharaud, et « La vertu des reliques », le délicat et beau roman de M. Léo Larguier.

Revue des Deux Mondes (15 septembre) : « Gens de mer », beau début d'un roman de M. Edouard Peisson. — « Vieillir; soir d'automne à Tivoli », émouvant récit de M. Louis Bertrand. — Suite des lettres de François Guizot à Laure de Gasparin. — « Le pardon de Saint-Jacques », par M. Louis Gillet.

L'Idée libre (septembre): Fin d'une enquête sur le Freudisme, conduite par M. Paul Vigné d'Octon.

Le Mois (août à septembre) : « Le conflit austro-allemand et l'action des puissances ». — « Henri Bremond, historien de l'âme religieuse ». — « La situation sociale du compositeur de musique », par M. A. Honegger. — « Paul Landowski ».

La Revue Mondiale (15 septembre): « La leçon de la Marne », par le Colonel Eychène. — « Marie de Solms », par M. Gaston

Picard. — « Pensée, vie et Fiction », par Guermantes. — M. J. R. Dunn: « Commentaires sur la science chrétienne ».

Revue bleue (16 septembre): « La Tombe qu'on avait creusée », une nouvelle de M. Ruydard Kypling, très curieuse en ceci qu'elle ressemble étonamment à du Georges Courteline. — « La France en Savoie », par Mme Yvonne de Romain.

Poésie (août) met en vedette, cette fois, M. Blaise Cendrars.

Revue d'Allemagne (15 septembre): XXX: « La politique sociale dans la nouvelle Allemagne ». — M. Maurice Gravier: « Munich et la Révolution nationale: choses vues ».

La Nouvelle Revue Française (1er septembre): M. Lévy-Bruhl: « Quelques aspects de la mentalité primitive ». — M. Georges Duhamel: « Remarques sur les mémoires imaginaires ». — « Curieux événements à La Havane », présentés par M. G. Ribémont-Dessaignes, d'une manière objective bien frappante.

Æsculape (septembre): « Montaigne malade, médecin, Hydrologue », par M. le docteur Maurice Creyx.

Europe (15 septembre): Ernst Glaser: « Le Tailleur de Tilsit », une nouvelle bien remarquable. — M. Jean-Richard Bloch: « Service d'Eté ». — M. Jean Guéhenno: « Un journal de la guerre et de la Révolution ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Musique et Cinéma. — Depuis ses débuts, le cinéma a fait alliance avec la musique: singulière alliance, en vérité, si l'on en juge par les résultats, car, de jour en jour, la musique paraît rabaissée dans les salles obscures aux emplois les moins nobles. Il fut un temps, et qui n'est pas loin, où toutes les espérances semblaient pourtant permises. Pourquoi, aujourd'hui, ont-elles fait place aux déceptions décourageantes?

Cette alliance de l'image et du son est nécessaire: la représentation du mouvement semble incomplète quand elle se déroule dans le silence, et avant l'invention du « parlant », l'homme normal, celui qui n'est pas plus sourd qu'il n'est aveugle, entrant au cinéma, ne renonçait point à être un auditeur en même temps qu'un spectateur. Un écran sans orchestre donnait la très désagréable sensation d'être soudain frappé de surdité. Ajoutez à cela que la musique crée un état d'âme collectif qui aide à propager l'émotion née du

drame projeté, et l'alliance de la musique et du cinéma semble ainsi toute naturelle.

Tant que le cinéma fut muet, il fut permis d'espérer que la collaboration du musicien et du metteur en scène parviendrait un jour à créer des œuvres ayant un caractère artistique comparable à celles qui naissaient de la collaboration du poète et du compositeur pour la scène lyrique. Il y eut d'heureux essais, et *Le Miracle des Loups, Le Joueur d'échecs,* de M. Henri Rabaud, *Salammbô,* de M. Florent Schmitt, partitions spécialement écrites pour l'écran, semblèrent autoriser les meilleurs espoirs. Certes, on continuait d'ordinaire à tirer tant bien que mal une « musique d'ameublement » des partitions les moins convenables. Que de *Mort d'Aase* et que de fragments de l'*Inachevée* furent mis à toute sauce dans les salles de quartier, que d'orages de *Guillaume Tell* et que de versions orchestrales de l'andante de la *Pathétique* accompagnèrent, au petit bonheur, scènes de deuil et scènes d'amour, paysages de lumière et steppes désolées, couchers de soleil et clairs de lune! Cela se raccordait plus ou moins; sur un coup de baguette impérieux, on interrompait le scherzo pour enchaîner l'andante, car la musique, avec la même brusquerie que l'image, devait passer du grave au tendre, du plaisant au sévère. Parfois aussi, dédaigneux de ces contingences, l'orchestre continuait imperturbablement le morceau commencé. Ah! ces petits orchestres dans les cinémas de quartier, quelle expression de misère dégageait trop souvent leur pauvre musique! Mais enfin, c'était encore de la musique. Avec l'avènement du disque, ce fut bien pire! En théorie, le phonographe devait apporter des merveilles. Enregistrements des meilleurs orchestres du monde jouant la meilleure musique: tout tenait dans la boîte merveilleuse; mais, en pratique, comme la merveille était confiée à des ignorants, elle se changeait vite en désastre: par manque de soin ou par incompétence, par suite de l'usure du matériel, on infligeait aux spectateurs une mixture sonore innommable. Et comme la collection des disques possédés par les établissements n'était, le plus souvent, pas bien étendue, comme on n'avait point de retourner le disque, on découpait les œuvres selon les hasards double, afin d'assurer la continuité de l'audition sans avoir à

des enregistrements, mêlant deux ouvrages en faisant suivre la première face d'un disque de la première face d'un autre, puis la deuxième face du premier de la deuxième face du second, et ainsi de suite. Et comme les appareils en usage, les « pick up », permettaient une amplification sonore à peu près indéfinie, on prit l'habitude de forcer le son jusqu'à l'extrême et de faire mugir la boîte à musique comme si le volume était une qualité qui, par son excès même, pût compenser les défauts de la technique, l'insuffisance des moyens et le manque de goût des « usagers ».

Déjà, qu'ils semblaient loin, dès ce moment, les rêves qu'avaient fait naître *Le Miracle des Loups, Le Joueur d'échecs* et *Salammbô!* Tant il est vrai que la perfection des moyens mécaniques n'est point, à elle seule, un progrès.

Vint le « sonore ». On s'employa d'abord à « sonoriser » des bandes muettes, c'est-à-dire à opérer le synchronisme de l'enregistrement de sons et de l'enregistrement de vues, faits l'un et l'autre à des moments différents. Il y eut quelques essais fort réussis, car toute technique peut être bonne quand elle est employée par des hommes de goût. Mais que de désolantes et plates réalisations! Cependant, on espérait que les procédés d'enregistrement nouveaux, qui fixent l'image du son en même temps que l'image lumineuse, donneraient enfin le film idéal, propre à satisfaire les plus exigeants. Et je crois qu'en effet, il serait peut-être possible présentement de nous donner les merveilles promises. Je crois que l'on y parviendrait si... le perfectionnement des hommes n'offrait pas de plus grosses difficultés que le perfectionnement des machines.

Mais il y a quelque chose de pourri dans le royaume du film, quelque chose qui corrompt presque tous ceux qui y vivent et qui fait fuir la plupart des autres.

Ce royaume, qui devrait être celui de l'art, est un peu moins que le royaume des affaires, c'est le royaume de la « combine ». Non seulement on s'y préoccupe moins de la valeur artistique d'une idée que de sa valeur commerciale (ce qui serait compréhensible et même pardonnable), mais on y examine toutes choses sous l'angle du profit personnel et inavouable. Je parle en général, bien entendu, car il y a quel-

ques honorables et fort rares exceptions. Elles confirment la règle.

La musique est regardée, dans ce monde-là, comme une intruse. On la connaît à peine et seulement sous ses formes les plus basses. Parfois, si le snobisme le veut, on songe qu'elle pourrait aider au succès. On se dit que certains noms, sans doute, ne feraient point mal sur les programmes et l'on fait appel au concours de quelque musicien de valeur. Exceptions encore, qui permettent, dans le flot de la médiocre production, d'apercevoir, surnageant, quelques rares musiques dominant la banalité courante. Mais on recherche, au contraire, l'anonymat (qui permet de ne payer personne), on exige le plus souvent des conditions incompatibles avec la dignité des artistes, on accorde un temps dérisoire pour écrire une partition, on remanie sans l'agrément de l'auteur, on triture et malaxe les œuvres, de manière à ce qu'elles prennent cette teinte uniforme et cette couleur neutre qui ne permettent plus de leur attribuer un père.

A l'heure où nous avons en France une école musicale qui est la plus riche, la plus diverse, la plus féconde qui soit et qui a, dans le monde entier, acquis un renom que n'eurent jamais nos compositeurs à aucune période de l'histoire, croyez-vous que le cinéma s'en soucie? Il continue de faire appel à l'obscure collaboration d'on ne sait quels pauvres gens — à moins qu'il n'utilise des musiques venues on ne sait d'où et que l'on s'étonne de trouver sous des titres français.

Oui, il y a quelques exceptions, je le répète: il est arrivé qu'un Jacques Ibert, qu'un Marcel Delannoy soient appelés à écrire pour le film. Mais pourquoi ne sont-ce là que des exceptions? Pourquoi le cinéma — un art jeune et qui devrait avoir les audaces de la jeunesse — n'est-il d'aucun secours à la musique française? Pourquoi ce que le film muet avait fait (timidement) pour MM. Henri Rabaud et Florent Schmitt (ce qui aurait pu et dû n'être pas seulement une tentative isolée), le film sonore, qui a des moyens bien plus puissants, ne le fait-il pas généralement pour nos compositeurs?

De temps en temps on s'extasie sur un film dont la valeur musicale est supérieure à ce que l'on donne à l'ordinaire en

pâture à la foule; on crie merveille quand on entend un *Opéra de Quat'sous*. Ce qui a été fait pour Kurt Weil montre simplement ce qui devrait être non point une exception, mais la règle, non point un maximum mais un minimum. Les compositeurs que l'on appelle à collaborer devraient être traités au studio comme ils le sont au théâtre (j'entends à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, et non point dans les théâtres d'opérette, dont les usages ne sont guère différents de ceux qui règnent au cinéma).

On sert à la clientèle des salles obscures une musique le plus souvent misérable. On annonce à grands coups de placards et d'articles « publicitaires » les sommes fabuleuses que coûtent les décors de tels et tels films; on dépense des fortunes pour telles et telles vedettes; on semble dédaigner les questions d'argent et, au contraire, mettre le point d'honneur à semer l'or à profusion — comme s'il s'agissait de flatter le peuple en lui faisant connaître (quelle délicatesse!) le prix énorme de ce qui lui est offert. Mais ces grands seigneurs dispensateurs de chèques princiers en remontreraient à Harpagon dès qu'il s'agit de musique...

Oui, elles sont loin, nos illusions...

Et pourtant, si les exploitants, au lieu de courtiser la clientèle la moins instruite, de rechercher le succès immédiat (et d'ailleurs momentané) en flattant les goûts les plus bas et en satisfaisant les pires instincts de la foule, voulaient consentir à employer d'autres méthodes, il n'est pas sûr qu'ils feraient une si mauvaise affaire. Le succès d'un chef-d'œuvre — d'un authentique chef-d'œuvre — ne s'épuise pas en quelques semaines. Au théâtre, les chefs-d'œuvre sont d'un excellent rapport.

Mais il est temps de réagir si l'on veut que le public reste encore capable de s'intéresser à quelque chose de grand et de beau. Chaque jour, on descend un peu plus bas et on flatte un peu plus l'ignorance. La musique, dans ces affaires lancées par les producteurs plus ou moins américains, n'est plus qu'une sauce internationale dont la fadeur, relevée de temps en temps par quelques piments frelatés, doit satisfaire l'universelle médiocrité.

RENÉ DUMESNIL.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

P.-A. Valentin, dit Lemot, dit Uzès, alias Flamant.

[A propos de l'article de M. Auriant paru sous le titre *Le Prototype de la* Sapho *de Daudet,* dans notre livraison du 15 septembre, nous avons reçu de M. P.-V. Stock, dont les archives contiennent de si précieux documents et qui garde une merveilleuse mémoire des choses du temps qu'il était éditeur, la note suivante:]

Bloy, qui détonnait au *Chat noir,* y avait été amené par le rédacteur en chef Emile Goudeau. C'était le phénomène de la maison, — je parle du journal et non du cabaret, — on l'y mettait en évidence, on lui consacrait des articles dithyrambiques ainsi que des dessins. Par amusement, par charge, on faisait de lui un homme redoutable, un colosse d'une force exceptionnelle et de nature peu endurante. La légende était créée et elle n'a fait que grandir et subsister.

Pour accompagner son apologie par Charles Buet, le dessinateur Uzès, sur une page entière de ce journal in-folio, a fait de Bloy un portrait superbe. Ce symbolique dessin a été maintes fois reproduit, mais fragmenté et très réduit, ce qui lui enlève toute signification et bien de sa valeur.

Ce dessinateur Uzès, qui avait du talent, s'appelait en réalité Lemot. C'était un magnifique garçon; les traits plus fins, il était le sosie frappant de son maître, le caricaturiste André Gill, lui-même très bel homme. Sa malheureuse histoire a servi à Alphonse Daudet pour *Sapho;* le Flamant du roman n'est autre que Lemot. Ce sympathique garçon était foncièrement honnête et personne ne lui a tenu rigueur de sa regrettable erreur. On l'a aidé à reprendre la place honorable qu'un coup de folie passager lui avait fait perdre.

Non libéré, il avait tout d'abord été secouru par Conty, qui lui avait fait illustrer, sous le pseudonyme Uzès, tous ses guides, ce qui avait permis au prisonnier de continuer à faire vivre sa maman.

Libéré avant l'expiration de sa peine, sa vie redevint exemplaire. Il vivait avec sa mère, à Asnières; Bloy était alors leur très proche voisin et, à plusieurs reprises, à cette époque, nous nous sommes trouvés à la même table et avons passé des soirées ensemble.

P.-V. STOCK.

[D'autre part, M. Auriant a reçu quelques communications intéressantes concernant P.-A. Valentin, dit Lemot, dit Uzès, alias Flamant.]

J'avais écrit, page 578:

Sa peine finie, Lemot disparut, se fit oublier. En province, à Paris?

Mes correspondants m'ont, très obligeamment, fourni des précisions à cet égard.

M. Léon Riotor m'a envoyé ce petit mot:

15 Septembre 1933.

J'ai lu avec un vif intérêt votre article sur le graveur faussaire Lemot, que j'ai connu en 1883 et suivantes.

N'était-ce pas lui qui publiait des portraits-charges un peu partout, notamment dans le *Chat Noir*, sous la signature d'Uzès? Voyez donc cela.

J'ai suivi le conseil de l'auteur de la *Colle*. M. Riotor ne se trompait pas. Uzès fut la dernière incarnation de P.-A. Valentin. Le *Courrier français*, dont il fut un des plus féconds collaborateurs, l'ayant chargé de tracer le portrait des « dessinateurs travaillant spécialement pour les journaux illustrés, publications, revues, livres, etc., ceux qu'enfin on pourrait plus spécialement désigner sous le nom d'*illustrateurs* », Lemot, ou plutôt Uzès, publia son propre portrait, immédiatement après celui de Willette, dans le *Courrier français* du 7 juin 1885 (1). Son « épouvantable aventure » ne semble pas avoir marqué ses traits. C'est un bel homme. Il a laissé pousser sa barbe, qu'il porte coquettement taillée en pointe. Le regard est un peu triste. Le portrait était accompagné de cette lettre:

Mon cher Monsieur Roques,

Je vous envoie une page de croquis pour le *Courrier Français*.

Vous avez déjà mon portrait peint par moi-même (voyez Grandville).

Il faut maintenant que je vous trace, d'une main sévère et juste, mon portrait moral.

Parce que vous m'avez vu dimanche dévorer des goujons et des écrevisses bordelaises, n'en concluez pas que ma vie se passe dans des orgies continuelles.

(1) Autre portrait d'Uzès, dans le *Courrier français* du 8 mai 1887: *Les dessinateurs du « Courrier français » à l'Opéra: Uzès en mahdi.*

J'habite la campagne, une toute petite campagne (2), indice de mœurs paisibles. J'ai un chien, une tortue, des tortues même, et j'élève des poules. Nous voilà loin des débauches horribles dont vous m'accusez.

Je travaille du matin jusqu'au soir; je ne fais rien de bien, mais j'essaie. J'ai devant les yeux un but, bien rendre ce que je vois et ce que je pense. Mais c'est dur, je n'ai pas eu comme nourriture première les leçons des Beaux-Arts. Sans Gill, mon regretté maître et ami, qui m'a dirigé de ses conseils et de son exemple, avec une bonté et une indulgence extrêmes, j'aurais barboté toute ma vie sans savoir où j'allais. Je ne veux pas dire que je sois arrivé à grand'chose de bien, mais enfin je vois et je sens; en travaillant beaucoup encore, j'arriverai, j'espère, à produire quelque chose dont je serai satisfait. Ce qui ne m'est pas encore arrivé.

Ce qui arrive par exemple à grands pas, ce sont les années; j'en ai déjà accumulé une certaine quantité et j'ai le trac de devenir un vieux bonhomme avant d'avoir entendu dire autour de mòi: Sapristi, c'est bien, ce qu'il a fait.

J'ai collaboré à un tas de journaux, en commençant par le *Monde pour Rire*, l'*Eclipse*, *La Parodie*, etc. (3); je vous ennuierais en remuant ce tas de feuilles mortes. J'ai par conséquent produit des tas de dessins dont le meilleur ne vaut pas quatre sous. Aujourd'hui, je fais des illustrations pour les petits bouquins, c'est gentil, ça fait bouillir le pot-au-feu, mais enfin ce n'est pas le chemin du grand art, ou même de l'art moyen.

Je n'ai plus qu'une chance, c'est que le *Courrier Français* devienne un journal extraordinaire, fasse des rentes à ses collaborateurs et alors je pourrai essayer de devenir autre chose qu'un illustrateur.

J'ai tout de même eu une médaille, la médaille militaire, mais ça ne touche que de loin à l'art.

Une bónne poignée de main et bien à vous.

UZÈS.

Uzès était modeste. C'est qu'il se connaissait lui-même. Il

(2) Asnières.
(3) Etc.: la *Scie*, le *Monde comique*. Pas sous la signature d'Uzès, bien entendu. Je n'ai pas pu consulter la *Scie* à la Bibliothèque nationale. Elle ne s'y trouve pas, paraît-il. Dans le *Monde comique* (2e série, 1872-1873, et 3e série, 1874-1875), Lemot a publié plusieurs croquis humoristiques. Pour l'un d'eux, *Sur la Marne* (*Monde comique*, n° 25), il se pourrait que sa maîtresse lui ait servi de modèle. La petite femme qui craint de se hasarder dans une barque ressemble à Augustine Attagnant, telle que les chroniqueurs judiciaires l'ont dépeinte.

ne s'abusait pas sur son talent, qui ne fut jamais d'une remarquable originalité.

M. Jehan Rictus m'écrivit, de son côté, le 16 septembre, pour me signaler que :

Le dessinateur Lemot vécut encore de longues années et que sous le pseudonyme de « Uzès » il collabora à des journaux d'opposition plutôt de droite. *La Libre Parole* par exemple (4). Au moment de l'affaire Wilson (gendre de Grévy) il fit un dessin représentant Wilson sur le seuil d'une boutique achalandée de croix, d'ordres et de rubans.

Le dessin que décrit l'auteur des *Soliloques du Pauvre* parut, sous le titre: *Le Marchand de Décorations* et cette légende: *...Rubans et croix à vendre,* dans le *Courrier français* du 14 novembre 1886 et fut reproduit dans le supplément du même, le 20 novembre 1887, avec cette note de la direction:

A la demande des nouveaux abonnés nous reproduisons ce dessin dont il a été beaucoup parlé ces temps derniers.

Le *Courrier français* est le premier qui ait osé dénoncer les honteux tripotages dévoilés aujourd'hui, car ce dessin prophétique a paru dans notre numéro du 14 novembre 1886.

M. Rictus m'a de nouveau écrit (le 19 septembre) pour me dire qu'Uzès aurait collaboré au *Triboulet illustré*, de Harden-Hickey,

un journal fait un peu sur le modèle du *Punch* anglais. La première page s'ornait d'un Triboulet s'escrimant sur une foule en fuite avec « le fouet de la satire »... Particulièrement durant la période boulangiste, le *Triboulet* donna de toutes ses forces contre la République et les chefs républicains. Et firent feu des quatre pattes, si j'ose dire, spécialement le caricaturiste J. Blass et... Uzès.

J'ai pris la peine de dépouiller la collection du *Triboulet* (1878-1887), j'y ai trouvé de nombreuses charges de J. Blass, « dessinateur d'une verve extraordinaire », selon M. Rictus, mais aucune qui fût signée Uzès. Tels croquis satiriques, cependant, signés d'abord « Crac », puis « Crak », et aussi

(4) Je n'ai pas trouvé trace d'Uzès ou de Lemot dans la *Libre parole illustrée* de 1893 à 1896. La suite manque (paraît-il) à la Bibliothèque nationale.

« Lilio », rappellent à s'y méprendre la manière d'Uzès qui, pour collaborer au *Triboulet*, a pu prendre deux autres pseudonymes. « Lilio » y donnait aussi des portraits d'écrivains contemporains et illustrait d'un croquis les comptes rendus de « Triboulet au théâtre ». C'est ce qu'il a fait (le 27 décembre 1885) pour la scène X de l'acte III de la *Sapho* d'A. Daudet (et A. Belot) :

GAUSSIN (Damala), *saisissant Fanny* (Jeanne Hading) *par les poignets, l'entraîne.*

Et tu me dis que tu n'es pas menteuse... que tu n'as jamais menti... Oh ! le joli niais... Comme on a dû rire de moi, ici !...

FANNY, *effarée.*

Mais...

GAUSSIN

C'est le fils de cet homme que tu me fais embrasser depuis un mois... que tu me reprochais de ne pas aimer ?

FANNY, *tremblante, regardant Déchelette* (Landrol).

Pardonne-moi, Jean, je n'ai pas pu refuser à ce malheureux... Que de fois l'envie me tenait de te l'avouer ! Je n'osais pas... j'avais peur que tu ne le renvoies, le pauvre petit... Tu étais si jaloux de Flamant !...

GAUSSIN, *avec un rire de dédain.*

Moi, jaloux de ce misérable !... Allons donc !

FANNY

Jean, c'est mal... Tu m'avais tant promis...

GAUSSIN, *la regardant dans les yeux.*

Oui, misérable !... C'est un misérable !

. . . .

Si « Lilio » fut vraiment Uzès, son dessin est d'une amère ironie.

Last, but not least, M. René Martineau m'a transmis, le 17 septembre, les renseignements suivants :

Si Uzès est bien Lemot, il est l'auteur de quelques curieux portraits parus dans la revue de Salis : Bloy, Rollinat, Coquelin cadet, Emile Goudeau..., etc., et aussi de la couverture du *Pal*, la petite revue de Bloy qui eut quatre numéros.

Ce qui me fait supposer le renseignement juste, c'est que la personne qui me l'avait donné ajoutait qu'après la disparition du *Chat Noir*, Lemot s'était tourné vers la *Bonne Presse*, ce qui concorde avec votre note de la page 578. Les portraits (!) que vous

indiquez semblent bien aussi de l'ancien collaborateur du *Chat Noir*.

J'ai vu, du reste, en 1898-99-1900, des numéros du *Pèlerin* — feuille très bonne presse — avec des illustrations en couleurs signées Lemot. Elles étaient inférieures aux portraits du *Chat Noir*, mais pouvaient être du même auteur...

Autre information: j'ai publié dans le *Mercure* du 1er août 1928 un article: « Un personnage de la Femme Pauvre ». Il s'agit du poète allemand Wihl. A ce sujet, je me fis communiquer un dossier Wihl appartenant à la bibliothèque de Grenoble.

Dans je ne sais plus quelle brochure, Wihl parle de ses amis peintres, les frères Lemot.

Lemot aurait donc eu un frère... qui a dû déposer dans le procès, appelé par la défense.

L'intérêt là est secondaire. — Mais cependant Wihl, entre 1860 et 1872, fréquentait les mêmes cercles littéraires qu'Alphonse Daudet.

Celui-ci avait donc pu connaître vaguement Lemot... *avant* le procès.

On ne saurait être plus précis que M. René Martineau. Je suis heureux de rendre hommage à la sûreté de sa documentation.

En 1882, Lemot entre, en effet, au *Chat Noir*, et dès le 28 janvier, y publie son premier dessin, *Ci-gît le Château-Rouge*, qu'il signe A. L. De ces initiales, il signe également ses autres croquis satiriques: *Détournements de mineurs* (27 mai 82), *Souteneurs, c'est possible, soutenus, c'est sûr* (10 juin 82). *Concert Européen* ne porte pas de signature, mais il est manifestement de sa composition. Le 15 juillet, *Mort aux lapins* est signé ULA, l'U et l'L entrelacés, de même que *Musée Grévin: le Massacre des Innocents*. Enfin, le 28 octobre, il signe Uzès la page intitulée: *Le coup d'Etat du 2 novembre* 1882 (charge de Grévy). Le 28 novembre 82, Uzès inaugure avec le portrait de Maurice Rollinat la série des portraits-charges des écrivains et artistes qui collaborent au *Chat Noir*, journal et cabaret: Emile Goudeau, bitumier en chef du *Chat Noir*, Coquelin Cadet, Dom Léon Bloy, etc. (5). De 1882 à 1886, ces portraits-charges alternent avec des cro-

(5) Il ne m'a pas été possible de consulter, à la Bibliothèque nationale, l'année 1883 du *Chat Noir*. Il paraît qu'elle manque à la collection. C'est ce qu'on m'a affirmé, du moins.

quis humoristiques, d'actualité, etc., signés Uzès. En 1887, la collaboration d'Uzès au journal de Salis se relâche. En 1888, il n'y donne aucun dessin; en 1889 (9 février), le portrait de Fragerolle.

Sur les indications de M. René Martineau, j'ai retrouvé au *Pèlerin* Uzès redevenu Lemot. Cocardier et « bien pensant », l'ancien dessinateur du *Monde pour rire,* du *Chat Noir* et du *Courrier français* publie chaque semaine, en 1898 et 1899, des illustrations en couleurs, charges et croquis inspirés par l'actualité: *La dernière de Zola* (16 janvier et 24 juillet 98), *Guérison de N. S. P. le Pape* (3 mars 1899), *Cauchemar* [la reine Victoria et la guerre du Transvaal] (8 octobre 1899), *Sus aux Congrégations* (15 octobre 1899), etc., etc...

Comme le remarque M. René Martineau, ces illustrations sont inférieures aux portraits du *Chat Noir.*

Telle fut la carrière artistique de P.-A. Valentin, dit Lemot, dit Uzès, alias Flamant.

MÉMENTO. — Quelques lecteurs se sont étonnés qu'il fût question de billets de banque de 20 francs dans mon article sur le *Prototype de la « Sapho » de Daudet.* L'affaire Lemot se passait en 1873. A cette époque, ont-ils objecté, on ne connaissait que les *louis,* qui étaient d'or; le billet de 20 francs n'a fait son apparition que lors de la dernière guerre, celle de 1914.

Mes documents étaient formels. Par acquit de conscience, j'ai pris des renseignements à la bonne source : la Banque de France. Du 23 décembre 1870 au 29 juin 1873, la Banque de France a émis un billet de 20 francs. C'est ce billet, type 1871, que Valentin, dit Lemot, chercha à imiter.

Je profite de l'occasion pour m'accuser d'une bévue, dont personne jusqu'ici ne s'est avisé. J'ai écrit, p. 568 de mon article :

> Ces faux billets sortent de la « monnaie » de la rue Marie-Antoinette.

C'est une sottise, la Banque de France ayant le privilège de l'émission des billets.

AURIANT.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

L'inauguration du monument à Félicien Rops. — La mort d'Albert Counson. — Paulo de Hemptinne: *Des Touaregs aux Pharaons,* Renaissance du livre. — Comte Louis de Liedekerke: *Sous le Sourire des Bouddhas,* Renaissance du livre. — P. L. Flouquet: *Corps et Ame.* — Mémento.

La Belgique a toujours fait du cas de ses grands hommes

exportés, et, particulièrement, de ceux de ses artistes et de ses écrivains qui délaissèrent Bruxelles pour Paris et furent s'intégrer à la phalange des gloires françaises. Ces revendications nationalistes paraissent surtout légitimes lorsque l'expatrié célèbre a conservé des caractères bien nets de son origine, et qu'il n'a cessé de proclamer son attachement au pays natal et à son âme. Pour ceux qui se sont laissé absorber par une nouvelle et plus vaste patrie, il semble assez vain d'attacher à leur naissance une importance autre qu'adventice. Tel ne fut pas le cas de **Félicien Rops.** Né grand bourgeois de Namur-la-Gaillarde, ce Wallon put vivre trente-cinq ans à Essonnes sans cesser de rester très belge. Une partie de son œuvre, la moins connue, ses *Lavandières aux bords de la Lesse,* son *Experte en Dentelles,* sont d'inspiration régionaliste; sa grande œuvre, son œuvre de graveur, superpose, en des strates aisément discernables, la fantaisie des Gérard Dow, des Breughel l'Ancien, des Jérome Bosch, aux imaginations funèbres et lascives que Baudelaire avait extériorisées, et dont l'écho se retrouve dans Villiers de l'Isle-Adam, dans le Verlaine des *Fêtes Galantes* et des *Poèmes Saturniens,* et dans la magie du bon Sâr Péladan. Ainsi l'on découvre dans Rops, sous-jacentes à l'inspiration symboliste qui fit en partie sa renommée, des sources belges, et il était légitime que la Belgique fêtât son centenaire. Le monument que l'on a inauguré au parc Marie-Louise à Namur représente la Demi-Lune qui ornait la maison d'Essonnes: au centre, le médaillon de celui qui peignit la Buveuse d'absinthe, un profil ardent et busqué dû à l'excellent médailliste Bonnetain. Le graveur Rasenfosse, élève du vieux maître, a dit le los d'un artiste qui fut avant tout « un manuel au plus noble sens du mot, un maître de la technique ». En une époque où les jeunes, ou, plutôt, les « trop jeunes » ont tendance à répudier à la fois toutes les techniques, et tout ce qui sent la fin du XIXe siècle, cette manifestation n'était aucunement inopportune.

L' « avant-gardisme » en Belgique court volontiers aux extrêmes; mais la littérature universitaire, la musique et la peinture des écoles subventionnées par les pouvoirs publics, sont d'une circonspection excessive. En littérature, singuliè-

rement, les principaux professeurs des universités nationales ne peuvent passer pour des aventuriers de la pensée. M. **Albert Counson,** qui vient de mourir cet été à Francorchamps et qui représentait dans l'Académie de Belgique l'Université de Gand, tranchait sur cette circonscription doctorale; il aimait les hypothèses éblouissantes, les rapprochements qui d'abord stupéfient, les saillies et le primesaut. Cet excitateur d'idées donnait sur les nerfs à certains: mais il avait de fervents disciples, et ses premiers travaux sur la *Pensée romane,* le volume intitulé *Civilisation* dont un jeune professeur écrivait récemment avec beaucoup d'esprit « qu'il est d'un bibliomane marchant dans un rêve étoilé d'astérisques », n'en restent pas moins des livres originaux riches, et d'une grande générosité d'esprit.

Cette générosité d'esprit, qui n'est peut-être pas la qualité dominante d'un peuple solide mais où chacun se compartimente volontiers dans sa spécialité, m'a fait goûter extrêmement le volume que vient de publier le comte Guy de Liedekerke sur le voyage de grand tourisme qu'il accomplit en Orient — de Ceylan à l'Indochine française. Le comte de Liedekerke n'est pas un écrivain de métier et il lui advient, çà et là, de charger un peu trop sa palette ou de commettre quelque inadvertance de forme; mais il possède un style naturellement aisé, le don de voir et de faire voir, et cette passion des idées générales dont je viens d'écrire qu'elle n'est point ici fleur des chemins battus. Témoin, certaines descriptions de malins-heureux, à Java, qui sont baignées d'une lumière à la Puvis de Chavannes, et des évocations grandioses de la Sumatra farouche d'avant la pénétration néerlandaise ; témoin, des pensées comme celle-ci qui révèlent un politique et qu'un Lyautey ne désavouerait pas:

> ...L'art de gouverner les colonies ressemble étrangement à celui de l'équitation. Il faut, par des gestes mesurés et précis, des pesées où se marque la volonté et un esprit constamment en éveil, donner à sa monture, dix fois plus puissante que soi, l'impression d'une force dont on ne dispose pas toujours; il faut, à l'occasion, pouvoir la dompter par une intervention énergique, mais parfois lui donner l'illusion de la liberté, savoir la flatter, la calmer, prévenir ses craintes et ses défaillances autant que ses colères.

A côté d'un grand nombre de détails pittoresques, plastiques, pratiques et économiques que contient **Sous le Sourire des Bouddhas,** on y trouvera une substantielle étude du sentiment religieux chez les peuples de l'Asie méridionale. Guy de Liedekerke a fort bien dégagé cette obscure notion de la Maya hindoue, qui conçoit l'univers comme un tourbillon de causes et d'effets, et rejoint par là cette notion toute moderne de l'énergie substrat de la matière, que notre chimie tend à substituer aux anciennes conceptions atomiques; il a aussi fort bien compris et fait comprendre que sous le polythéisme apparent du brahmanisme, se dissimule une conception monothéiste qu'il n'hésite pas à mettre sur le même plan que le spiritualisme platonicien ou chrétien. Quant au point de vue social, si angoissant pour les maîtres de l'Orient, l'auteur ne balance pas à prendre parti pour la prudence et l'empirisme; il croit que civiliser outre mesure les Orientaux et, en particulier, les introduire dans nos universités, c'est gauchir leur destinée sans profit pour eux, et préparer le levain des révoltes futures, néfastes, à son sens, pour les colonisés aussi bien que pour les colons. Pobiénodzeff, le fameux procureur du Saint Synode russe, pensait de même, en 1906, au sujet de ses moujiks, et jugeait que les instruire inconsidérément était un crime: on le traita de monstre; mais l'avenir nous apprendra s'il avait tort...

Récit de voyages également, le reportage ou plutôt le journal de bord que publie M. Paulo de Hemptinne, qui traversa le Sahara et l'Afrique Equatoriale avec le prince de Ligne et quelques hardis sportsmen se rendant au Kivu, dans le Congo belge, séduira par sa vivacité, sa bonne humeur, et cette qualité qui compense bien des imperfections: une forme directe et simple. Ceux qui rêvent de voir briller, la nuit, les escarboucles que les yeux des chacals promènent au flanc des caravanes, suivront avec émotion M. de Hemptinne; et les chasseurs, à s'entendre confirmer qu'on rencontre parfois, la nuit, sur le macadam africain, un mur fait d'éléphants sauvages, qui se rangent bien gentiment pour laisser passer les autos, enrageront de ne pouvoir jouer là-bas les saint Julien l'Hospitalier.

Corps et âme, de P. F. Flouquet, nous conduit de l'exo-

tisme à la poésie. L'auteur, qui lui aussi entend voyager, part à la découverte de sa propre chair, qui symbolise la chair de tous les hommes; il chante le corps humain, les parties de ce corps, ses attitudes, ses expressions, le rythme de ses sens, et il décrit ce rythme, sans s'écarter d'un fonds de réalisme, mais en magnifiant et en transposant le réel.

Arbre de chair, le corps s'est dressé dans sa force;
Sa tête est une presqu'île divine baignée de ciel de tous côtés.
Il le domine, terre,
Et le temps s'arrête aux rives de sa chair savante,
Et les cicatrices recommencent à saigner aux flancs des dieux...

Cette poésie, qui souffre de quelque amphigouri et d'un obscurisme parfois fâcheux, a le défaut d'user de l'hyperbole comme d'autres usent du faux naïf ou du gauche: sans précautions. Mais elle est singulièrement forte par places, toute pleine de résonances profondes et classe parmi nos meilleurs « jeunes » P. L. Flouquet, qui a décrit la

Terre désolée de la mémoire,
Terre nue, sans ombres, sans eaux pures,
Désert habillé de mirages semblables à des regrets...

Mémento. — Paul Brohée: *Les Jeux crépusculaires* (Néon, Bruxelles). Des vers classiques, dont certains ne sont pas sans charme, mais qu'encombrent beaucoup de réminiscences.

Robert Hicguet: *Le Péché sans Pardon* (Editions de Belgique). Voici un roman de début qui ne manque pas de délicatesse, mais que gâtent encore des banalités et des digressions sans nouveauté.

ED. EWBANK.

LETTRES ESPAGNOLES

Pascual Marin: *Lo Admirable de Guipuzcoa;* Santos, Bilbao. — Luys Santa Marina : *Cisneros,* Espasa Calpe, Madrid. — Pedro de Répide : *La Rusia de Ahora;* Renacimiento, Madrid. — Ernestina de Champourcin: *La Voz en el Viento;* C.I.A.P., Madrid. — *Aragon;* Revista Zaragoza. — Mémento.

M. Jose Maria Salaverria ouvre les préfaces d'un admirable livre consacré au pays basque espagnol: Gipuzkoa Begiragaria ou, en castillan: **Lo admirable de Guipuzcoa,** par une petite étude sur la sveltesse des clochers baroques spéciaux aux villes d'Hernani, Elgoibar, Uzurbil, etc. Viennent ensuite les nids des pelotaris. Ni le poète, ni le sculpteur n'auront ja-

mais fini de dire le charme et la force de ces frontons humains contre le mur battu par la pelote basque. Enfin, troisième aspect de cette terre de vigueur et d'héroïsme: les loups de mer. On remarque, quand on vit au pays basque, combien cette sorte de naturels diffèrent des terriens.

M. Victoriano Juaristi écrit deux poèmes en prose sur le maïs et la pomme, fuseau d'or et futur cidre de ces terres si racées. M. Axari-Beltz dégage la poésie d'Urdina. M. Francisco Grandmontagne établit la véritable légende folklorique, et diabolique, du pays. Les cimes de Guipuzcoa, nous les atteignons avec M. Francisco Mendizabal, tandis que M. Felipe Urcola décrit les charmes spécifiques de cette région. Le tout est dédié aux touristes, voire aux archéologues, et illustré sur cent cinquante et une pages, d'incomparables photographies de M. Marin. Il ne s'agit point ici de documents, qui n'auraient pas place dans cette rubrique, mais de commentaires plastiques, où l'authenticité ne le cède jamais au goût et à la plus grande délicatesse.

M. Luys Santa Marina vient de réussir une gageure. Il a écrit en un castillan serti de mots antiques, mais non vieillis, une vie du cardinal Cisneros, un des prélats espagnols de la plus grande somptuosité d'esprit et de la haute valeur morale et sociale qui ait enrichi l'Histoire d'Espagne. Son **Cisneros** sans grandiloquence nous rend une époque de génie. Ce moine s'élève, sous les rois catholiques, des rangs du clergé humble jusqu'à la pourpre et au gouvernement moral, puis à la régence du royaume. Bien entendu, la cabale des inférieurs, de quelques nobles ignorants, de quelques patriotes douteux, a cherché à abattre la puissance, pourtant utilisée à des fins spirituelles, du plus grand prélat de l'Espagne. Créateur d'un lycée en l'honneur des Muses, cet homme porta le casque, le diadème et la cagoule et sut se faire obéir. Jeunesse dure, « acétifiée, habituelle aux Espagnols dont les années — fleuries, en d'autres pays, — passent en des espérances irréalisées », jeunesse qui permit au futur cardinal de ne pas tomber sous le parfum des roses encore mauresques de Grenade. Tâche difficile que celle de ce moralisateur. Philippe d'Autriche, fils de Maximilien, Jeanne la Folle, et autres personnages, gravitent autour des châteaux de la Mota, des

souvenirs des Flandres. Etrange parfum de Renaissance impure, précoce, en ces terres arides. Et que de balourdises ne nous a-t-on pas jetées sous les pieds, pour nous faire trébucher contre les faits si simples de cette Histoire!

L'inquisition, par exemple, exercée par un cardinal Cisneros, s'écoula pendant dix ans sans presque de procès. Llorente parle de 3.904 individus brûlés et de 43.263 condamnés à la prison perpétuelle. Or, on trouve authentiquement six condamnés... Dans les nombreux traits de la vie du grand cardinal, entremêlée un peu trop de comparses, ce qui nuit à la suite de l'étude, on retiendra comme propre à la biographie celui-ci. Un jour, le complot nobiliaire avait pris des proportions inquiétantes. Quelques puissants voulaient discuter des droits à l'autorité du cardinal. Celui-ci se contenta d'ouvrir la fenêtre de son palais et de montrer les canons qui le gardaient...

M. Pedro de Répide rend compte dans **La Rusia de Ahora** (La Russie d'aujourd'hui) d'un voyage qu'il fit chez les Moscovites. Il a vu des techniciens allemands avouer qu'ils vont s'établir en Russie « pour se soustraire à une guerre prochaine ». Il a entendu les Russes réciter des vers d'Espronceda. Il a admiré le Musée antireligieux. Il a assisté à la représentation du fameux chef-d'œuvre de Lope de Vega, *El Alcalde de Zalamea,* transformé en une farce soviétique. Le reste du reportage n'a que fort peu de chose à voir avec les lettres espagnoles. On retiendra de ce livre, qui paraît très sincère et qui déborde d'admiration pour l'U. R. S. S., que les Soviets se sont préoccupés énormément de toute la littérature castillane et, en général, du véhicule colossal que pouvait être, pour leurs idées, la langue espagnole. L'auteur rencontre en effet Alexandre Dikgoff Derental, qui séjourna longtemps à Madrid et qui apprit, à l'Ateneo, la langue de Cervantes. Cet ouvrage de Pedro de Répide a certainement été de ceux qui ont fait naître en Espagne, chez les littérateurs et leurs lecteurs, beaucoup de sympathies pour la Russie nouvelle.

Mlle Ernestina de Champourcin est, enfin! des littérateurs qui vivent encore pour l'amour des Lettres et loin de la politique. Il est vrai qu'elle est poétesse et des meilleures.

Son recueil: **La Voz en el Viento** (Une voix dans le vent) est de ceux où le lecteur s'attarde avec délices et oublie les laideurs de la vie. Poésie assez libre, mais d'un rythme qui ne s'accorde pas de faiblesse. Fuyant l'artifice de la vie mécanique, le poète ne rougit pas de subir la loi de la journée solaire. Mais c'est « le soir, flexible et long » qui se serre au battement de sa gorge. Elle se demande si « le soleil ne voulait pas, au moment de mourir, qu'elle l'accompagne ». Ces sentiments, qui suffirent à meubler la vie de tant de générations, on les retrouve dans les poèmes inspirés par l'amitié. Nous sommes avec elle loin de la bassesse et cette jeune fille veut être, pour un ami, « la flèche qui se dirige intacte, vers la région suprême où meurt l'azur ». L'amour prend chez elle la voix somptueuse de la passion. Mais cette sexualité dont le cinéma a fait son thème lui est inconnue. La confusion délectable à laquelle elle prétend tient à un don élégant d'elle-même, « dans un ciel aux plans invisibles » et elle parle de « la possession sans corps ». Ses sonnets cherchent un peu trop à rappeler les poèmes classiques de certains mystiques. La poétesse paraît retrouver son vrai climat lorsque, à la fin de son livre (ce qui laisserait supposer une date plus récente si l'ordre chronologique de l'expérience a été suivi dans la mise en page), elle s'avoue elle-même. N'est-ce pas vraiment d'un bel accent, ce cri:

Je serai tienne sans toi, le jour où les songes éloigneront de mon chemin ton front créateur, le jour où ta soif ne pourra plus se contenter du vide de mes mains.

Une confiance, sans doute nourrie de Foi, mais sans bigoterie, ranime les poèmes qui terminent ce livre, et il semble que l'auteur conclut elle-même en disant:

Tous les horizons ouvrent leurs chemins devant le sillon que tracent nos voies sans voix.

M. de Valdeolivos donne dans **Aragon** une explication des blasons aragonais. M. Domingo Miral publie un appel à ses compatriotes en faveur du monastère de San Juan de la Peña, que les Français connaissent bien.

Mémento. — Un hispanisant de vieille date, M. Alfred Cam-

dessus, qui publia les *Raisons Eternelles de l'Amitié Franco-Espagnole,* auxquelles les deux pays se référeront toujours, vient d'obtenir le Prix Monthyon, une des plus hautes distinctions de l'Académie Française. L'ancien directeur de l'Institut Français de Saragosse, qui s'occupe passionnément du rapprochement intellectuel entre la France et l'Espagne et ménage une grande place aux lettres espagnoles dans *Le Courrier de Bayonne,* dont il est rédacteur en chef, est bien l'auteur, comme le désiraient les fondateurs de ce Prix, de « l'œuvre d'un Français recommandable par son caractère d'élévation et d'utilité morales ». Les écrivains espagnols lui avaient déjà rendu justice.

Le *Bulletin des Langues Méridionales* (juillet-septembre) apporte son coutumier tribut à la vie intellectuelle hispanique.

ADOLPHE DE FALGAIROLLE.

LETTRES PORTUGAISES

Culture de la langue nationale. — Osorio de Oliveira: *Espelho do Brasil;* Emprêsa nacional de publicidade, Lisbonne. — Hernani Cidade: *Liçôes sobre a cultura e a literatura portuguesas,* 1er vol.; Coimbra éditora, Coimbre. — Aubrey F. G. Bell: *Da Poesia Medieval Portuguesa;* Imprensa da Universidade, Coimbre. — Mémento.

On s'aperçoit de jour en jour davantage que la vie et l'évolution des sociétés humaines sont dominées par des façons de sentir particulières beaucoup plus que par l'évidence du raisonnement logique. C'est ainsi que l'interprétation normale des faits se trouve à chaque instant déformée et faussée. Il est donc extrêmement important d'observer les réactions psychologiques des individus et des peuples au regard de tels ou tels problèmes posés par les événements, et les problèmes qui touchent à la diffusion des langues sont loin d'être à dédaigner.

Il fut un temps où le français put être considéré comme le successeur légitime du latin à titre de langue classique universelle et, dans les milieux cultivés du monde entier, il est toujours regardé comme un incomparable instrument de formation des idées et du style. Néanmoins, toute éducation complète comporte maintenant aussi la connaissance de l'anglais et de l'allemand. En France, de récents décrets ont fait large place, dans l'enseignement, à l'étude de l'italien et de l'espagnol. On comprend que ceux dont le portugais est la langue maternelle, et qui sont dans le monde une cinquan-

taine de millions, se sentent quelque peu humiliés. A ce titre, il est fort instructif de méditer sur les pages maîtresses que vient de publier l'un des meilleurs écrivains du Brésil contemporain, M. Xavier Marques, et qu'il intitule **Culture de la Langue nationale.** Mon éminent ami M. P. M. Gahisto voudra bien me pardonner de les déflorer ici en l'honneur du Portugal, qui n'a pas moins d'intérêt que le Brésil, et même la France, à les connaître. Il s'agit, en effet, dans ce livre, des questions qui touchent à l'expansion de la langue et à son unité à travers les divers pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Il n'est pas indifférent de savoir si la scission linguistique entre Portugal et Brésil, souhaitée par les uns, redoutée par les autres, est imminente, ou peut être retardée longtemps encore. En fait, la langue cultivée est restée la même dans les deux pays. De part et d'autre, au regard de l'expansion, le sentiment est le même. Et le maintien de l'*unité* ne peut que favoriser l'*expansion.* Portugais et Brésiliens souffrent également de voir que leur belle langue n'excite généralement aucune curiosité hors des frontières, et que l'ombre glorieuse de sa rivale castillane continue de se projeter sur elle de la façon la plus injuste.

Les petites langues sont de véritables tombeaux, dit M. Xavier Marques; nous voudrions qu'un vaste espace fût réservé à celle que nous parlons; nous voudrions que les étrangers sentissent la nécessité de la connaître à l'égal du français, de l'anglais ou de l'allemand. Mais le destin des langues est lié à la puissance morale et matérielle, sociale et politique des peuples qui les parlent. Comme l'a dit Maria Amalia Vaz de Carvalho, c'est au Brésil, pays jeune, que la langue portugaise garde ses meilleures chances d'avenir illimité.

C'est au Brésil pourtant qu'elle court le plus gros risque de corruption lente. C'est pourquoi les exemples de correction et de purisme fournis par l'ancienne métropole seront toujours les meilleurs garants de l'unité nécessaire. Point n'est besoin pour cela d'envier les prérogatives du français jusqu'à vouloir l'écrire, comme l'ont tenté au Brésil quelques talents un peu chagrins, ou de maudire l'influence de la France jusqu'à sous-estimer les écrivains qui se sont mis trop ouvertement à son école. Justice sera rendue à la lan-

gue portugaise, quand ceux qui l'écrivent auront, à l'instar des Russes, produit quelques grandes œuvres d'ordre universel. Et ce temps n'est peut-être pas très éloigné. Il importe en tout cas, au premier chef, que Portugais et Brésiliens évitent de s'ignorer mutuellement ou de se combattre. C'est pourquoi le petit livre clair, précis et succinct que M. Osorio de Oliveira a consacré, sous le titre de **Miroir du Brésil,** au Brésil littéraire et social contemporain est, non seulement un exposé critique des plus intéressants, mais encore une bonne action. Osorio de Oliveira aime le Brésil comme le prolongement de sa propre patrie. Il l'a visité; il y a vécu. Il a pu juger sur place du bouillonnement fiévreux de ses grandes cités de la côte, et de l'opposition chaque jour plus manifeste entre le modernisme exaspéré du littoral mercantile et la rusticité de l'intérieur. A travers la diversité des régions de l'immense république, diversité engendrée à la fois par le sol, le climat et le dosage différent des éléments ethniques, imparfaitement fondus par le métissage, il cherche à discerner la permanence d'une activité morale collective, qui sera le support stable de la nationalité. La diversité du Brésil n'est pas plus grande, du reste, affirme-t-il, que celle de maintes nations d'Europe. Le bel et savant ouvrage de Mario de Andrade, musicographe et poète: *Essai sur la Musique brésilienne,* lui fournit la preuve d'une unité foncière d'âme et de sentiment: il y a une musique populaire commune à tout le Brésil, et la musique traduit ce qu'il y a de plus instinctif dans l'âme d'un peuple.

Osorio de Oliveira nous montre tour à tour le Brésil rustique et régionaliste à travers la *Bagaceira* de José Americo de Almeida, les contes amazoniques de Peregrino Junior, *O Quinze* de Rachel de Queiroz, puis dans les romans idéologiques de Graça Aranha (*Chanaan*), dans *Paiz de Ouro* et *Esmeralda* de J. A. Nogueira, ou encore dans l'adorable récit idyllique et lyrique: *Cabocla* de Ribeiro Couto, dans *Urupês* de Monteiro Lobato; mais c'est chez les poètes qu'il se plait à découvrir l'expression la plus typique du sentiment brésilien. L'exaltation d'un monde à naître emplit les chants d'un Ronald de Carvalho, d'un Menotti del Picchia. Oswald de Andrade fut le premier, dit Osorio de Oliveïra, à découvrir

le pittoresque des choses de son pays, et Guilherme de Almeida dans *Raça* a su faire la synthèse lyrique de sa patrie, cependant que Jorge de Lima et Ribeiro Couto restent fidèles aux nostalgies anciennes de la vie provinciale. Sans empiéter davantage sur un territoire qui n'est pas ici le mien, je résumerai la pensée maîtresse du livre d'Osorio de Oliveira, en citant après lui ces vers de Mario de Andrade, tout à l'honneur du Portugal:

L'Espagne s'est brisée en une poussière de nations américaines;
Mais, sur le tronc sonore de la langue de *AO*,
Le Portugal a réuni vingt-deux orchidées inégales:
Nous sommes sur la Terre le grand miracle de l'amour.

Ce n'est point à la tige extrême de l'arbre, mais bien dans le tronc et les racines que M. Hernani Cidade, patient investigateur du plus riche passé historique, social et littéraire portugais, poursuit ses savantes recherches. Ses **Leçons sur la culture et la littérature portugaises** ouvrent sur l'histoire de la civilisation européenne tout entière de lumineuses perspectives. Ce premier volume embrasse les XVe, XVIe et XVIIe siècles. L'exposé critique complet de l'évolution culturelle du Portugal en comprendra plusieurs autres, et permettra de se faire une idée de l'homme de Lusitanie. La connaissance de *ce qu'il fut* devra permettre de mieux comprendre *ce qu'il est*. Telle est la pensée de l'auteur, et il commence par dresser devant nous la curieuse et imposante figure de Fernâo Lopes, fils du peuple, historiographe de génie doublé d'un véritable grand poète, qui sut tour à tour, pour mieux donner la vie à ses personnages, s'émouvoir, sourire de fine ironie et conter sans autre arrière-pensée que l'amour passionné de sa patrie. Un problème difficile a été posé: Fernâo Lopes, récemment révélé dans toute sa grandeur par les travaux de Fr. Dias Gomes, Aubrey Bell, Agostinho de Campos, est-il ou non l'auteur de la *Chronique du Connétable?* Se séparant des autres commentateurs, M. Hernani Cidade pense que Fernâo Lopes ne s'est pas fait scrupule de beaucoup emprunter à la *Chronique* anonyme, mais que son esprit critique toujours en éveil l'a porté à corriger notablement ces emprunts. La paternité de la *Chronique du Connétable* lui aurait donc été attribuée à tort.

M. Hernani Cidade n'hésita pas à reconnaître que, durant tout le moyen âge, et jusqu'au début du XVIe siècle, la culture portugaise, par défaut de contact direct avec l'Europe, demeura en état d'infériorité vis-à-vis de la culture castillane. Mais, soixante-dix ans avant l'Espagne, le Portugal se met à explorer méthodiquement les mers occidentales. Ce sont les inventions portugaises qui ont permis les grandes navigations. Ainsi, les Portugais ont fécondé l'esprit de l'Humanisme et de la Renaissance, à l'aide d'un trésor imprévu et très riche d'observations et d'expériences.

C'est la bourgeoisie des ports qui fit monter sur le trône le bâtard de D. Pedro Ier, le Maître d'Avis, à l'encontre de la noblesse qui tenait pour la Reine de Castille, héritière légitime. Ainsi put s'affirmer et s'affermir, par l'héroïsme et par la science, la nationalité portugaise. Ainsi l'esprit humaniste put fomenter tour à tour le théâtre de Gil Vicente, la poésie de Camoens, la philosophie de Francisco Sanches, l'historiographie critique de Damiâo de Gois.

L'activité débordante du XVIe siècle avait fait la découverte de l'*Homme* et de la *Planète*, tenté de donner une nouvelle organisation à la société, un nouveau but à la vie, un nouvel idéal à l'art, de nouvelles méthodes à la science, de nouveaux horizons à la philosophie, plus de perfection à la religion. Après cela un long repos réparateur devenait nécessaire, afin de retrouver l'équilibre individuel et social.

Ainsi s'exprime M. Hernani Cidade. Et il ajoute que « le XVIIe siècle fut, en effet, un siècle de mise au point, d'organisation politique sur la base centraliste du césarisme romain, d'utilisation des richesses découvertes aux colonies, de synthèses spéculatives, de « *formalisme* littéraire ».

L'imitation des modèles anciens vient ainsi à sévir, préparant par réaction l'avènement du romantisme, dont Francisco Manuel de Mello, par son indépendance d'esprit, pourrait être regardé comme un lointain précurseur. Tour à tour marin, courtisan, soldat, diplomate, il avait parcouru l'Europe, et les sujets les plus divers tentèrent sa plume de critique et d'érudit. Il n'était pourtant pas dépourvu d'imagination, et son *Fidalgo aprendiz* précéda le *Bourgeois Gen-*

tilhomme de Molière. Celui-ci m:me put s'en inspirer, ainsi que nous l'avons noté ici naguère, d'après un travail d'Afranio Peixoto.

A lui seul, dit M. Hernani Cidade, il vaut presque toute la littérature de son époque. De la Poésie, par la bouche de Lipsio, il déclarait qu'elle se fonde sur deux pôles, qui sont l'amour et le loisir. Cependant, chez ses contemporains, la poésie s'éloigne de plus en plus de la vie. On compose de froides et solennelles épopées, auxquelles tout naturellement le public distingué préfère les ingénieux sermons du Père Antonio Vieira ou les pastorales romancées.

Et voici les tragi-comédies d'inspiration jésuitique, les romans conventionnels de Rodrigues Lobo, où triomphe la fiction amoureuse, à la mode de D'Urfé. Formalisme partout.

C'est au moyen âge que M. Hernani Cidade se propose de consacrer la dernière partie de son travail. En attendant, l'on consultera avec fruit les pages de fine critique où M. Aubrey Bell, traduit par M. Ant. Alvaro Doria, à propos de la collection de chansons publiée par M. le Dr José Joaquim Nunes, s'efforce de déterminer l'origine véritable des *Cantigas d'Amigo,* des *Cantigas d'Amor* et des *Cantigas encadeadas*. Après avoir passé en revue les diverses hypothèses en présence, il en arrive à penser que le rythme initial des chansons et leur parallélisme sont issus des gestes mêmes du travail. Des poètes cultivés se seraient emparés de ces formes frustes, et ils y auraient incorporé des motifs d'origine érudite ou religieuse. Les chansons seraient allées ainsi du village au château et seraient redescendues ensuite vers le village, pour être de nouveau chantées par le peuple. Les chansons que nous possédons seraient donc de formation éminemment composite; mais la source primitive serait indigène. Sans doute discutera-t-on longtemps encore sur ce sujet plein de surprises, et qui touche à l'évolution même de l'Art.

Mémento. — La puissante personnalité de Joâo de Barros impose l'admiration, et sa juste renommée sonne haut et loin. Le vibrant poète vient de rééditer pour la troisième fois ce poème intense, à la gloire de la Vie, et que les événements contempo-

rains rendent encore plus actuel, *Antée*. L'esprit de la Terre triomphe de l'appétit du Ciel; mais à peine une illusion s'est-elle évanouie qu'il en appelle une autre. Il ne faut jamais cesser d'espérer, pour tenter toujours davantage. Cette grande voix rejoint celle de notre Verhaeren. Elle aspire l'avenir. Dans une brochure qui mériterait de faire le tour de l'Europe, Joâo de Barros exalte l'œuvre des jardins-écoles accomplie par son grand ami Joâo de Deus Ramos, et cette brochure porte un titre bien choisi: *Un grand éducateur*. Saluons!

De son côté, Teixeira Gomes, qui sans doute est de tous les écrivains vivants celui qui manie avec le plus d'art la souple prose portugaise, nous donne la 3e édition de son *Inventario de Junho*. Comme il fait bon voyager avec un tel compagnon, observateur tour à tour ironique et attendri des figures et des choses! Que d'émotion et que d'esprit dans les pages consacrées à Joâo de Deus par exemple! Ces pages sont à lire et à retenir.

Profondeur, savoir et sincérité ne font point défaut aux feuilles philosophiques de M. Pedro Fazenda: *A Crença e a Dor* (La Croyance et la Douleur). Il étudie la géographie des religions et cherche à en dégager la réalité substantielle, humaine. Pour lui les croyances religieuses sont puissances morales créées dans l'espace et développées dans le temps, sentiments objectivés, idéal collectif élaboré au sein des sociétés, contre lequel entre en lutte la douleur individuelle, qui fait partie de l'ordre universel. Quant à la foi en Dieu, elle se suffit à elle-même, quand elle existe; elle ne se démontre pas. On lira avec émotion, au début de ce livre , le poignant récit de la mort d'un fils.

C'est le problème éternel de la Douleur, de la Mort et de l'Amour qui anime également le puissant roman de M. Ferreira de Castro: *Eternidade*. Est-ce que toutes les luttes, toutes les souffrances de l'homme d'aujourd'hui n'ont pas pour objet la conquête du secret de la vie? Est-ce que l'Homme de demain, notre héritier, ne doit pas être immortel? Mais l'amour n'est fait que pour assurer la transmission de la vie. De là la séduction féminine. Or le héros du roman, dans le décor enchanteur de Madère, emporte dans son cœur meurtri le souvenir d'une morte adorée, et le visage de la disparue s'interpose à chaque instant entre lui et les nouveaux visages féminins qu'il voudrait aimer, fût-ce passagèrement. M. Ferreira de Castro, qui se classe au premier rang de sa génération, a ici, comme dans ses récits amazoniques, utilisé le meilleur de ses impressions personnelles. M. Luis de Sà-Cardoso est un romancier plein de verve et d'alerte fantaisie. Son nouveau roman cosmopolite: *O Raio Negro* (Le Rayon noir), est un chef-

Politique de la Langue. O Soneto Neo-Latino termine son premier d'œuvre de malice et de délicieux humour. Il nous promène de Paris en Afrique du Sud et vice-versa, et la compagnie des deux Danoises qui nous sont présentées est bien divertissante. Grâce au rayon noir du Dr Nicolet, les enfants noirs ou mulâtres pourront être blanchis à volonté, et les femmes infidèles pourront garder le mari qu'elles aiment.

Dans *Casa Alheia,* Maria Portugal-Dias, la délicate conteuse des nouvelles de l'Alemtejo (*Terra silenciosa*), détaille avec charme les impressions d'un voyage de Lisbonne à Marseille, à Genève, Berne, Lucerne, Zurich, Côme, Milan, Venise, Gênes.

Dans *Salazar,* Antonio Ferro, l'incomparable reporter, nous présente, en des pages éminemment vivantes, un homme et une œuvre, tous deux très discutés. Quiconque voudra porter un jugement sur la politique portugaise de ces dernières années lira ce livre avec fruit.

Il nous y faudra revenir.

Les us et coutumes, les traditions et légendes des pêcheurs de Povoa de Varzim ont été pieusement réunis dans *O Poveiro* de M. Santos Graça. Tel chapitre consacré aux *marcas* de famille fera réfléchir ceux que préoccupent les origines de l'écriture.

Revues: Le *Bulletin des Etudes portugaises* a de quoi retenir longuement l'attention. Il publie (Janvier-Mai 1931), outre *Les Français en Portugal* du Prof. G. Le Gentil et *La Poésie des panneaux de Saint-Vincent* d'A. Lopes-Vieira, un très instructif *Panorama du modernisme littéraire en Portugal* de Pierre Hourcade. Le fascicule de Janvier-Mai 1932 nous entretient de l'*Œuvre des sculpteurs français au Portugal* par la plume de Paul Vitry et de la *Littérature coloniale portugaise* par celle d'Osorio d'Oliveira. *Integralismo Lusitano* (Vol. II, Fasc. III) reproduit une magistrale conférence d'Affonso Lopes-Vieira: *A Fé e o Imperio,* et publie, de M. H. Raposo, *Lusitanidade* (Fasc. IV).

A *Seara Nova* (N° 352), il faut lire, outre les beaux vers de Jaime Cortesâo: *Nuvem,* le très équitable article d'Osorio d'Oliveira: *Os mal conhecidos,* écrit en l'honneur de Manoel da Silva-Gaio et de Joâo de Barros, notamment. *A Portucale* (Vol. V et VI): *O classico Frei Luis de Souza,* par F. Manuel Alves, et *Brasil e Portugal,* par Estanco Louro. A *Nos,* bulletin mensuel de la culture de Galice (N° 115): *Estado actual da cultura galega* et *Nos, os inadaptados,* par Vicente Risco. La conscience de Galice cherche obstinément à se dégager des préjugés anciens. *A Seara Nova* (N° 341), le Dr Rodrigues Lapa traite excellemment, à ce propos, de la

volume avec de beaux sonnets de Menotti del Picchia et d'Alvaro de Castelôes. Cette publication anthologique, particulièrement soignée, est unique en son genre.

PH. LEBESGUE.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Philippe Barrès: *Sous la Vague hitlérienne;* Plon. — A. Bereghy: *Anschluss ès Restauratio;* Budapest VIII, S. Szalay, Tavasmezö u. 8. — René Johannet: *Politique expérimentale, l'œuvre du comte de Fels;* Emile-Paul. — Fernand Grenard: *La Révolution russe;* A. Colin. — Adolphe de Falgairolle: *L'Espagne en République;* Charpentier. — Emmanuel Bourcier: *U. S. A.-33;* Baudinière. — Klaus Mehnert: *La Jeunesse en Russie soviétique* (trad. Denise Van Moppè); Bernard Grasset.

M. Philippe Barrès est allé, d'octobre 1932 à juin 1933, observer l'Allemagne **sous la Vague hitlérienne.** Il en a rapporté une série de scènes qu'il appelle lui-même « un album de photographies ». Certaines de ces scènes donnent d'ailleurs l'impression d'avoir été complètement imaginées ou tout au moins très arrangées, mais l'ensemble atteint le but: il est vivant, intéressant et instructif.

M. Barrès, ayant interviewé des gens de tous les partis, a naturellement obtenu les réponses les plus diverses. Un des personnages avec qui il causait, le major Hall, « beau soldat sensible à la poésie », lui disait le 28 janvier: « Hitler est fini, financièrement surtout... Si malgré tout les circonstances devaient imposer une concentration des forces nationales, il faudrait y voir la main de Dieu, de Dieu qui veut que le Reich vive. » Deux jours plus tard, Hitler était nommé chancelier, et Hall s'en consolait ainsi: « La situation intérieure nous a obligés de passer par l'expérience qu'une partie du peuple réclamait. Mais nos précautions sont bien prises. La politique étrangère, les finances, tout l'appareil économique restent entre nos mains. La « Reichswehr » est « dépolitisée ». Ces messieurs les nazis sont bien encadrés par nos forces de tradition et les engagements qu'ils ont sûrement pris envers nos chefs d'atténuer leur socialisme seront tenus. »

M. Barrès, restant à Berlin, assista aux progrès de Hitler qu'il décrit pas à pas. Quand la victoire de ce dernier fut complète, Barrès retourna voir Hall qui lui dit:

Ce qui s'accomplit ces jours-ci, c'est le jugement de Dieu contre le marxisme, contre le parlementarisme, contre la démocratie de

1789 et *en fin de compte contre la France.* — Vous voilà donc nazi, vous aussi, s'écria Barrès. — Je ne suis pas national-socialiste, mais nous sommes tous aujourd'hui avec le chancelier du Reich Hitler... Il a montré que ni les idées juives, ni les chaînes de Versailles n'étaient assez fortes pour enchaîner l'Allemagne. Le symbole de ce fait, c'est la réapparition, décidée par le Vieux, du drapeau impérial... Une seule phrase du national-socialiste Goering me vaut tous les programmes du monde. C'est celle qu'il a prononcée à Essen pendant la campagne électorale, au sujet des actions de détail contre les juifs: « Il y a, messieurs, une autre justice que celle des paragraphes de Weimar. Cette justice-là est écrite dans les étoiles et c'est la nôtre. »

Peu de jours après, le 7 avril, M. Barrès « eut l'explication de l'espèce de fureur sacrée qui remuait Hall et les autres: le grand rêve de l'unité du Reich fut réalisé d'un seul coup par la nomination de Statthalters gouvernementaux dans tous les *pays* de l'Allemagne. Hitler accomplissait sans effort apparent ce que Bismarck lui-même n'avait pas osé ».

M. Barrès conclut ainsi:

Entre une Allemagne toujours entreprenante et des voisins de loin en loin résistants, qui saura enfin interposer un matelas de vigilance?... Personne, sinon la France... Aucune convention, aucune entente ne vaudra jamais aux yeux de l'Allemagne par elle-même. Elle ne pourra jamais survivre à la force qui aura permis de la faire accepter par l'Allemagne. Ainsi nous devons faire notre deuil, nous Français, de ce rêve de rentiers et de juristes que nous avons fait depuis des années: obtenir un traité définitif, et puis considérer que derrière la barrière de ce papier nous pouvons dormir tranquilles... Hitler a su intéresser au destin du Reich d'innombrables Allemands. Il a replacé ainsi, dans une large mesure, l'avenir de l'Europe à la merci des élans de la foule allemande. Si nous voulons maintenir en face de lui et même à côté de lui, et même en accord avec lui un jour, notre conception de la paix, il est temps que nous ramassions toutes les forces de notre caractère, c'est-à-dire les forces du caractère de chaque Français.

C'est aussi mon avis, mais ce n'est qu'un côté du problème; l'autre est celui du maintien de l'équilibre européen.

Sous le titre **Anschluss et Restauration,** M. Albert Bereghy discute la question de la restauration des Habsbourg dans son pays; sa brochure est en hongrois, mais il a eu l'heureuse idée

d'y adjoindre un long résumé en français qui permet d'apprécier ses idées; en voici l'essentiel:

Après la victoire de Hitler, les partisans d'Othon de Habsbourg ont dit: les forces de l'Allemagne, accrues par l'Anschluss imminente, se feront jour vers l'est de l'Europe, seule direction restée libre. La Hongrie, incapable d'y résister seule, n'aura donc que trois alternatives: devenir le jouet de l'Allemagne; s'attacher à la Petite Entente; s'allier à l'Autriche afin de retenir celle-ci de l'Anschluss; dans ce dernier cas, la Restauration est tout indiquée, car elle amènerait la désagrégation de la Petite Entente par la force d'attraction qu'elle exerce sur les peuples détachés de la Hongrie. Le camp opposé réplique que le pays est favorable à un arrangement économique avec l'Autriche, mais décline la Restauration, tant à cause de la personnalité du monarque présomptif qu'à cause de la situation internationale et de la difficulté de travailler avec l'empereur d'Autriche.

La conclusion que, sans arrangement avec l'Autriche, nous sommes perdus, paraît peu recommandable et n'est pas certaine; les forces de l'Allemagne seront-elles accrues par l'Anschluss? *Sans examiner quel serait l'avenir de l'élément tchèque en ce cas,* la thèse que son englobement dans l'Allemagne [par destruction de la Tchécoslovaquie!] présenterait beaucoup d'avantages, paraît très défendable. D'abord, il y continuerait l'activité dissolvante qu'il menait à si bonne fin dans la Monarchie; *puis, en ce cas, la Hongrie supérieure reviendrait tout naturellement à la Hongrie.* Quant à l'Autriche, son opinion publique paraît assez partagée au sujet de l'Anschluss... Allemagne et Hongrie ne se trouveront pas dans le vide absolu; *il y a autour d'elles ce qu'on nomme Europe;* or, ce coefficient n'est pas à dédaigner; l'Autriche, créée non viable par les traités, ne doit la vie qu'à son appui; il reviendrait tout naturellement à la Hongrie et d'autant plus qu'elle se montrerait plus opposée aux tendances allemandes. Les trois alternatives (*et surtout l'arrangement avec la Petite Entente*) ont donc peu d'attrait. Nous ne pouvons entrer en rapports de quelque nature que ce soit avec l'Allemagne que si, seuls ou unis à d'autres, nous représentons une force convenable, mais il n'est nullement prouvé que chez l'Autriche nous trouverions tout ce qu'il faudrait à cet effet: *elle ne sera jamais obstacle à quelque tendance allemande que ce soit dirigée contre nous...* Estimons-nous d'ailleurs heureux de n'être ni Russes, ni Allemands et *d'avoir retrouvé notre indépendance.*

Il y a d'ailleurs une quatrième alternative, qui n'exige que l'exécution et non la révision des traités. Que cherche-t-on? Une

puissance qui ne soit germanophile ni russophile. Or, la Pologne répond aux deux exigences, et on peut la rendre limitrophe de la Hongrie en obligeant les Tchèques à exécuter les traités de Versailles, Trianon, etc. Ils les obligent à doter le territoire des Ruthènes de la plus large autonomie compatible avec l'unité de leur Etat; il n'y a qu'à s'y conformer; le Ruthène, « libre » peut-être, mais mourant indiscutablement de faim, « voudra » certes revenir à la Hongrie. Quant à la Petite Entente, on ne peut la maintenir et rétablir en même temps une situation viable dans la vallée du Danube.

On regarde avec quelque dédain les Polonais, mais c'était le cas de l'Italie aussi, longtemps après le voyage de M. Bethlen encore: « Allons donc!... l'Italie?!... » Tant qu'on n'a entendu qu'à cette même Italie, les Allemands ne dédaignent pas s'abaisser (*sic*).

La quatrième alternative est évidemment chimérique; elle ne tient pas compte du fait que Hitler veut justement écraser la Pologne avant de s'attaquer à la France, si celle-ci le lui permet. L'auteur méconnaît aussi ce qui paraît être le plan de Mussolini: barrer l'expansion de l'Allemagne vers le sud à l'aide de la Hongrie. Comme Catherine II en 1791, le Duce « se fatigue la tête » à provoquer une guerre franco-allemande; il est résigné à la disparition des petits Etats (Autriche, Danemark, Tchécoslovaquie, Pologne, Hollande, Belgique); ils ne sont pour lui que des aliments destinés à provoquer la conflagration franco-allemande qui lui permettrait de s'agrandir *énormément* avec nos dépouilles. Il calcule que, le jour où nous ne compterions plus, l'Angleterre et la Russie l'aideraient par crainte de l'Allemagne. Il y aurait encore, même après notre disparition, « ce que l'on nomme Europe » (pour me servir des termes de M. Bereghy). Le plan est évidemment dangereux, mais il n'est pas sans chance de succès. A nous de chercher à en faire accepter par M. Mussolini un moins grandiose, mais plus sûr.

M. René Johannet, dans un livre remarquable, expose les théories du comte de Fels sur la **Politique expérimentale.** M. Johannet avait trouvé dans Joseph de Maistre une doctrine de ce genre; il fut captivé par elle et se trouva ainsi conduit à étudier les écrits où le comte de Fels avait développé des idées analogues. Il fut enthousiasmé par elles et c'est pour

leur gagner des adhérents qu'il publie son livre. Je ne sais s'il y réussira. Certes, le titre choisi par M. de Fels pour désigner ses théories est séducteur. L'expérimentation fait faire de tels progrès dans les sciences que l'on se sent encouragé à l'employer partout. Mais faire des expériences sur les sociétés humaines serait évidemment difficile. M. de Fels explique lui-même que sa politique est « fondée sur l'observation et l'expérience ». Il a donc mal employé l'adjectif « expérimental » : c'est « politique d'après l'expérience » qu'il aurait dû dire.

La doctrine politique qu'il abrite sous ce titre inexact ne me paraît d'ailleurs pas heureuse. Il critique tout ce qui s'est fait depuis un certain temps sans tenir compte des contingences. Il blâme, par exemple, la destruction de l'Autriche, mais pourquoi? Parce qu'il n'aperçoit pas que ceux qui, en Autriche, voulaient le maintien de l'Autriche-Hongrie, n'étaient de cet avis que parce qu'ils y voyaient le moyen de maintenir l'hégémonie allemande. On l'a dit bien souvent: en Autriche, il n'y avait plus d'Autrichiens que les membres de la famille impériale, et encore! Les habitants de Vienne et de Innsbruck se sont prononcés contre le maintien de l'Autriche dès qu'il n'a plus représenté le maintien de la supériorité germanique. Les critiques de M. de Fels contre le traité de Versailles ne sont pas plus justes; sauf sur de petits points, ce traité représente la réalisation des quatorze points du président Wilson; on y avait adhéré un an auparavant pour obtenir son appui; il est erroné de croire qu'il se serait laissé duper et qu'il aurait accepté un traité fort différent de celui auquel on avait souscrit d'avance. Ce traité, d'ailleurs, était loin d'être mauvais. Ce qui l'a rendu mauvais a été la dislocation de la coalition et la volonté clairement annoncée par Mussolini de nous dépouiller de nos colonies (et même de nos provinces méridionales) quand nous aurons des embarras. La prétendue « politique expérimentale » de M. de Fels méconnaît qu'on ne peut conclure des alliances que quand les deux parties y sont disposées. C'est ce qui rend évidemment impossible la réalisation de la plupart des articles de son programme. Citons seulement les suivants: « Constitution effective des Etats-Unis français; Transfert de la Société des

Nations de Genève dans la Sarre; Abandon du principe des nationalités comme principe de la politique extérieure de la France; Dégrèvement d'un tiers des impôts existants; Répudiation de la fiscalité personnelle, inquisitoriale; Suppression radicale de la conscription... » Loin d'être « expérimental », tout cela est contraire à l' « expérience ».

Le livre de M. Grenard sur la **Révolution russe** est une des meilleures synthèses qui aient été faites de ce grand événement. L'auteur, connu surtout par son exploration du Thibet, a longtemps séjourné en Russie. Ayant passionnément étudié et médité son sujet, il a remarquablement exposé les causes de la fermentation en Russie avant 1917. Il montre que « l'ancienne société russe était mal articulée, peu cohérente, que les diverses parties n'en étaient pas disposées pour s'équilibrer, se soutenir mutuellement »; il fait voir toute la justesse de ce mot de Mme de Staël : « Il n'y a pas de Tiers-Etat en Russie. » Mais l'exposé qu'il fait de l'état social de la Russie avant le 3 mars 1861, date de l'émancipation des serfs, constitue une explication de la révolution russe qui paraîtrait plus juste si cette révolution avait eu lieu avant l'émancipation ou peu après, mais il n'en a rien été. Au contraire, M. Grenard est forcé de reconnaître qu'à cette époque les choses s'arrangèrent sans heurts :

Pour abolir l'esclavage, écrit-il, il fallut à l'Amérique une guerre de quatre ans; un simple manifeste du Tsar y pourvut en Russie.

La vérité est que l'état social de la Russie en 1917 s'était rapproché énormément de celui de l'Europe occidentale; elle avait une population ouvrière mécontente, phénomène à peu près universel, travaillée comme partout par des syndicats et des fomentateurs de grèves. Le gouvernement était universellement déconsidéré. Partout on tombait d'accord sur la nécessité de le renverser. L'insurrection de troupes qui ne voulaient pas aller se battre amena au pouvoir, petit à petit, des internationalistes qui effectuèrent en Russie le bouleversement que Bela Kun a commencé plus tard en Hongrie et qui n'y échoua que par l'intervention roumaine. Pareille aventure peut arriver partout : il suffit, pour la réaliser, que la

force armée se tourne contre le gouvernement et aide les révolutionnaires. M. Grenard était en Russie pendant la révolution; l'excellent récit qu'il en fait est à la fois le fruit de ses observations et de ses lectures. Son livre se termine par des études sur la Dictature du parti communiste et sur la Réforme agraire et le plan quinquennal. Comparant la Russie aux Etats-Unis, il dit, avec beaucoup d'exagération, que si ceux-ci sont régis par « une oligarchie de ploutocrates », la première l'est « par une oligarchie de journalistes qui poursuivent, avec la réduction à l'extrême du rôle de l'argent, le nivellement des fortunes... Mais le temps atténuera les dissemblances : dans quelques années sans doute, ce qui nous a effrayés comme un cataclysme prendra l'aspct d'un simple accident dans l'évolution européenne. » Il y a peut-être, hélas! du vrai dans cette pensée. N'allons-nous pas à un cataclysme?

M. de Falgairolle, « familier des Espagnes avant la République », y est retourné récemment. Dans un très intéressant livre, il a raconté d'une façon pittoresque ses observations sur **l'Espagne en République.**

Partant de Perpignan, il entendit un Roussillonnais causer en catalan avec un habitant de Tarragone: « Si Madrid ne nous avait pas accordé le Statut, dit le second, nous aurions demandé notre rattachement à la France. » M. de Falgairolle se posa la question: Les Catalans voudraient-ils faire remonter la frontière jusqu'à l'Aude? Les personnages qu'il vit ensuite ne lui dirent rien qui puisse le faire craindre; leurs revendications les ont habitués à porter toute leur attention du côté des Castillans.

Arrivé à Barcelone, M. de Falgairolle descendit à son hôtel habituel; le portier, prenant place à côté de lui dans l'ascenseur, lui apprit que quelque chose avait changé: « Depuis la République, les domestiques peuvent y monter. »

M. de Falgairolle obtint une audience du président Macia, qui lui dit :

Les hommes politiques espagnols ont pu se convaincre que contre le Catalanisme on ne peut gouverner... Si nos aspirations, si unanimement ratifiées par le peuple dans notre plébiscite des munici-

palités et le referendum populaire, n'avaient pas obtenu la ratification du Parlement, alors nous aurions connu un moment difficile, nous et eux. Or, il faut tenir compte que le plus ferme soutien de la République est précisément la Catalogne.

M. de Falgairolle demanda alors à Macia si la campagne de l'*Humanitat* en faveur de la laïcité de l'enseignement avait son approbation.

La question religieuse, répondit-il, est la plus difficile à résoudre à la satisfaction des parties. Personnellement, j'éprouve un grand respect pour les sentiments parce qu'ils sont les sens de l'homme. Ceci vous expliquera mon désaccord avec la solution donnée à cette question par l'article voté par les Cortès.

Mais ni sur ce point, ni dans les rapports économiques, M. Macia ne vit de difficultés à une entente et il déclara:

Poser la question de l'échange économique entre la Catalogne et les autres terres espagnoles comme un obstacle à la réussite du Statut, c'est chercher des dérivatifs inutiles: notre mouvement n'a pas pour drapeau un programme économique, mais cultural.

Sur un seul point, Macia fit des réserves:

Le problème agraire en Catalogne prend une modalité très distincte de celle que cette préoccupation a imposée à l'Etat central. L'application que l'on prétend faire à la Catalogne de lois dictées pour résoudre des problèmes qui affectent essentiellement d'autres terres espagnoles, explique de nombreux malentendus; ils seront adoucis... La Catalogne, agricole par tradition, possède avec ses paysans des institutions spéciales... Cela démontre... la nécessité d'une législation spéciale.

De Catalogne, M. de Falgairolle passa dans les pays basques:

La Dictature, dit-il, fut en Biscaye aussi maladroite qu'en Catalogne... A quel bénéfice prétendait-elle en interdisant ces écoles basques, presque luxueuses, toujours coquettes, qui donnaient aux paysans d'un terroir très partagé une instruction traditionnelle, catholique et patriotique?

M. de Falgairolle admira la race « d'athlètes » qui peuple le pays basque, mais en trouva les représentants fort pacifiques: « Nous sommes très particularistes comme tout Espagnol, lui dit l'un d'eux, mais de plus nous vivons très retirés. La force

du basquisme n'a rien à voir avec les armes, elle réside dans notre arbre de Guernica. » M. de Falgairolle alla voir cet arbre mystique; il est mort en 1892 et est aujourd'hui abrité dans une guérite en verre placée derrière le temple corinthien consacré à son culte; d'un de ses glands a poussé un jeune chêne que l'on voit un peu plus loin. L'été dernier, 40.000 Basques assemblés en cet endroit « ont constaté leur accord unanime à exiger, tout comme les Catalans, un Statut ».

Dans le pays basque, les socialistes chrétiens sont groupés dans des Syndicats libres, que les républicains accusent d'avoir facilité ou provoqué des attentats sous la Dictature. Un de ces syndicalistes dit à M. de Falgairolle:

Nous serions les seuls capables de lutter face à face avec les communistes, mais ils nous ont ruinés... Ordre gouvernemental de passer au crible les responsabilités de l'ancien régime dans les faits terroristes... il y a dix ans! Les preuves ont été administrées par les affiliés de Moscou! Et c'est nous qu'ils ont incriminés! Nos chefs ont dû fuir... Nous agonisons, au contraire les cellules communistes se constituent... Les patrons n'ont plus la force d'exiger le maintien de notre groupement.

En décembre, M. de Falgairolle passa en Galice:

A peine arrivé à La Coruña, je vis pourquoi les Galiciens sont sourds aux projets de Madrid... Ici, dans la tiédeur du gulf-stream... pluie constante et champs plus que verts... des ajoncs en fleurs au mois de décembre... et une troisième langue espagnole qui n'est pas encore le castillan...

Mais, à la grande différence avec les gens d'affaires de Catalogne, ceux de Galice sont centralistes, et la Chambre de commerce de Vigo a protesté contre l'octroi d'un Statut.

De Galice, M. de Falgairolle passa à Merida et y fit connaissance avec le problème agraire. On lui cita des propriétés de 15 et 25.000 hectares; les adversaires du partage lui firent observer « que ces terres, partagées et loties, n'en resteraient pas moins du mauvais terrain, la nature y étant avare de cours d'eau ». Mais ce n'est point l'avis des paysans qui nomment le nouveau régime la Repartidora (la Distributrice). Pendant qu'une dame exposait à notre compatriote que 140.000 propriétaires s'étaient fédérés pour résister, un groupe de

journaliers passa en chantant: « Les faulx serviront aussi bien pour les moissons que pour les têtes. » Bien des progrès agricoles ont d'ailleurs été faits dans ces derniers temps en Espagne, en particulier en Aragon.

« L'Espagne est en ébullition. » M. de Falgairolle nous conseille d'y organiser notre propagande; sans cela, nous risquerons de passer pour agresseurs lors de la prochaine guerre.

M. Em. Bourcier a été envoyé par un journal aux Etats-Unis lors du voyage du président Herriot. On lui avait dit que ce pays avait énormément changé; il a trouvé que « ça n'avait pas tant changé que ça » et, dans **U. S. A.-33**, raconte ses impressions avec son talent habituel :

Pour moi, écrit-il, l'Amérique était restée le pays où j'ai vu, pendant la guerre, les filles filer pour les Français : toutes les filles, les femmes, les sœurs, les mères. On se privait, alors, pour les Français. On acceptait toutes les charges, tous les efforts, toutes les restrictions même, pour les Français. Avec le sourire. Des gens buvaient de l'eau, afin que le prix du vin ou de la bière, épargnés, aille en France. « La France a tant besoin, disait-on, la grande France ! » On nous chantait la *Marseillaise* dans la rue... On jurait la mort du kaiser et l'on parlait de Jeanne d'Arc tout le temps. J'aimais un pays pareil ! Ça a changé, mais c'est l'Amérique tout de même...

Un des changements, c'est que l'ouvrier américain aujourd'hui

dépend du trust qui l'emploie, du calcul des banquiers, des combines anonymes de la « Corporation and Co » qui lui paie son salaire. Il doit être docile, discipliné, conformiste. Il ne peut être ni royaliste, ni socialiste, ni communiste. Il n'a d'autre syndicat que celui du patron, d'autre avenir que celui que le patron lui réserve, d'autres lois que celle du patron, que renseigne souvent l'agent provocateur entretenu dans l'usine ou dans l'atelier. Courir sa chance? A d'autres ! Il n'y a pas de chances à courir en Amérique, ou du moins il n'y en a plus. C'est fini. 95 % des 120 millions d'habitants des Etats-Unis dépendent des 5 % de « bigs », de « géants » qui possèdent toute la fortune publique...

M. Bourcier a vu les files de sans-asile (20.000 à New-York) et les innombrables chômeurs (une dizaine de mil-

lions, dit-on), les gourbis de Central-Park et d'ailleurs, Harlem (la ville des nègres où il y a 64 % de gens sans travail et où le blanc est mal vu quand il s'y hasarde), Pittsburgh, Chicago. Partout, il rencontra des usines n'utilisant qu'une partie de leur capacité, des installations commerciales trop vastes pour les acheteurs appauvris, des hôtels immenses et des restaurants luxueux obligés de changer de clientèle et de baisser leurs prix. Il visita aussi les travaux de l'Exposition Universelle de 1933 à Chicago et constata qu'ils étaient peu avancés; la France devait en être absente (sauf une section pour l'Institut Pasteur et un pavillon pour le Maroc). Au bout de quelques jours, fatigué « de cette orgie de viandes coupées à la machine » et mal préparées (suivant nos idées) qui constitue la base de la cuisine américaine, il fut heureux de se retrouver sur le bateau français qui le ramenait : « nulle part, il ne mangea avec autant de plaisir ».

ÉMILE LALOY.

§

En lisant l'ouvrage, très bien fait et fortement documenté, de M. Klaus Mehnert, **La jeunesse en Russie soviétique,** nous nous sommes rappelé la jeunesse russe d'avant la guerre. Etait-elle meilleure ou pire que celle d'aujourd'hui? Elle était autre, en tout cas, mais cependant pas au point de n'avoir aucun trait commun avec celle qui lui a succédé. Certes, la jeunesse (la jeunesse des écoles, s'entend) du début de ce siècle provenait en partie (mais en partie seulement, car déjà alors l'appoint populaire, nous ne voulons pas dire « prolétaire », était considérable) des milieux bourgeois; certes, son entrée dans la vie ne coïncida point avec un bouleversement social et politique comme ce fut le cas pour la jeunesse soviétique. Cependant, il existe bien des choses qui les relient, et d'abord les mêmes relations entre les parents et les enfants, le même esprit dans les familles, le même engouement pour les abstractions, la même intransigeance. Disons encore que la grande sociabilité du Russe, l'absence dans la société d'hier et le peuple de règles strictes concernant la propriété (si ce n'est la propreté) et un dédain parfait pour les inconvénients de la promiscuité, facilitèrent grandement l'instauration dans

la Russie soviétique du collectivisme, de la vie et du travail par équipes et de l'abolition de la propriété.

Pour comprendre à quel point il était facile de détruire la société russe d'avant la guerre et par conséquent d'anéantir la cellule familiale, il faut se rappeler ce qu'étaient cette société et cette cellule familiale.

Formées au petit bonheur, d'éléments disparates, bien souvent grâce à une volonté ou une intervention étrangère, les différentes classes de la société russe d'avant la guerre ne purent jamais se cristalliser en un corps compact, ni s'amalgamer entre elles par des vues d'ensemble ou des intérêts communs. Bien plus, dans le sein même de chacune de ces classes, ce n'étaient pas les forces centripètes qui agissaient, mais tout au contraire les forces centrifuges qui s'alimentaient de l'esprit de chicane et de l'importance vraiment par trop exagérée qu'on attribuait à la valeur des mots. Evidemment, cette particularité ne se limitait pas à l'ensemble d'une classe; mais, comme il arrive toujours, elle se retrouvait à un état plus ou moins prononcé, dans chacune des cellules qui formaient l'ensemble de ladite classe. Ainsi, chaque groupement familial était-il atteint de ce même mal et en souffrait-il en rapport avec le degré de ce mal.

Nous n'exagérons rien en disant que bien peu de familles, dans la Russie d'hier, possédaient une discipline intérieure, tant morale que sprituelle, et respectaient ou admettaient l'autorité du chef de famille. Ce manque d'une vie intérieure familiale provenait en très grande partie du fait que dans la bourgeoisie, aussi bien que dans une certaine noblesse citadine, et plus encore dans la classe hétérogène de *l'intelliguensia,* il n'existait que fort peu de traditions familiales, considérées en général comme de simples préjugés, et qu'enfin, le foyer, le *home* (au sens direct ou figuré), non seulement n'était point une chose sacrée, réconfortante pour les membres de la famille, mais bien souvent ne brillait que par son absence.

Ainsi privée de ses dieux lares, non réchauffée par les sympathies communes, la maison familiale n'était le plus souvent qu'un lieu quelconque où l'on *campait* en attendant de se séparer. Cette absence de sécurité morale et spirituelle

au sein de la famille, la jeunesse russe d'hier ne la trouvait pas non plus à l'école, ni au lycée, ni à l'université, où régnait un formalisme desséchant et l'absence absolue d'un système rationnel d'enseignement. Aussi, la jeunesse était-elle abandonnée à elle-même et ceci à un âge où elle offrait une proie facile aux influences et aux exemples pernicieux. N'ayant aucune connaissance de la vie ,aucun sens exact des réalités, aucune aptitude à s'adapter à l'ambiance, elle se trouvait empoisonnée par des bribes de savoir et farcie de lectures sans méthode aucune. Le relâchement moral et intellectuel la poussait vers les caprices et les penchants les plus bizarres et les moins avouables. N'oublions pas que c'est dans son milieu que se formèrent, peu après la guerre russo-japonaise, ces clubs mixtes ou ces associations clandestines dont les membres, des garçons de quinze à dix-sept ans et des jeunes filles à peu près du même âge, se faisaient appeler *ogarnikis* (du mot ogarok = bout de chandelle); ils se réunissaient, non point comme leurs aînés, la jeunesse de la fin du XIX[e] siècle, pour un but politique ou d'instruction mutuelle, mais bien pour la débauche. Bien entendu, cette jeunesse répudiait volontairement dans ses réunions tout mysticisme et toute religiosité. Elle préférait évoquer les dieux de l'Hellade et ce Dionysos qui fit en Russie, destinée étrange, un si grand ravage dans les esprits et les cœurs.

Mais voici que vint la grande guerre et la révolution. Bon nombre d'adeptes de Dionysos furent tués sur les champs de bataille et durant la guerre civile; d'autres s'expatrièrent avec leurs parents; d'autres encore périrent dans les prisons bolchevistes. En 1919-1920, la place qu'ils occupaient était quasiment vide, et c'est alors que le gouvernement soviétique y hissa la jeunesse prolétaire, ces fils de paysans et d'ouvriers qui en forment actuellement les neuf dixièmes.

La jeunesse russe, au temps du tsarisme, errait à l'aventure, fatiguée d'elle-même, cherchant dans le désert moral qui l'entourait le contentement des sens plus que celui de l'esprit. A la jeunesse prolétaire le gouvernement soviétique ne permit pas de rêvasser et de se chercher. Il la mit immédiatement devant une tâche concrète, d'abord l'élaboration des cadres d'une nouvelle société, puis la réalisation du plan

quinquennal. Mais comme il fallait tout de même une mystique ou un mythe pour soutenir l'énorme effort qu'il lui imposait, il échafauda la légende de la création du monde par l'homme:

Au début, était le chaos, le capitalisme. Les exploiteurs faisaient la bombe, les esclaves mouraient de faim. Alors, vinrent Marx, Lénine et l'Octobre rouge. Le chaos fut banni par un dur combat, mené au prix d'immenses sacrifices, par le prolétariat russe élu, contre ses ennemis intérieurs et extérieurs. Grâce au plan quinquennal, l'ordre, l'harmonie et la justice universelle sont créés en U. R. S. S., tandis que les cinq autres sixièmes du globe sont punis de leur résistance aux remèdes communistes par l'épidémie de la crise mondiale et le fléau du chômage. Les peuples ne connaîtront ni paix ni bonheur tant que la faucille et le marteau ne brilleront pas aussi sur eux.

...Ce mythe est simple et clair, remarque Klaus Mehnert. A notre époque privée de foi, affamée de vérités absolues, il exerce une action fascinante. Et comme tous les mythes, il a produit une éthique qui inspire déjà des millions d'individus et qui ne cesse de s'étendre chaque année.

En tout cas, il a fait déjà des prodiges auprès de la jeunesse soviétique des écoles. Ces écoles (aussi bien secondaires que supérieures) poursuivent des buts utilitaires et sont fortement spécialisées. « Une connaissance universelle est irrationnelle », telle est la devise en honneur dans l'U. R. S. S. Aucune étude supérieure ne dure là-bas cinq, six, sept ans, comme en Europe, mais trois ans au plus, tout à fait exceptionnellement quatre. Les matières de culture générale sont réduites au minimum; seules, la politique, la dialectique, le léninisme, l'économie politique et les langues sont admis. En dehors de cela, les études se limitent à une base étroite de connaissances techniques et sont réduites à une extrême spécialisation. Ajoutons à cela que tout le reste du temps qui n'est pas pris pour l'étude est absorbé par des devoirs civiques, que l'Etat impose aux étudiants et à la jeunesse du Parti et des Komsomol (associations de la jeunesse communiste) qui combat en première ligne sur le front civil.

Durant mon séjour à Leningrad, écrit M. Klaus Mehnert, le « Prolétstud », organisation centrale des étudiants de cette ville, reçut

l'ordre d'envoyer le lendemain, qui était un jour de vacance pour presque toutes les grandes écoles, 2.000 étudiants aider les ouvriers du port. Sans considérer d'aucune façon cette exigence comme extraordinaire, 2.000 étudiants s'étaient rendus au lieu convenu et avaient aidé au déchargement des navires jusqu'à une heure avancée de la nuit, en dépit du temps humide et froid d'automne qui régnait ce jour-là à Leningrad. Personne ne s'étonnera que les étudiants prolétaires se dévouent corps et âme au système qui les a élevés du néant où ils végétaient, pour faire d'eux des étudiants, des ingénieurs, des chefs dans tous les domaines, et les têtes de la nation. On leur répète chaque jour qu'ils sont l'avant-garde d'une ère nouvelle, les créateurs d'une nouvelle humanité, qu'ils seront demain les chefs du pays et que c'est d'eux que dépendent le succès et la victoire de la plus grande réforme qu'on ait accomplie dans l'histoire.

Oui, certes, seulement personne ne s'étonnera non plus quand nous dirons que le degré de la culture générale de toute cette jeunesse est extrêmement bas. C'est, du reste, aussi l'avis de notre auteur.

Reste à savoir quel est son niveau moral. A en croire M. Klaus Mehnert, qui a beaucoup fréquenté la jeunesse soviétique, il s'est relevé ces dernières années d'une façon très appréciable. Il n'y a plus d'avortements, ou bien moins; plus de liaisons passagères, plus de divorces pour un oui ou pour un non, enfin plus de ces clubs mixtes, rappelant les *ogarnikis* d'avant guerre. Certes, la vie de famille est le plus souvent remplacée par la vie commune entre élèves d'une même école, ou entre les travailleurs de la même branche de production. Cependant, le mariage « durable et ferme, fondé sur l'amour », est actuellement très en faveur auprès de la jeunesse soviétique, de même que la tendance de plus en plus marquée des jeunes mères de garder les enfants auprès d'elles et de ne pas les envoyer dans les « maisons de puériculture ».

Ce redressement moral est du reste fortement encouragé par le gouvernement soviétique qui s'est souvenu dernièrement des paroles de Lénine:

> L'absence de frein dans la vie sexuelle est bourgeoise, elle est une marque de dégénérescence.

Mais pour qu'on se souvînt de cette phrase, il a fallu que le chaos des mœurs commençât à faire sentir ses conséquences, dont la plus impressionnante fut les millions d'enfants abandonnés.

Ainsi donc, il y a quelque chose de changé au point de vue des mœurs dans la Russie des Soviets. Les mots *amour* et *mariage* ont reparu; ce qui n'a pas reparu, c'est la liberté de penser. Les limites de la pensée d'un Russe soviétique ont été définies une fois pour toutes; s'il les enfreint, il s'expose à des représailles.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

CONTROVERSES

Une opinion sur Flaubert. — Jules de Gaultier a magnifiquement développé cette thèse que Mme Bovary, Frédéric Moreau et les plus significatifs parmi les héros de Flaubert se connaissaient mal et se prenaient pour ce qu'ils n'étaient pas. En 1913, dans un article que publia la *Revue des Idées*, dirigée par Remy de Gourmont, je contestais tout en l'admirant pareille interprétation. Il m'apparaissait en effet que, si les personnages flaubertiens se trompaient, c'était non pas sur leur nature, mais bien sur leur valeur. Mme Bovary était réellement, comme elle le croyait, une imaginative, une exaltée et une déçue. De même Frédéric Moreau. Seulement tous les deux s'attribuaient des mérites dont ils étaient dépourvus. Médiocres, ils se surestimaient. Cette opinion me semble toujours juste; mais aujourd'hui, je ne la tiens plus pour la seule juste et je pense qu'il faut la compléter par un jugement plus profond, auquel la rattachent d'ailleurs des liens étroits et selon lequel l'œuvre de Flaubert n'est rien moins que le bréviaire rigoureux de l'intégral Pessimisme, le chant et le drame de l'inévitable Défaite.

Passons la revue des ratés et des ratées, des vaincus et des vaincues. Elle ne me donnera point tort :

Emma, fille de fermier, épouse un officier de santé, et ce mariage la hausse de quelques échelons sur l'échelle sociale. Mais ce médicastre est un « pauvre homme » dont elle a vite mesuré la nullité mentale. Elle le méprise et le cocufie. Premier échec. Mais ses adultères, loin de lui apporter la répa-

ration éclatante qu'elle escompte, sont eux aussi d'affreux désenchantements, et ce second échec la mène, désespérée, au suicide.

Bovary, né pour être tout au plus gratte-papier et que l'ambition des siens a lancé dans des études trop fortes pour lui, décroche avec peine son diplôme, croit se bien marier, porte des cornes, échoue lamentablement dans une entreprise chirurgicale qui devait le couvrir de gloire, s'endette, perd sa femme, découvre ses infidélités et finit par mourir de douleur.

Frédéric Moreau s'acharne à aimer celle qui ne peut ni ne veut être à lui. Comme elle l'aime aussi et qu'il le sait, leurs tentations sont infinies et leurs souffrances raffinées. Infortuné en amour, — car la Maréchale ne satisfait que ses sens et sa vanité, — Frédéric ne l'est pas moins dans tout le reste. Il nourrit de vagues projets littéraires et politiques; mais, riche, donc non aiguillonné par le besoin, il ne poursuit rien avec énergie, se laisse vivre, dépense ses revenus en prodigalités stériles et, au seuil de la vieillesse, constate que toute son existence fut un avortement.

Son ami d'enfance, le bohème Deslauriers, qui le jalouse et l'exploite, ne réalise non plus aucun plan solide, et tous deux se sentent à la fin tellement écrasés qu'ils se font un jour cet étrange aveu : « Ce que nous avons eu de meilleur, ç'a été notre visite furtive à la maison close de Nogent, quand nous avions dix-sept ans. » Est-il possible d'aller plus loin dans la « dépréciation » de tout?

Mme Arnoux est la plus trahie des épouses. Sa vie conjugale est manquée et sa vie amoureuse est une longue torture puisqu'elle se refuse à un homme qu'elle aime, par fidélité à un homme qui la trompe. Elle n'a pas la vigueur de rompre une fois pour toutes avec Frédéric et accroît ainsi ses souffrances.

Arnoux, c'est le brasseur d'affaires fantaisiste dont les fantaisies ont pour effet et pour terme une médiocrité qui frise l'indigence.

Dussardier, âme candide et vraiment vertueuse, cœur d'or, croit à la justice, à la République, au bonheur général; il meurt, la poitrine traversée par l'épée de son ancien cama-

rade Sénécal, ex-doctrinaire de la Révolution, devenu commissaire de police du Coup d'Etat.

Pellerin est un remarquable théoricien de l'art. Son malheur est de se tenir pour un créateur alors qu'il n'est qu'un critique, et cette erreur fondamentale fait de sa carrière un long fiasco.

Les Mercenaires, grand corps inorganisé, manquent leur entreprise contre Carthage et il y a là un saisissant exemple de « ratage » collectif.

Matho paye, de quelle horrible rançon, l'ivresse d'avoir conquis le zaïmph et possédé une fois Salammbô, vouée à Tanit.

Salammbô meurt de l'amour qu'elle porte, sans le savoir, à ce Barbare supplicé sous ses yeux.

Bouvard et Pécuchet, sans apprentissage préalable, se posent en savants, en romanciers, historiens et philosophes. Tous leurs essais aboutissent à de lamentables déconvenues. Romantiques de la culture, improvisateurs humiliés, ils ont forcé leur talent — qui n'est pas loin de zéro — et il leur en cuit tant qu'ils se « remettent à copier ».

Je puis clore sur eux cette liste des Victimes, des hommes et des femmes que Flaubert a sacrifiés à cette nécessaire Imperfection qui est une des grandes lois du monde. Mais il me faut faire observer qu'il lui a sacrifié plus que des individus et des groupes : il lui a immolé des idées. Dans la Tentation, livre terrible, toutes les religions tombent successivement en poussière. Flaubert, s'il eût vécu assez longtemps, eût probablement écrit un autre ouvrage qu'il eût appelé « La Tentation de l'Intelligence » et où il nous eût fait assister à l'écroulement de toutes les métaphysiques. Pour lui, l'histoire de la pensée depuis les origines est une désolante déroute de vérités provisoires et d'erreurs probablement définitives. Nous n'avons qu'une certitude, c'est que tout est incertain et qu'il faut douter de tout. Flaubert s'affirme en somme le Défaitiste cent pour cent de la vie et de l'esprit, l'un et l'autre soumis au changement qui les entraîne à la mort.

Il n'a fait grâce qu'à un seul être: Homais. Homais réussit, Homais prospère dans sa famille, sa profession, ses biens,

Homais reçoit la Croix d'Honneur, parce qu'il incarne la Sottise, la béate Sottise et que, seule sur cette terre, la Sottise peut réussir et prospérer.

Homais d'ailleurs, s'il est sot, n'est point idiot. Il a beaucoup plus de facilité que Bovary. Il a pu apprendre. Il sait ce qu'il faut savoir pour être pharmacien de village. Il n'a pas élevé ses prétentions au delà de ses aptitudes naturelles. Chez lui, entre ces prétentions et ces aptitudes, il y a une harmonie favorable au succès. Le succès est venu parce que Homais n'a souhaité de cueillir que les fruits à portée de sa main. Au contraire, chez Emma, Frédéric, Pellerin, Pécuchet, Bouvard, les aspirations, l'idéal, le « programme » dépassaient les capacités, Bovary a été surfait par les siens. Mâtho s'est cru assez de génie pour garder le Voile, garder Salammbô, enlever et garder Carthage. Si, tous, ils ne s'étaient point leurrés, s'il n'avaient point « bovarysé », non pas sur leur nature, mais sur leur valeur, ils auraient pu assortir leur destinée à cette valeur convenablement appréciée et parvenir à une sorte de bonheur tranquille, ou tout au moins éviter la catastrophe. Emma se fût sincèrement attachée à son mari, un pauvre homme, mais un brave homme qui l'idolâtrait, et à sa petite fille. Elle eût été une bonne bourgeoise attentive à son ménage, à ses piles de draps, à ses confitures. Elle eût fait sa part au rêve, mais rien que sa part, en relisant, le soir, avec quelques soupirs, Walter Scott et Ossian, en échangeant quelques lettres sentimentales avec une amie lettrée. Mais, orgueilleuse, excessive, ignorante d'elle-même, elle avait tout donné à la chimère et c'est à la chimère aussi qu'avaient tout donné ses frères et ses sœurs, Frédéric, Marie Arnoux, Pellerin, Salammbô, Mathô, Dussardier, Bouvard, Pécuchet, tous ceux, toutes celles qui, à travers l'œuvre de Flaubert, semblent ne point savoir ce que sont la raison, la volonté, la discipline, et se livrent, les yeux fermés, avec une sorte d'ivresse fataliste, à tous les démons du Romantisme. C'est le Romantisme, c'est la Sentimentalité incontrôlée, qui les pousse à l'abîme, qui fait d'eux des ratés et des ratées, des vaincus et des vaincues. Le Romantisme est un sublime breuvage pour les forts, mais un redoutable poison pour les médiocres et les faibles. Et le Romantisme est de tous les temps. Il s'atta-

que aussi bien à la foule incohérente des Mercenaires qu'à un jeune bourgeois de 1840. Il éblouit les âmes crédules avec ses mirages, obnubile en elles le sens du possible, les lance contre les moulins à vent et quand, pantelantes, elles retombent, se montre impuissant à les guérir. Il est toujours et partout le funeste agent de la désagrégation et de la destruction. Il est passion, exagération, désordre. C'est lui qui maléficie la vie. C'est lui qui maléficie l'esprit. Flaubert — parce qu'il était lui-même un romantique effréné, mais conscient — a dépisté le Romantisme inconscient en tous lieux et dans tous les âges. Il a vu en lui la source de tous nos maux et, comme cette source est intarissable, il a puisé dans son onde un *taedium vitae* farouche, un Pessimisme incurable.

Après lui, les Goncourt, Zola, Maupassant ont peint leur siècle en très sombres et très exactes couleurs. Ils ont été les transcripteurs amers et véridiques des formes de la misère humaine qui leur furent contemporaines. Mais Flaubert a sur eux cette supériorité d'avoir présenté cette misère comme un perpétuel échec dû à une imperfection essentielle qui se traduit en chaque être par une « surestimation » romantique de sa valeur propre.

Il a de la sorte expliqué le Malheur par le jeu d'un ressort que ses émules n'ont à aucun moment soupçonné et, comme la plus haute littérature doit être une explication du malheur, c'est sans doute par là qu'il est le plus grand.

R.-A. FLEURY.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Charles Le Goffic: *Au pays d'Armor;* E. de Boccard. 12 »

Education

Henri Bouchet: *L'individualisation de l'enseignement. L'individualité des enfants et son rôle dans l'éducation.* Préface de Ad. Ferrière; Alcan. 50 »

Finance

Joseph Chappey: *La crise de la monnaie et la restauration des Pays danubiens;* Giard. 30 »

Histoire

Lucienne Ercole: *Vie et mort des Camisards;* Rieder. 20 »
G. Lenôtre: *Les grands jours du Tribunal révolutionnaire.* Avec 4 planches h. t. en héliogravure; Flammarion. 3,75

Littérature

Princesse Bibesco: *Lettres d'une fille de Napoléon* (*Fontainebleau et Windsor*) *1853-1859;* Flammarion. 12 »
Charles Delchevalerie: *Petite France de Meuse.* Illust. d'Alfred Martin; Thone, Liége. » »
Général Baron Desvernois : *Avec Bonaparte en Italie et en Egypte,* mémoires publiés par Albert Dufourcq. Avec 8 gravures h. t.; Plon. 15 »
Maxime Formont: *Les Symbolistes,* choix de poésies, avec des notices et des portraits; Lemerre. 15 »
Edmond Kinds: *Etude sur Marcel Proust;* Le Rouge et le Noir. 12 »
B. L. de Muralt: *Lettres sur les Anglois et les François et sur les Voiages, 1728,* éditées par Charles Gould B. A., B. Litt (Charles Oldham Scholar of the University of Oxford); Champion. » »
Jean Souvenance et René de Sanzy: *Anthologie des écrivains pacifistes.* Avant-propos de Victor Margueritte; Edit de l'Union des intellectuels pacifistes, 47, rue Montorgueil, Paris. 15 »
Wessie M. Tipping: *Jean Reynaud de Segrais, l'homme et son œuvre;* Edit. Internationales, 4 *bis,* rue des Ecoles, Paris » »
Henri de Ziégler: *Le Collège de Genève.* (Coll. *Institutions et traditions de la Suisse romande*); V. Attinger. » »

Orientalisme

Mehemmed-Ali Aïni : *Ismaïl Hakki, philosophe mystique 1653-1725.* (*Les grandes figures de l'Orient,* tome I); Geuthner. 25 »

Philosophie

L. Barbedette: *L'incomparable guide,* essai de morale biologique; La Fraternité universitaire, Imp. Pattegay, Luxeuil, Ain. » »
Cyrille Blondeau: *Propositions de philosophie;* Alcan. 15 »
Ch. Sarrus: *La méthode de Descartes et son application à la métaphysique;* Alcan. 12 »

Poésie

H. Adolphe: *Rimes devant l'âtre et Rimes aux champs;* Figuière. 6 »
René Bézu : *Les déconcertantes;* Mencin. 8 »
Fernand Demeure: *Couleur d'amour;* La Guiterne. » »
André Descat: *Mon vieux village.* Préface de Philéas Lebesgue; La Caravelle. 12 »
André Descat: *Le vieil errant;* La Caravelle. 12 »
René Girardeau: *Aguignettes,* avec, en guise de préface, un sonnet de Pierre Varenne et cinq photographies d'après les clichés photographiques de M. A. Macé; Imp. Wolf, Rouen. » »
Noël Jandet: *Atys;* S. n. d'édit. » »
Pierre Maz: *Films;* Messein. 6 »
François Millepierres: *Au relais du Cheval bleu;* Messein. 8 »
Pierre Soc: *L'arbre;* Grasset. 12 »
Pierre Valin: *La vie intérieure;* Libr. Gabriel Enault, 77, rue de Rennes, Paris » »
Joseph Vassivière: *A fleur d'aile,* nouv. édit. Préface de Jean Richepin; La Caravelle. » »

Politique

Xavier de Hauteclocque: *A l'ombre de la croix gammée,* reportage; Edit. de France. 15 »
Lucien Lehman: *Wilson, apôtre et martyr;* Edit. G.-P. Maisonneuve. 18 »
Joseph Noulens: *Mon ambassade en Russie soviétique 1917-1919.* Tome I, avec 8 gravures h. t.; Plon 18 »

Questions coloniales

Magali-Boisnard: *Sultans de Touggourt;* Geuthner.

Questions juridiques

Jean Defroidmont: *La science du droit positif;* Desclée De Brouwer. 20 »

Questions religieuses

A. Jos. Chauvin: *La communion méditée au pied du Saint-Sacrement;* Desclée De Brouwer. 13 »

Roman

André Bernis: *Le cap des Tourmentes;* Edit. de France. 15 »

John Dos Passos: *42e parallèle,* traduit de l'anglais par M. Guterman; Grasset. » »

Robert Francis: *La grange aux trois belles;* Redier. 24 »

Francourt: *L'amour en détresse;* Mercure universel. 12 »

Abel Hermant: *Le fils des Incas;* Flammarion. 12 »

Marie Jonnesco: *Le médaillon noir;* Figuière. 8 »

Katherine Mansfield: *La mouche,* traduction de M. T. Guéritte et M. Faguer. Préface de M. T. Guéritte; Stock. 24 »

Janine May: *Emeraudes;* Denoël et Steele. 15 »

E. Phillips Oppenheim: *Les bandits de la Riviera (Crooks in the Sunshine),* traduit par M. L. Chaulin; Hachette. 12 »

Werner Renfer: *Hannebarde;* Sans Pareil. » »

Pierre Soc: *L'Irréelle;* Grasset. 12 »

Jacqueline Vincent: *Rosie grande sœur;* Desclée De Brouwer. 9 »

Robert de Vraylande: *Tu n'as pas su que je savais;* Edit. Rex, Louvain, Belgique. » »

Boris Zaïtsev: *La guirlande dorée,* traduit du russe par Maurice Dumarais; Hachette. 12 »

Sciences

Edouard Antoine: *Du téléradiomètre géodésique intégral aux grands fleuves sous-marins et à l'Atlantide;* Jouve. 10 »

Camille Dauvé: *Essai sur la métaphysique du calcul infinitésimal;* chez l'auteur, rue de Grancey, Beaune, Côte-d'Or. 12 »

Sociologie

Christian Cornélissen: *Traité général de science économique.* Tome II: *Théorie du salaire et du travail salarié.* Deuxième édition entièrement refondue; Giard. 90 »

François Trévoux: *Le développement et la réglementation de l'industrie électrique aux Etats-Unis,* étude sur la réglementation des tarifs et le contrôle financier des entreprises de services publics. Introduction: *Economie et droit des entreprises de services publics,* par Edouard Lambert; Giard. 60 »

Théâtre

Pierre Wolff: *La belle de nuit,* pièce en 3 actes; Flammarion. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Le souvenir de Camille Lemonnier. — A propos du domaine de Sceaux. — A propos de Marc de Papillon. — Encore le chien Citron et l' « Histoire » de la Bastille. — Une dernière réponse au sujet de « Lénine ». — Au musée du Louvre: le Mont Sinaï confondu avec le Mont Athos. — La croix du dôme des Invalides. — Acteur et critique. — Le Sottisier universel.

Le souvenir de Camille Lemonnier. — Bruxelles a commé-

moré dernièrement Camille Lemonnier, par une exposition organisée à la Bibliothèque royale, par M. Gaspar. Dans l'une des vitrines de cette exposition, on pouvait voir un livre de prix décerné au futur romancier, portant cette mention: *Athénée royal de Bruxelles. Premier prix de musique vocale (solfège), décerné à l'élève Camille Lemonnier, d'Ixelles, de la classe de 3e latine. Le* 15 *août* 1859.

Lemonnier avait à cette époque quinze ans. Il avait la voix juste et montrait évidemment des dispositions pour la musique. Or, chose curieuse, remarque notre confrère bruxellois *l'Eventail*, Lemonnier, qui a tant écrit, qui a abordé des sujets si variés, ne semble pas, dans son œuvre, accorder attention à la musique. La littérature, la peinture, la sculpture, le passionnent. Lui-même dessinera, fera du pastel. Mais personne croyons-nous, ne l'entendit jamais chanter.

Ajoutons que, s'il s'est peu occupé de musique, Lemonnier a inspiré au moins une partition, *Cachaprès*, musique de Francis Casadesus, d'après son roman *Un mâle.* — J. G.

§

A propos du Domaine de Sceaux.

26 septembre 1933.

Cher ami,

Retour du Canada, je lis, avec quelque retard, dans les échos du *Mercure*, des lettres où vos correspondants se chamaillent à qui aura empêché le morcellement et le lotissement du Domaine de Sceaux.

Querelle byzantine et sans objet, quel que soit le mérite respectif de ces messieurs, puisque le domaine a été quand même morcelé et loti « dans les proportions nécessaires pour faire de l'achat par le Département une opération *blanche* » (Cf. délibérations du Conseil général de la Seine).

Le morcellement, hélas! a été commencé par la propriétaire, qui a rogné un coin délicieux avec une construction de style pur.

Et le lotissement se poursuit (voyez publicité!) d'ailleurs avec toutes les garanties d'art et d'urbanisme désirables.

Ce qui importait, et ce que nous avons voulu au Conseil général, ç'a été conserver au vieux domaine — autant qu'il était possible — son aspect d'antan, son site historique, si grandement abîmés déjà par le Lycée Lakanal et par le « château » louis-philippart actuel.

Il a fallu surtout batailler au Conseil général pour écarter

l'emprise de gens puissants qui voulaient installer là, qui un sanatorium, qui un laboratoire de bactériologie, qui un observatoire météorologique, qui un asile de vieillards, etc., et c'est pourquoi, avant même que l'achat fût complètement réalisé, nous proposâmes à la commission du Vieux-Paris d'en faire un musée. Au Conseil général même proposition, renouvelée, appuyée la première fois il y a dix ans par plus de quarante conseillers! Il a fallu dix années pour obtenir le résultat. Et c'est déjà un résultat merveilleux, puisque, ayant tenté le même effort pour le Mont Valérien et son château, nous avons été complètement battus. Il est vrai que ce n'était pas propriété du Département.

Cordialement vôtre

LÉON RIOTOR.

Conseiller général de la Seine.

§

A propos de Marc de Papillon. — Nous avons reçu de M. Marcel Coulon la lettre suivante:

Nîmes, 17 septembre.

Mon cher Directeur,

Je n'attache pas plus d'importance qu'il ne convient aux plaisanteries qu'inspire de temps en temps à mon bon camarade Léautaud ma qualité de magistrat (depuis cinq ans ancien magistrat). Elles sont bien inoffensives, et ce n'est pas aujourd'hui que j'irai commencer à poursuivre des innocents.

Mais les quatre lignes où il me désigne (p. 751 de votre numéro qui m'arrive) me donnent l'occasion de reparler d'un sujet qui me tient à cœur: *Marc de Papillon,* objet de l'étude visée dans ces quatre lignes, étude que vous m'avez publiée le 15 juillet 1932.

Tout d'abord, je n'ai pas traité Papillon de *très grand poète,* je me suis contenté de l'appeler grand; et j'ai encore moins affirmé qu'il fût *complètement* inconnu.

Les bons mots que notre Léautaud produit — pour son grand contentement toujours, pour notre plaisir quelquefois — sont assez médités et remédités, pris et repris, polis, repolis, cuits, recuits, léchés, pour que leur laborieux auteur n'y mêle pas l'inexactitude.

Quant à la profondeur de... l'incognito relatif du Capitaine Lasphrise, elle résulte, entre autres marques, de ceci:

1° Personne au XVIe siècle ni au XVIIe n'a touché de lui le moindre mot; nous ne savons de son existence que ce qu'en notent ses vers. Nous ignorons le lieu et la date de sa mort.

2° Sans l'abbé Goujet, providence des bibliographes en matière de vieux poètes, et qui lui a réservé quelques pages d'ailleurs vides et incompréhensives au premier chef, le XVIIIe siècle l'eût traité comme le XVIe et le XVIIe.

3° Une notice dans le Michaud; une au Larousse, de Blanchemain; le Choix de son œuvre, avec préface, publié en 1870 par Blanchemain, sans écho, un article de revue donné par Van Bever en 1905: tous travaux qui relèvent de la biographie et non pas de l'analyse, et qui (sauf un peu, un tout petit peu, celui de Van Bever) ne font que reproduire les renseignements donnés par Papillon sur lui-même, — et voilà tout ce qui était, avant moi, tant soit peu digne d'être signalé.

4° Aucun traité, aucun manuel de littérature ne nomme le Capitaine

Lasphrise; aucune anthologie (à part deux citations sans importance) ne le recueille. Dans ses deux tomes d'une *Anthologie poétique du* XVIe *siècle* (1914-1918), M. Maurice Allem, dont je suis loin de contester l'érudition ni le soin, trouve le moyen de réunir *cent dix poètes* sans qu'il fasse partie de ce lot.

5° Grand poète de l'amour platonique et sensuel, Marc de Papillon se trouve être par surcroît le plus abondant des lyriques érotiques, voire priapiques, de tous nos siècles. Des spécialistes de l'érudition et de la compilation érotique ou gaillarde, tels que Van Bever, MM. Fleuret, Perceau, ou notre ami Pierre Dufay, ne le donnaient point (Dufay, depuis, n'a pas manqué de s'en munir).

6° Papillon fut en rapports, et non passagers ni banals, avec Ronsard. Les relations du grand poète ont été fouillées, écumées jusqu'à l'infime: Papillon a échappé à tous les investigateurs.

7° En dehors de sa valeur poétique, l'œuvre de ce bel homme de guerre et d'amour, publiée par lui à deux reprises: 1597 et 1599, et qui n'a pas loin de vingt mille vers, offre de l'intérêt pour l'étude des mœurs du XVIe siècle. Personne ne s'est avisé d'y aller voir.

8° Papillon est né à Amboise; il a chanté sa ville natale; celle-ci et la Touraine, si préoccupée cependant de régionalisme littéraire, ignorent son nom.

Voilà la justification (on trouvera quelques renseignements de plus en ma *Poésie Priapique au* XVIe *siècle* (Ed. Trianon, 1933) du mot *inconnu*, dans le titre de l'étude visée par Léautaud. Quant au mot *grand* — que je n'ai donné ni sans précautions ni sans réserves — je l'ai justifié par citations, aux applaudissements des juges les moins récusables en matière de poésie. Pourquoi Léautaud ne partage-t-il pas leur sentiment? Serait-ce que (comme le lui a dit, paraît-il, M. Fagus) nous aurions en lui l'homme du monde le plus mal fait pour jouir des Muses? Non pas. L'auteur du *Petit Ami*, s'il est aussi dépourvu d'imagination qu'un théorème d'Euclide, a de la sensibilité à revendre, et cela suffit pour comprendre les poètes. L'anthologiste des *Poètes d'Aujourd'hui* ne manque pas de lecture. Ce n'est point non plus par défaut de goût esthétique que l'un et que l'autre pécheraient. Alors, quoi? Va-t-il falloir accuser de légèreté ce contre-improvisateur congénital qui, et voilà bien ce que l'on trouve de plus amusant dans sa dernière gazette, y pousse le bovarysme au point de se croire *né pour être improvisateur!*

Veuillez agréer, etc.

MARCEL COULON.

§

Encore le chien Citron et l' « Histoire » de la Bastille. — Voici la lettre de Mme Michèle Saro, que le *Mercure* a reçue trop tard pour la publier le 1er octobre et qu'il n'avait pu qu'annoncer (p. 243):

Lundi, 17 septembre 1933.

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que MM. Alboize et A. Maquet sont les auteurs de l'*Histoire de la Bastille* dans laquelle j'ai puisé les aventures de Citron.

Le fameux sonnet: « Sire, votre Citron, etc. » est cité page 315 comme une œuvre de l'abbé de Rosières.

Voici un fait qui prouve bien que l'archidiacre de Toul s'est désintéressé entièrement du sort de ses œuvres après les événements que je relate dans ma précédente lettre:

Pressé d'écrire une œuvre capitale par la duchesse de Montpensier, Rosières s'adjoignit Arthus Thomas pour composer le *Voyage dans l'île*

des hermaphrodites, qui eut un succès retentissant. « Cette satire parut d'abord en manuscrits qu'on s'arrachait de toutes parts; plus tard, en 1605, elle fut imprimée et attribuée à Arthus Thomas seul » (page 303).

On a tout lieu de supposer cette *Histoire de la Bastille* plus près de la vérité que l'œuvre de Brachet, puisque la première est antérieure de près d'un demi-siècle à la seconde.

Je vous prie, monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

MICHÈLE SARO,
Rédactrice au *Journal de la Femme.*

Malgré notre désir de ne faire à Mme Michèle Saro nulle peine, même légère, nous sommes bien forcé de lui dire de nouveau et définitivement que Maquet, Alboize et Arnould ne peuvent être pris pour des historiens, et que leur quinzaine de romans sur la Bastille ne ressemble pas plus à un ouvrage historique que Bobino ne ressemble au musée du Louvre. La question est jugée, et les lecteurs du *Mercure* ne nous permettraient pas de discuter davantage une telle question.

Quand Mme Michèle Saro croit que, de deux historiens travaillant à un demi-siècle de distance, le premier est le mieux placé pour connaître la vérité, elle aurait raison s'il s'agissait d'événements très proches de ces historiens. Mais quand il s'agit, comme dans le cas du chien Citron, de faits qui sont passés depuis des siècles, il saute aux yeux que c'est le contraire qui est vrai, et que c'est l'historien le plus éloigné de ces faits qui est le mieux placé, car il peut profiter de lumières que ses prédécesseurs ont ignorées.

Nous en donnerons pour preuve à Mme Saro la légende des enfants du duc de Nemours, attachés sous l'échafaud de leur père pour être arrosés de son sang. Cette légende, à laquelle nous avons déjà fait allusion dans notre « controverse » (1er octobre, pp. 236-243), cette légende n'a pas été inventée par le trio Maquet-Alboize-Arnould. Elle figure dès le dix-septième siècle dans Mézeray, qui, lui, était un vrai historien. A sa suite, tout le monde la reproduisit, même Voltaire dans son *Essai sur les mœurs.* Notre dix-neuvième siècle romantique se devait de l'accueillir. Pourtant, ce sont ses historiens qui commencèrent à la mettre en doute. Barante, dans son *Histoire des Ducs de Bourgogne* (1824), remarqua qu'on ne la trouvait dans aucun récit du temps de Louis XI. Naturellement, cela n'empêcha pas Casimir Delavigne de la reprendre quelques années après (1832) dans sa tragédie de *Louis XI,* œuvre déclamatoire en même temps qu'assez prosaïque, où chaque scène blesse et dénature l'histoire. Enfin, Maquet-Alboize-Arnould exploitent à leur tour la légende, en la romançant de leur mieux; car, comme Hugo et Dumas, mais avec moins de talent,

ils pêchaient partout, dans leur imagination, dans les contes de nourrice et même dans les œuvres sérieuses qu'ils déformaient.

Mais voici que Michelet renouvèle la constatation de Barante, la vérité et le bon sens reprennent leurs droits, Duruy porte jusque dans les classes la négation du bobard pseudo-historique, et aujourd'hui les historiens, profitant des recherches de leurs prédécesseurs, sont unanimes pour rejeter l'authenticité de cette scène trop sensationnelle, dont on aurait dû plus tôt comprendre l'invraisemblance.

Pour en revenir au chien Citron, Maquet et compagnie ne donnent (et pour cause!) aucune preuve des aventures tragi-comiques qu'ils lui prêtent, — tandis que Brachet se réfère à une œuvre, *La Confession de M. de Sancy*, dont l'auteur, Agrippa d'Aubigné, fut un contemporain célèbre de Henri III, de Henri IV et, par conséquent, de Citron lui-même, si celui-ci a bien existé en dehors du fameux sonnet qu'on ne peut, sur la foi de romanciers feuilletonistes écrivant deux cent cinquante ans après d'Aubigné, attribuer à l'abbé de Rosières. — LOUIS MANDIN.

§

Une dernière réponse au sujet de « Lénine ». — Je suis forcé de répondre à M. Jacoby pour prouver aux lecteurs du *Mercure* que ce n'est pas avec « légèreté que je me suis lancé dans la discussion d'une question que je ne connaîtrais qu'imparfaitement ».

1° J'ai écrit le 1-VII-33 (p. 507): M. Jacoby a-t-il bien raison en écrivant que Lénine et ses partisans « s'approprièrent une somme considérable, versée par un bienfaiteur pour les besoins de la cause et dissimulèrent soigneusement ce fait au Comité central ». M. Jacoby, dans le *Mercure* du 1-VIII-33 (p. 576) indique comme référence ce qu'a écrit le général Spiridovitch p. 206 de son *Histoire du bolchevisme*. Mais en réalité ce qui y est dit est sensiblement différent: au Congrès de Londres, les différentes fractions du Parti social-démocrate russe s'étaient divisées; elles s'aperçurent vite que se disputer entre elles ne faisait pas progresser la cause pour laquelle leurs membres s'étaient sacrifiés; « une agitation commença pour l'union »; un rapprochement s'opéra et aboutit en janvier 1910 à la réunion à Paris du Comité central; « les mencheviks y reprochèrent aux Léninistes: 1° d'avoir organisé à l'insu du Parti un Centre bolchevik qui leur servit après le Congrès de Londres à faire exécuter dans le Parti les affaires qui *ne pouvaient plus* l'être par les organes officiels de celui-ci; 2° que le Centre se soit approprié une grande somme donnée par

un particulier pour arriver aux buts poursuivis et l'ait caché au Parti et même au Comité central ». Les mencheviks demandaient donc à la fois la dissolution du Centre bolchevik et le transfert au Comité central des fonds versés à ce Centre pendant la période de rupture; on transigea sur une solution mixte pour pouvoir de nouveau travailler ensemble, mais dans quel parti, pendant une rupture, la majorité agirait-elle autrement que les bolcheviks et partagerait-elle avec les dissidents ce qui parviendrait dans ses mains après la rupture? La phrase de M. Jacoby donne une impression *tout à fait inexacte* de ce qui s'est passé.

2° Au sujet de la légende que Trotsky aurait été à la solde de la police autrichienne, M. Jacoby m'avait renvoyé à un article de Bourtzeff; j'ai prouvé, dans le *Mercure* du 1-IX-33 (p. 508) qu'il n'y avait *rien* d'exact dans cet article. M. Jacoby me le reproche, comme si un argument pour prouver qu'une des assertions d'un article est fausse n'était pas de prouver que *toutes* les assertions voisines (qui viennent évidemment de la même source) le sont aussi. M. Jacoby commet d'ailleurs dans sa réponse une inexactitude caractéristique; il dit: « Trotsky avoue [dans la citation faite par moi] avoir été prévenu deux jours avant la déclaration de la guerre par le chef de la police secrète. » Pour arriver à cette conclusion, M. Jacoby a écourté ma citation comme Bismarck la dépêche d'Ems; le texte disait: « le vieil Adler me proposa de me conduire chez le chef de la police *politique* » et ils y étaient allés ensemble.

3° J'ai signalé comme exemple des affirmations inexactes de M. Jacoby « le récit des voyages de Lénine à Berlin en juin et juillet 1914 pour se mettre au service du ministère de la guerre ». M. Jacoby me cite triomphalement ses sources : Spiridovitch, Bourtzeff et la brochure du Comité américain (*Le Complot germano-bolcheviste: soixante-dix documents*). Spiridovitch reconnaît que la police russe cessa de s'occuper de Lénine (qui était à Cracovie ou dans les environs en juillet 1914) à partir de la déclaration de guerre; lui et Bourtzeff n'ont donc su sur ce qu'a fait Lénine depuis ce moment que ce qu'ils ont trouvé dans les 70 Documents et appris par des racontars d'ennemis du bolchevisme; or, les 70 *Documents* sont un recueil où il y a certainement beaucoup de documents faux et précisément ceux sur lesquels s'appuyaient Spiridovitch et Bourtzeff sont dans ce cas. Le document 1 par exemple [ordre de la Banque allemande d'Empire n° 7433 d'accorder aux camarades Lénine, Zinovieff, Kameneff, Trotzky, des sommes pour la propagande pacifiste] est un faux; Trotzky, menchevik depuis 1903, était en ce moment-là en Amérique; de plus

l'ordre suppose que ceux qui l'ont donné savaient que la Révolution avait triomphé; or, le 2 mars [ancien style, qui était celui de Berlin], elle n'avait pas encore éclaté. Le document 2, se référant au même faux 7433, est un faux aussi. Le doc. 3', mentionnant une « circulaire de l'état-major allemand du 9 juin 1914, relative à la mobilisation immédiate de toutes les entreprises industrielles en Allemagne » est un faux également: nul n'a songé en Allemagne à des préparatifs de mobilisation avant le 5 juillet et on ne s'est occupé nulle part de mobilisation industrielle avant la fin de septembre. Les numéros suivants émanent évidemment du même faussaire. L'idée d'abattre les adversaires par une propagande défaitiste a été appréciée *surtout* à partir de 1917, justement parce qu'alors on a vu les effets de la Révolution russe et des rébellions défaitistes d'avril en France. En 1915 et 1916, les Allemands se bornent à chercher à subventionner des publications publiées *en France*. Or, de 1914 à mars 1917, Lénine est en Suisse publiant le *Sotsial-Demokrat*, « journal (M. Jacoby le constate lui-même) ne dépassant pas le cercle assez restreint des lecteurs russes » de Suisse, ce qui lui refusait toute importance; la revue *Demain*, publiée en français à Genève par Guilbeaux en 1916, fut sur le point de cesser sa publication au bout de 6 mois et la cessa effectivement au bout de 12 (voir *Mercure* du 15-III-33, p. 746); et pourtant, elle s'adressait à toute la France et à un élément important en Italie, mais les Allemands, cette année-là, ne songèrent pas à la subventionner, même indirectement. Les révélations de relations de Lénine avec les Allemands avant son retour en Russie sont donc d'évidentes légendes. — ÉMILE LALOY.

§

Au Musée du Louvre: le Mont Sinaï confondu avec le Mont Athos. — Le Musée du Louvre possède un tableautin du peintre orientaliste Dauzats (1804-1868) qui porte le numéro 140 et cette ahurissante inscription: *Couvent du Mont Athos.*

Ce tableautin fut exposé au Salon de 1845 et décrit en ces termes par Théophile Gautier, dans son feuilleton de la *Presse* du 17 avril 1845:

> ...Le grand voyageur Dauzats... nous montre le couvent du Mont Sinaï, espèce de forteresse blanchâtre assise sur des roches grises. Le couvent du Mont Sinaï offre cette particularité qu'il n'y a pas de porte, ce qui ne donne pas une très haute idée de la moralité des environs. On y pénètre par une espèce de moucharaby ou de machicoulis d'où l'on descend un panier, ou une corde traversée d'un bâton après quoi l'on se pend... Une caravane profile sur le bas de la roche les silhouettes de ses chameaux et de ses dromadaires, et les moines se livrent à l'opération

délicate de hisser un voyageur qui, malgré son costume africain, pourrait bien être M. Dauzats lui-même.

Le costume africain du touriste enturbanné, la présence des chameaux et de dromadaires, le teint et le type des gens de la caravane, auraient dû, semble-t-il, convaincre M. le conservateur du Musée du Louvre, que le paysage peint par l'artiste (1) était situé dans la péninsule du Mont Sinaï et non pas en Macédoine, où se trouve le Mont Athos.

Une pancarte à changer, et le couvent du Mont Athos se transformera en couvent du Mont Sinaï.

AURIANT.

§

La croix du dôme des Invalides. — On avoue manquer d'informations précises sur l'origine de la croix qui surmonte la gracieuse lanterne du dôme des Invalides, et sur la matière dont elle est faite; mais il est permis de penser que rien ne doit la signaler particulièrement à la sympathie des érudits et des curieux. S'il en était autrement, Napoléon n'eût sans doute pas songé, en 1812, à lui substituer une croix fameuse et vénérée, enlevée à un monument moscovite.

C'est Caulaincourt qui rapporte le fait dans ses *Mémoires*. L'Empereur voulait qu'un trophée, ramené à Paris, lui rappelât son séjour à Moscou, pourtant riche en déceptions. Il visita lui-même le Kremlin, l'église d'Ivan Véliki, et le sanctuaire voisin de celle-ci.

Des Polonais, assure-ton, lui ayant signalé la vénération dont était l'objet, de la part de tous les Grecs, la croix de fer doré qui surmontait le clocher de l'église d'Ivan Véliki, l'ordre fut donné de la descendre.

La difficulté était grande. Aucun ouvrier ne voulait se risquer à pareille hauteur, et l'on répugnait, de façon générale, à accomplir cet acte de vandalisme dans une ville déjà détruite aux trois quarts.

L'ordre dut être réitéré et fut exécuté par les sapeurs de la Garde. Mais l'énorme croix ne fut pas descendue, elle tomba et se cassa en trois morceaux, l'un des câbles d'une chèvre étant venu à se rompre et ayant entraîné une partie de l'échafaudage.

(1) C'est en 1830 que Dauzats fit le voyage d'Egypte en compagnie du baron Taylor. Il en a rapporté des notes qu'il publia en collaboration avec Alexandre Dumas, sous le titre : *Quinze jours au Sinaï*. La « collaboration » du père Dumas consista à truffer de récits historiques (batailles de Mansourah et des Pyramides, procès de Soleyman et Haleby) la relation de Dauzats.

On l'emporta avec quelques objets ayant servi au couronnement des tsars.

La croix d'Ivan Véliki ne quitta point, cependant, le sol russe. Pendant la retraite, la voiture qui la transportait versa dans la neige, et les équipages, déjà fort réduits, ne permirent point de l'installer sur un autre véhicule.

Du fait de l'imprévoyance de l'Empereur, qui n'avait pas cru à la nécessité d'importants convois tirés par des chevaux ferrés à glace, le dôme des Invalides a donc été privé d'une croix grecque fameuse, dont on peut se demander si elle se serait harmonisée, — sauf sous le rapport de la dorure — avec le dôme dont on prétendait l'embellir...

La présence aux Invalides de ce trophée des guerres napoléoniennes n'eût pas constitué, d'ailleurs, une innovation. L'Empereur, après le traité de Tolentino, avait voulu installer — mais sous le dôme, cette fois — les œuvres d'art ramenées d'Italie; et c'est ainsi qu'en attendant un sort meilleur, les *chevaux de Corinthe* et le *lion de Saint-Marc,* furent déposés dans le corridor de la *lingerie,* où ils restèrent jusqu'en 1802.

En rappelant ces menus faits oubliés, au cours d'une communication lue à la *Société d'archéologie et d'histoire du* VIIe *arrondissement* de Paris, M. Morel d'Arleux a eu l'occasion d'établir que c'est à l'architecte Fontaine, dont il possède le *Journal,* que revient l'idée de la décoration des voûtes de la chapelle des Invalides, avec les drapeaux pris à l'ennemi. Mais on sait dans quelles circonstances ces trophées disparurent, et que ceux d'aujourd'hui ne sont que des remplaçants. — ROBERT LAULAN.

§

Acteur et critique. — Les acteurs ont été de tout temps fort sensibles à la critique, et nous savons avec quelle circonspection il faut, de nos jours, dispenser l'éloge et le blâme, — le blâme surtout, — à ces messieurs et dames du théâtre ou de la musique. Néanmoins, nous ne croyons pas que, par représailles, aucun des comédiens ordinaires de la République se permît aujourd'hui de rééditer la « polissonnerie des plus blâmables » dont, au temps du premier Empire, Baptiste cadet « réalisa la pensée », au dire de Charles Maurice (Descombes de son vrai nom), qui rapporte ainsi le fait à la fin de son *Histoire anecdotique du Théâtre, de la Littérature, etc.* (tome II, p. 398-399) :

Baptiste cadet, fort attaché à son frère, voyait avec chagrin les poursuites que Geoffroy, le critique, dirigeait sans cesse contre lui. — A cette époque, on n'avait pas plus qu'à présent [Maurice écrivait en 1856, alors pourtant que M. de Rambuteau avait depuis vingt ans inventé ses édi-

cules] les moyens extérieurs de répondre au besoin de sortir qu'éprouvent les personnes renfermées dans une salle de spectacle. Les maisons voisines du Théâtre-Français souffraient particulièrement de cette privation, et presque toujours, lorsqu'il y avait affluence, les boutiques situées en face devançaient le moment de leur fermeture pour n'avoir pas à en être fort indécemment incommodées. La petite rue du Rempart, aujourd'hui disparue, offrait dans ces sortes de cas un asile très recherché du Public pendant la durée des entr'actes. — Un soir, Baptiste cadet se trouvant, exprès ou par hasard, à la porte de la loge de Geoffroy, l'en vit sortir, puis se diriger vers cette rue, le suivit, et attendit qu'il fût en fonctions pour s'y mettre lui-même, de telle sorte que, partageant l'espace et de deux corps ne faisant à peu près qu'un seul, il agit envers le vieillard comme celui-ci envers la muraille... On comprend la surprise et la colère de Maître-feuilleton, en force trop inégàle pour infliger une punition soudaine à ce trait de si mauvaise compagnie. Mais, tout en ayant le bon esprit de n'en rien dire à ses lecteurs, Geoffroy exerça de ce moment une si vigoureuse vengeance sur le talent du Comédien, qu'il le fit pour toujours se repentir de sa scandaleuse injure.

J. G. P.

§

Le Sottisier universel.

Je n'avais revu l'illustre rhapsode [Liszt] depuis l'Exposition universelle de 1878. Ces huit ans avaient passé sur sa robuste nature sans y laisser d'empreinte visible. Les cheveux avaient blanchi, mais cette neige rendait plus intense encore, par le contraste, la vive flamme du regard. — ÉMILE BLAVET, chronique dans *Gil Blas*, 15 octobre 1897.

Le général Scott est en uniforme; espèce de géant impotent, air grave et sentencieux; il me dit en anglais : « L'empereur Napoléon est un grand homme, le plus grand homme en Europe; c'est là mon opinion », et cela avant de m'avoir dit un seul mot. — *La Revue de Paris*, 15 septembre.

PHYSIQUE. — Ah! on ne m'y reprendra plus à charger des ballons d'oxygène. — *Marianne* (légende d'un dessin), 27 septembre.

Mais je ne m'en allai pas moins assez irrésolu en songeant à toutes les complications postales qui en découleraient, et aux vers bien connus — qu'il faudrait remanier — de Mme Marceline Desbordes-Valmore, sur les bords fleuris qu'arrose... l'Yonne et, itou, les tendres brebis. — *Le Canard enchaîné*, 13 septembre.

DEVANT LA CHAMBRE D'ASPHYXIE. — ...En arrivant devant la grille de la « chambre aux gaz », John Hall s'arrêta et renouvela — à son insu sans doute — le mot célèbre de Mme de Fontanges: « Monsieur le bourreau, une minute encore, je vous prie. » — *Police Magazine*, 17 septembre.

Tous ceux qui viendront à la Malmaison seront reconnaissants à M. et Mme John Jaffé d'avoir redonné à la Malmaison la Bibliothèque Impériale qu'elle n'aurait jamais dû quitter. — *Paris-Midi*, 29 septembre.

C'est mon intention de planer au-dessus de toutes les conférences des orateurs imminents qui m'ont succédé et précédé ici même. — *La Volonté* [paroles prêtées à M. Joseph Caillaux], 20 mai.

Lorsque Fernand Weil prit le pseudonyme de Nozière, il ne se doutait pas qu'un fâcheux anonymat viendrait un jour ternir ce pseudonyme. — *Comœdia*, 15 septembre.

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1932.

BULLETIN FINANCIER

'année financière vient de commencer dans des conditions assez peu satisfaisantes. négociations boursières sont peu actives et la lourdeur est la note dominante. s doute, les moins-values enregistrées ne sont pas importantes; elles ne sauraient re dans les circonstances présentes, l'activité des transactions étant réduite à sa s simple expression. Mais, normalement, la hausse devrait être la tendance érale.

ourquoi? Parce que les premiers renseignements donnés sur les résultats acquis celles de nos sociétés qui arrêtent leurs comptes les 30 juin et 31 juillet de chaque ée sont relativement satisfaisants; tous montrent que le plus fort de la crise est sé. Ensuite, parce qu'aucun des événements graves qu'on pouvait redouter en ope ne s'est produit.

e malaise actuel de la Bourse n'a donc pas une cause économique. Il s'explique une modification des conditions psychologiques du marché. La question de uilibre budgétaire est celle qui figure maintenant, et pour plusieurs mois, au pre- r plan des préoccupations du Pays. Il s'agit de savoir si le gouvernement aura e l'autorité nécessaire pour comprimer les dépenses publiques, les ajuster aux ources de la Nation, ou bien si renonçant à réduire les charges de l'Etat, il aura urs à des emprunts à court terme. Nul n'ignore plus que derrière ceux-ci appa- rait le spectre de l'inflation fiduciaire. Et c'est de ce côté qu'il faut chercher la se des hésitations constantes de la Bourse de Paris, beaucoup plus que du côté de -York ou de Londres, où l'on prépare bon gré mal gré une stabilisation du dollar le la livre. Certes, l'Expérience Roosevelt n'est pas terminée, et les partisans de flation sont nombreux aux Etats-Unis. Mais une nouvelle dévaluation du dollar ait pour conséquence un relèvement des prix de détail, c'est-à-dire une réduc- du pouvoir d'achat des consommateurs et une contraction, sinon une suppres- , de la marge bénéficiaire des entreprises.

e même, une nouvelle dévaluation de la livre sterling aurait pour suite une élé- on du coût de la vie en Angleterre; les mineurs gallois, les ouvriers des filatures Lancashire ne manqueraient pas de s'agiter et de réclamer une hausse des salaires, mme viennent de le faire les ouvriers des mines d'or sud-africaines.

a baisse des devises anglo-saxonnes n'a pas été accompagnée d'une hausse des ières premières; au contraire. Par suite, les valeurs de matières premières n'ont trouvé d'éléments favorables et se sont bornées à défendre leurs niveaux de quin- e, sans y parvenir d'ailleurs. Il convient toutefois de faire une exception pour affaires de caoutchouc, parce que les planteurs anglais et néerlandais se sont réunis r examiner les conditions d'une restriction de la production du crêpe.

es valeurs d'électricité, voire celles de gaz ont été attaquées; d'aucuns persistent ire en effet que les projets financiers du gouvernement imposeraient des sacrifices sociétés concessionnaires. Mais, répétons-le, rien jusqu'ici ne permet de dire qu'ils raison de vendre des titres dont la qualité est indiscutable, d'autant moins que recettes de nos compagnies d'électricité vont en augmentant.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 5 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, Dantzig (ville libre de), République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Suisse, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal, Swaziland, Territoires sous mandat de l'Afrique du Sud-Ouest), Uruguay, Vénézuela, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 105 fr. | 6 mois : 56 fr. | 3 mois : 29 fr. | Un numéro 5 fr. 75

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 125 fr. | 6 mois : 66 fr. | 3 mois : 34 fr. | Un numéro : 6 fr.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers***, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent quel que soit le prix marqué : le numéro 5 fr.; le tome autant de fois 5 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte-courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

TYP. FIRMIN-DIDOT & Cie. — MESNIL. — 1933.